

André Gueslin

Les gens de rien

Une histoire de la grande pauvreté
dans la France du XX^e siècle



Fayard

Table des Matières

[Page de Titre](#)

[Table des Matières](#)

[Page de Copyright](#)

[DU MÊME AUTEUR](#)

[AVANT-PROPOS](#)

[SIGLES](#)

[INTRODUCTION](#)

[PREMIÈRE PARTIE](#)

[CHAPITRE PREMIER](#)

[LA NOUVELLE DONNE NÉE DE LA GRANDE GUERRE](#)

[PERMANENCES ET MUTATIONS DANS LES PRATIQUES DE L'ASSISTANCE](#)

[LES NOUVELLES FORMES D'INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS](#)

[LES CHANGEMENTS DE PRATIQUE DE L'ASSISTANCE : LA PROFESSIONNALISATION](#)

[CHAPITRE II](#)

[LA « NOUVELLE PAUVRETÉ » DES ANNÉES 1930](#)

[L'ÉTAT, LES ŒUVRES FACE AU CHÔMAGE](#)

[CHAPITRE III](#)

[LES EFFETS DE LA GUERRE](#)

[VICHY ET LE SECOURS NATIONAL](#)

[LES ŒUVRES PRIVÉES ET LES EFFETS DE LA GUERRE](#)

[DEUXIÈME PARTIE](#)

[CHAPITRE IV](#)

[LA QUESTION DES POPULATIONS IMMIGRÉES](#)

[LA QUESTION DU LOGEMENT](#)

[CHAPITRE V](#)

LE NOUVEL ARBITRAGE DE L'APRÈS-GUERRE

LES MESURES EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL

LA PROTECTION DES CHÔMEURS ?

LA CRÉATION DU RMI

DE LA BAPSA À L'INVENTION DU SAMU SOCIAL

AMBIGUÏTÉS ÉTATIQUES

CHAPITRE VI

LE MAINTIEN DES ŒUVRES ANCIENNES

LES INVENTIONS DE L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE

LA RUPTURE D'EMMAÛS

L'ÉLARGISSEMENT DU PROJET CARITATIF D'INSPIRATION CHRÉTIENNE : LE PÈRE JOSEPH WRESINSKI ET ATD QUART MONDE

LA NOUVELLE DONNE CARITATIVE

LA MISE AU PAS DES PLUS PAUVRES

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE VII

LA MESURE DE LA PAUVRETÉ

DÉCLIN ET RÉMANENCE DE LA PAUVRETÉ TRADITIONNELLE ?

LA PAUVRETÉ RURALE : RÉMANENCE ET RENOUVELLEMENT

LA PAUVRETÉ DES MIGRANTS ET DES ÉTRANGERS

LES « NOUVEAUX PAUVRES »

CHAPITRE VIII

HISTOIRES DE VIE

L'ESPACE DU PAUVRE

LE GAGNE-PAIN

ALIMENTATION ET DÉCORS DE TABLE

UNE ALLURE ET UN LANGAGE DE PAUVRE

MORBIDITÉ ET SUICIDE

LE GENRE

LA FAMILLE

ENFANCE PAUVRE

[LES DIFFICILES RAPPORTS AVEC LES « ENTREPRENEURS DE MORALE »](#)

[L'ISOLEMENT DU PAUVRE](#)

[VALEURS ET MENTALITÉS DU PLUS PAUVRE](#)

[CHAPITRE IX](#)

[LES PLUS PAUVRES, DES GENS SANS IMPORTANCE ET MÉPRISABLES](#)

[LA DIFFÉRENCE](#)

[LES PEURS](#)

[LES PERCEPTIONS DES PLUS PAUVRES](#)

[L'EXCLUSION](#)

[CONCLUSION](#)

[NOTES](#)

[BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE](#)

© Librairie Arthème Fayard, 2004.
978-2-213-64980-1

DU MÊME AUTEUR

Les Origines du Crédit agricole, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1978.

Le Crédit mutuel. De la Caisse rurale à la Banque sociale, Strasbourg, COPRUR, 1982.

Histoire des Crédits agricoles. I. L'Envol des Caisses mutuelles (1910-1960) ; II. Vers la banque universelle ? (depuis 1960), Paris, Economica, 1984.

Le Crédit agricole, Paris, La Découverte, « Repères », 1985.

L'Invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français, Paris, Economica, 1987 (épuisé).

L'Invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^e siècle, nouv. éd. révisée et augmentée, Paris, Economica, 1998.

Nouvelle Histoire économique de la France contemporaine. Tome IV, L'Économie ouverte, 1948-1990, Paris, La Découverte, « Repères », 1989.

L'État, l'économie et la société française, XIX^e-XX^e, Paris, Hachette, 1992, 2^e éd. 1995.

Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX^e siècle, Paris, Aubier, 1998.

Direction

Nouvelle Histoire économique de la France contemporaine, 4 tomes, coll. « Repères », La Découverte, 1989-1997.

De Vichy au Mont-Mouchet. L'Auvergne en guerre, 1939-1945, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, 1991.

Michelin, les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand (de 1889 à nos jours), Paris, Éditions de l'Atelier, t. I, 1993, tome II, 1999.

Les Facs sous Vichy, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, 1994.

Co-direction

De la charité médiévale à la Sécurité sociale, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992.

Entre idéal et réalité. Finances et religion, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, 1994.

Crédit agricole. Un siècle au présent. Tome I, Des origines aux années cinquante, ouvrage coordonné et rédigé avec le concours d'André Gueslin, Paris, éditions Hervas, 1994.

Les Exclus en Europe, 1830-1930, Paris, Éditions de l'Atelier, 1999.

Démocratie, solidarité et mutualité. « Autour de la loi de 1898 », Paris, Economica, 1999.

Handicaps, pauvreté et exclusions en France au XIX^e siècle, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003.

Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XX^e siècle

AVANT-PROPOS

Le livre que l'on va lire est l'aboutissement d'un travail et d'une réflexion de longue haleine. C'est au milieu des années 1980 que j'ai commencé à m'intéresser à cette question sous l'influence du sociologue Henri Hatzfeld. Le long parcours qui nous sépare de ces années a été jalonné notamment par la publication d'un premier essai sur le XIX^e siècle¹. Il trouve un terme aujourd'hui avec ce livre sur le XX^e siècle. Cet horizon chronologique commence à retenir l'attention des historiens, comme le montrent diverses publications étrangères². Ainsi, la pauvreté, qui n'avait retenu l'attention jusque-là que de quelques historiens médiévistes et modernistes, entre dans l'histoire contemporaine. Il faut peut-être y voir la recrudescence de la pauvreté à la fin du XX^e siècle.

La publication de ce livre n'aurait pas été possible sans les travaux de mes étudiants de Nancy-II, Clermont-II et Paris-VII, tous cités dans la bibliographie finale. Je suis particulièrement redevable à ceux qui se sont lancés sur un terrain difficile et pas toujours exaltant.

Je suis également redevable à trois personnes qui m'ont fourni une collaboration matérielle sans faille. Je voudrais citer en premier lieu Séverine de Coninck, doctorante de l'université Paris-VII qui m'a aidé à rassembler une grande partie de la documentation de base. Le soutien et l'aide de ma famille ne m'ont pas fait défaut, comme pour les précédents livres. J'ai profité de l'aide technique et informatique de mon fils Thibault Gueslin, ingénieur de l'École de physique-chimie de Paris, qui a contribué à la mise au point finale du tapuscrit. Le soutien scientifique, matériel et moral de mon épouse, agrégée de géographie, a été également particulièrement précieux. Elle m'a aidé aux différentes tâches de relecture à chaque étape de la rédaction. Je tiens également à remercier toute l'équipe de la maison Fayard, en particulier Denis Maraval et Nathalie Reignier-Decruck.

Que tous trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Été 2003

SIGLES

AAH	Allocation d'adulte handicapé
ACIP	Association consistoriale israélite de Paris
AME	Aide médicale d'État
AMG	Aide médicale gratuite
AMU	Allocation maladie universelle
ASS	Allocation de solidarité spécifique
ASSEDIC	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
ATD	Aide à toute détresse
AVTS	Allocation aux vieux travailleurs salariés
BAPSA	Brigade d'assistance pour les sans-abri
BAS	Bureau d'aide sociale
CCOJA	Commission centrale des organisations juives d'assistance
CES	Conseil économique et social
CHAPSA	Centre d'hébergement et d'accueil pour sans-abri (Nanterre)
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CMU	Couverture maladie universelle
CNFF	Conseil national des femmes françaises
CREDES	Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé
CREDOC	Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie
DAL	Droit au logement
DASS	Direction de l'action sanitaire et sociale
HBM	Habitation à bon marché
HLM	Habitation à loyer modéré
IGAS	Inspection générale des affaires sociales
INED	Institut national d'études démographiques
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne

MSF	Médecins sans frontières
OCOB	Office central des œuvres de bienfaisance
OHS	Office d'hygiène sociale
OIT	Organisation internationale du travail
OSE	Œuvres de secours aux enfants
PIB	Produit intérieur brut
PLM	(Compagnie ferroviaire) Paris-Lyon-Marseille
RMA	Revenu minimum d'activité
RMI	Revenu minimum d'insertion
ROP	Retraite ouvrière et paysanne
SD	Sichersheit (service de sécurité nazi, émanation de la Gestapo)
SAMU	Service d'aide médicale d'urgence
SDF	Sans domicile fixe
SDN	Société des nations
SMAG	Salaire minimum agricole garanti
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
STO	Service du travail obligatoire
UGIF	Union générale des israélites de France
UNEDIC	Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
UNIOPSS	Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux
YMCA	Young Men Christian Association (Association américaine chrétienne des jeunes gens)
ZUP	Zone d'urbanisation prioritaire

INTRODUCTION

La présente étude est consacrée aux pauvres dans la société française du XX^e siècle. On sait que les pauvres ne constituent pas et n'ont jamais constitué une catégorie homogène, ce qui explique les difficultés de conduire une telle étude. Le vocable « pauvre » est souvent employé avec des acceptions différentes. Jules Romains fait ainsi cette réflexion caractéristique : « Chez nous, nous étions pauvres, mais nous n'étions pas des pauvres³. »

Il existe en fait tout un continuum de situations entre le plus pauvre, autrement dit l'exclu absolu, et le précaire en marge de la société dominante, mais encore intégré. Est-ce pour autant que l'on devrait invalider toute étude sur la pauvreté ? On pourrait arguer que l'absence d'homogénéité du monde ouvrier n'a pas empêché la mise en œuvre d'études globales sur la question. Certes, la conscience de classe a pu longtemps être perçue comme fondement d'unité. Outre le fait que ce dernier concept est largement invalidé aujourd'hui, il serait vain de chercher une telle conscience en milieu pauvre. Cependant, bien que nous portions notre attention essentiellement sur le monde de la grande pauvreté, nous pouvons considérer que la réalité économique et sociale génère parfois des contraintes communes à ce milieu. Nous nous proposons d'analyser ces contraintes matérielles. Dans ce but, nous utiliserons une double approche en analysant le monde des pauvres à l'aune de la norme sociale. Nous déboucherons ainsi sur l'analyse des comportements culturels. Comme le remarque Serge Paugam, la pauvreté correspond aussi à un statut social inférieur et dévalorisé imprégnant sa marque sur l'identité des personnes concernées⁴. Les représentations que l'on se fait de la pauvreté sont influencées par une finalité inverse, celle de la réussite et de la richesse, qui marque tant les sociétés occidentales. Jean Labbens approchait la pauvreté, en 1978, en fonction de trois critères, critère de classe (dimension économique), de statut (qui suppose audience et respect), de pouvoir⁵.

Par « plus pauvres », j'entends des personnes démunies de tout et sans espoir de l'obtenir. J'en ai donné ailleurs la définition suivante : « Le quart monde dans les pays riches rassemble des populations dominées qui manquent du minimum vital et du minimum en général compte tenu des usages, qui ont des comportements marginaux et se trouvent exclues par l'absence de travail, par la difficulté de communiquer, par le sentiment de perte de dignité, et celui d'humiliation, par leurs comportements mêmes. Privées souvent de liens contractuels, elles se heurtent à des phénomènes de blocages permanents tels qu'elles ont les plus grandes difficultés pour s'intégrer, voire seulement pour s'insérer socialement⁶. »

On pourrait également s'en tenir, d'une façon descriptive, à la définition qu'en a donnée le Comité économique et social européen, le 22 juillet 1976 : « Sont considérés comme pauvres les individus et les familles dont les ressources sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie, des habitudes et activités normaux de l'État dans lequel ils vivent⁷. »

Le vocable « quart monde » qui sert à désigner les plus pauvres de la société française a été inventé par Joseph Wresinski, le prêtre fondateur de l'Association ATD Quart Monde. Au début des années 1960, il s'insurgeait contre les mots qu'utilisaient les administrations françaises pour désigner les plus pauvres : familles inadaptées, familles à problèmes, familles asociales et même infrasociales. Considérant alors que ces termes sont dévalorisants puisqu'ils supposent que les maux dont souffrent

ces familles sont générés par elles-mêmes, il se met en quête d'un terme à portée universelle. Après quelques tâtonnements – « famille faible », puis « famille sous-prolétaire », « peuple miséreux »... –, il aboutit à « quart monde ». On peut dater l'apparition du terme de 1969⁸. Voilà comment Joseph Wresinski commente cette invention : « Je n'étais pas satisfait du mot que nous utilisions : sous-prolétariat. Cela avait une connotation marxiste, et je tournais dans ma tête l'idée d'un quatrième monde... En réalité, c'est parti d'une conversation que j'ai eue avec des amis très chers, les Ziegler. Un beau [?] jour ils ont mis sous mes yeux un opuscule qui parlait du quatrième ordre, composé des malheureux, des misérables, des pauvres. C'est bien le quart monde, cet ensemble dont nous nous préoccupons⁹. »

L'histoire de cet opuscule est tout à fait curieuse et il a fait l'objet d'une thèse d'histoire récente. Michèle Grenot y présente l'auteur, Dufourny de Villiers, personnage oublié et pourtant personnage essentiel de la Révolution française par les nombreuses responsabilités qu'il y exerça¹⁰. C'est en effet Dufourny de Villiers, honnête homme au sens du XVIII^e siècle, qui déposa en 1789 un *Cahier du quatrième ordre*. Il y constatait le manque de prise en compte des plus pauvres dans les cahiers de doléances, le bas clergé étant censé s'en charger. Le titre exact de son fascicule est d'ailleurs : *Cahiers du quatrième ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc., l'ordre sacré des infortunés ; ou correspondance philanthropique entre les infortunés, les hommes sensibles et les états généraux : pour suppléer au droit de députer directement aux États qui appartient à tout Français, mais dont cet ordre ne jouit pas encore*. Les plus pauvres étant mal représentés par le clergé, n'étant pas représentés du tout par le tiers état, Dufourny propose de créer un quatrième ordre qui prendrait en compte leurs doléances.

L'expression « tiers monde » a été créée par Alfred Sauvy au début des années 1950 pour désigner les pays pauvres en marge des grandes puissances qui s'affrontaient en deux blocs dans le cadre de la guerre froide. Bientôt on forgera l'expression « quart monde » pour désigner les pays les plus pauvres parmi les plus pauvres. Par ailleurs, celle de « quatrième état », si elle n'est pas utilisée par Dufourny, semble avoir été reprise en Allemagne au XIX^e siècle. Albert Soboul utilisa le terme de « quart état » dans l'un de ses ouvrages, il y a quelques années. De là vint l'expression de « quart monde » adoptée par Joseph Wresinski pour désigner le monde de la grande pauvreté. Hélène Thomas y voit la combinaison de deux sources, l'approche marxiste qui était patente dans l'expression de sous-prolétariat (au sens de volant de main-d'œuvre employable à merci) adopté d'abord par Joseph Wresinski et l'approche culturaliste qui désigne fondamentalement un mode de vie à part entière¹¹.

Cette étude des plus pauvres est fort complexe. La tentation est d'en donner une définition substantialiste. Il faut savoir cependant qu'une telle démarche a pu être contestée. Georg Simmel, dans son grand article de 1908, considère qu'il n'y a pas de pauvres en soi puisque ceux-ci sont surdéterminés par leur catégorie professionnelle d'appartenance. C'est simplement la relation d'assistance qui ferait émerger la catégorie des pauvres. Serait pauvre celui qui reçoit l'assistance ou celui qui devrait la recevoir : « Ce n'est pas le manque de moyens qui rend quelqu'un pauvre. Sociologiquement parlant, la personne pauvre est l'individu qui reçoit assistance à cause de ce manque de moyens¹². »

Le combat permanent contre le manque relèverait de la grande pauvreté alors que la pauvreté ordinaire ne se livrerait qu'à un combat temporaire¹³. La condition du plus pauvre le contraindrait à

vivre au jour le jour sans perspective d'avenir. Par conséquent, pour ce qui concerne le niveau des ressources, l'étude de la grande pauvreté du XX^e siècle différerait peu de celle des siècles antérieurs, si ce n'est que les besoins et la façon de les satisfaire ont changé. Longtemps la pauvreté est apparue comme un échec individuel dans un contexte de rareté. Il fallut l'apparition du paupérisme au cours du XIX^e siècle pour imaginer que la pauvreté pouvait être sécrétée par la société. On crut, au cours du XX^e siècle, que le développement économique et social et, au-delà, la société d'abondance allaient permettre d'éradiquer la grande pauvreté. À plus forte raison, les Trente Glorieuses parurent en sonner le glas, d'autant plus que l'État-bien-être élargissait le champ de la protection sociale¹⁴. En conséquence, la grande pauvreté qui a resurgi à la fin du XX^e siècle a été perçue comme un échec à la fois de la croissance et de l'État-providence. On s'en est pris à un système qui produit ses pauvres pour ensuite les ignorer¹⁵. Cette évolution justifie à elle seule une étude spécifique de la grande pauvreté du XX^e siècle.

Mais celle-ci a connu sur le plan social une évolution beaucoup plus profonde, à tel point que l'on peut parler de mutation. Au XIX^e siècle, on pouvait opposer deux grandes catégories de pauvres : les pauvres résidents considérés souvent comme de « bons pauvres » et les autres, pour la plupart des non-résidents, perçus comme de mauvais pauvres. Le phénomène a paru s'étioler au XX^e siècle, même si la recrudescence de cette catégorie sous forme des SDF (déjà désignés sous ce vocable à la fin du XIX^e siècle) établit une solution de continuité. Ce sont ceux qu'Annie Garnier-Muller désigne à la fin du XX^e siècle comme les *sans*¹⁶. En revanche, la catégorie des pauvres résidents est de moins en moins visible. Cela signifiait très souvent l'allégeance à des gens d'œuvre, ce qui donnait à ces derniers une position sociale et permettait ainsi de se fonder une identité sociale. Madame avait « ses » pauvres et exerçait ainsi un pouvoir, une domination personnelle qui permettait à ces derniers de gagner une demi-intégration.

La réalité du XX^e siècle est beaucoup plus mouvante. Le clientélisme ancien s'est progressivement désintégré et par là même a désintégré les pauvres résidents. L'éparpillement des plus pauvres a généré une quasi-disparition des réseaux d'entraide de proximité et la dispersion de l'assistance qui a les plus grandes difficultés à recenser les bénéficiaires¹⁷. Certes, les plus pauvres ont pu parfois, comme au XIX^e siècle, gagner une forme d'intégration par une allégeance aux bureaux de bienfaisance devenus bureaux d'aide sociale (BAS) ou par le mécanisme des aides publiques (le RMI...). Dans l'ensemble cependant, les mécanismes d'allégeance sont nettement moins forts et beaucoup moins personnels. La mobilité résidentielle qu'exprime l'errance est plus forte en cette fin du XX^e siècle qu'auparavant.

Pourtant, la théorie originelle de Simmel, qui a initié la réflexion sociologique, peut être considérée. Il voit dans la pauvreté, en première acception, une grave altération du lien social. Aussi peut-on s'interroger, en s'appuyant sur le même Simmel, sur la fonction de l'assistance, qu'elle soit privée ou publique, dans la société française du XX^e siècle. Après avoir rappelé que la charité chrétienne s'intéressait surtout sinon plus au receveur qu'au donneur, Simmel essaie de comprendre ensuite l'affirmation de l'État dans la société contemporaine : « Par la suite, cette assistance prend forme volontairement, ou est imposée par la loi, afin que les pauvres ne deviennent pas des ennemis actifs et dangereux de la société, pour rendre leur énergie déjà réduite plus productive et enfin pour empêcher la dégénérescence de leur progéniture¹⁸. »

Quand on traite de la grande pauvreté, la tentation est de n'y voir qu'un processus urbain parce

qu'elle y est plus visible en termes de contrastes sociaux. Néanmoins, j'ai essayé d'évoquer la pauvreté rurale qui est non moins prégnante dans la société française du XX^e siècle.

Concrètement, il est difficile d'envisager globalement la catégorie « pauvres ». L'analyse causale ne nous aide guère à appréhender la catégorie dans la mesure où la pauvreté résulte souvent d'un enchevêtrement de causes¹⁹. Une autre raison est que cette catégorie montre toute une déclinaison de positions sociales. Par ailleurs, l'approche de la pauvreté peut procéder d'un découpage à l'intérieur de la catégorie. Pendant une partie du XX^e siècle, on a pu mettre à part les personnes âgées et les handicapés qui étaient sans doute les pauvres les plus visibles. René Lenoir, dans son livre sur *Les Exclus*, cite ensuite les inadaptés sociaux, séparés en deux groupes, celui des marginaux (du vagabond à l'habitant des bidonvilles) et celui des vulnérables (migrants et nomades). Hélène Thomas y voit la rémanence de l'antique dualisme entre « bons pauvres » (ceux qui méritent d'être aidés et qui relèvent d'une handicapologie au moins physique) et « mauvais pauvres » (ceux qui pourraient travailler et ne le font pas cependant)²⁰.

Il reste à préciser le cas des chômeurs, ces « gens de peu » au sens de Pierre Sansot²¹, et leur éventuelle intégration dans la catégorie des plus pauvres. Se pose en fait la question de la culture du travail et notamment du travail salarié. Au XIX^e siècle, l'absence durable d'emplois faisait naturellement verser les sans-emploi dans la catégorie des plus pauvres, d'autant qu'ils ne percevaient pas d'indemnités. Le XX^e siècle est marqué par deux grandes crises qui ont généré le chômage. Si l'on considère, à l'instar d'O. Galland et M.-V. Louis, que les vécus du chômage sont déterminés par le rapport au travail antérieur, les chômeurs ne devraient pas être envisagés dans ce livre – d'autant qu'ils perçoivent, dans un premier temps, des indemnités²². En fait, la question est plus complexe qu'il n'y paraît. En ce qui concerne les chômeurs des années 1930, il nous semble pertinent de les envisager. En effet, le niveau de vie des ouvriers est encore assez proche d'une pauvreté absolue. La culture ouvrière est certes bien implantée et il existe souvent des structures associatives ou des sociabilités très fortes et bien enracinées, notamment dans la « banlieue rouge ». Mais la persistance du chômage, en l'absence d'indemnisation stable, a vite fait de provoquer la chute des chômeurs ouvriers dans le monde de la grande pauvreté.

En ce qui concerne les chômeurs de la fin du XX^e siècle, le problème est plus compliqué. La plupart ont une tradition de travail. Cela explique que les sociologues aient tendance à mettre leur vécu en rapport avec cette tradition. Ils perçoivent, de plus, des allocations de chômage qui les mettent à l'abri du besoin pendant un temps. Ils ne posséderaient donc ni le niveau de vie ni la culture des plus pauvres. À l'inverse, la catégorie des chômeurs en fin de droits a été mise en avant pour forger le concept d'exclus. Malgré tout, la plupart de ces personnes en fin de droits n'ont pas une culture de pauvreté. Et même si le phénomène du chômage de cette fin du XX^e siècle doit être envisagé, il nous semble impossible de nous focaliser sur la catégorie des chômeurs.

Il peut paraître paradoxal de consacrer une étude aux plus pauvres dans la société française du XX^e siècle. Tout change par rapport au XIX^e siècle. Les grandes disettes qui généraient une pauvreté conjoncturelle disparaissent après 1847. Il en est de même des grandes poussées épidémiques comme le choléra ou la variole. La croissance après 1945 parut, il faut le redire, mettre un terme définitif à la grande pauvreté : progrès du niveau de vie, accès plus facile à l'emploi, progrès sanitaire, amélioration de la protection sociale. D'une façon générale, le développement semble atténuer les différences de classe. Le paupérisme, si souvent dénoncé par les réformateurs sociaux au XIX^e siècle, ne frappe plus des populations entières. Semblent lui succéder des situations individuelles de grande

pauvreté : vieillards, handicapés physiques, aliénés mentaux... Pourtant, ces facteurs qui contribuent incontestablement au progrès social sont contrebalancés par d'autres forces qui peuvent expliquer le résistant déclin de la pauvreté. Le travail et son corollaire, l'absence de travail, y sont sans doute pour beaucoup : pauvreté structurelle liée à l'inaptitude au travail, pauvreté conjoncturelle liée au chômage. La pauvreté est générée par des phénomènes d'inadaptation, de désajustement et de défaut d'intégration dans une société en pleine mutation.

Il faut prendre en compte aussi les lacunes d'une protection sociale en devenir. Il faut évoquer enfin divers phénomènes sociaux. L'instabilité conjugale (fréquence des familles monoparentales) est souvent facteur de grande pauvreté. L'affaiblissement des grandes fortunes, autrefois génératrices de dons, a pu tarir une source traditionnelle d'aide aux plus pauvres. La charité ostentatoire ne revêt plus l'importance d'antan, même si des fondations se sont substituées à elle²³. On peut ajouter une sorte d'effet « automatique ». Dans la société préindustrielle, la pauvreté était générale et donc peu visible ; dans la société industrielle et post-industrielle, les contrastes sociaux sont suffisamment forts pour engendrer une pauvreté relative.

Par rapport aux études consacrées aux siècles antérieurs, l'analyse est d'un intérêt « supérieur » dans la mesure où de véritables statistiques permettent d'approcher le concept d'une façon globale. Inversement, l'objectivation de la pauvreté en termes monétaires pourrait risquer d'annihiler toute perception subjective et faire oublier que la pauvreté est aussi une construction sociale déterminée par son environnement.

Ainsi, cette étude de la pauvreté devrait nous permettre d'appréhender indirectement la société française contemporaine. Considérée du point de vue des rapports entre dominants et plus pauvres, elle apparaît cependant plus éclatée que dans les siècles antérieurs. Une relative cohésion sociale naissait d'obligations réciproques – « devoir d'état pour les nantis, selon Adeline Daumard, procédant d'une conception aristocratique d'équilibre entre droits et devoirs²⁴ » ; obligations de se conformer aux normes bourgeoises pour les plus démunis. Au XX^e siècle, ces rapports d'obligation souvent d'essence personnelle vont s'altérer. Vont s'y substituer l'intervention étatique et l'obligation de se plier aux normes définies par l'État, dans un contexte presque total d'anonymat²⁵. L'avènement de la démocratie politique n'a pas contribué à une meilleure intégration qu'aux siècles précédents. Bien au contraire, dans une société où la seule réussite personnelle est fondement de reconnaissance sociale, « l'échec » des plus pauvres les relègue inexorablement dans un statut de seconde zone. Leur méconnaissance des mécanismes administratifs comme leur itinérance peuvent les empêcher de participer au suffrage. Cette présupposition d'une culture de pauvreté mérite que l'on s'y attarde. Avec Oscar Lewis, on a pu s'interroger sur l'existence d'une culture propre du pauvre. Il donne une priorité aux valeurs sur les structures sociales, définissant ainsi un schéma culturaliste. La pauvreté se transmettrait ainsi de génération en génération par le biais des enfants. Dès 1959, dans *Five Families : Mexican Case Studies in the Culture of Poverty*, il suggérait le concept de « culture de pauvreté ».

Le schéma culturaliste a été remis en cause par Ruwen Ogien. Ce dernier insiste sur la rationalité propre du pauvre, héritée de leur situation matérielle. C'est la faiblesse du revenu disponible qui déterminerait les comportements de consommation. De même, le constat classique du faible niveau d'épargne des milieux pauvres s'expliquerait justement par la modicité du niveau du revenu disponible, la propension à épargner pouvant même être considérée comme équivalente à celle d'autres milieux populaires. Un autre constat, celui du surpeuplement dans les logements pauvres, s'expliquerait non par une tradition culturelle spécifique, mais par la faiblesse du revenu disponible.

Cela rejoint diverses observations faites pour le XIX^e siècle et concernant l'hypothétique refus des pauvres d'aérer leur logement. On a remarqué que là où l'on dispose de peu d'argent pour assumer les frais de chauffage, on calfeutre son logement l'hiver. L'exercice d'un métier à domicile exigeait alors des conditions spécifiques. Ainsi, la suppression des courants d'air empêchait la colle de sécher trop vite et permettait d'exercer une petite activité – L'humidité des lieux de vie permettait aussi de filer le coton²⁶. Au XIX^e siècle, ces observations brutes conduisirent certains réformateurs sociaux à postuler que ces pratiques relevaient de traditions culturelles entées dans ce milieu.

Quant à la voix du pauvre, elle serait fonction de l'interlocuteur, souvent « entrepreneur de morale²⁷ ». Le pauvre chercherait ainsi à dépasser son état de dépendance. Mais il ne faut pas celer qu'il perd ainsi en autonomie.

En fait, Oscar Lewis a très vite évolué. Selon lui, la pauvreté serait un mode de vie adapté aux conditions économiques et sociales auxquelles sont exposés les plus pauvres. Il fait également de cette culture une réaction des pauvres à leurs conditions dégradées. La pauvreté comme culture serait un mode de vie. Organisation familiale, mœurs et coutumes, en définitive un *habitus* spécifique permettrait à ces populations de faire face. Lewis tenta ensuite de « mettre à l'épreuve » ce concept dans deux études célèbres fondées sur des récits de vie de familles pauvres, publiés d'abord aux États-Unis et plus tard traduits en français. Il s'agit des *Enfants de Sanchez*²⁸, livre publié en 1961, et évoquant une famille d'Indiens émigrés à Mexico sous forme d'une série d'autobiographies (le père et ses enfants) recueillies au magnétophone et mises en forme ensuite par l'enquêteur. Il s'agit aussi de *La Vida*, paru initialement en 1965 et racontant la vie d'une famille portoricaine à bas revenu vivant dans les taudis de San Juan et de New York²⁹. Oscar Lewis, à partir d'observations contemporaines recueillies en Amérique du Nord, constate des similarités remarquables entre pauvres. Il note d'abord leur manque d'intégration dans les institutions officielles. Il s'agirait aussi de provinciaux transposant ailleurs leur village mais incapables de se doter d'une organisation sociale comme ils avaient pu en connaître auparavant. La norme du mariage – Lewis écrit au début des années 1960 – n'est pas respectée et les foyers se caractérisent par la domination de la mère. Cette culture aurait pour conséquence un sentiment prégnant d'infériorité sociale. Un code relativement rigide transparait dans la société des pauvres. Lewis explique cela par le résultat d'une même adaptation à des problèmes similaires. Écrivant dans le contexte du début des années 1960, c'était pour ces pauvres, pense-t-il, une réaction et une adaptation à une position marginale dans une société de classes.

En fait, dès le milieu des années 1960, Oscar Lewis oscille entre le concept de « culture de pauvreté » – formule raccourcie qu'il emploie consciemment –, et celui de « subculture de pauvreté » (qu'on pourrait traduire aussi par « infraculture de pauvreté »). Il la considère comme plus exacte, regrettant qu'on ait employé le concept de culture après lui mais parfois à tort. Cette subculture serait faite de quelques valeurs propres. Il s'agirait davantage d'une hiérarchie de valeurs différentes de celle reconnue par les nantis, que les pauvres se transmettraient de génération en génération. Cela suppose implicitement que l'on croie en une permanence de la pauvreté et non à son caractère transitoire.

À la différence d'Oscar Lewis, Jean Labbens adhère à l'idée qu'un « pauvre n'est pas un riche avec de l'argent en moins, c'est un autre homme³⁰ ». Le pauvre a certes des valeurs et des pratiques originales, mais de là à parler de culture, il y a un écart. Labbens ajoute que le conformisme des pauvres est tellement remarquable qu'on ne peut parler de différences normatives. Préfaçant l'un des

livres de Jean Labbens, Joseph Wresinski a eu des mots quasi définitifs pour invalider le pseudo-concept de culture du pauvre : « Ne pouvant vivre la culture ambiante, le pauvre peut tout au plus la fuir, physiquement en se réfugiant en marge de la cité, moralement en s'enveloppant d'une indifférence qui le protégera du découragement et de la honte. Dans les États de bien-être (Welfare States), et spécialement dans les États de bien-être européens, l'idée ne lui vient même pas qu'il puisse avoir le droit de vivre selon ses propres valeurs³¹. »

Enfin, note Jean Labbens, l'hérédité de condition que cela postule semble à la fois intolérable et invérifiable. S'agit-il d'un simple effet de domination et d'une réaction classique de dominé, donc d'une tactique dans un rapport d'interaction ? Ou bien peut-on parler d'une projection de soi dans l'avenir et même d'une production de normes propres ? Notre opinion est que stratégies et valeurs propres ne permettent pas de conclure à un « modèle culturel », ni même à des modèles culturels. Laisant le débat ouvert, l'historienne Michelle Perrot remarque quant à elle qu'« il ne faut pas créer des images qui soient ensuite des prisons³² ».

D'une façon générale, les comportements sont à la fois hérités car le pauvre descend souvent du pauvre, et déterminés par sa condition présente. Céline a exprimé cette forme de culture dans un rapprochement saisissant : « On n'avait qu'une chose de commun, dans la famille au passage, c'était l'angoisse de la croûte. On l'avait énormément. Depuis les premiers soupirs, moi je l'ai sentie... Ils me l'avaient refilée tout de suite... On en était tous possédés, tous, à la maison³³. »

Bref, la figure du pauvre, comme au XIX^e siècle, reste emblématique. Le crâne parfois rasé pour éviter les poux, la saleté, l'inadéquation des habits à la taille de l'individu ou à la saison, l'allure malingre voire chétive, la tête baissée, le verbe incertain, la maladresse d'écriture sinon l'analphabétisme, voilà les principaux attributs de la grande pauvreté. À la fin du XX^e siècle, apparaît pour le désigner le vocable d'« exclusion » même si celui-ci est d'une certaine façon réducteur puisqu'il prend en compte, dans certaines acceptions, les « démonétisés » (au sens de Marx) du travail. Des journaux font bientôt leur une de la question de l'exclusion³⁴.

On a tenté de comprendre la survenue de la misère, et la plupart des sociologues après Leeds insistent sur les contraintes culturelles de la pauvreté. Ainsi, Serge Paugam a beau jeu de montrer que si les pauvres sont écartés du marché du travail et des institutions officielles, c'est parce que, faute de revenu disponible et d'instruction, ils savent leur chance de promotion sociale compromise³⁵. Dans un article de 1964, le sociologue américain Miller a tenté de construire un diagramme des différents scénarios possibles dans le monde de la grande pauvreté. Dans un graphique subjectif, il croise ainsi les situations liées à l'insécurité économique et celles liées à l'instabilité familiale. Croisées, elles constitueraient de grandes explications de la pauvreté³⁶.

Si l'on peut parler d'apparence de pauvre, de certaines valeurs inhérentes à la pauvreté, le concept culturel nous paraît excessif. L'existence d'une culture propre à la pauvreté renverrait à un groupe autonome. Dès le début du siècle, Simmel niait l'existence de tels groupes, remarquant l'absence de sentiments d'appartenance commune et, d'une façon générale, d'intérêts communs du fait de l'hétérogénéité de la catégorie.

Au fil du temps, la construction sociale de la catégorie des pauvres est allée bon train. Enfin, derrière cette unité générique, se masque une pléiade de situations. C'est à cette difficile tâche que nous voulons nous consacrer, à savoir mettre en valeur l'unité tout en déconstruisant l'apparente catégorie.

Le livre que l'on va lire traite de ceux que l'on désigne souvent comme les « gens de rien », expression qui fait référence à un grand dénuement, tant quantitatif que qualitatif. Il le fait en trois temps. Les deux premiers relèvent de la chronologie, les *times series* anglo-saxonnes, c'est-à-dire, pour la première partie, les années 1920, les années 1930 et la guerre. L'après-guerre, évoqué dans la deuxième partie du livre, est envisagé de façon thématique : les grands problèmes de l'époque en matière de pauvreté, l'intervention de l'État montée en puissance et constatée dans de nombreux secteurs de la société française, enfin le nouveau paysage des institutions caritatives. Une troisième partie tente une réflexion transversale à la manière des *cross sections* anglo-saxonnes. Un chapitre évoque la stratification sociale et les différentes catégories de pauvres au cours du XX^e siècle. Un autre envisage la dimension anthropologique. Enfin, un dernier chapitre analyse les représentations au cœur de l'historiographie contemporaine.

PREMIÈRE PARTIE

Chronique 1 1914-1945

La période qui va de 1914 à 1945 clôt d'une certaine manière les temps anciens. La pauvreté pluriséculaire perdure dans l'entre-deux-guerres. En même temps s'installe un mal nouveau qui pénètre l'ensemble de la société française ; c'est le chômage des années 1930. On va le désigner, comme déjà on l'avait fait à la fin du XIX^e siècle, par l'expression de « nouvelle pauvreté ». Certes, il ne s'agit pas toujours de grande pauvreté au sens où nous l'avons définie précédemment. Inversement, les pathologies du chômage font parfois entrer ses victimes dans le cercle vicieux de la pauvreté.

La guerre fait l'objet d'un traitement spécifique dans la mesure où la pauvreté ordinaire s'accroît et où elle fait tomber de nouvelles catégories sociales dans la trappe de la grande pauvreté. Enfin, elle est marquée par une transformation du paysage des œuvres caritatives. L'État français tente de substituer aux œuvres anciennes parfois interdites l'organisation unique et publique du Secours national.

CHAPITRE PREMIER

Les mutations du premier tiers du XX^e siècle

La Grande Guerre parut mettre un terme au XIX^e siècle. En fait, même si la condition des travailleurs sembla s'améliorer, la grande pauvreté ne disparut pas pour autant. Certains chercheurs, comme Yannick Marec³⁷ après Robert Castel³⁸, ont voulu voir le passage lent de la pauvreté à la précarité. Ce constat est pleinement justifié dans le cas d'une réflexion sur la société salariale. C'est faire bon marché cependant de la rémanence d'une grande pauvreté aux marges de l'*establishment*. Certes, le déclin des grandes fortunes semblait sonner le glas du modèle charitable/philanthropique, alors qu'à l'inverse l'État semblait renforcé par la guerre. On a pu s'interroger sur le fait de savoir si la philanthropie était moribonde dans l'entre-deux-guerres ou bien si le modèle charitable du XIX^e siècle était suranné, ou devait s'adapter à de nouvelles techniques assistantielles.

LA NOUVELLE DONNE NÉE DE LA GRANDE GUERRE

La recomposition du monde de la pauvreté

La Grande Guerre entraîna un surcroît de pauvreté. De nouvelles figures de pauvreté apparaissent : le soldat du front démuni et privé de l'aide familiale, la femme seule chargée de famille en l'absence de l'époux mobilisé, le réfugié privé de tout, car déplacé, l'orphelin démuni après la mort du père au front (environ un million de pupilles de la nation). Dans l'un de ses romans en deux livraisons, *Les Bas Fonds*, le romancier, poète et auteur de théâtre Guy de Téraumont a imaginé ces figures féminines de misère à la porte d'un asile de nuit : « Du faubourg pauvre, des rues équivoques qui aboutissent aux fortifs, des ruelles qui grimpent du bas Ménilmontant, de Belleville enfiévré et grouillant, de Saint-Fargeau plein de masures qui sentent déjà la zone, les pauvresses, les errantes, tout le sordide rebut des femmes dont ne veut plus ni le travail honnête ni l'amour vénal. Leur troupeau lamentable se groupe patient dans la voie silencieuse, longe en file morne, qui devient foule aux soirs d'hiver, et attend que le poste s'ouvre pour recueillir les privilégiées, celles qui ont pu se présenter les premières, et qui vont avoir droit à trois nuits de sommeil dans un vrai lit, à l'abri de la pluie, du vent, et du froid... Elle annonce plutôt ménagère que sans profession³⁹. »

Dans les derniers mois de la guerre, on voit les œuvres rouennaises se préoccuper d'envoyer des vêtements aux soldats, de trouver du travail pour les femmes seules, de créer des fourneaux économiques pour les affamés⁴⁰.

Cette pauvreté conjoncturelle continue à se manifester dans les années de l'immédiat après-guerre. Les soldats démobilisés ne réussissent pas toujours à retrouver un emploi et sombrent plus ou moins longtemps dans la misère, même s'ils bénéficient de la sollicitude des pouvoirs publics. Dans une étude solide, partiellement consacrée aux ménagères du Havre, John Barzman évoque les licenciements en 1918-1919 des femmes qui avaient remplacé les hommes partis au front⁴¹. Habituees

à compter sur des revenus nouveaux, ces femmes privées d'emploi connaissent souvent la pauvreté. Ainsi, on citera cette « madame Hélène » du Havre : « Laveuse de vaisselle : moi aussi j'ai travaillé en usine. En novembre dernier [1918 ?], la grippe m'a jetée par terre. Je suis restée faible et je tousse. J'ai dépensé tout ce que j'avais. Je n'ai plus rien. Mon mari est toujours soldat, mon frère et ma vieille mère sont infirmes. On a fait la guerre aux femmes d'usines. On ne sait pas ce qu'elles ont souffert et enduré. Et pour arriver à quoi ? Je charrie des seaux d'eau toute la journée, lave la vaisselle à l'Y.M.C.A. [Association chrétienne des jeunes gens, d'origine américaine], et je gagne 3,50 F par jour [soit environ 24 F de 2001⁴²]. Je n'en puis plus et lâcherais tout si je n'avais pas peur de mourir de faim. Ils disaient qu'il leur fallait des canons. C'étaient nos vies qu'ils voulaient, les canailles de guerre⁴³. »

La pauvreté du XIX^e siècle se fichait au cœur des villes. Le Paris du début du XX^e siècle comprend ainsi divers chancres urbains aux alentours de la porte d'Italie ou dans le faubourg Saint-Marcel. Le blocage des loyers incite les propriétaires à ne pas entreprendre des travaux d'entretien. D'une façon générale, l'entre-deux-guerres se caractérise par une stagnation de la construction et l'on parle couramment de famine du logement. Certaines habitations sont surpeuplées : ainsi, à Paris, Jean-Marc Zan remarque que plus de 12 % de ceux-ci sont surpeuplés dans le IX^e arrondissement⁴⁴. Aussi les îlots insalubres tendent-ils à s'étendre. Voilà apparaître des foyers d'élection de la tuberculose.

La pire misère continue à hanter les beaux quartiers des centres-ville. Yves Lequin note que le cadre monumental de Saint-Paul-et-Saint-Jean à Lyon n'empêche pas d'y trouver des zones insalubres⁴⁵. À Nancy, le quartier Saint-Sébastien, autour de l'église du même nom et à proximité du marché du centre-ville, non loin de la principale artère commerçante, rassemble les déshérités de la ville jusqu'aux quartiers jouxtant l'arrière de la cathédrale. La densité du centre de Marseille dépasse les 2 000 habitants au km² !

Dans les années 1920, l'Armée du salut s'intéresse à la question des sans-abri du fait de ce manque crucial de logements. Dans un article retentissant, au début des années 1920, Blanche Peyron, l'une des responsables de l'Armée en France, s'indignait ainsi : « Oh ! qui pensera à ces cinq mille sans-abri de Paris, à ces centaines d'hommes et de femmes que je viens de voir, qui n'ont pas une chambre, pas un lit, pas une armoire, pas d'habits de rechange ? Ils travaillent, ils ont quelque argent, mais ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir de logis, car il n'y en a pas ! Au secours ! Défendons la France, les malheureux, nous-mêmes contre cette marée montante de souffrance, de débauche, d'horreurs⁴⁶ ! »

De son côté, à Lyon, le docteur Vigne, directeur du Bureau d'hygiène, constate ainsi la situation des logements garnis en 1916 : « Les plaintes fréquentes dont je suis saisi par des locataires ou voisins de logements dit “ en garni et à la nuit », m'ont amené à constater dans ces appartements des conditions d'insalubrité telles que je crois devoir appeler sur ce point l'attention de la municipalité. [...]

« Beaucoup de ces logements affectés au couchage en commun, revêtus de papiers crasseux ou d'enduits rarement blanchis, sont maculés de crachats et d'urine. La literie, en général composée de meubles délabrés, de draps et de couvertures usagés et sales, est mise à la disposition des nouveaux occupants sans aucune précaution préalable de désinfection ni même de propreté.

« La plupart de ces chambres ne possèdent pas de récipient destiné à recevoir les urines ou les excréments. Le sol est souvent en mauvais état : il n'est pas rare de le trouver souillé de déjections de toutes sortes. [...]

« Enfin, presque toujours, ces logements sont surpeuplés et insuffisamment aérés.

« Ces défauts, aggravés encore par la pullulation d'insectes vecteurs de germes pathogènes (poux, puces, punaises, mouches, moustiques, etc.), font de certains de ces garnis de véritables foyers d'infection, susceptibles d'entretenir et de propager, au centre de quartier populaire, les maladies les plus redoutables⁴⁷. »

Progressivement, la pauvreté déborde de la ville ancienne avec la croissance démographique et l'on voit des faubourgs misérables se développer : le fameux Petit Tonkin de Montluçon, décrit par Émile Guillaumin, est tristement célèbre. D'autres Petits Tonkins, comme celui de Villeurbanne, étaient apparus. À Dijon, le quartier de Nouméa est également connu. En ce premier tiers du XX^e siècle, la pauvreté continue à fréquenter les grandes villes. Comparant la mortalité dans les communes de moins de 5 000 habitants et dans les communes de 5 000 à 30 000, Yves Lequin remarque une mortalité différentielle allant de 18,27 ‰ à 20,44 ‰ et 21,17 ‰ au-delà⁴⁸. Avec la croissance du phénomène banlieue, la pauvreté s'étend définitivement dans les zones d'extension urbaine où des populations misérables sont amenées à vivre à la suite de l'augmentation prohibitive des loyers des centres-ville ou par afflux de main-d'œuvre rurale ou étrangère. La tendance à la ségrégation des plus riches et des plus pauvres est plus que jamais manifeste. Les auteurs de *l'Histoire de la France urbaine* remarquent pour cette période de l'entre-deux-guerres « l'anarchie d'occupation territoriale⁴⁹ ». Cependant, la loi Cornudet du 31 mars 1919 impose aux villes de plus de 10 000 habitants de se doter d'un plan d'extension.

Voici que s'étend, malgré tout, le « phénomène des taudis » qu'a bien analysé Roger-Henri Guerrand⁵⁰. Divers ouvrages de l'époque ont décrit ces miasmes de pauvreté. On peut se référer à des romans qui, au-delà de la fiction, mettent en scène le mal-logement. Guy de Téraumont⁵¹ présente ainsi le quartier de Ménilmontant : « Des puits noirs s'y ouvrent ou prennent jour – quel jour ! Cinquante logis dont les habitants ne connaissent du soleil qu'un vague reflet, léchant un mur quelques minutes par journée. Des boyaux s'y enfoncent entre des masures moisies, des familles de dix personnes y logent dans une pièce de deux mètres sur trois, des enfants y grouillent, déjà tarés à leur naissance⁵². » En résumé : rues mal tracées et jonchées de débris, bicoques mal construites et recouvertes de matériaux vils ne résistant pas aux intempéries, quasi-absence de mobilier, remplacé par quelques caisses, populations hâves et de constitution fragile. Le père Lhande, évoquant les masures enchevêtrées les unes aux autres, les compare aux « anneaux d'une longue chenille visqueuse ». Il regrette la crasse et la puanteur qui caractérisent cet habitat précaire : « La vermine et les microbes côtoient les ordures, les odeurs nauséabondes des eaux et du papier employé comme combustible imprègnent les cloisons en planches d'une odeur écœurante⁵³. » À Bordeaux, en 1941, il y a trois fois moins d'immeubles avec le tout-à-l'égout en périphérie qu'au centre. Au total, la banlieue rouge cristallise la peur sociale entre 1905 et 1930, avec un apogée, selon Annie Fourcaut, en 1928⁵⁴.

Les figures de l'extrême pauvreté restent cependant assez constantes. Le père Lhande évoque des personnages sortis tout droit du XIX^e siècle : le marchand de peaux de lapins, le chiffonnier ou le débardeur qu'avait si bien su décrire Eugène Sue. Dans sa synthèse, l'historien Yves Lequin n'hésite pas à évoquer « les pathologies de l'entrée en ville⁵⁵ » : délinquance, prostitution...

Si la grande pauvreté urbaine est particulièrement visible du fait des contrastes sociaux qui caractérisent les villes, la misère rurale persiste. Le défaut d'électrification, l'absence d'adduction d'eau caractérisent des régions entières. La grande pauvreté est présente au cœur des campagnes. Durant les années 1920, les vagabonds continuent à sillonner les campagnes françaises. Mais leur nombre décline : à la fin du XIX^e siècle, le nombre des condamnations pour vagabondage et

mendicité dépassait le cap des 25 000 personnes ; après la guerre, il n'est plus que d'environ 12 000⁵⁶. Cela peut s'expliquer par une plus grande mansuétude des tribunaux, à moins que l'évolution du genre de vie ait contribué à ce déclin. Le milieu des ouvriers agricoles, en l'absence de législation sociale, continue à être particulièrement frappé par la grande pauvreté. C'est souvent un monde dur, violent, où les faits d'alcoolisme sont particulièrement fréquents.

Au sortir de la guerre, de nouvelles figures de grande pauvreté apparaissent. Les bureaux de bienfaisance sont confrontés aux demandes des veuves de guerre qui ne bénéficient pas encore de pensions ou qui touchent des pensions insuffisantes. De même, les bureaux de bienfaisance s'intéressent à certains anciens soldats nécessiteux, quoique dans certains cas, pour les femmes de soldats encore mobilisés comme pour les soldats démobilisés, les œuvres spécialisées nées au moment de la guerre se substituent à l'action des bureaux de bienfaisance. La crise de reconversion du début des années 1920 entraîne la diffusion du chômage : la figure du chômeur devient fréquente.

Il est difficile d'évaluer le nombre de pauvres au début des années 1920. Un moyen est de recourir aux évaluations des gens secourus par les bureaux de bienfaisance. De 1 500 000 personnes en 1906, le chiffre s'effondre à 757 000 après la guerre⁵⁷. S'agit-il d'un recul de la pauvreté, ou bien tout simplement d'une politique plus rigoureuse des bureaux de bienfaisance ? Enfin, il s'agirait davantage d'une application plus systématique des lois d'assistance publique prises à la veille de la guerre de 1914. En l'état de la recherche, nous ne saurions opter. Gageons qu'il y a dans cet effondrement un peu des trois causes.

Le déclin de la charité ?

On a déjà évoqué la force du modèle charitable qui repose largement sur les grandes fortunes. Pourtant, dès avant la Grande Guerre, le modèle est passablement altéré avec la montée de l'intervention sociale de l'État inspirée par le solidarisme. Les grandes lois d'assistance publique de 1905 et de 1913 vont tendre à substituer la manne publique, souvent dans un cadre départemental, à la manne privée dans le cadre communal. À Rouen, les subventions municipales en faveur du bureau de bienfaisance régressent devant celles de l'État : Yannick Marec estime que la part du système rouennais dans les dépenses municipales prévisionnelles est passée de 9,83 % en 1881-1885 à 6,46 % en 1911-1915. Pierre Guillaume se demande également si cela n'a pas modéré, dans le cas de Bordeaux, les initiatives privées des élites charitables⁵⁸.

Inversement, Yannick Marec insiste, pour les années 1900, sur le dynamisme du monde catholique rouennais qui collabore avec les instances publiques de secours. Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul continuent à intervenir dans le champ de la pauvreté⁵⁹. Il existe dans chaque paroisse un local tenu par les religieuses qui distribuent des vêtements aux pauvres.

Puis la Grande Guerre est génératrice de bouleversements beaucoup plus profonds. Incontestablement, elle est marquée par un renforcement de l'intervention de l'État, voire par l'émergence de l'État-providence. L'ampleur du conflit militaire de 1914-1918 – mobilisation des jeunes hommes, invasion d'une partie du territoire, altération des transports internationaux sous l'effet de la guerre maritime – provoque un interventionnisme massif dans tous les pays belligérants. La France n'y échappe pas. Et le climat d'union sacrée fait taire les vieilles hostilités envers un État interventionniste. Comme le notait Henri Laufenburger, la guerre donne à la notion de service public une portée générale qu'aucun libéral ne songe à contester.

D'une façon générale, dans les cultures et les mentalités, l'intervention de l'État a reçu une certaine légitimité. Elle est d'autant plus aisée que, malgré les effets de la guerre, l'État, traditionnel emprunteur, bénéficie de l'érosion monétaire. Elle fait fondre sa dette, exprimée en francs de 1914 (franc Germinal) qui ont perdu les trois quarts, sinon les quatre cinquièmes, de leur valeur. Ainsi, la part de la dette dans les dépenses de l'État, malgré le poids exceptionnel de la guerre, passe de près de 20 % en 1914 à 23 % en 1920, ce qui est relativement peu compte tenu de l'effort que le conflit a suscité. Par ailleurs, l'élargissement de la fiscalité permet des dépenses nouvelles. La part moyenne des crédits de l'État dans le produit physique passe de 15 % environ au début du siècle à 29 % au lendemain de la Grande Guerre. Parallèlement, le poste « action sociale », qui dépasse la lutte contre la pauvreté, passe de 4 % en 1912 à 6 % en 1938⁶⁰. L'action nouvelle de l'État s'inscrit dans le paysage urbain. À Paris, en cette fin de guerre, des permanences d'entraide sociale sont créées dans la plupart des arrondissements. Elles ont pour but de renseigner sur le champ d'application des lois sociales prises par l'État depuis la fin du XIX^e siècle. En même temps, elles dressent un fichier des bénéficiaires, fondu dans un second temps au sein d'un fichier central. L'action sociale de l'État se renforce donc à la faveur du conflit mondial.

Parallèlement, Adeline Daumard évoque l'amputation des fortunes traditionnellement gérées en « bon père de famille⁶¹ ». Placées en revenus fixes, particulièrement en obligations, elles résistent mal à l'inflation et à l'effondrement monétaire. On peut se demander, sans qu'il soit possible d'apporter une réponse en l'état de la recherche, si le tout nouvel impôt sur le revenu, bien que frappant les flux, n'a pas amputé indirectement les patrimoines, et donc les sommes réservées à la charité. Adeline Daumard fait remarquer qu'en 1929 la proportion des patrimoines susceptibles d'assurer la richesse avait diminué de moitié par rapport à 1914. Par ailleurs, elle montre que la possession d'une fortune ne suffit plus pour fonder une position sociale⁶². Un patrimoine non géré de près était vulnérable. L'amputation réelle des fortunes explique en premier lieu la régression des legs, comme on le verra plus loin. En second lieu, le modèle de « l'homme d'œuvres », comme Armand de Melun au XIX^e siècle, se vouant très jeune à l'action charitable, certain de disposer de l'aisance jusqu'à la fin de ses jours, était remis en cause. Or c'est parmi ces fortunes que les œuvres charitables trouvaient des ressources.

À défaut d'une étude à grande échelle permettant seule de répondre à ce constat, il faut recourir à des exemples ponctuels. Nous avons celui de l'OREAG, l'Œuvre du refuge des enfants abandonnés de la Gironde, bien étudiée par Pierre Guillaume. Alors qu'en francs constants, entre 1913 et 1939, le budget est affecté probablement d'un recul de l'ordre de 50 %, la part des cotisations versées par les membres passe de 24 % en 1913 à 14 % en 1919, 5 % en 1929 et moins de 2 % en 1939 ! Certes, la part de l'État, qui était restée stable autour de 13-14 % avant et après la guerre, s'effondre ensuite (3 % en 1939). C'est le poste pensions qui progressivement devient essentiel : négligeable en 1913, il atteint 19 % en 1919 et 45 % en 1939. Sans doute peut-il y avoir dans ces sommes des dépenses de charité au titre de la prise en charge d'un enfant abandonné. Mais Pierre Guillaume soutient que ce sont les difficultés de financement qui expliquent le recours à une clientèle de familles solvables⁶³. Pour une autre œuvre, étudiée par le même historien, la Fondation Marie-de-Luze, société bordelaise de patronage en faveur notamment des prisonnières libérées, la part des pensions payées par les femmes qui travaillent prend plus d'importance après la Grande Guerre⁶⁴. Françoise Tétard note les difficultés financières des patronages pénitentiaires. Elle observe que les revenus des legs, placés en fonds d'État, fondent à la mesure de la monnaie. Évoquant les patronages destinés au sauvetage de l'enfance, elle note leurs difficultés au lendemain de la guerre. Elle les attribue à l'augmentation des

dépenses et à « l'affaiblissement ou recomposition des fortunes des “ donateurs ”⁶⁵ ». « L'apport caritatif s'essouffle », résume le même auteur.

Pour autant, peut-on parler de tarissement de la charité privée ? Il est bien difficile de répondre à cette question en l'état de la recherche. Adeline Daumard montre bien une sorte de transfert au sein de la bourgeoisie au profit des « nouveaux riches ». Mais il ne semble pas que ces derniers suivent la voie des anciens riches d'avant 1914. Voilà comment un auteur rouennais cité par Yannick Marec expose la nouvelle situation née de la guerre au regard de la charité : « Les enrichis de la guerre habitent de magnifiques châteaux aux environs de Rouen, de somptueuses villas au bord de la mer, de luxueux appartements à Paris. Ils possèdent les plus belles automobiles, bref, ils étalent partout un luxe inouï [...]. Jadis, c'était l'apanage des riches de répandre le bien autour d'eux ; la religion, la morale les y incitaient et, ce faisant, ils atténuaient la haine des classes. Les enrichis d'aujourd'hui sont, pour la plupart, des êtres amoraux, ne voyant que leur intérêt immédiat [...] ; ils approfondissent chaque jour un peu plus le fossé qui existe entre les riches et les pauvres et ils sont en train de dresser la litière du bolchevisme⁶⁶. »

Il faut noter la présence de philanthropes anglo-saxons comme le mécène Cromwell à Paris dans l'entre-deux-guerres. Ils sont généralement moins mobilisés par les valeurs religieuses. Toutefois, des grandes causes, comme la lutte contre la tuberculose qui sévit dans les milieux pauvres, peuvent les mettre en route. En 1917, est arrivée en France la mission Rockefeller. Elle constate les déficiences nationales en matière de lutte contre la tuberculose. Elle fait bénéficier le pays de son expérience en la matière et subventionne divers dispensaires antituberculeux. C'est dans ce but qu'elle va développer la profession d'infirmière-visiteuse, profession que l'on évoquera plus loin.

Parmi les legs que Jean-Marc Zan relève dans le cadre du bureau de bienfaisance du IX^e arrondissement à Paris, on note l'importance des causes finalisées : « jeunes filles travailleuses et sérieuses, vieillards indigents, ouvriers devenus aveugles par le travail⁶⁷ ».

Par ailleurs, il ne faut pas exagérer le transfert des fortunes⁶⁸ : si les rentiers sont les principales victimes de l'érosion monétaire, il reste les très grandes familles qui ne disparaissent pas et continuent à donner. L'action charitable des Rothschild se perpétue ainsi à Paris. La princesse Edmond de Polignac, par ailleurs grande mécène dans le domaine artistique, est la principale bienfaitrice de l'Armée du salut durant toute cette époque. Les traditionnelles fêtes de charité subsistent. Quant à l'altération – plutôt que le tarissement – des sources bourgeoises anciennes de la charité, elle est compensée par la montée des sources nouvelles. Pierre Guillaume évoque l'organisation, jusqu'en 1930 au moins, d'une journée annuelle de vente des grands magasins de Bordeaux au bénéfice de l'OREAG. De même, au moment de la Grande Crise, c'est à la contribution des commerçants de Nancy que l'on fait appel : le ramassage dans les rues par haut-parleurs est soutenu par les fabricants automobiles Berliet, Citroën, Chevrolet, Peugeot et Renault ! Ainsi, à la charité individuelle fondée sur des patrimoines privés, se substituent des dons relevant d'une démarche que l'on pourrait qualifier, avant l'heure, de mécénat d'entreprise.

Quant aux œuvres, elles sont loin, globalement, de péricliter. Dans le domaine des patronages de sauvetage de l'enfance, les services administratifs font remarquer la croissance relative des institutions privées dans les placements⁶⁹. À Paris, les œuvres fondées avant guerre poursuivent leur rôle : les œuvres anciennes qui se maintiennent continuent à exercer la fonction d'expérimentateur de la politique de l'État. On citera, pour le cas de Paris, l'Œuvre du pain pour tous ou la Société d'assistance par le travail. On se souvient qu'à la fin du XIX^e siècle, l'OCOB⁷⁰ avait représenté une

tentative de rationalisation de la charité privée à l'échelon parisien. À la fin de la guerre, la Croix-Rouge américaine tente d'élaborer un fichier des indigents parisiens. Dans l'entre-deux-guerres, les œuvres privées qui gardent leur spécificité essaient de coordonner leur politique au sein d'unions d'œuvres d'assistance par arrondissement parisien. Les représentants des œuvres se réunissaient en général une fois par mois à la mairie de l'arrondissement pour harmoniser leur politique. Le but était d'éviter l'assistance à des mendiants « multirécidivistes ». Inversement, une œuvre comme la Mie de pain⁷¹ préconise toujours le maintien de l'anonymat des pauvres qu'elle restaure.

Les bureaux de bienfaisance poursuivent leurs anciennes interventions en direction des plus pauvres. Celui de Montluçon continue à apporter secours en nature (farine, pain, vin et autres denrées alimentaires) et secours en argent⁷². Les bureaux montrent toujours une grande plasticité, une grande adaptation aux réalités sociologiques locales. Ainsi, le bureau de Montluçon consacre des secours « aux familles nécessiteuses des mineurs de charbon de Commentry victimes [sic] de la grève de 1919 ».

PERMANENCES ET MUTATIONS DANS LES PRATIQUES DE L'ASSISTANCE

La guerre de 1914-1918 provoque un mouvement de solidarité envers les soldats et leurs familles. L'État prend l'initiative d'une législation et d'une réglementation nouvelles : loi du 5 août 1914 sur les réquisitions de logements vides, loi du 28 avril 1916 sur les allocations journalières aux victimes civiles de guerre...

La Grande Guerre ne représente pas une rupture brutale dans le paysage des œuvres. Toutes commencent par se pérenniser. Certaines semblent même connaître un dynamisme nouveau. L'exemple le plus parlant est sans doute celui de la Croix-Rouge et de ses nombreuses filiales locales. Elle crée à la fin de la guerre toute une série de dispensaires et dispose de plusieurs filiales caritatives. Des œuvres anciennes parisiennes, comme la Mie de pain, s'attachent à envoyer aux soldats des colis. Pour remédier à la misère de la guerre, des œuvres nouvelles apparaissent comme le Secours national d'origine publique. Certaines œuvres locales naissent dans le contexte de guerre. Une étude approfondie de la situation lyonnaise à cette époque révèle l'éclosion d'une pléiade d'œuvres caritatives⁷³. On peut les diviser en trois groupes. Un premier ensemble, le plus important par le nombre, est constitué d'œuvres d'assistance aux soldats. La solidarité la plus directe se tourne en effet vers les mobilisés : des ouvroirs sont créés pour la fabrication de vêtements qui leur sont adressés ensuite. On peut ainsi citer quelques œuvres lyonnaises : l'Œuvre du paquet aux prisonniers de guerre et aux soldats du front, le Comité républicain de secours aux blessés, le Foyer du soldat, le Déjeuner du soldat, l'Assistance aux soldats aveugles, le Comité départemental du Rhône pour l'assistance des militaires tuberculeux... Un deuxième ensemble concerne les familles de soldats : Secours aux familles des démobilisés chômeurs, Comité diocésain des orphelins de guerre, Œuvre lyonnaise d'assistance aux enfants délaissés par la guerre, Famille lyonnaise du soldat... Un dernier ensemble s'intéresse aux réfugiés : Secours aux rapatriés, Œuvre municipale des réfugiés de Lyon, Comité temporaire de secours aux immigrés et militaires blessés, Service d'assistance aux Alsaciens-Lorrains...

Dans le cas des patronages pénitentiaires, forme d'œuvre charitable, Françoise Tétard remarque qu'entre 1919 et 1925, lorsqu'un mineur est acquitté pour avoir agi sans discernement dans le cadre de

la législation de 1912 sur les tribunaux pour enfants, il est certes remis aux parents dans 33 % des cas mais aussi à des institutions ou personnes charitables dans 12 % des cas (3,5 % en 1909-1913)⁷⁴. Sur le même thème, elle remarque une grande faculté de résistance de ces œuvres, hostiles à toute unification d'origine étatique.

Les vieilles pratiques taxinomiques opposant les bons et les mauvais pauvres connaissent des rémanences. Les « pauvres honteux » reçoivent un traitement à part et de faveur au nom de leur « misère imméritée », selon l'expression du président Émile Loubet à la veille de la Grande Guerre⁷⁵. D'une façon générale, les œuvres se consacrent essentiellement à l'assistance des « bons pauvres » qui paraissent accepter les normes dominantes.

La permanence du prosélytisme religieux

Les œuvres religieuses qui s'étaient épanouies au XIX^e siècle continuent de jouer un rôle important. Le vieil idéal charitable se perpétue. En 1946 encore, Pierre Guillaume relève l'idéalisation du cadre des Hospices de Beaune en opposition aux salles blanches de l'hôpital moderne⁷⁶. Du côté catholique, des œuvres comme les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ou les Petits Frères des pauvres, fondés par Armand Marquiset, continuent à jouer un rôle clé. Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ont été analysées dans le cadre lyonnais par Catherine Pellissier et Bruno Dumons⁷⁷. Au début du siècle, les Conférences connaissent à Lyon un certain élitisme dans leur recrutement : hérédité des membres, filières d'anciens élèves de certaines écoles catholiques... Bientôt, elles se démocratisent avec la montée des classes moyennes. Les confrères s'inscrivent dans le sillage de la deuxième action catholique de Pie XI et se consacrent à un véritable apostolat laïc « proclamant de manière directe le message évangélique⁷⁸ ». On note cependant, comme au XIX^e siècle, une sorte de nostalgie de la chrétienté médiévale, même si les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul montrent une certaine ouverture sociale aux problèmes de l'heure. Celle-ci se traduit par une prise en compte des lois d'assistance républicaines du début du siècle, les Conférences éditant même un *Guide pratique à l'usage des membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul* (1911). Catherine Pellissier et Bruno Dumons vont jusqu'à considérer que le confrère lyonnais devient, au moment de la Grande Guerre, « un porte-parole de la politique sociale de la République auprès des personnes nécessiteuses qu'il visite⁷⁹ ». Sans doute, la visite hebdomadaire aux Français pauvres reste le principal mode d'intervention, même si les étrangers, désormais nombreux en France, sont assistés. Des colonies de vacances, à la mode du temps, sont ouvertes en faveur des enfants pauvres. Ces nouvelles interventions entraînent la croissance des budgets.

Dans les hôpitaux, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les sœurs grises, continuent à consoler les malades pauvres. Les œuvres spécialisées se perpétuent dans l'entre-deux-guerres. On citera le rôle à Paris d'une œuvre spécialisée créée à la fin du XIX^e siècle. C'est la Mie de pain⁸⁰, fondée en 1891, par un simple employé d'assurances, Paulin Enfert (1853-1922), dans le cadre d'un patronage catholique du XIII^e arrondissement. C'est une œuvre originale qui annonce les Restaurants du cœur de la fin du XX^e siècle. Concrètement, c'est un restaurant gratuit ouvert aux pauvres durant l'hiver, du 25 décembre au 1^{er} mars au cours des premières années, du 15 novembre au 15 mars dans l'entre-deux-guerres. En fait, durant ces premières années, le repas servi se compose essentiellement de soupes aux légumes et de pain. À la différence d'autres œuvres catholiques, le personnel religieux y est insignifiant. Depuis l'origine, ce sont les bénéficiaires du patronage, les jeunes apprentis, les

étudiants, qui assurent le service des pauvres. Ce sont des pauvres qui assurent le service d'autres pauvres, révèle le discours de l'Œuvre, discours d'avant-garde pour l'époque. La charité se fait outil pédagogique⁸¹. On lit dans les statuts qui fondent officiellement l'association en 1920 que le but est d'« aider à l'éducation et à la formation chrétienne de la jeunesse ouvrière, notamment par le moyen de la pratique personnelle de la charité⁸² »... Avant 1914, l'Œuvre réussit à attirer, pour le service des pauvres à côté des jeunes, des personnes de l'*establishment* comme des pensionnaires de la Comédie-Française et même Charles Péguy. L'autre originalité de cette œuvre est qu'elle n'exige des pauvres aucune condition d'origine : tous les demandeurs sont « invités » sans condition de nationalité, de mœurs ou de religion. L'œuvre tranche ainsi avec le reste du réseau des œuvres catholiques qui se préoccupaient de l'identité des pauvres pour éviter la répétition des aides. Ce sont environ huit cents pauvres qui sont reçus chaque soir. À côté du restaurant, le patronage a développé d'autres structures, telles que ce Secrétariat du peuple, communément appelé Secrétariat des pauvres, créé en 1893. Il assure et affranchit leurs correspondances tant administratives que privées. Il favorise ainsi l'intégration des pauvres en ville : reconstitution de papiers officiels pour ceux qui n'en ont pas ou qui n'en ont plus, rétablissement des liens avec la famille perdue de vue... Enfin, un vestiaire distribue des vêtements. Paroles convenues, ils « doivent leur permettre de mieux se présenter à l'embauche ». Ce discours surprend quand on sait que ces vêtements donnés aux pauvres sont en général rarement de leur taille...

Cependant, toutes ces œuvres ont les plus grandes difficultés à résister à l'érosion de la monnaie. La Mie de pain a de gros problèmes financiers au cours de la fin des années 1920. Les dons s'épuisent. Les membres bienfaiteurs à qui on demande une cotisation pouvant aller jusqu'à 99 francs par an (600 francs environ de 2001) ne sont pas assez nombreux. Cette œuvre a bien essayé de lancer des tombolas pour assurer le service des pauvres, mais les résultats restent médiocres.

Une autre œuvre spécialisée et qui mérite d'être citée ici à titre d'exemple est l'œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil. L'Œuvre de la première communion avait été fondée en mars 1866 par un ecclésiastique, l'abbé Roussel. Ce dernier appartenait à la Congrégation parisienne de Saint-Vincent-de-Paul qui était composée essentiellement de laïcs. La Congrégation s'était mise au service des jeunes démunis. Elle cherchait « à faire des jeunes apprentis et des ouvriers qui fréquenteraient les œuvres, des chrétiens et des hommes⁸³ ». Au départ, l'Œuvre n'était que transitoire et devait, selon ses historiens, mettre en apprentissage les bénéficiaires au bout de trois mois. Dans les premières années, le nombre d'enfants est réduit et l'Œuvre se consacre essentiellement à une fonction d'imprimerie. Bientôt, l'Œuvre de la première communion qui, comme son nom l'indique, visait essentiellement à promouvoir la communion parmi les jeunes, est complétée par l'Œuvre d'Auteuil. Cette dernière organise l'apprentissage d'enfants pauvres et abandonnés, voire de jeunes vagabonds. L'institution recueille rapidement une certaine audience puisqu'elle reçoit le prix Montyon dès 1878⁸⁴. Bientôt 245 apprentis sont accueillis dans des locaux agrandis du XVI^e arrondissement de Paris. Elle se consacre alors essentiellement à l'édition. La marque religieuse, très forte, est imprimée par un personnel composé de prêtres et de religieuses. En moins de trente ans, l'abbé Roussel réussit à pérenniser l'Œuvre. Cette dernière rencontre cependant des difficultés matérielles et, à la fin de sa vie, l'abbé Roussel se rapproche de l'Œuvre du Saint-Esprit qui prend en charge définitivement l'association en 1923. C'est à ce moment-là que l'on va assister en quelque sorte à une refondation de l'Œuvre sous l'impulsion du père spiritain Daniel Brottier (1876-1936). Celui-ci se consacre au redressement économique de l'association et à la modernisation de l'imprimerie. La référence religieuse reste forte et le patronage de Thérèse de Lisieux est invoqué. À cette époque, l'Œuvre est dotée d'un statut

officiel. Elle est bientôt reconnue d'utilité publique et la collaboration originale d'un établissement religieux avec l'État s'affirme. En 1929, elle accueille 220 enfants. Le journal de l'Œuvre se consacre à diffuser une information interne auprès d'un public beaucoup plus vaste qui atteint 60 000 personnes en 1932⁸⁵.

Du côté protestant, l'Armée du salut, tout en se renouvelant, joue désormais un rôle notoire. Dès 1881, une première implantation était intervenue sous l'impulsion de Kate Booth, la fille aînée des fondateurs. Tout en maintenant son organisation hiérarchique d'inspiration militaire, elle adapta le rite salutiste aux habitudes des catholiques⁸⁶. En 1885, apparaît Le Phare, une institution de refuge pour jeunes filles à Nîmes. Durant l'hiver 1890-1891, les trois salles parisiennes de réunion furent transformées en asiles de nuit. Les mots d'ordre restent « secourir, assister », c'est-à-dire mettre au travail et moraliser dans le cadre familial. Concrètement, l'Armée du salut cherche à permettre aux miséreux d'échapper à la rue et au « bistrot »⁸⁷. La tempérance reste la vertu la plus exaltée. En même temps, l'Armée du salut s'attache à distribuer des vêtements et de la nourriture aux plus pauvres.

Cependant, elle veille particulièrement au « sauvetage » des jeunes filles. Plusieurs orphelinats, nés au début du siècle, visent à former de bonnes domestiques. On s'y efforce d'y diffuser des habitudes d'ordre et de travail. Avant 1914 est institué « le Dimanche du Pauvre Lazare⁸⁸ » pour nourrir les sans-abri. Plusieurs hôtelleries apparaissent alors à Paris : des actions de désinfection s'y pratiquent. Un loyer modeste y est imposé selon le principe du refus de l'aumône. L'Armée du salut veut aider le pauvre à s'assumer. En même temps, ce principe permettait à l'Œuvre de survivre. Pour autant, l'Armée du salut s'intéresse aux plus pauvres, notamment dans son action en faveur des bohémiens et des nomades. Durant la Première Guerre mondiale, l'Armée achève son « action de naturalisation » en organisant des colonies de vacances en faveur des petits Parisiens pauvres. Du fait de ses interventions auprès des soldats du front, elle acquiert à la fin de la guerre respectabilité et légitimité.

Dès 1920, l'Armée du salut s'adapte au contexte de paix. Elle compte désormais six hôtelleries populaires pour hommes, une pour femmes, deux hôtels de tempérance, un hôtel des Familles et du Soldat, des « armoires » du pauvre, trois maisons de relèvement pour jeunes femmes et des œuvres de vacances pour enfants⁸⁹.

Dans un contexte de pénurie de logement, l'Armée du salut s'emploie à édifier de grandes résidences hôtelières qu'elle appelle « palais social » : palais du Peuple, palais de la Femme. Ces résidences ont pour originalité d'être payantes ; certes, le prix est modique puisqu'une chambre au palais de la Femme ne coûte que 100 à 150 francs par mois (soit environ 500 à 820 francs 2001⁹⁰). Néanmoins, les plus pauvres ne peuvent prétendre y loger. Tout en continuant à ouvrir ces résidences à la population modeste, l'Armée du salut se consacre aux plus pauvres. Elle édifie des refuges. La nuit, elle offre des soupes populaires. L'Armée du salut partait aussi en lutte contre les taudis de Paris⁹¹. Dans ces années 1920, l'Armée organisa un service de la charité. À partir de l'hiver 1925-1926, elle fait circuler à Paris la « charrette fantôme », transportant de la soupe et suivie d'une carriole de pain, de 22 heures à 3 heures du matin⁹². À partir de Noël 1925 a lieu un repas pour les sans-logis.

Des personnalités nouvelles apparaissent dans le monde de la charité catholique. Celle du père Lhande (1877-1957) a fait l'objet de travaux récents⁹³. Ce père jésuite est très sensible à la misère à laquelle il consacre divers articles dont le premier, publié en 1925, est emblématique et quasiment programmatique puisqu'il est intitulé « Le Bon Dieu chez les chiffonniers ». Il participe également à des « causeries » sur Radio Paris à partir de 1927. Il publie surtout une série d'ouvrages dont le

fameux *Christ dans la banlieue*, *Le Dieu qui bouge* et *La Croix sur les fortifs*. Il est incontestablement inspiré par l'enseignement de *Rerum novarum*. Il fait entendre sa voix dans la célèbre revue des Jésuites, *Études*. Ses publications les plus connues portent sur la banlieue parisienne mais il s'intéresse à la pauvreté en général.

Dans son introspection de la pauvreté, le père Lhande évoque tout autant la misère en soi que les prêtres qui la côtoient. Cette action du clergé dans le monde de la banlieue a fait l'objet d'âpres critiques. On citera particulièrement Georges Sadoul, en 1935, dans les colonnes de l'organe de presse communiste *Regards* : « Une armée de curés, d'officiers retraités, d'étudiants réactionnaires, de boy-scouts, de vieilles filles et de fils de famille s'est abattue sur les lotissements comme la boue, les inondations et les tas d'ordures⁹⁴. » Les catholiques, dans leur volonté de contrôler les masses pauvres, se heurtent en effet violemment à la concurrence communiste. Aux confins de Paris, le père Lhande fréquente le milieu des chiffonniers, bien soutenu par l'un de ses confrères, l'abbé Mortier. Cette action de prosélytisme religieux est incontestablement un des traits traditionnels du catholicisme social. La question de l'apostolat en milieu pauvre à laquelle était sensibilisé le monde catholique social revêt une nouvelle actualité dans l'entre-deux-guerres. Le père Lhande est associé à la naissance des Chantiers du Cardinal, lancés par l'archevêque de Paris, Mgr Verdier, en 1932. Entre 1932 et 1940, plus d'une centaine d'églises furent construites par l'Œuvre. Un autre caractère qu'il faut noter est que l'œuvre intellectuelle du père Lhande va déclencher l'attention du monde catholique. Les quelque cent mille exemplaires de ses livres provoquent une masse de dons. Désormais, le fait de donner est plus lié à un impact médiatique qu'à une tradition.

Avec Robert Garric (1896-1967), on a une autre personnalité du monde catholique qui s'est consacrée à l'apostolat en milieu pauvre. C'est dans le contexte de retour à la paix qu'il va s'illustrer ; il cherche à maintenir la fraternité des tranchées⁹⁵. Cette préoccupation se retrouvait dans de nombreuses œuvres, particulièrement dans les unions d'œuvres d'assistance qui veulent perpétuer l'Union sacrée. Contrairement au père Lhande, Garric est un laïc. C'est un pur intellectuel, issu des rangs de l'École normale supérieure. Il est sans doute imprégné de l'héritage catholique. Il a d'ailleurs travaillé de manière approfondie sur Lacordaire auquel il a consacré sa thèse. À la différence du père Lhande, Garric va essentiellement vers le monde ouvrier, dans la tradition des cercles ouvriers initiés par les premiers catholiques sociaux. Il publie en 1928 un volume d'enquêtes sur le quartier de Belleville⁹⁶ où transparaissent à la fois sa compassion pour les petits et son souci de faire œuvre de persévérance, voire de prosélytisme. Il y résume quatre années de vie dans ce quartier parisien pauvre – Robert Garric réside alors au 162 de la rue de Belleville⁹⁷.

Robert Garric est également le fondateur des Équipes sociales qui se préoccupent beaucoup de formation en milieu pauvre. Il réussit à obtenir la participation d'intellectuels comme le grand savant Louis Leprince-Ringuet, d'officiers supérieurs comme le maréchal Lyautey ou d'ingénieurs comme Georges Lamirand qui s'illustrera au cours de la Seconde Guerre mondiale aux côtés du maréchal Pétain, ou Raoul Dautry, administrateur des chemins de fer et futur ministre. Des lectures publiques à destination ouvrière sont ainsi organisées avec la participation de Jacques Copeau, rattaché au théâtre du Vieux-Colombier⁹⁸. Il essaie aussi de rallier par le biais de conférences publiques les milieux aisés susceptibles de faire des dons. Mouvement d'inspiration charitable, les Équipes sociales visent à promouvoir une sorte de fraternité laïque réunissant à la fois des élites et des gens du peuple. Ils expriment par ce biais un très fort anticommunisme : les ouvriers, et d'une façon générale les plus pauvres, sont un véritable enjeu.

De nombreuses œuvres se maintiennent dans l'entre-deux-guerres. Les monts-de-piété, devenus Crédits municipaux, continuent à prêter sur gages, mais leur rôle bancaire s'affirme de plus en plus. En conséquence, leur fonction charitable, déjà mince au XIX^e siècle, tend à disparaître. Dans son roman *Mort à crédit* publié en 1936, Céline imagine un recours au mont-de-piété : « On se défendait qu'en restrictions... toujours à coups de nouilles, et avec les “ boucles ” à maman engagées au “ clou ” chaque fin de mois... C'était jamais qu'à un fil, qu'on boive encore le bouillon⁹⁹. » Il ajoute plus loin que « les boucles d'oreille à maman, elles ne quittaient plus le mont-de-piété¹⁰⁰ ».

Peu à peu, la grande utopie qui avait présidé à la naissance des Caisses d'épargne, à savoir l'action pour enrayer la pauvreté, disparaît. Celles-ci travaillent de plus en plus avec une clientèle de classe moyenne ou de classe populaire intégrée. Cependant on voit de plus en plus, notamment à l'occasion de legs, la distribution aux pauvres de livrets de Caisse d'épargne crédités de sommes modiques. Certes, ces institutions conservent une vocation sociale, mais celle-ci profite cependant davantage aux classes modestes qu'aux plus pauvres.

En revanche, les bureaux de bienfaisance, institutions légales de charité, continuent à exercer leur fonction d'aide aux plus pauvres. Certes, ils connaissent une profonde évolution. Ainsi, dans le cas de Rouen, ausculté par Yannick Marec, le « Système rouennais », comme il le dénomme, conçu dans le dernier quart du XIX^e siècle, associant notamment gestion hospitalière et gestion du bureau de bienfaisance dans le cadre communal, tend à se décomposer. Il disparaît par ségrégation du bureau de bienfaisance et des hospices, en 1927, à la demande des médecins, soucieux de moderniser l'hôpital¹⁰¹.

La clientèle des bureaux de bienfaisance se diversifie de plus en plus. À côté du pauvre inapte au travail apparaissent les chômeurs, après la crise déjà évoquée de 1920. C'est la première fois dans l'histoire que les bureaux de bienfaisance interviennent en faveur des chômeurs. L'indemnité journalière de chômage est fixée à Paris à 2,75 francs pour les chefs de famille (soit environ 14 francs de 2001¹⁰²). Il faut attendre le milieu des années 1920 pour que les secours aux chômeurs refluent.

En matière budgétaire, les mutations sont également profondes. Toujours à Rouen, l'antique droit des pauvres assis sur les spectacles connaît une progression remarquable alors que la subvention communale baisse pendant la guerre. Dans les années 1920, le droit des pauvres occupe alors dans le budget du bureau de bienfaisance de Rouen une place substantielle : entre 1918 et 1927 elle varie entre 60 % et 80 % des recettes ordinaires du Bureau contre moins de 20 % avant 1914¹⁰³.

À la faveur des lois d'assistance obligatoire du tournant du XIX^e siècle, les bureaux étendent progressivement leur mission. Parallèlement, ils voient aussi le déclin de leur rôle médical, souvent pris en charge au niveau des départements. Ils tendent même à se structurer. Les bureaux ouvrent notamment des guichets de paiement. Les bureaux de bienfaisance collaborent alors activement avec les nouveaux bureaux d'assistance, contrôlés par les préfets et en charge de l'application des lois sur l'assistance obligatoire, notamment en matière d'ouverture des droits (vieillards incurables en particulier). Dans l'entre-deux-guerres, ils vont se consacrer à l'assistance des plus nécessiteux, aux « oubliés des lois sociales¹⁰⁴ » (Cécile Viela). Ils ouvrent des services médicaux. Parmi ceux-ci apparaissent des services de « dentisterie » ou de laryngologie. Les bureaux sont également sensibles à l'offensive de l'époque en matière d'hygiène sociale.

À côté des offices départementaux d'hygiène sociale, les départements ouvrent des établissements de prévention antituberculeux. Des œuvres en faveur du logement en vue d'en améliorer le confort sanitaire sont ainsi ouvertes. En Seine-Inférieure, le préfet Charles Lallemand, en poste à la fin de la Première Guerre mondiale, prend l'initiative de créer des dispensaires antituberculeux, un sanatorium et un préventorium. À Bobigny un premier dispensaire est créé en 1919. Il organise des consultations concernant les grandes épidémies de l'époque (tuberculose, maladies vénériennes...). Un autre est mis à l'étude à la fin des années 1920¹⁰⁵. Le mouvement de création se généralise progressivement en France. Des centres anticancéreux ou chargés de dépister les maladies vénériennes procèdent de la même inspiration. La médicalisation de la société française dans l'entre-deux-guerres profite aux plus pauvres. Les dépenses consacrées à la médecine (prévention et thérapeutique) connaissent une croissance significative. Ainsi la croissance du budget des hospices civils de Lyon dans l'entre-deux-guerres est-elle notable : on peut estimer que celle-ci est de l'ordre de 7 % en francs constants. Suivant également l'air du temps, les bureaux de bienfaisance se préoccupent d'encouragement à la natalité : distributions de secours divers aux femmes enceintes, aux femmes en couches et durant la première année de vie de l'enfant ; consultations prénatales et postnatales gratuites pour les indigentes ; distributions de bons de lait. Pour autant, les bureaux de bienfaisance continuent à soutenir des œuvres traditionnelles, comme les patronages d'apprentis initiés à la fin du Second Empire dans le milieu chrétien ou l'Œuvre d'assistance par le jardin apparue à la fin du XIX^e siècle.

En dépit de ces nouvelles fonctions, il faut noter la chute des recettes des bureaux de bienfaisance. Ainsi, les ressources de celui de Nancy s'effondrent en francs constants à partir de 1921. Ils associent toujours l'initiative privée et l'intervention de l'État. La présence de trois conseillers municipaux parmi les sept membres de la commission administrative montre bien qu'ils peuvent être un enjeu politique. La participation d'administrateurs privés relève d'une démarche bienfaisante, encline à des visées personnelles matérialisées par la reconnaissance des pouvoirs publics : distribution de médailles, de décorations, présence à des banquets comme ceux organisés par la mairie de Paris. La participation de personnalités privées à l'administration d'un bureau de bienfaisance, choisies par les préfets ou les conseils municipaux, peut être également le tremplin à une carrière politique. Dans l'entre-deux-guerres, on accusait les administrateurs d'être des agents électoraux¹⁰⁶. L'administrateur « collectionne » souvent les fonctions bienfaisantes. Tel administrateur du bureau de bienfaisance du IX^e arrondissement de Paris était également vice-président de l'Office central maternel et infantile, administrateur du Vestiaire de l'arrondissement et responsable mutualiste. Tel autre était membre de la Commission des hôpitaux et membre du Conseil de l'instruction publique. Les congrégations continuent à collaborer avec les bureaux de bienfaisance, telles les Sœurs de Saint-Charles à Nancy. Les religieuses font souvent office d'infirmières visiteuses. Les congrégations perçoivent alors, comme à Bordeaux, des indemnités (1 500 francs par an et par sœur dans les années 1930, soit environ 4 500 francs de 2001¹⁰⁷)¹⁰⁸.

La grande nouveauté de l'après-guerre est la féminisation de plus en plus importante de l'administration des bureaux de bienfaisance. On aurait pu croire qu'elle se ferait au bénéfice des dames d'œuvres que l'on a présentées jadis pour le XIX^e siècle. En fait une évolution peut être remarquée : de plus en plus, les nouvelles femmes administrateurs sont des infirmières visiteuses, donc des professionnelles de l'assistance. Cependant l'évolution est lente, les œuvres se prêtant mal à cette offensive de la professionnalisation.

L'autre facteur qu'il faut relever et qui s'inscrit en continuité avec l'avant-guerre, c'est la lenteur du renouvellement des hommes. Le plus souvent, on est administrateur à vie : seule la maladie, ou

encore plus souvent la mort, font sortir de charge. Jean-Marc Zan évoque un administrateur contrôleur du bureau du IX^e arrondissement de Paris qui reste en poste de 1902 à 1937, à la veille de sa mort¹⁰⁹.

Outre ces administrateurs, les bureaux de bienfaisance continuent à associer au fonctionnement des personnes privées représentées par les commissaires et les dames d'œuvres. Ce ne sont pas des religieuses. Elles doivent leurs fonctions à la présence de parents. Elles sont chargées d'enquêter sur les pauvres afin de préparer la politique de secours du bureau. Entourant ces bénévoles, toute une théorie d'employés participe au fonctionnement du bureau, du secrétaire en chef qui dirige le bureau aux appariteurs. Enfin, un personnel vacataire rémunéré sur fonds municipaux vient compléter l'ensemble. Il faut noter aussi la présence de personnel médical rattaché aux bureaux : médecins et infirmières-visiteuses. Ces dernières illustrent le lien entre le médical et le social ; elles développent la prévention. Le recrutement de médecins pour le service des bureaux dans l'entre-deux-guerres est de plus en plus difficile. Le bureau de bienfaisance de Bordeaux est contraint ainsi d'augmenter leurs vacations horaires. Parallèlement, le temps de vacation diminue avec la décroissance du nombre d'indigents pris en charge par le bureau. Le maximum salarial est atteint en 1935 quand il est accordé aux médecins, en fonction de leur ancienneté, des honoraires de 8 000 francs par an (soit environ 33 000 francs de 2001¹¹⁰)¹¹¹.

Le bureau est théoriquement présidé par le maire qui, en fait, se fait représenter le plus souvent. Celui-ci détermine surtout l'orientation générale de la bienfaisance municipale et il sert d'intermédiaire entre le pouvoir étatique et le bureau. À Paris, celle de l'assistance est l'une des six grandes commissions municipales. Elle renseigne le conseil municipal sur la pauvreté et prépare le vote du budget. Le budget de l'assistance y arrive en troisième position, après la police et la voirie. Pour le fonctionnement quotidien du bureau, le maire se fait représenter par le maire-adjoint. Les conseils municipaux conservent un pouvoir de surveillance et de nomination sur les bureaux de bienfaisance. Ils participent également au financement. Quelques conseillers municipaux sont membres de droit à côté des administrateurs issus du milieu charitable.

Cette dualité de fonctionnement se remarque également au travers des sources de financement. Une petite partie des dépenses est financée par l'Assistance publique qui depuis sa création en 1849 a vu ses compétences croître ; une partie substantielle vient de la commune, des quêtes sont organisées dans les lieux de culte mais qui rapportent de moins en moins dans l'entre-deux-guerres. À Paris, les églises sont soumises à un système d'abonnement qui les contraint à verser des sommes fixes au bureau de bienfaisance. La ressource traditionnelle des dons et legs connaît également un fort déclin. Françoise Valette note que la part des dons, legs et offrandes dans le budget du bureau de bienfaisance de Nancy régresse de 26 % au crépuscule du XIX^e siècle à 3 % à la veille de la Seconde Guerre mondiale¹¹². Mais il est fréquent dans l'entre-deux-guerres que des personnalités étrangères fassent un don. À Paris, les bureaux de bienfaisance profitent successivement de dons du roi d'Angleterre puis du maire de Bucarest... De plus, des actions renouvelées de bienfaisance apparaissent sous la forme de ventes de charité qui prennent une importance notable à Bordeaux grâce à leur régularité dans le temps.

L'État finance l'assistance par la perception de l'antique droit des pauvres, en forte croissance dans l'entre-deux-guerres avec l'augmentation de la fréquentation des spectacles¹¹³. À Bordeaux, le droit représente jusqu'à 25 % des ressources. Mais des problèmes de recouvrement continuent à se poser. D'une façon générale, l'emprise de l'État sur les bureaux de bienfaisance s'étend au détriment de celui

des communes. Les bureaux de bienfaisance ont de plus en plus de difficultés pour solder leurs dépenses.

Les recettes servent d'abord à distribuer des secours en nature aux nécessiteux, notamment sous forme de bons de pain, de viande ou de bons de charbon. Elles servent aussi à entretenir des œuvres annexes, des dispensaires, parfois même des crèches, et d'une façon générale les locaux de l'administration. Le bureau de bienfaisance de Nancy contrôle toute une série d'œuvres annexes parmi lesquelles : l'Œuvre de la protection de la mère et de l'enfant, l'Œuvre du bon lait, l'Œuvre du prêt des draps, l'Œuvre d'assistance par le jardin, l'Œuvre d'assistance par l'habitation, l'Œuvre d'assistance par le travail.

Les dépenses comprennent aussi de plus en plus la rétribution des professionnels de la santé : les dépenses médicales et pharmaceutiques croissent considérablement et les bureaux essaient de réduire ces dernières dépenses. Le bureau de Bordeaux, après avoir recouru aux pharmaciens privés, envisage de faire appel à la Pharmacie générale des hôpitaux. Finalement, il utilise les services de l'Union mutualiste puis préfère revenir au service des pharmaciens privés devant les protestations de ceux-ci¹¹⁴.

L'antique peur de la fraude, si commune au XIX^e siècle, est toujours présente. En tant que bureau payeur des allocations au titre de l'assistance obligatoire, le bureau de Bordeaux se plaint de ne pouvoir réclamer des pièces d'identité en bonne et due forme de la part des assistés. De même, on craint toujours les doubles emplois. Des carnets d'assistance sont mis en place au niveau des municipalités pour repérer les bénéficiaires des différentes œuvres, publiques comme privées.

Certes, l'État-providence en gestation s'intéresse davantage à des œuvres se consacrant aux catégories intégrées de la population. Les assurances sociales en sont l'illustration. Néanmoins, au début de la guerre, les bureaux d'assistance perdront progressivement leur compétence au profit des bureaux de bienfaisance qui anticipent alors leur fonction d'aide sociale consacrée par le décret du 29 novembre 1953. Dans l'ensemble, le constat proposé par Cécile Viela est la régression de la misère aux portes des bureaux. L'assistance obligatoire, les assurances sociales comme les allocations familiales auraient entraîné une régression des demandeurs. Le volume de pain distribué à Bordeaux aurait ainsi diminué de 337 000 kilogrammes en 1903 à 209 000 en 1937¹¹⁵. Certes, le problème de la grande pauvreté se pose toujours, dans la mesure où ces populations ne sont pas bénéficiaires des nouveaux textes ou en sont mal informées. De 18 000 en 1902, le nombre de bénéficiaires du bureau tombe à l'étiage de 5 000 à Bordeaux en 1939.

Parmi les œuvres anciennes, les hôpitaux continuent à donner des soins aux pauvres mais la fonction thérapeutique devient de plus en plus exclusive.

LES NOUVELLES FORMES D'INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS

La lutte contre la dénatalité

Dans l'entre-deux-guerres, les pouvoirs publics prennent conscience du problème de la dénatalité et diverses mesures sont prises en ce sens. Au niveau des bureaux de bienfaisance, les prestations en faveur des enfants en bas âge nécessiteux sont consolidées. Les bureaux de bienfaisance s'efforcent

également de soutenir les crèches et les œuvres de la Goutte de lait qui se maintiennent dans l'entre-deux-guerres. À Nancy, l'Œuvre du bon lait soutenue par le bureau promet des consultations de nourrissons.

Le risque sanitaire et l'hygiène sociale

Les débuts de l'industrialisation de la France s'étaient accompagnés d'un cortège de nuisances. Certes, dès le XIX^e siècle, l'État s'était préoccupé de l'effet nocif des établissements insalubres (loi de 1812). Cependant, l'industrialisation était lente. Avec l'accélération du XX^e siècle, l'insalubrité industrielle se répand notamment dans les faubourgs où vivent les plus pauvres.

Fait d'époque, le père Lhande déplore avec force le défaut d'hygiène du milieu des chiffonniers. Il va jusqu'à évoquer une « crasse atavique ».

On va alors assister, selon l'expression de Yannick Marec, à une sanitarisation du social¹¹⁶. Au début du XX^e siècle étaient apparus, comme on l'a déjà noté, les premiers dispensaires. Que les populations soient rendues responsables ou qu'elles subissent les nocivités du monde industriel, l'État se préoccupait du manque d'hygiène.

Le préfet de la Seine-Inférieure, Charles Lallemand, donne la définition suivante de l'hygiène sociale : « C'est tout ce qui dans le domaine de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance, soit en faveur d'individualités, soit au regard de catégories ou de groupes d'individus, déterminera la naissance de nombreux enfants, préviendra la maladie ou le vice, entretiendra la santé physique et morale, ajournera la mort ; tout ce qui rendra accessible à la généralité des travailleurs, aux champs comme à la ville, la possession d'assez de bien-être et de sécurité pour permettre la vie de famille véritable, sans restriction des naissances – l'attachement au foyer –, la pratique des vertus domestiques – l'usage sain des repos dans la vie laborieuse –, le développement des qualités physiques, intellectuelles et morales¹¹⁷. »

Dès 1902, les bureaux d'hygiène sont créés. Dès 1920, des infirmières-visiteuses leur sont attachées. Voilà naître des dispensaires qui diffusent les règles d'hygiène. Cependant, la réglementation en matière d'insalubrité reste fort timide.

Une autre action de l'État réside dans le soutien aux initiatives privées. Une loi du 15 avril 1916 autorise la création de dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse. Voilà posées les prémices de l'organisation en France de l'hygiène sociale. Progressivement les nouveaux dispensaires vont s'intéresser non seulement à la prévention antituberculeuse, mais à une action anticancéreuse, anti-vénérienne, à l'hygiène mentale, à la protection de l'enfance, à la protection maternelle et même à l'hygiène dentaire. Plus tard, en 1919, la législation statuera en matière de sanatoriums et de préventoriums. À la suite de cette nouvelle législation, des offices, des sociétés, des comités départementaux d'hygiène sociale apparaissent en France. Ces œuvres privées sont rapidement reconnues d'utilité publique.

Ainsi, à Nancy, Jacques Parisot (1882-1967), issu d'une dynastie de professeurs de médecine, lui-même bientôt professeur de médecine à partir de 1925, titulaire de la chaire d'hygiène et de médecine sociale (1927) va s'attacher à améliorer le sort des malades les plus pauvres. Pénétré des principes du solidarisme, il voudrait contribuer à transformer la société sans violence. Il constate en effet que les malades tuberculeux qui viennent le consulter sont le plus souvent issus des quartiers les plus

démunis¹¹⁸. Dès cette époque, il est convaincu, dans la lignée du solidarisme, que l'action préventive doit précéder la lutte contre la pauvreté : il intitulera une publication de 1925 *Guérir est bien, Prévenir est mieux*. Il fonde, sous forme d'une association privée loi 1901, un Office d'hygiène sociale. Celui-ci prend, en juillet 1920, la succession du Comité départemental d'assistance aux militaires réformés pour tuberculose qui fonctionnait depuis 1916. Personnage emblématique, Jacques Parisot symbolise ces médecins qui, dans l'entre-deux-guerres, se sont installés dans le rôle de « nouveaux notables spécialistes¹¹⁹ ».

Ce n'est pas une tentative isolée puisque, en Seine-Inférieure, le préfet Lallemand, valorisant l'efficacité du département en opposition à l'État trop éloigné de la base et aux communes dépourvues de moyens, a de son côté pris l'initiative de créer un office public dans le même département. Les offices départementaux ont pour but d'organiser et de coordonner les efforts des autres œuvres d'assistance. À Rouen, Lallemand plaide pour une collaboration entre sphère publique et sphère privée : « Loyalement unies pour le bien, ces deux puissances seront invincibles¹²⁰. »

« Unir sans absorber », telle est la devise de la nouvelle institution nancéienne. Le conseil d'administration réunit les représentants des pouvoirs publics du bureau de bienfaisance de Nancy, des hospices, des industriels du commerce. Plus tard il sera complété avec des représentants des caisses d'assurances sociales et d'allocations familiales. Jacques Parisot le présidera à partir de 1928. Outre les dispensaires, le nouvel office comporte diverses sections dont une section d'« hygiène universitaire » et une autre de « jardins ouvriers ». Il prend rapidement le contrôle de 27 centres d'hygiène dans le département. Jacques Parisot avait remarqué en effet que, craignant de ne pouvoir payer les soins, les futures mères ne faisaient pas surveiller leur grossesse (protection maternelle et infantile à partir de 1934)¹²¹. En effet les soins en office, sans être gratuits, étaient d'un prix très modique. L'office de Meurthe-et-Moselle, grâce à son fichier qui compte rapidement 20 000 familles, renseigne également les autres œuvres sur les demandeurs de secours. L'office se rend également acquéreur, grâce à des dons américains, d'un préventorium, d'une école de plein air et d'une maison de convalescence¹²². L'œuvre acquiert rapidement une telle notoriété qu'elle vaut à Jacques Parisot d'être intégré à partir de 1929 au Comité d'hygiène de la SDN, qu'il préside de 1937 à 1940¹²³.

Divers organismes d'hygiène sociale apparaissent dans les années 1920 dans toute la France sans toutefois être coordonnés entre eux, beaucoup dépendant des bureaux de bienfaisance. Dans leur mission de renseignements les offices d'hygiène annoncent la profession d'assistante sociale. L'enquête sociale va être à la base de ces métiers.

Grâce à la prévention et à la meilleure couverture thérapeutique, la morbidité régresse. Même si les plus pauvres continuent à être particulièrement exposés, ils profitent de l'amélioration sanitaire. Des maladies autrefois mortelles comme la scarlatine, la coqueluche et même la rougeole sont désormais soignées. La tuberculose reste cependant un fléau que subissent les populations les plus pauvres.

*Les assurances sociales*¹²⁴

À la fin des années 1920, plusieurs lois ont une vocation sociale marquée. En 1928 est votée la loi Loucheur sur les habitations à bon marché. Cette loi va profiter aux ménages modestes couramment appelés pauvres, mais non aux plus pauvres qui ont d'énormes difficultés à acquitter des loyers, mêmes modestes.

Les lois sur les assurances sociales du 5 avril 1928 et du 30 avril 1930 résultent du projet de loi qui

avait été déposé le 22 mars 1921 par le ministre du Travail du Bloc national (gouvernement Briand), Daniel Vincent. La loi de 1928 est votée sous le gouvernement d'Union nationale Poincaré. Avant 1914 déjà, l'État s'était attaché à promouvoir la protection sociale dans la société française. Werner Abelshausen rappelle, de son côté, que Bismarck, pour sa fameuse législation sociale des années 1880, s'était inspiré largement du système français, à savoir de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse de 1850¹²⁵.

Quel est l'état de la protection sociale en 1918 ? Il existe quatre formes : un système d'État concernant les retraites et la protection sociale pour quelques professions comme la fonction publique et le vaste domaine de l'Assistance publique ; un système municipal sous tutelle étatique correspondant aux bureaux de bienfaisance et aux hôpitaux ; un système privé très important correspondant aux œuvres caritatives et aux institutions patronales, et enfin le système mutualiste consacré par la loi-cadre de 1898. À la suite de la Grande Guerre, comme on l'a vu, la bienfaisance privée s'épuise avec l'effondrement des fortunes bourgeoises.

Adopté en 1928, le système d'assurances sociales repose largement sur le principe d'obligation. C'est l'État qui fixe les grandes normes de protection sociale et les honoraires opposables aux médecins. La loi de 1930 permet une entente libre entre médecins et malades sur les honoraires : des conventions fixant des tarifs médicaux de responsabilité et non plus des tarifs opposables.

La loi de 1930 ne désarme pas pour autant l'opposition catholique traditionaliste qui argue que la nouvelle législation risque d'encourager le vice et consacre une emprise accrue de l'État. En 1933, un professeur de médecine de la faculté catholique de Lille peut ainsi déclarer : « Il n'y a plus de doute possible : la loi des assurances sociales n'est pas d'inspiration chrétienne. Bien que dissimulée, son origine est maçonnique¹²⁶. »

Au total, le système d'assurances sociales, tel qu'il résulte de la législation de 1928-1930, permet une extension de la couverture sociale. Mais, comme on le subodore, il s'adresse uniquement à des gens au travail ou qui ont travaillé. En accélérant la naissance de l'État-providence, il va faire disparaître la grande misère ouvrière si caractéristique du XIX^e siècle français. Contre le devoir d'assistance cher aux élites libérales, contre la charité que continuent à défendre les milieux catholiques, notamment par l'intermédiaire du *Bulletin de la Société médicale Saint-Luc*¹²⁷, il promeut l'assurance. Les économistes orthodoxes de l'entre-deux-guerres, comme Villey, ne se priveront pas de critiquer une sorte de « droit des pauvres¹²⁸ ». En revanche, en aucun cas il ne concerne les plus pauvres, ceux qui sont exclus du travail pour quelque raison. Pour bénéficier des assurances sociales, il faut évidemment avoir cotisé et suffisamment, ce que ne font pas ou n'ont pas fait les plus pauvres en général. On relève seulement quelques cas de complémentarité : quand les prestations sociales ne suffisent pas pour vivre, il arrive que le bureau de bienfaisance apporte un versement complémentaire. Les assurances sociales ont besoin de l'assistance pour survivre.

LES CHANGEMENTS DE PRATIQUE DE L'ASSISTANCE : LA PROFESSIONNALISATION

Il ne faut pas surestimer la rupture qu'aurait provoquée la Grande Guerre. Les gens d'œuvre qui se trouvaient en pleine activité avant 1914 continuent le plus souvent leur action. Auprès des réfugiés à Lyon, une étude récente insiste sur le rôle de grandes figures féminines, comme l'épouse du maire Édouard Herriot, la fille du grand industriel Berliet ou l'épouse du préfet de l'époque, Rault¹²⁹. Marie

de Luze, représentante de l'une des grandes familles bordelaises des Chartrons, continue à présider la fondation qui porte son nom jusqu'en 1925. Et pour lui succéder on fait appel à madame Charles Faure, issue de la grande bourgeoisie protestante du négoce¹³⁰. De même les fondatrices du service social, qui va contribuer justement à la professionnalisation du monde de l'assistance, sont, pour la plupart, issues de la grande bourgeoisie¹³¹. Elles poursuivent après guerre, sur un mode différent, une action philanthropique engagée généralement avant. Ainsi, Léonie Chaptal (1873-1937), arrière-petite fille du ministre du Premier Empire Chaptal, appartenant à la haute bourgeoisie catholique, s'engage à vingt ans, en 1893, dans les œuvres charitables du faubourg de Plaisance à Paris aux côtés de Mme Taine. Elles s'intéressent ensuite à la lutte contre la tuberculose et à l'organisation de la profession d'infirmière. Dans la lutte contre la tuberculose, elle préfère engager un personnel féminin, qu'elle formera aux visites à domicile à partir de 1905¹³². Après guerre, elle continue à militer activement dans ce dernier domaine, tout en siégeant au Conseil supérieur de l'assistance publique et en collaborant à la SDN sur les questions sociales.

Il en est de même de Jeanne de Joannis (1877-1963), issue d'une famille de l'aristocratie alsacienne et animatrice de l'école professionnelle d'assistance aux malades de la rue Amyot à Paris, avant et après la guerre¹³³. La figure de la dame d'œuvres est donc loin de disparaître dans l'entre-deux-guerres. Certes, l'image de la dame, de son jour de charité et de ses pauvres, se fait beaucoup plus discrète. Voilà que s'affirment des femmes d'action moins sensibles au rituel social et aux traditions charitables de leur milieu qu'à l'efficacité du travail entrepris. Elles se situent davantage dans la tradition d'animation des institutions – à l'exemple d'Émilie Mallet, si active dans l'aide à l'enfance dans la première moitié du XIX^e siècle – que dans la tradition de l'aumône. L'équipe du réseau Histoire du travail social du Musée social a parfaitement montré comment ces femmes sont à la fois en continuité avec leur milieu en s'occupant d'œuvres sociales qui leur étaient traditionnellement réservées, mais aussi en rupture en militant pour l'émancipation des femmes et en animant le Conseil national des femmes françaises, organisation emblématique d'un « féminisme bourgeois¹³⁴ ».

Ce sont justement ces femmes qui vont fonder le service social, qui s'engagent dans une action curative et préventive notamment au bénéfice des pauvres et contribuent à la professionnalisation de l'assistance. Dans sa thèse, Yannick Marec insiste, dans le cas des Hospices de Rouen, sur le déclin du rôle des pasteurs et des diaconesses protestantes remplacés par des laïques¹³⁵. À la fin de la guerre, la mission Rockefeller, comme on l'a déjà noté, s'emploiera à son tour à professionnaliser le métier d'infirmière, reléguant les bénévoles à des tâches moins techniques¹³⁶.

Certes, au XIX^e siècle, la fonction d'assistance n'est pas entièrement bénévole. Dans les bureaux de bienfaisance, dans les grandes œuvres privées, il existe un personnel salarié, mais il est généralement affecté à des tâches purement administratives de gestion. Le contact avec les pauvres, dans le cadre de la pure fonction d'assistance, est réservé à des personnels bénévoles, les fameux hommes et femmes d'œuvres. Seuls les versants thérapeutique et éducatif associent à la fois des professionnels salariés (médecins, gardiens, éducateurs) et des bénévoles (religieuses et religieux notamment). Dès la fin du XIX^e siècle, les premières écoles d'infirmières s'efforcent de dispenser un savoir adapté pour les futures professionnelles¹³⁷. La profession d'infirmière-visiteuse n'existe pas encore légalement, mais dès 1911 avait été fondée l'Association des infirmières-visiteuses déclarée le 18 février 1914¹³⁸. Elles quadrillent les populations urbaines en les initiant aux règles élémentaires de l'hygiène domestique et de la puériculture¹³⁹.

L'évolution, déjà engagée avant guerre, s'accélère dans le domaine médico-social puis social. Le

brevet de capacité professionnelle a été créé le 27 juin 1922. D'une soixantaine à peine à la veille de la Première Guerre mondiale, le nombre d'infirmières passe à 573 en 1924. En 1938, le titre disparaîtra pour se fondre dans la profession d'assistante sociale.

Le même décret du 27 juin 1922 permet la création d'écoles d'infirmiers et d'infirmières... En juin 1924, à la suite de cette législation, Léonie Chaptal prend l'initiative de créer l'Association nationale des infirmières diplômées de l'État français, au grand dam des milieux catholiques traditionnels¹⁴⁰. Mais plusieurs courants de la franc-maçonnerie ne se priveront pas de critiquer la formation d'infirmières dispensée par les écoles catholiques.

À propos de la création du corps des infirmières-visiteuses, Yvonne Knibiehler considère que leur action a eu pour conséquence de placer sous surveillance les femmes du peuple¹⁴¹. Donc, si la professionnalisation a pour effet une meilleure prise en charge des pauvres, elle renforcerait aussi leur surveillance.

Cette féminisation ne semble pas relever du mouvement d'émancipation des femmes puisqu'elle s'expliquerait par leur « pouvoir consolateur » et leur meilleure compréhension des problèmes des pauvres ! Cette professionnalisation gagne également le personnel d'assistance. Ainsi, la Mie de Pain, qui était fondée sur le bénévolat du personnel au service des pauvres, embauche des salariés après la guerre, notamment pour le service de cuisine, les « patronnés » restant au service de table.

À la suite de la Première Guerre mondiale, le paysage des œuvres a beaucoup évolué. On note des tentatives de rationalisation des aides. Les objectifs de certaines institutions spécialisées évoluent. Ainsi, dans le domaine de l'enfance abandonnée et marginale, à l'objectif traditionnel de protection se substitue peu à peu le souci de formation, comme le note Daniel Murat à propos de l'Institution Marie-Thérèse de Nîmes¹⁴². Surtout, l'évolution est marquée par un changement profond en matière de recrutement et d'encadrement des œuvres : au bénévole travaillant en dilettante se substitue le salarié bien formé, contraint à rendre des comptes.

Le nombre des bénéficiaires reste relativement stable malgré une augmentation du nombre de chômeurs ; ceux-ci commencent à bénéficier du service des œuvres. Mais dans l'ensemble elles ne sont guère préparées à accueillir les vagues de chômeurs mal indemnisés des années 1930.

CHAPITRE II

La grande crise et ses pauvres

La grande pauvreté, toujours présente dans les campagnes françaises mais sous une forme masquée ou plutôt banalisée en l'absence de marques externes de pauvreté relative, semblait en voie de déclin dans les villes. Certes, les flux migratoires entretenaient aux portes des villes, parfois même nichée au cœur du tissu urbain, une grande pauvreté que l'on pensait temporaire. Les assurances sociales devaient remédier à la misère liée aux accidents ou à la vieillesse du monde ouvrier. Les bureaux de bienfaisance semblaient capables de soutenir tous les éclopés de la vie. Restaient les « mauvais pauvres », inadaptés sociaux refusant l'intégration qu'ils semblaient physiquement et intellectuellement aptes à obtenir. Pour ceux-là, la bonne conscience évitait toute préoccupation.

Mais voilà que la Grande Crise des années 1930 allait écartier du circuit productif, donc de l'intégration par le travail, des couches entières de population qui jusque-là semblaient à l'abri.

Le présent chapitre traite de « cette nouvelle pauvreté » qu'est le chômage avant d'envisager les nouvelles thérapeutiques mises en œuvre pour y remédier.

LA « NOUVELLE PAUVRETÉ » DES ANNÉES 1930

C'est à une grave crise de surproduction qu'est confrontée l'économie occidentale au seuil des années 1930. Elle est marquée par un net effondrement de la production industrielle dans le monde et elle s'accompagne d'une chute des prix. Du fait de son inélasticité et du comportement des producteurs, la production agricole recule moins, mais, à l'inverse, les prix agricoles baissent plus que les prix industriels d'autant qu'ils intègrent moins de charges peu variables comme les salaires. La France est touchée plus tardivement que le monde anglo-saxon et l'Allemagne, seulement au milieu de l'année 1930, mais le marasme y persistera jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

En ville et dans le monde industriel, la mévente et l'effondrement des prix de gros provoquent la chute des chiffres d'affaires. Voilà que se répand le phénomène du chômage. Il est fréquemment sous-estimé, dans la mesure où le dispositif d'assurance/assistance est loin de toucher l'ensemble des personnes concernées.

Dans un premier temps, les salariés sont mis au chômage partiel. Nicolas Baverez estime ce dernier, en le convertissant en chômage total, à environ 1,5 % de la population active de Paris et du département de la Seine¹⁴³ au seuil de la crise ; dans un second temps, et parfois très vite, des entreprises font faillite et mettent à pied leur personnel. À partir de 1932, Yannick Rouxel note qu'à Creil, petite ville métallurgique du département de l'Oise, on commence à licencier¹⁴⁴. Une véritable crise de sous-emploi se déclenche alors.

La recherche récente insiste sur l'importance du chômage total dans les années 1930 alors qu'auparavant les historiens avaient tendance à pointer le chômage partiel. Nicolas Baverez estime, quant à lui, le chômage total dans le département de la Seine à 11,2 % de la population active et

17,9 % de la population active salariée¹⁴⁵ au paroxysme de la crise. Voici qu'apparaissent les pathologies du chômage total et de longue durée. Une étude concernant 176 000 chômeurs secourus en 1938 révèle que 15 % sont alors âgés de moins de trente ans, 19,5 % entre cinquante et soixante ans et 24,2 % de plus de soixante ans¹⁴⁶. En ce qui concerne cette dernière catégorie, on peut considérer qu'ils sont perçus comme peu aptes ou inaptes au travail du fait du manque de formation et d'adaptation à l'économie, du fait de leur moindre force physique. Évoquant les seules personnes âgées, le même historien en conclut que « la moitié du stock de chômeurs (y compris les femmes) a perdu l'espoir de retrouver un emploi permanent¹⁴⁷ ».

Entre 1931 et 1936, un établissement industriel sur neuf a disparu en France. Par ailleurs, la crise n'est pas égale partout. Les départements d'industrialisation ancienne sont frappés de plein fouet : c'est un établissement sur six qui disparaît en Meurthe-et-Moselle¹⁴⁸. La crise étant longue et touchant de nombreuses branches industrielles, il en résulte un sous-emploi durable qui ne peut plus être pensé à l'aide des catégories mentales du XIX^e siècle. Au cours de ce siècle, les chômeurs, qui ne disaient pas leur nom, étaient classés dans la catégorie « sans profession », avec les vagabonds, bohémiens saltimbanques et filles publiques. Dans les enquêtes d'avant 1896, ces sans-profession sont inclus dans la population non classée¹⁴⁹.

Le « sans-travail » devient un chômeur. L'image du chômeur refusant de travailler n'est plus crédible d'autant que les « cols blancs », traditionnellement à l'abri, sont également touchés. Voilà que surgit une définition juridique du chômeur : « personne ayant perdu son emploi de façon involontaire et qui en recherche un autre ». Elle va se substituer à la traditionnelle définition du XIX^e siècle : « personne vivant sans rien faire soit par paresse, soit par négligence¹⁵⁰ ». Les tenants de l'orthodoxie libérale finissent par abandonner l'antique conception selon laquelle il ne peut pas exister de chômeurs authentiques¹⁵¹. En conséquence, la forte connotation morale disparaît.

Par ailleurs, les campagnes françaises, qui avaient tant souffert de la Grande Dépression de la fin du XIX^e siècle et qui semblaient connaître un processus de développement sous l'impulsion des organisations de l'économie sociale et de la conjoncture économique de la Grande Guerre, subissent une brutale rechute. Elle est liée à la mévente et à l'effondrement des prix agricoles alors que les prix des produits nécessaires à l'exploitation baissent moins.

Au total, la crise fait basculer dans la misère des catégories sociales jusque-là très vulnérables. À Nancy, le professeur Parisot, fondateur comme on sait de l'Office d'hygiène sociale, dénonce le chômage en tant que maladie sociale. Il met en rapport, en 1934, crise économique et santé publique¹⁵². Dans sa monographie de Creil, Yannick Rouxel démontre que les manœuvres et les personnes âgées (plus de cinquante-cinq ans), sans parler des travailleurs immigrés et même des femmes, sont les plus touchés¹⁵³. Ils sont situés cependant au-dessus du seuil de grande pauvreté. Ils viennent grossir les rangs des populations qui n'avaient pas réussi à s'intégrer malgré le développement économique. Mais, même s'il ne faut pas exagérer la capacité de mobilisation des « nouveaux pauvres », il est certain qu'ils ne restent pas silencieux, qu'ils cherchent à s'organiser, qu'ils écoutent les mouvements politiques qui prétendent les représenter... En d'autres termes, la peur confuse qu'avaient les notables du XIX^e siècle réagit désormais à un phénomène bien réel.

« *Les nouveaux pauvres* »

L'évaluation du chômage pose divers problèmes. Dans la mesure où la France ne dispose pas d'un système global d'indemnisation, les statistiques dont nous disposons n'ont rien d'exhaustif. Ainsi, les travailleurs immigrés sont mis à pied les premiers et ne sont pas indemnisés...

Par ailleurs, les chiffres doivent être pris avec une extrême prudence dans la mesure où, avant 1931, il n'existait que très peu de fonds de chômage. Les institutions de secours sont réanimées ou créées à partir du second semestre 1931, date de déclenchement de la crise en France. Le nombre de chômeurs dans le département de la Seine passe alors de 15 000 en juin 1931 à 93 000 en janvier 1932¹⁵⁴. On sait que ces institutions se partageaient entre le versant de l'assurance et le versant de l'assistance. Avec la crise, la dimension assistancielle prend de l'importance.

Les travaux de Nicolas Baverez sur la région parisienne permettent d'illustrer l'inversion du rapport. Il évalue le nombre de chômeurs assurés en 1930 à 7 500 et le nombre de chômeurs effectivement secourus à moins de 1 000¹⁵⁵. Le rapport entre assurés et assistés dans le département de la Seine s'inverse puisque, en 1934, il est de 35 000 assurés et 325 000 assistés. Il faut souvent attendre 1932 pour que les caisses de secours fonctionnent effectivement. Après 1931, les chômeurs de très courte durée (moins de dix jours) et de longue durée (plus de deux ans) ne sont toujours pas pris en compte. Les conditions d'indemnisation sont draconiennes : il faut avoir résidé dans la commune de secours souvent depuis au moins six mois, et parfois trois ans, et fournir un certificat du précédent employeur. Les institutions de secours se font « entrepreneurs de morale » : les salariés engagés dans un conflit et mis à pied ne sont pas secourus, non plus que les alcooliques notoires. Pendant la période de chômage, les contrôles, à la recherche des fraudeurs, sont tatillons. Certains fraudeurs sont même traduits devant les tribunaux.

Les femmes au chômage sont souvent mal indemnisées et rangées dans la catégorie « inactive » si leur mari a un emploi. De même, les étrangers, par une xénophobie latente et souvent ouverte, sont mal secourus et même franchement écartés. Il faut rappeler que la perception de l'étranger entraînait parfois les bureaux de bienfaisance à les écarter de l'aide courante. André Tiano rappelle qu'à Paris et à Lyon les bureaux de bienfaisance ont longtemps exigé respectivement des délais de dix années et trente années de naturalisation pour donner accès aux secours¹⁵⁶. Pour ouvrir le droit à indemnisation, les pouvoirs publics imposent aux étrangers une condition draconienne : leur pays d'origine doit être lié à la France par une convention de travail contenant une clause de réciprocité. Nicolas Baverez cite à l'appui les cas de l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la Pologne¹⁵⁷.

L'évolution du nombre de « chômeurs secourus » est la suivante¹⁵⁸ :

1931	54 600
1932	273 800
1933	276 300
1934	341 600
1935	425 800
1936	433 700
1937	351 300

1938	374 100
------	---------

Il s'agit là, bien sûr, d'une estimation minimale pour les raisons déjà exposées. Mais si le nombre de chômeurs paraît augmenter, cela est dû au fait que le chômage dure de plus en plus longtemps, bien que le chômage de courte durée ait augmenté en valeur absolue jusqu'en 1936. Le même historien oppose ainsi les chômeurs saisonniers aux chômeurs multipériodiques qui connaissent des périodes récurrentes de chômage, et aux chômeurs structurels qui sont, selon le même auteur, des individus inemployables transitant par les fonds de secours et autres organismes d'assistance¹⁵⁹. Il faut noter aussi que les chômeurs recensés ne sont pas toujours de nouveaux chômeurs car, en ce domaine, « la récidive » est fréquente. Dans son étude du département de la Seine, l'historien observe que 58 % des individus ayant connu une période de chômage dans les années 1930 en connaîtront une seconde. Il ajoute que 7 %, proportion non négligeable, connaîtront des périodes longues et nombreuses de chômage¹⁶⁰. Pour 19,356 millions d'actifs, la proportion de chômeurs secourus ne dépasse pas 2,2 % ! On est loin des chiffres, déjà cités, de Nicolas Baverez, sur le département de la Seine, qui rassemble une bonne partie des activités économiques nationales et donc une bonne partie des chômeurs. Surtout, l'intégration des actifs agricoles pose problème dans la mesure où ils sont très peu indemnisés. Si l'on ramène le nombre de chômeurs secourus aux actifs non agricoles – 13,056 millions de personnes –, le taux passe alors à 3,3 %.

Alfred Sauvy nuance cette approche en se servant du nombre de travailleurs déclarés sans emploi au recensement. Ce nombre passe de 243 000 au recensement de 1926 à 453 000 en 1931 pour atteindre 864 000 en 1936. Pour cette dernière année, c'est un taux de chômage de l'ordre de 4,5 % ramené à l'ensemble de la population active et de 6,6 % pour la seule population non agricole. Pour la seule industrie, le nombre de salariés employés a chuté de près de 22 % entre 1931 et 1936. Il est possible qu'entre deux recensements le chiffre des travailleurs déclarés sans emploi ait été supérieur par simple évolution du mode de comptage.

S'agissant de la crise des années 1930, il faut prendre en compte aussi, tout en le relativisant, le chômage partiel lié à la réduction d'horaire de nombreuses entreprises, particulièrement celles de la première industrialisation (charbonnages, sidérurgie, textiles). Gérard Noiriel évoque « le travail au courrier » qui se pratiquait même dans les usines Renault : les ouvriers se présentent le matin et attendent la réception éventuelle de commandes¹⁶¹... Cela est d'autant plus grave que ces réductions touchent essentiellement les manœuvres peu qualifiés, donc peu rémunérés. La vulnérabilité de ces populations, déjà forte en temps normal, est donc aggravée. Encore faut-il insister sur le fait que la plupart des actifs industriels connaissent un chômage partiel parfois important.

Au total, la masse du pouvoir d'achat ouvrier aurait baissé de 15 à 17 % entre 1930 et 1935 et il semble même que la réduction de la masse salariale dans les charbonnages ait atteint un tiers¹⁶². Et là encore, derrière les chiffres globaux, il faut bien se rappeler que ceux qui sont les plus exposés, dans les années 1930, ce sont justement ceux qui gagnaient le moins. Quant aux indemnités de chômage, quand elles sont accordées, elles restent modestes : les bénéficiaires touchent au maximum la moitié de leur ancien salaire éventuellement complétée par les allocations familiales (loi de 1932).

Montant maximal des secours, suivant le ménage, dans le département de la Seine de 1931 à 1936 (francs courants par jour)

<i>Enfants à charge de moins de 16 ans</i>	<i>Ménage avec 2 enfants</i>	<i>Ménage avec 3 enfants</i>	<i>Ménage avec 4 enfants</i>	<i>Ménage avec 5 enfants</i>
1931 ¹⁶³	18	19	22	25
1932	19	20	23	26
1936 ¹⁶⁴	20,5	23	26	29

D'après N. BAVEREZ, op. cit., p. 88.

La crise secrète le chômage et au-delà la misère

Dans les campagnes, la situation est également difficile. La production agricole est dévastée par la concurrence internationale et les prix s'effondrent, amputant directement les revenus agricoles. Certes, traditionnellement, il est plus facile de trouver les ressources alimentaires indispensables que dans la grande ville. L'image du métayer incapable de faire face à ses charges est classique. La scène de la vente aux enchères au village dans le film de Jean Renoir, *La vie est à nous*, produit par le Parti communiste en 1936, est fameuse. Elle illustre, par la fiction, la façon dont la crise était ressentie par des militants politiques qui veulent être crédibles. Dans les régions où subsiste une forte population d'ouvriers agricoles, la situation est encore plus grave. Geneviève Gavignaud cite ainsi une lettre aux élus du département d'un comité d'unité d'action des ouvriers agricoles des Pyrénées-Orientales : « Vous n'ignorez pas la situation tragique que traversent présentement les ouvriers agricoles de notre région : le patronat a diminué ou menacé de diminuer les salaires, le chômage atteint une grande partie des travailleurs¹⁶⁵. »

Le marasme agricole conduit ainsi directement à l'exclusion. Sans exploitation, sans travail, le paysan est souvent conduit à quitter son village pour s'installer en périphérie.

Les adaptations et réactions des « nouveaux pauvres »

Pour tourner les effets de cette pauvreté de sous-emploi, les ouvriers ruraux, point trop marginalisés, mais aussi ceux des banlieues essaient de réanimer une économie domestique : culture d'un jardin, voire d'un champ, petit élevage... Encore faut-il partir d'une situation aisée au temps de la prospérité, ce qui est loin d'être le cas. L'économie souterraine en ville – travaux domestiques rémunérés à façon – est sans doute également importante.

Probablement faut-il noter des phénomènes d'exode ou plutôt de migration inverse : retour au pays pour de nombreux étrangers qui y sont poussés par les pouvoirs publics mais également retour spontané à la campagne pour de récents néocitadins... Par ailleurs, les chômeurs tentent d'adapter leur budget.

A. Minot et C. Thouvenot ont tenté d'évaluer, pour Nancy, un budget de crise¹⁶⁶. Comparé au budget-type calculé par Alfred Sauvy¹⁶⁷, on constate que la principale ponction en valeur relative a lieu sur le budget de l'habillement. Il est probable qu'en valeur absolue les personnes concernées aient « tiré » sur leur budget alimentaire (maintien apparent de la part budgétaire à 60 % sur un total moindre en valeur absolue). L'analyse d'un échantillon de 30 familles nancéiennes par les mêmes auteurs, toujours à l'époque de la crise, révèlent, mais sur une période de référence de trois mois, que toutes se sont privées de viande, 8 d'entre elles supprimant toute consommation. En revanche, 12 familles ont maintenu leur consommation de vin. La misère physiologique pousse parfois à la dernière extrémité. Ainsi, Françoise Valette évoque le cas d'un manœuvre nancéen qui gagne 24 francs par jour (soit environ 85 francs de 2001¹⁶⁸) et qui, pour nourrir ses trois enfants, « sollicite l'autorisation de prélever les déchets de cuisine à la caserne du 21^e régiment d'aviation¹⁶⁹ ». L'Office d'hygiène sociale de Nancy remarque ainsi de nombreux cas d'amaigrissement de mères de famille qui sont souvent les premières touchées par les difficultés. Mais les enfants ne sont pas épargnés et le même organisme note, au cours de l'année scolaire 1931-1932, des retards de croissance par rapport à l'année précédente. L'organisation de soupes scolaires semble les enrayer¹⁷⁰.

Compte tenu de la diminution du montant budgétaire en valeur absolue et du caractère inélastique des dépenses de loyer comme dans une large mesure des dépenses d'éclairage et de chauffage, ce sont ces derniers postes qui connaissent une certaine progression relative (respectivement de 10 à 14 % et 5 à 6 %). Malgré tout, les cas d'abandon de logement voire d'expulsion ne sont pas rares.

Bien que ce ne soit pas quantifiable à l'époque, il est certain que les chômeurs ponctionnent leurs dépenses consacrées à l'hygiène. Quand les privations ne suffisent plus pour équilibrer le budget, il faut recourir au crédit. Les comptes et « ardoises » chez les commerçants s'allongent. Cette situation crée une autre dépendance, voire entretient une forme d'exploitation de la part de l'épicier qui exige alors la « fidélité » sous peine d'exécution. On retourne là à des situations dignes du XIX^e siècle. Les retards de loyer sont également nombreux...

Stade ultime de la déchéance, c'est la délinquance. À Nancy, en 1933, le professeur Jacques Parisot lie la progression du nombre de prostituées clandestines qui consultent au dispensaire de l'Office d'hygiène sociale à la crise économique. 90 % des femmes nouvellement concernées étaient au chômage. Et parmi elles, 60 % l'étaient à titre partiel et 30 % à titre total¹⁷¹. Des condamnations pour petits vols apparaissent aussi dans les fiches signalétiques des familles.

Pour beaucoup, il faut en outre en appeler à la charité et à la compassion d'autrui. Le géographe Claude Thouvenot, dans son étude des consommations alimentaires dans l'Est, fait remarquer que 20 à 25 % des familles en difficulté profitent du soutien de leurs parents ou amis. Pourtant, souvent, ceux-là sont aussi en difficulté et il faut bien faire appel aux institutions de secours. La crise pour ces populations apparaît comme une sorte de rechute sans qu'on puisse évoquer un retour au passé.

Les plus pauvres recourent en fin de compte à deux organismes caractéristiques de ces temps de crise : les asiles de nuit et les restaurants économiques. Toujours à Nancy, le nombre de bénéficiaires de l'asile passe de 3 000 en 1930 à 7 000 environ en 1931 et même 9 000 en 1937 alors que la conjoncture générale est meilleure. Le nombre de nuits étant théoriquement limité à trois – en 1931, 86 % des bénéficiaires ont passé trois nuits ou moins et seulement moins de 1 % plus de dix nuits – les statistiques ne sont qu'un indicateur des difficultés. La rémanence du nombre de bénéficiaires semble également indiquer que la crise a pu mettre de côté de façon durable certains travailleurs. Mais on s'interroge sur la nature de cette population essentiellement masculine : célibataires déjà mal

stabilisés au temps de la prospérité ? Hommes séparés d'une famille brisée par la crise ? L'entrée à l'asile révèle l'absence de domicile fixe qui est un signe de grande exclusion.

La seule fréquentation des « restaurants économiques » indique un degré moindre de misère. En effet, même si le prix est modique, il faut pouvoir l'acquitter. Sans doute faut-il noter que certaines œuvres distribuent des bons de repas : en 1932, le fonds municipal de chômage de Nancy achète plus de 22 000 bons de repas. Le nombre de rations, qui était inférieur à 1,2 million au milieu des années 1920, passe à près de 1,6 million pour l'exercice 1931-1932¹⁷². Cela correspond à 4 262 individus/jour contre environ 43 individus/jour à l'asile. On voit donc bien que, même si la population de l'asile de nuit fréquente les restaurants économiques, l'écart est fort entre les deux groupes de bénéficiaires. À l'époque, Nancy a 120 000 habitants et environ 35 000 ouvriers. Et Thierry Laprèvote rend compte de 2 325 chômeurs totaux et 11 000 chômeurs partiels en mars 1931¹⁷³. On peut donc penser que le surplus de population de l'asile et surtout des restaurants économiques est lié directement à la situation de difficultés économiques : « Le marasme, la crise de chômage actuelle ont attiré un surcroît de clientèle... » déclare le président de l'Œuvre des restaurants économiques au journal local en 1931. « Nous recevons surtout les ouvriers obligés de compter en raison de leurs charges de familles... Les étudiants viennent en grand nombre... Employés et demoiselles de magasin réussissent ainsi à boucler leur budget¹⁷⁴. »

Parfois l'atteinte à la dignité est très durement ressentie. Car la norme sociale dominante dans le milieu ouvrier, c'est bien de vivre indépendant à l'aide du produit de son travail. C'est ce qu'exprime ce témoignage d'un ancien travailleur de chez Michelin recueilli en 1946 : « Arrivèrent les jours sombres, le débauchage, le renvoi massif du personnel, de 1930 à 1931, cinq mille ouvriers et employés furent réglés. Certains avaient bien un petit pécule qui aurait pu servir en temps ordinaire à vivre modestement, mais les vicissitudes de la vie avec l'instabilité monétaire devinrent telles que chez beaucoup la misère s'installa dans les foyers. Les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance, les soupes populaires reçurent les vieux Michelin et, détail navrant, il y en avait qui allaient demander la soupe à la porte des casernes¹⁷⁵. »

Chez Michelin, à Clermont-Ferrand, c'est d'autant plus difficile que tout le discours patronal a tendu à modeler l'image du travailleur indépendant, bien éloigné de toutes les institutions d'assistance aux pauvres.

Parfois, ces « nouveaux pauvres », qui sont tombés en situation de dépendance sociale du fait de la conjoncture, ont trop honte de côtoyer les « vrais pauvres », perçus comme des *outsiders*, des étrangers au sens du sociologue H.S. Becker. Ils se sentent « discrédités » et, d'une certaine façon, déjà exclus ; craignant une nouvelle stigmatisation, ils marquent leur refus d'être assimilés à d'autres exclus, censés être plus discrédités qu'eux-mêmes. C'est en tout cas ce dont rend compte *L'Est républicain*, en décembre 1931 : « Cette distribution gratuite ou presque attire les miséreux, les mendiants de profession. Le travailleur honnête ne veut pas être confondu avec ces clients indésirables ; sa dignité se sent froissée par une aumône et il s'abstient¹⁷⁶. »

Le discrédit, qui est ressenti, fait penser aux chômeurs de Lazarsfeld¹⁷⁷. En 1935, le sociologue donne la parole à un chômeur allemand en ces termes : « Comme il est dur et humiliant de s'entendre appeler un chômeur ! Quand je sors, je baisse les yeux, car je me sens totalement inférieur. Quand je marche dans la rue, j'ai l'impression qu'aucun citoyen normal n'accepterait d'être comparé à moi, que tout le monde me montre du doigt. Instinctivement, j'évite de rencontrer les gens. Mes anciennes connaissances et mes amis des beaux jours ne sont plus aussi cordiaux qu'avant. Quand nous nous

croisons, ils me saluent avec indifférence. Ils ne m'offrent plus de cigarettes et leurs yeux ont l'air de dire : Tu ne la mérites pas, tu ne travailles pas¹⁷⁸. »

Peu à peu, la honte va faire place à la colère chez le plus grand nombre. Dès 1926-1927 étaient apparus des manifestations et des comités de chômeurs. Le Parti communiste s'efforce de les mobiliser. Christian Topalov évoque un tract de 1926 apposé sur les murs de la région parisienne : « Réclamez à l'État, pour les chômeurs, le paiement du salaire intégral¹⁷⁹. » À partir de 1930, pétitions et lettres ouvertes se multiplient. Le slogan « Du travail et du pain » correspond à des maîtres mots de l'époque¹⁸⁰. Et sans prendre l'importance qu'elles eurent dans le monde anglo-saxon par exemple, des manifestations de chômeurs se mettent en route ici ou là. Quoiqu'elles aient débuté avant, le principe des Marches de la faim est adopté par une conférence sur le chômage en septembre 1933. Avec la rigueur de l'hiver, il trouve à s'appliquer concrètement : des marches d'ampleur nationale se mettent en place. Elles traduisent le sentiment d'isolement chez les chômeurs : « Nous sommes chômeurs mais nous voulons vivre ! » – tel est le slogan affiché dans la plupart des cas¹⁸¹. Une grande marche de protestation se met en route à partir de Lille le 18 novembre 1933 et rejoint Paris le 2 décembre. Elle mobilise près de 10 000 marcheurs. Les communes traversées participent au logement des manifestants.

Peu spectaculaire mais efficace est la création de comités de chômeurs qui organisent eux-mêmes la collecte et la répartition de dons. Ils procèdent à des quêtes sur la voie publique. Ils ont souvent pour fondateurs de jeunes chômeurs ou des chômeurs de longue durée. On peut dater leur origine de décembre 1930¹⁸². Les comités de chômeurs participent le plus souvent à des solidarités géographiques ou bien professionnelles. En février 1931, un comité central des chômeurs soutenu par la CGTU lance un appel au préfet de Seine-et-Oise¹⁸³. À Bobigny, le comité de chômeurs est animé par deux militants communistes. D'une façon générale, l'Union des comités de chômeurs de la région parisienne est dominée par le Parti communiste. À Bobigny encore, une polémique s'installe à propos de la distribution des secours par le comité de chômeurs qui ferait montre de partialité en fonction de l'adhésion au parti¹⁸⁴. En 1933, à Nancy, il est fait état d'un comité de chômeurs indépendants, sans doute pour affirmer son refus de toute politisation. Néanmoins, les comités de chômeurs semblent assez représentatifs de la population au chômage, s'il l'on en croit Annie Fourcaut. En 1937, le comité de chômage réussit à rassembler 900 des 1 300 chômeurs de Bobigny¹⁸⁵. Les comités de chômeurs se font également contrôleurs des municipalités dans leur rôle d'organisation des secours. À Creil, le comité critique l'absence de parité au sein de la caisse de secours. Les chômeurs creillois déposent également un cahier de revendications dans lequel ils déplorent l'absence de distinction en fonction de l'âge, du sexe et de la nationalité. Les comités de chômeurs sont ainsi de véritables *lobbies*. Ils interfèrent fréquemment dans la vie politique locale.

Les adversaires politiques essaient de les instrumentaliser à tour de rôle. Ils sont souvent à la pointe de la revendication. À Nogent-sur-Oise, un comité de chômeurs réclame la création d'une caisse de secours en 1934. Devant le refus de la municipalité, ils organisent des manifestations. Ils agressent l'un des conseillers municipaux, provoquant ainsi l'inquiétude préfectorale quant au maintien de l'ordre public¹⁸⁶. Les comités de chômeurs procèdent aussi à des interventions directes vis-à-vis des particuliers. Ainsi, en 1935, un comité de chômeurs de Bobigny réussit à empêcher un gros propriétaire d'expulser une mère de quatre enfants. Quelques années plus tard, un autre propriétaire fait l'objet d'une dénonciation publique quand il coupe l'eau d'autorité aux locataires impécunieux¹⁸⁷. D'une façon générale, Annie Fourcaut remarque que les comités de chômeurs adoucissent les tensions

liées à la crise économique¹⁸⁸.

Parfois, mais avec des moyens trop faibles pour être efficaces, apparaissent des caisses syndicales ou mutuelles de chômage. Dans le Puy-de-Dôme est créée ainsi, en juillet 1932, une caisse de chômage partiel du syndicat des émouleurs de Thiers qui fonctionne avec les cotisations de ses membres mais aussi avec des subventions publiques¹⁸⁹.

Dans les campagnes, les difficultés de la paysannerie prennent un tour spectaculaire avec le dorgérisme, mouvement protestataire teinté de formes autoritaires sans être vraiment fasciste. Pierre Barral y voit « un poujadisme avant la lettre, un sursaut des petits chefs d'exploitation attachés à leur indépendance individualiste¹⁹⁰ ».

Dernier stade, c'est la désespérance, la misère morale, qui apparaît dans la correspondance avec les œuvres. C'est le cas de ce père de cinq jeunes enfants qui réclame du travail au fonds départemental de secours contre le chômage de Meurthe-et-Moselle : « Je vous demanderais d'avoir s'il vous plaît la bonté de vouloir bien intervenir auprès du bureau de placement pour me faire avoir du travail le plus tôt possible car la vie pour moi devient impossible si ça continue¹⁹¹. »

L'ÉTAT, LES ŒUVRES FACE AU CHÔMAGE

L'action des œuvres pendant la crise

L'audience des œuvres vouées traditionnellement au service des plus pauvres augmente pendant la crise. Ainsi l'Œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil voit son audience passer de 220 en 1929 à 330 jeunes en 1936¹⁹². On peut évoquer également l'exemple de la Mie de pain à Paris qui distribue en 1931 environ 400 soupes par jour, soit une centaine de plus que l'année précédente¹⁹³.

La crise bouleverse le paysage des œuvres. Asiles de nuit et restaurants économiques déjà évoqués se multiplient. En 1932, l'œuvre parisienne de la Mie de pain ouvre un asile de nuit. D'abord accueillis dans la salle à manger du rez-de-chaussée, les pauvres bénéficièrent ensuite de la construction d'un dortoir de plusieurs étages¹⁹⁴. La crise fait également renouer avec des pratiques qu'on pensait définitivement abolies. Les œuvres traditionnelles se mobilisent. On prendra l'exemple de l'Armée du salut qui a fait l'objet de l'importante thèse de Michel Allner. Ainsi, à Paris, le refuge de 1927 de l'Armée du salut est construit sur un terrain mis à sa disposition par le conseil municipal¹⁹⁵. En 1930, elle transforme un grand chaland, baptisé la *Louise-Catherine*, en dortoirs abritant quelques centaines de sans-logis. Il était ancré sous le pont d'Austerlitz. En juin 1932, toujours à Paris, une Maison du jeune homme doit protéger les ouvriers ou les étudiants contre le danger de « l'hôtel borgne ou des tripots clandestins¹⁹⁶ ». La même année, un asile est ouvert dans le quartier Montparnasse-Plaisance. Des postes de secours aux portes de Paris recueillent les sans-abri. En décembre 1933, l'Armée du salut ouvre l'Œuvre du refuge, rue Cantagrel. Cette Maison du pauvre, réalisée par Le Corbusier à la demande de la principale bienfaitrice, la princesse de Polignac, était vouée à dispenser secours, aide et conseils. Elle s'adressait à tous les déracinés de la capitale et particulièrement aux prisonniers libérés du bagne, aux immigrés et aux victimes de la crise. Sa finalité est, selon Michel Allner, de « reclasser les déclassés¹⁹⁷ ». L'Armée du salut souhaitait que cette maison devienne l'initiatrice dans la France entière d'une série d'œuvres similaires. Tous ces projets ne furent pas faciles à mener et se révélèrent vite déficitaires. Pour les financer, l'Armée organisa dîners de galas et déjeuners d'affaires.

Pour achever la Cité du Refuge, l'Armée du salut prit l'initiative, le 18 juin 1933, de la « Journée du bouton d'or », collecte nationale en faveur d'ailleurs de toutes ses œuvres.

Les œuvres agissent souvent en liaison avec les municipalités. Les années 1930 sont marquées par l'ouverture de soupes populaires, parfois de refuges de nuit. Ainsi, à Nancy, pour compléter l'asile de nuit mis en service en 1911, la municipalité a ouvert deux abris-refuges – dans une chapelle désaffectée et dans un gymnase municipal – gratuits mais temporaires qui accueillent tous les publics sans distinction. Une collaboration s'est engagée avec les œuvres privées. C'est ainsi que l'Armée du salut fut chargée, pendant l'hiver 1933-1934, d'organiser quotidiennement dans les trois asiles une distribution de boissons chaudes. À Clermont-Ferrand, on note le rôle d'un père capucin qui rend compte ainsi de son action : « Je suis le frère Julien de Villeurbanne, profès solennel de notre ordre, en résidence à notre couvent de Clermont depuis 1928, y exerçant l'emploi de quêteur. Je m'occupe actuellement d'une œuvre qui fonctionne depuis le 6 janvier dernier, œuvre de secours et d'assistance aux pauvres et aux chômeurs... Voyant la misère occasionnée par une crise exceptionnelle de chômage, je demandais à mon supérieur local l'autorisation d'ouvrir une soupe populaire ; ce qu'il m'accordait. J'avais pour toute ressource 30 francs¹⁹⁸ et quelques sacs de blé et de pommes de terre quêtés péniblement dans l'Allier et le Puy-de-Dôme... Quelques rares communautés de la ville donnaient également la soupe, les couvents à un nombre restreint de chômeurs et de pauvres, et la ville à tous ceux qui ne touchaient pas l'allocation de chômage. Mais cette dernière n'était qu'un pauvre bouillon clair sans légumes, de là abandon sinon total, du moins en majeure partie de la soupe populaire¹⁹⁹. »

Des comités de coordination de secours aux chômeurs voient le jour dans certaines municipalités. Ils ont pour but d'harmoniser l'intervention des différentes œuvres privées. Certes, la vieille hantise des doubles secours n'est pas absente. À Paris, le comité du IX^e arrondissement s'intéresse surtout à l'aide aux familles nombreuses dont le chef est au chômage. Il est soutenu par la conserverie Olida.

Il s'agit aussi d'initiatives ponctuelles limitées dans le temps. Des syndicats de commerçants se mobilisent : en Seine-et-Oise, Fabienne Bonnaud remarque les initiatives du Syndicat des boulangers, du Syndicat des charcutiers, du Syndicat de la boucherie, des charbonniers. Des entreprises privées interviennent aussi parfois : toujours à Versailles, on citera le rôle de Fleury-Michon²⁰⁰. À Creil, les commerçants procèdent à des baisses de prix en faveur des chômeurs²⁰¹. Le directeur de la caisse d'épargne de Nancy met à la disposition de la municipalité un crédit de 20 000 francs (soit 65 000 francs de 2001²⁰²) pour aider les chômeurs. À une échelle moindre, à la mesure de ses moyens, la caisse d'épargne du Puy accorde une somme de 4 000 francs pour l'exercice 1936-1937, et 5 000 francs pour l'année suivante²⁰³, « afin d'améliorer pendant la saison d'hiver la subsistance des indigents²⁰⁴ ». En Seine-et-Oise, la caisse d'épargne, mais aussi d'autres institutions bancaires comme le Crédit coopératif ou les Banques populaires, participent à la création d'une association de secours. À Creil, les entreprises locales sont incitées par le maire à embaucher des chômeurs, avec quel résultat, on ne le sait²⁰⁵. Mais on voit aussi des groupements politiques intervenir, probablement non sans visée de prosélytisme. À Versailles, les Croix de feu participent ainsi, en 1932, à la création de l'association déjà évoquée. Dans ce département de Seine-et-Oise, le Parti communiste tente de capter l'audience des coopératives de chômeurs (commission d'achat en 1938)²⁰⁶.

Les municipalités vont se préoccuper d'organiser des collectes ponctuelles. En 1932, une collecte est organisée à Versailles en faveur des chômeurs. Il s'agit de leur offrir des secours de première nécessité.

En mars 1933, *L'Est républicain* organise dans les rues de Nancy plusieurs journées de collecte d'argent mais aussi de denrées alimentaires et de vêtements. Les 12 000 francs (43 000 francs de 2001²⁰⁷) collectés sont, selon le journal, le fruit d'une mobilisation locale massive : « Nous voudrions faire partager l'émotion qui nous étreint à tous nos collaborateurs [*sic*] ; mais la place nous manque... Il faut remercier d'abord toute la population nancéienne qui s'est associée sans réserve à notre journal pour le soulagement des misères nées du chômage.

« Les administrations préfectorale et municipale ont accordé les autorisations, les patronages discrets, les services d'ordre dévoués grâce auxquels notre effort a produit le magnifique résultat que nous venons d'enregistrer.

« Les haut-parleurs de l'agence d'affichage Amiaux, les camionnettes des marques automobiles Berliet, Citroën, Chevrolet, Peugeot et Renault ont prêté d'inappréciables concours. Elles méritent que notre gratitude leur paie un large et légitime tribut.

« Merci à tous²⁰⁸. »

Ainsi, comme à toutes les époques de difficultés telles la compassion, la pitié, la sollicitude, du simple don manuel au legs substantiel, animent la population qui ne se désintéresse pas. Pour autant, que ce soit du côté strictement privé ou du côté des élus locaux, le chômage est loin d'être banalisé. Le vieux fond de méfiance reste fortement présent, d'autant que les manifestations de « chômeurs », malgré leur ampleur limitée, alimentent également de vieilles peurs. Cela est très directement exprimé par la municipalité du Puy qui se défend d'avoir pris ses premières mesures de protection sociale à la suite d'une interruption du conseil par un groupe de chômeurs : « Il importe que la population de notre ville sache bien que le conseil, toujours prêt à venir en aide, aux vrais chômeurs, aux ouvriers laborieux de notre cité, ne se laissera jamais impressionner par aucune agitation politique aussi bien révolutionnaire que “ moscoutaire ”²⁰⁹. »

L'action des pouvoirs publics

Il faut noter que, jusqu'en 1930, le chômage n'est jamais perçu comme une question cruciale. Avant qu'ils acceptent de créer des procédures d'indemnisation, qui vont contre les cultures de l'époque, les édiles, notamment dans les villes moyennes, commencent par refuser de s'impliquer dans des distributions spécifiques. En 1932, plus de la moitié des communes de Seine-et-Oise n'offrent pas d'assistance aux chômeurs. La critique à l'encontre des chômeurs est parfois acerbe : dans le même département, on entend le maire de Ris-Orangis déclarer que « les chômeurs veulent bien se servir mais ne veulent pas servir²¹⁰ ».

Les communes qui interviennent se tournent d'abord vers des moyens traditionnels que l'on peut circonscrire. À côté des secours en espèces, souvent versés directement par les instances publiques, elles distribuent parfois des secours en nature : bons de lait ou de charbon, repas gratuits ou subventionnés²¹¹. Dans certains départements, en particulier en Seine-et-Oise, quelques-unes se préoccupent d'envoyer des enfants de chômeurs en colonies de vacances. Toujours dans le même département, certaines, parfois les mêmes, s'efforcent d'aider les chômeurs par une prise en charge partielle de leur loyer. À partir de 1932, sous condition d'ancienneté de résidence (six mois), la ville du Puy distribue, deux fois par jour, durant la période hivernale – de décembre à avril –, des soupes de légumes, sauf le jeudi et le dimanche où l'ordinaire est complété par de la viande. Le prix des rations est très bas (de l'ordre de 2 francs de 2001 pour une ration de viande). Le bureau de

bienfaisance distribue également des tickets gratuits. Il faut noter que l'indemnisation du chômage est fonction de sa durée : dans la Seine, la durée des secours, fixée initialement à 120 jours, passe réglementairement à 150 jours en mai 1931, à 180 jours en juin de la même année. Enfin la durée devient illimitée à partir de juin 1932. Mais la crise est telle que les voies traditionnelles de la « charité municipale » rencontrent vite leurs limites. Il faut bien songer à indemniser le chômage.

L'idée d'indemniser le chômage n'est pas nouvelle. Elle avait donné lieu au système du *dole* dans l'Angleterre du début du siècle. En France, les premiers systèmes de protection contre le chômage sont d'origine privée : bureaux municipaux de placement, syndicats... Ils sont encore plus souvent contrôlés par le patronat. Mais l'État solidariste ne pouvait rester indifférent à la situation de non-emploi quand on constata, dès la fin du siècle, que les crises économiques pouvaient être longues. À la demande des syndicats, l'État intervint d'abord pour offrir des structures de placement public gratuit²¹². Une loi de 1904, complétée en 1928, régla l'activité des bureaux de placement payants ou gratuits. Une loi de 1925 prévoyait un réseau public de Bureaux municipaux et d'offices départementaux de placement. Ces offices de placement se révèlent vite impuissants et apparaît, d'une façon dramatique, l'inadéquation de l'offre et de la demande d'emplois au cours de ces années²¹³.

Tout au long du XIX^e siècle, l'assistance aux sans-emploi était confondue avec celle destinée aux vieillards et miséreux²¹⁴. Les organisations professionnelles s'efforcèrent à la fin du siècle de développer l'assurance chômage. Les communes, puis l'État à partir de 1905, subventionnèrent cette dimension de leur activité. Quelques textes furent pris alors pour organiser les secours publics aux chômeurs. On notera en particulier un décret du 9 septembre 1905 qui ouvrait des « subventions aux caisses de secours contre le chômage involontaire ». Planait toujours chez les élites l'idée que le chômage était essentiellement volontaire. Cela posé, la part de l'État restait limitée. Dominait dans ce texte une approche assurantielle du chômage.

Devant le sous-emploi lié au début de la Grande Guerre, l'État décida d'officialiser son intervention. Une circulaire du 20 août 1914 donna un statut à des fonds publics de chômage constitués par les communes et les départements. En novembre 1914, dans le contexte de guerre, avait été créé, à titre temporaire, un Fonds national de chômage pour assister les personnes privées d'emploi par fait de guerre : un lourd circuit administratif fut mis en place pour éviter la fraude.

En fait, le Fonds national subsista après guerre. Mais le nombre des fonds locaux de chômage nés spontanément s'effondra dans les années 1920. On en comptait alors une vingtaine. En 1925, un fonds de chômage est ainsi créé à Creil, mais il tombe vite en désuétude. Le Fonds national subventionna à la fois les caisses de chômage d'origine privée et les fonds départementaux ou communaux de chômage organisés par un décret de 1926. Le nombre de fonds de chômage augmente alors rapidement : de 25 en janvier 1930, il atteint 852 en octobre 1935²¹⁵.

Tous les mouvements sociaux, du plus petit au plus grand, proclament le refus de la pauvreté. Ainsi, c'est à la suite d'une manifestation de chômeurs qu'une caisse municipale de chômage est mise en place à Clermont-Ferrand, en novembre 1931, sur le mode des fonds de chômage.

Les conditions posées par les fonds de chômage sont draconiennes : il faut prouver que l'on est chômeur involontaire ; il faut avoir exercé un travail pendant six mois au moins avant la mise en chômage ; il faut avoir résidé six mois au moins dans la commune ou le département. Absence de réponse aux convocations, travail souterrain, alcoolisme excluent immanquablement du bénéfice des secours. Cette dernière prévention de l'alcoolisme reste au centre des préoccupations des « entrepreneurs de morale », comme on l'a déjà noté.

Les notables sont très méfiants. Le conseil général de la Haute-Loire, arguant de l'absence de « grosses industries », refuse entre 1931 et 1936 de se plier aux incitations ministérielles. En 1932, le ministère fait état publiquement des carences municipales en matière de secours-chômage. Les indemnités allouées aux chômeurs pendant la crise en Meurthe-et-Moselle s'élèvent aux montants suivants :

Secours journaliers aux chômeurs de moins de 120 jours (180 jours except.)

	1931 Francs courants	1931 Francs 2001	1934 Francs courants	1934 Francs 2001	1939 Francs courants	1939 Francs 2001
Chef de ménage ou célibataire	7,0	22,3	7,0	26,4	8,0	20,0
Enfants de plus de 16 ans	3,0	9,6	4,0	15,1	4,5	11,5
Enfants de moins de 16 ans	3,5	11,2	3,5	13,2	4,0	10,0
Plafond secours ménage	18,0	57,4	19,0	71,7	20,5	51,4

D'après F. VALETTE, op. cit., p. 210.

Les préfets, qui ne s'immisçaient dans les affaires des bureaux de bienfaisance que pour les nominations des administrateurs, interviennent désormais sur la difficile question de l'aide aux chômeurs. Le directeur de l'Assistance publique rappelle que les chômeurs peuvent bénéficier de l'aide médicale gratuite instaurée par la loi de 1893. Parallèlement, le plan Marquet (mai 1934), en ouvrant un grand programme de travaux publics, songe d'abord à aider les chômeurs. En décembre 1931, la municipalité du Puy a préféré l'ouverture d'un chantier municipal et d'une cantine populaire plutôt qu'une caisse de chômage car « l'attribution d'une indemnité journalière quelconque est un encouragement à la paresse²¹⁶ ». L'assimilation du chômage à la paresse est fréquente dans toute la France. À Creil, il est reproché aux chômeurs de revendiquer un véritable « droit à la fainéantise » : on leur reproche de préférer la pêche et la cueillette des morilles au travail²¹⁷. Le concept de chômage n'en finit pas de sortir de sa gangue et de sa connotation péjorative²¹⁸.

Martine Muller a évoqué le « parcours type » du chômeur dans l'entre-deux-guerres. Dès le licenciement, il faut s'inscrire à l'office de placement qui délivre une carte de chômage et informe le fonds de chômage où une commission paritaire patrons/ouvriers, nommée par le maire (fonds municipal) ou par le préfet (fonds départemental), statue. L'allocation, le cas échéant, est versée à

partir du huitième jour de chômage et ne dépasse pas la moitié de l'ancien salaire. Souvent, les nouvelles institutions cherchent à s'adapter à une réalité nouvelle, tout en s'inscrivant dans une continuité culturelle par rapport au passé. Le système montre ses limites au moment de la crise. D'une part, les droits varient selon le fonds concerné, notamment en matière de durée rarement supérieure à 90 jours, et les dispositions administratives sont telles que certains malheureux se trouvent exclus. Ainsi le conseil municipal de Nancy doit-il rechercher des compléments, comme il s'en explique : « Parallèlement à ces allocations en espèces à des chômeurs chargés de famille et qui, pour des raisons diverses, ne peuvent être réglementairement inscrits au fonds de chômage, mais dont la détresse ne pouvait nous laisser insensibles, nous avons distribué bons de pain, légumes, lait, houille. Ici l'État n'intervient pas²¹⁹. »

En 1934, la municipalité de Nancy complète l'aide en espèces aux chômeurs en leur distribuant, entre autres, plus de sept tonnes de pain et plus de 5 000 bons de repas aux restaurants économiques.

Surtout, il avait fallu attendre un décret de mars 1931 pour que le chômage partiel soit envisagé. La durée d'indemnisation est variable et limitée.

Se pose également la question des chômeurs en fin de droits. Les bureaux de bienfaisance les accueillent souvent. Il faut noter cependant qu'il existe beaucoup de réticences du fait de la tradition de la bienfaisance. Les antiques règlements des bureaux du XIX^e siècle stipulaient alors clairement le refus d'assister les chômeurs valides de plus de seize ans. La perception du chômage comme oisiveté et fainéantise, même si elle s'érode progressivement, résiste dans bien des cas. Une exception était faite traditionnellement au profit des familles nombreuses. Le résultat est qu'à Bordeaux, au début des années 1930, le bureau de bienfaisance refuse d'assister les familles de chômeurs de moins de trois enfants²²⁰. Il faudra attendre le plus fort de la crise pour qu'une tolérance s'instaure pour les familles de moins de trois enfants.

Un décret du 11 novembre 1931 prévoit l'ouverture officielle de secours par les bureaux de bienfaisance qui ont droit désormais aux subventions du Fonds national de chômage à hauteur de 50 % des aides qu'ils distribueront. Non seulement les fonds sont limités, mais il faut insister sur le « discrédit » qui frappe alors des salariés, désormais inscrits au bureau de bienfaisance et ainsi réduits à l'état d'indigents ou plutôt qui doivent certifier d'une condition d'indigent pour accéder aux secours.

Il est difficile d'évaluer le rôle réel des bureaux de bienfaisance dans l'aide aux « nouveaux pauvres ». D'une façon générale, le nombre de secourus par les bureaux de bienfaisance tend à augmenter sans atteindre les hauts niveaux d'avant-guerre. On se souvient que le nombre de secourus par ceux-ci était tombé à 757 000 en 1924. Ce nombre atteint pratiquement la barre du million en 1934 contre 1,5 en 1906. Le paroxysme correspond à 1934, puisque à partir de ce niveau, le nombre de secourus recule et n'est plus que de 717 000 en 1939.

Le bureau de bienfaisance de Nancy, qui avait vu le nombre de bénéficiaires tomber à environ 3 000 en 1926, accueille 5 700 personnes en 1935, au paroxysme de la crise²²¹. Cependant, on est évidemment loin des 10 000 bénéficiaires de la fin du siècle précédent.

Il faut dire que les bureaux de bienfaisance voient leurs recettes amputées par la crise. Le droit des pauvres avait connu une notable croissance au moment des Années folles. Françoise Valette note ainsi l'explosion du poste « Droits et divers » qui passe d'environ 10 % en 1912 à plus de 60 % en 1931²²². Le seul poste « Droit des pauvres²²³ », qui représente une part notable du poste « Droits et divers », connaît une régression en valeur absolue avec la crise du fait de la diminution du nombre de

spectacles. Certes, à Nancy, le poste « Droits et divers » stagne en valeur relative compte tenu de la baisse parallèle des autres recettes.

Les secours en argent, qui culminaient en part relative des dépenses à un niveau d'environ 40 % en 1912, régressent notablement au profit des secours en nature dans la tradition des bureaux de bienfaisance. En 1939, ils sont inférieurs à 10 % à Nancy, alors que les secours en nature s'élèvent à 38 % la même année²²⁴. Ces secours en nature se composent toujours de pain, mais aussi de chaussures et de charbon. Dans le cas nancéien, il est vrai que la part des secourus dans la population municipale totale passe de 3,2 % à 4,3 %. Et Françoise Valette impute cette augmentation à la crise, au moins en partie, dans la mesure où le nombre d'hommes valides secourus par le bureau augmente de moins de 300 au milieu des années 1920 à près de 600 en 1931²²⁵. À Paris, quand la durée d'indemnisation fixée à 120 jours est dépassée, les bureaux de bienfaisance interviennent.

L'effort des bureaux est matérialisé par le bond en avant du poste budgétaire secours-chômage. Pour le bureau du IX^e arrondissement de Paris, le poste, qui ne dépassait pas 35 000 francs en 1930 (107 000 francs de 2001), passe à 1 050 000 en 1931 (3 350 000 francs de 2001), 6 956 000 en 1932 (24 200 000 francs de 2001), pour atteindre le sommet de 13 118 000 en 1937 (33 950 000 francs de 2001), ce qui correspond à une augmentation de 373 % en francs constants. Les bureaux peuvent intervenir aussi d'une façon indirecte. Toujours à Paris, une indemnisation est versée aux propriétaires de meublés qui logent des chômeurs. Les municipalités, en dehors de la réglementation, se mobilisent. Ainsi sont organisées des fêtes de Noël pour les enfants de chômeurs. Mais surtout, certaines d'entre elles renouent avec la politique de travaux publics régulièrement utilisée au XIX^e siècle. À Creil, le maire socialiste exalte la valeur du travail. Il commence par exiger que les chômeurs qui bénéficient d'une allocation se consacrent à des travaux communaux comme l'entretien du cimetière. Puis, en liaison avec l'État, il organise des travaux de voirie et d'entretien des forêts communales. À Nancy, on prolonge tel boulevard ; on en profite pour améliorer le réseau d'adduction d'eau ; à Clermont, on engage des travaux de voirie ; au Puy, les chômeurs cassent des pierres jusqu'en 1936 quand est créé un fonds municipal de chômage : « Il n'est plus possible, cette année, d'employer les chômeurs au cassage des pierres, comme cela se faisait les années précédentes, la ville n'ayant pas actuellement l'utilisation de ce matériau²²⁶. » Naturellement, les chômeurs embauchés à des travaux collectifs par des municipalités perdent leur allocation.

Les bureaux de bienfaisance font appel à l'État dans leur quatrième congrès de 1932 : ils proposent que la législation sur les assurances sociales soit complétée par un texte sur l'assurance-chômage²²⁷.

La crise contribue à bouleverser les mentalités. Les chômeurs sont toujours soupçonnés de fainéantise, mais néanmoins leur nombre inquiète. Ainsi, les commerçants nancéiens se plaignent de façon insistante du nombre de mendiants qui font désordre. Les statistiques proposées par André Tiano montraient une chute des condamnations pour ce délit dans les années 1920 : de plus de 25 000 condamnations à la fin du XIX^e, le chiffre était tombé à environ 12 000 dans les années 1920. Au plus fort de la crise, il remonte dans une fourchette de 15 000 à 28 000 de 1914 à 1935²²⁸. Ce vagabondage, qui semblait en voie de disparition, s'inscrit à nouveau dans le paysage. C'est peut-être cette situation qui pousse le législateur à dépénaliser le vagabondage des mineurs. Cette estimation du

délictueux de vagabondage reflète le résistant déclin de la pauvreté à la fin des années 1930. En 1933, les statistiques fiscales évaluent les successions nulles à 46,4 % du total des décès. Même si l'on tient compte des mineurs et des fraudeurs, on peut penser que le nombre des pauvres en France est alors supérieur au chiffre de 10 %, considéré comme idéal-typique au XIX^e siècle.

La tentation est d'imputer cette recrudescence de la grande pauvreté au phénomène du chômage en l'absence d'autres causes visibles. Dans la France des années 1930, chômage signifie presque automatiquement entrée en grande pauvreté.

La crise mobilise une partie de la population en vue de lutter contre les effets drastiques du chômage. La presse contribue à faire évoluer l'image traditionnelle de la pauvreté : maints articles sont empreints de compassion pour ces « pauvres gens²²⁹ ». Les pauvres ne sont plus des auteurs de troubles mais des gens en difficulté²³⁰. Pourtant, l'antique distinction entre bons et mauvais pauvres résiste. Et l'on commence par introduire une nouvelle taxinomie entre bons et mauvais chômeurs. Le bon chômeur, à l'image du bon pauvre, a une vie rangée et sobre. En outre, il supporte sa condition en silence alors que le mauvais chômeur s'implique dans les divers comités et autres mouvements de protestation.

Les critères de radiation des bureaux de bienfaisance procèdent toujours d'une attitude d'« entrepreneur de morale ». À l'égard des plus pauvres en général, Françoise Valette dresse un catalogue des principaux motifs : refus de la vaccination, non-assiduité des enfants à l'école, immoralité notoire, désordre et malpropreté du ménage, possession d'un chien, refus des conseils et agression verbale²³¹... Les populations établies n'en finissent pas d'évoquer les instincts vicieux des pauvres et le penchant à la paresse des chômeurs.

Cependant, les secours-chômage, jusque-là réduits à la portion congrue, atteignent des sommets relatifs. Mais, inversement, par un étrange paradoxe, les assistés obligatoires traditionnels en sont les victimes puisque les pouvoirs publics s'efforcent de transférer les fonds d'un poste à l'autre.

Sur le plan des structures de l'aide sociale, on pourrait penser que l'entre-deux-guerres a été faite surtout d'une adaptation au coup par coup. En fait, il n'en est rien. Une véritable réflexion sur l'avenir de l'assistance sociale prend forme. Divers projets proposent ainsi de transformer les bureaux de bienfaisance en bureaux d'aide sociale.

CHAPITRE III

La pauvreté à l'époque de Vichy

La période du régime de Vichy est marquée par des bouleversements accompagnés de nouvelles vagues de pauvreté. Non seulement la pauvreté ancienne subsiste, mais une nouvelle pauvreté apparaît. Ce sont les effets de la guerre qui déplacent le seuil dans la mesure où le ravitaillement à prix taxé ne suffit pas et où les prix augmentent sur les marchés parallèles. Les plus pauvres, les plus faibles sont exposés plus que les autres. Par ailleurs, la politique antisémite, vite appliquée en France, génère des populations privées souvent de tout, quand elles ne sont pas enfermées en attendant un départ vers les camps de concentration. Bien sûr, il ne s'agit pas de pauvres au sens où on les a définis dans les lignes qui précèdent.

Néanmoins, sous-alimentées, traquées parfois, ces populations entrent dans une situation de pauvreté, faite de souffrances, de dépendance. Certes, elles ont conscience que la situation est exceptionnelle. Et elles ne perdent pas espoir, généralement. Parfois, on retrouve chez ces populations le comportement des « pauvres honteux ». Le sentiment dominant est que c'est l'adversité qui les frappe et qu'elles n'ont pas mérité leur sort. La misère se fait alors discrète. Pour les juifs méprisés, stigmatisés, pourchassés, traqués, il s'agit bien d'une politique volontaire et organisée d'exclusion qui les prive de leurs moyens d'existence et qui vise à rompre les liens sociaux. Il s'agit donc, dès avant la politique d'extermination menée par les nazis, d'une politique de « désaffiliation » au sens de Robert Castel.

À situation exceptionnelle, assistance nouvelle. Le régime tente d'encadrer les œuvres traditionnelles par une organisation qui avait été créée pendant la Grande Guerre en 1915 et qui est réanimée, le Secours national. De même, l'occupant tente de contrôler les œuvres d'assistance de la communauté israélite. D'autres œuvres s'adaptent à la situation de guerre, tout en préservant leur autonomie.

LES EFFETS DE LA GUERRE

Une pauvreté traditionnelle exacerbée

Passé les premiers mois de l'Occupation, la France se remet au travail. D'une certaine façon, les dernières poches de chômage disparaissent avec le recours plus important à la force de travail, l'entretien et le renouvellement du capital productif laissant à désirer. Mais le manque de bras s'explique aussi par l'absence des prisonniers de guerre, par la répression contre certaines catégories de la population, particulièrement les juifs. En dehors de ces victimes, le plein-emploi pouvait laisser espérer non pas une éradication, mais un recul de la pauvreté. Évoquant les vagabonds, les mendiants, les chômeurs, Alfred Sauvy insiste sur « les marginaux mis au travail²³² ». Sans doute cela mériterait-il investigation. Face à une charité qui se restreint forcément, il faudrait pouvoir analyser

les réactions des pauvres traditionnels. En fait, en dehors des « petits boulots », toujours pratiqués, on voit mal les activités que la guerre aurait pu révéler pour des catégories traditionnellement exclues. En établissant le rationnement, on pouvait penser que le gouvernement allait stabiliser la situation en matière de sous-alimentation : les fameux tickets donnaient accès à une certaine quantité de denrées de consommation à prix taxé. En fait, les rations offertes par l'administration du ravitaillement sont loin de suffire. Dans le domaine alimentaire, on peut penser qu'en moyenne cette procédure fournit 1 200 calories, alors que le minimum vital en exigerait 2 400.

Dans la mesure où les échanges ne sont pas interrompus, cela entraîne l'apparition de marchés parallèles, comme ce « marché gris » fait de colis familiaux dans le cadre d'échanges avec les parents et les amis, ou carrément un « marché noir ». Dans tous les cas, ces circuits parallèles maintiennent à l'écart non seulement les pauvres d'hier, mais encore toute une frange de population jadis au-dessus du seuil de pauvreté et qui, vu les circonstances, se retrouve dans la misère. En effet, le nombre et la valeur nutritive des colis familiaux sont largement fonction des disponibilités des parents, alliés et amis. Par conséquent, le milieu de la grande pauvreté, par définition coupé d'un groupe d'appartenance, n'en bénéficie guère en général. Quant à ceux qui étaient en situation de vulnérabilité, ils n'en profitent pas non plus. Alfred Sauvy, à défaut d'une étude fine par catégorie sociale, fait remarquer que le nombre de colis par habitant dépasse, dans les arrondissements riches de Paris, le double de celui des arrondissements pauvres²³³.

Quant aux marchés parallèles, ils se réalisent à des niveaux de prix élevés qui éliminent une partie des consommateurs potentiels, les plus pauvres. Alfred Sauvy ajoute que, pour acquérir les 1 200 calories hors rationnement, il faut donner au moins trois fois plus d'heures de travail qu'en temps normal²³⁴. Pour ceux qui, avant la guerre, affectaient l'essentiel de leur salaire à la consommation, il est évident qu'ils basculent sinon dans une pauvreté ouverte, au moins dans un état de sous-alimentation. Pour les quartiers pauvres de Paris (XII^e, XIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements), le taux de mortalité passe ainsi de 14,4 ‰ en 1938 à 19,8 ‰ en 1941-42 et 17,9 ‰ en 1942-1943. Certes, l'augmentation de la mortalité, du fait de la difficulté de chauffage, est plus importante dans les quartiers riches (VII^e, VIII^e, IX^e, XVI^e arrondissements), néanmoins la surmortalité est nette pour les quartiers pauvres : ainsi, en 1941-1942, le taux est de 19,8 ‰ contre 17,9 ‰ dans les quartiers aisés²³⁵. En novembre 1944, dans les arrondissements les plus pauvres de Paris, les déficits de croissance atteignent 7 cm pour les garçons et 11 cm pour les filles à l'âge de quatorze ans²³⁶. À Lyon, pour une période non déterminée, la perte de poids des écoliers est de l'ordre de 25 à 30 % dans les arrondissements ouvriers contre 11 à 21 % dans les arrondissements aisés²³⁷.

Les victimes de la guerre

Il y a d'abord ceux qui sont exclus du territoire national : ce sont les prisonniers de guerre qui mènent généralement une vie misérable de travail dans l'Allemagne nazie. Il y a surtout les déportés, les déportés politiques et les juifs. Avant leur déportation, les juifs ont été souvent dépouillés de tout, enfermés dans le camp de Drancy. Ceux qui l'ont pu ont fui...

Mais la guerre fait également d'autres victimes dans les institutions d'enfermement, les prisons, les asiles d'aliénés et même les hôpitaux. La surmortalité y est considérable. En 1939, la proportion des morts est de 6,3 % dans les asiles d'aliénés. Elle passe à 17 % en 1942. Mais l'augmentation est également forte dans les hôpitaux, puisqu'elle passe de 18,9 % en 1938 à 28,4 % en 1942.

La surmortalité asilaire a donné lieu récemment à débat. On peut estimer que près de 50 000 malades mentaux sont morts de faim en hôpital psychiatrique entre 1940 et 1944. En 1987, le docteur Max Lafont, médecin de l'hôpital psychiatrique du Vinatier à Lyon, publiait sa thèse de médecine évoquant une « extermination douce » dans les hôpitaux psychiatriques. L'année suivante, le pas était franchi ; certains évoquaient un génocide. En donnant des rations alimentaires insuffisantes aux malades mentaux, on aurait cherché à les éliminer au nom d'un eugénisme inavoué. Olivier Bonnet a tenté de répondre à la question posée à travers l'étude d'un exemple concret, celui de l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie-de-l'Assomption à Clermont-Ferrand²³⁸. En 1939, près de 2 000 personnes sont internées. Incontestablement, la guerre est marquée par une augmentation de la mortalité dont le taux, toujours très élevé dans ce type d'institution, passe de 9 ‰ en 1940 à 15,6 ‰ en 1941 et reste de l'ordre de 13 ‰ jusqu'à la fin de l'Occupation. L'explication est donnée par le médecin-chef de l'établissement : « L'état sanitaire a été très défectueux. Les très nombreux cas de tuberculose qui se sont manifestés permettent de souligner les lacunes du ravitaillement. C'est sans conteste aux extrêmes difficultés de ce ravitaillement que doivent être rapportés les deux tiers de nos décès. »

Et l'enquête nationale menée par Claude Quérel, que cite Olivier Bonnet, semble bien confirmer ce résultat local. La guerre aurait provoqué une surmortalité asilaire de l'ordre de 50 000 personnes. L'étude locale confirme que cette surmortalité est bien due à des carences alimentaires. La moyenne calorique quotidienne à l'asile Sainte-Marie fut toujours inférieure à 1 500 calories : on est loin des 2 400-2 600 calories nécessaires. Mais contre la thèse d'une « euthanasie douce », Olivier Bonnet évoque une application stricte des consignes du rationnement, sans possibilité d'accès à des marchés parallèles pour des malades souvent âgés et pauvres. Parfois, des fraudes les privèrent de leurs rations. Et l'auteur fait de cette surmortalité « le drame des plus défavorisés, des plus isolés ».

Le dossier a été réexaminé à nouveaux frais, en 2001-2003, par une équipe d'historiens lyonnais animée par Isabelle von Bueltzingsloewen. Sur le fond, elle rejette la thèse du génocide. La démonstration peut être conduite en trois temps : en premier lieu, il n'existe aucun décret exterminatoire ; d'une façon générale, l'équipe lyonnaise n'a trouvé aucune trace écrite d'une « famine intentionnelle ». Bien au contraire, une circulaire ministérielle de décembre 1942 attribue des rations alimentaires aux malades mentaux. Pourtant on ne peut pas celer l'existence d'une surmortalité liée à la faim entre 1940 et 1942. Un médecin de l'époque, en poste au Vinatier, en a donné le bilan suivant : « Les produits que nous recevions étaient absolument insuffisants. [...] Certains se mangeaient les doigts. [...] Ils buvaient leurs urines, mangeaient leurs matières »...

Le bilan de la guerre, pour cet établissement, fut de 2 000 victimes. Alors comment expliquer cette situation : temps de latence trop long entre la prise de conscience du problème fin 1940 et la décision ministérielle de 1942 ? Affaiblissement des liens familiaux qui empêchent le suivi des malades par leurs familles ? Et l'on pourrait ajouter une remarque de bon sens dans le fil de notre réflexion : les malades d'origine pauvre durent être encore plus délaissés que les autres alors qu'ils étaient sans moyen²³⁹.

Les recherches actuelles pourraient s'orienter vers la surmortalité carcérale : il y eut des morts de faim dans les prisons françaises. De même, la faim toucha également les hospices de vieillards. Mortalité hospitalière, mortalité carcérale : à l'origine, on trouve des cas de grande pauvreté. Anne-Marie Marchetti, dans un livre original et profond, vient de confirmer ce phénomène de pauvreté en milieu carcéral pour la fin du XX^e siècle²⁴⁰. Ce constat laisse supposer une situation bien pire pendant la guerre.

Dès avant la guerre, on s'était préoccupé des limites de la législation sur les retraites. La loi du 5 août 1910 sur les Retraites ouvrières et paysannes (ROP) posait un problème d'application dans la mesure où les travailleurs âgés n'avaient pas assez cotisé. Bien qu'intégré dans le cadre des assurances sociales, le nouveau régime des retraites n'était pas complètement opérationnel. La vieillesse continuait d'être synonyme de pauvreté. La loi du 14 mars 1941 établit un régime complémentaire en créant l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS). Elle était destinée aux anciens salariés inaptes au travail, ayant peu ou pas cotisé et ne remplissant pas, par conséquent, les conditions pour obtenir une retraite à taux plein au titre du régime général des assurances sociales. Le ministère de l'époque avait évalué les bénéficiaires de cette mesure au nombre de 400 000. En fait, dès 1942, 900 000 personnes reçoivent l'AVTS et évitent ainsi de sombrer en grande pauvreté comme c'était le cas auparavant²⁴¹. En dépit de cette politique en faveur des vieillards, le gouvernement de Vichy soutient insidieusement une politique pseudo-eugéniste.

Le 17 novembre 1941 avait été créée la Fondation nationale pour l'étude des problèmes humains à la suite de la publication du livre, alors bien diffusé à son époque, *L'Homme, cet inconnu* (1935), du docteur Alexis Carrel²⁴². Dans une perspective eugéniste, Carrel et son équipe se préoccupaient de la dégénérescence de la « race ». La fondation ne va pas, comme son homologue nazie, jusqu'à l'élimination des plus faibles, mais elle se préoccupe de régénération en faveur des catégories intégrées. Concrètement, l'équipe de Nutrition s'interroge sur le rationnement et propose des mesures de protection en faveur des écoliers²⁴³. Faut-il pour autant absoudre la Fondation de visées contraires aux Droits de l'homme ?

L'urgence impose rapidement la mobilisation de services d'entraide. Un Comité supérieur des œuvres sociales en faveur des étudiants propose d'ouvrir des secours mensuels aux élèves des lycées originaires d'Afrique du Nord et qui se trouvent du fait de la guerre isolés de leurs parents.

Les lycées possédaient dès avant la guerre des caisses de bienfaisance qui alimentaient des œuvres comme l'Armée du salut ou des actions spécialisées comme la lutte contre les taudis ou la lutte contre la tuberculose. Les caisses étaient alimentées par des ventes de charité, et des collectes visaient des actions ponctuelles comme, à la veille de la guerre, l'aide aux réfugiés espagnols. Ces activités ne cessent pas avec la guerre. Et les lycées sont amenés à collecter de l'argent en faveur des familles nécessiteuses, alors que les jeunes élèves des écoles se consacrent davantage au ramassage de métaux, de marrons et de glands. Des œuvres nouvelles sont greffées sur cette activité lycéenne. Ainsi la Croix Rouge de la jeunesse, créée en 1922 et réactivée en janvier 1941, vient-elle en aide aux régions dévastées alors que le Comité d'entraide aux prisonniers organise des collectes dans les lycées pour acheter des livres aux prisonniers de guerre ou adopter des soldats sans famille.

Fin novembre 1939, le Secours universitaire, section du Secours national que l'on va évoquer, est reconstitué. Une dizaine de campagnes ont lieu au cours de chaque année de guerre. On utilise même les cours de couture afin de confectionner des vêtements à l'usage des plus pauvres. Le nouveau régime s'efforce de mobiliser la solidarité dans le cadre de sa volonté de prise en main de la jeunesse. Le 29 décembre 1940, dans son message à la jeunesse de France, Pétain appelle à l'entraide²⁴⁴.

Le Secours national avait été créé en 1915 sous la présidence de Paul Appel. Il avait recueilli et réparti à l'époque des dons en espèces et en nature d'un montant très important. Avec la fin de la guerre, sa mission avait cessé.

Il est reconstitué par un décret-loi du 19 octobre 1939 sous la présidence d'un président honoraire du conseil d'État, Georges Pichat. Un comité de patronage rassemble les représentants des grands corps de l'État et de toutes les grandes institutions du pays. Il est doté d'un large statut d'exemption fiscale et sa mission est de coordonner les activités des œuvres de guerre privées venant en aide aux populations civiles. Il collecte notamment les dons et les répartit. Ainsi, en 1943, le ministre Abel Bonnard avertit les lycées qu'une collecte mensuelle dans les établissements sera faite au bénéfice du Secours national. Il oriente également les populations démunies. D'une façon générale, le Secours national a pour but d'atténuer les conséquences de la guerre sur les populations civiles. Pour cela, il crée en son sein des groupements régionaux et des commissions spécialisées en faveur de certaines catégories de population.

En collaboration avec les pouvoirs publics, il fait distribuer aux enfants scolarisés des biscuits caséinés. Mais bientôt les difficultés financières qu'il rencontre provoquent la fin de cette assistance.

Œuvre officielle, le régime de Vichy va récupérer le Secours national en en faisant une manifestation de la sollicitude du maréchal Pétain à l'égard des populations souffrantes. Le 27 septembre 1940, Robert Garric, à la demande du maréchal Pétain, est nommé commissaire général avec délégation et direction pour la zone libre. Une loi du 4 octobre 1940 précise les tâches du Secours national. On en fait « une grande œuvre de fraternité, d'entraide sociale permanente et de solidarité nationale », placée sous le patronage de Pétain qui est constamment évoqué, autant d'ailleurs pour sa « gloire » que pour obtenir des dons. En juillet 1941, un membre du Secours national représente l'Œuvre auprès du gouvernement²⁴⁵. Placé sous l'autorité directe du maréchal, le Secours national devient une pièce majeure de la Révolution nationale.

La même loi du 4 octobre 1940 affecte au Secours national le produit de la Loterie nationale, en même temps que les biens des juifs spoliés. Sous Vichy, le Secours national a un rôle direct en matière d'assistance. Ainsi, il accorde des secours alimentaires, en vêtements, en chaussures, mais aussi des secours en argent. Il poursuit la tradition de l'assistance par le travail en fournissant la laine et les étoffes rationnées aux ouvriers, en créant des ateliers de travail voués, signe des temps, à la réparation des vêtements et des chaussures. Mais le Secours national a la prétention d'être le coordinateur des œuvres privées. C'est ainsi qu'il subventionne orphelinats, crèches et œuvres diverses.

Le Secours national a des antennes régionales dont la plus connue est l'Entraide d'hiver du Maréchal, pour répondre aux besoins de la région parisienne²⁴⁶. Une grande manifestation publique, le Rassemblement de la jeunesse scolaire, est organisée le 27 novembre 1941 pour lancer la campagne d'hiver du Secours national : 20 000 jeunes y participent. Dès novembre 1940 avaient été créées des équipes d'entraide d'hiver dans tous les lycées parisiens. Elles organisaient des collectes de vaisselle, de vêtements, de literie. Le nouveau régime combine une action de propagande et une action de charité publique. Toujours en 1940, les lycéens sont incités à vendre des cartes postales à l'effigie du maréchal Pétain dont le produit de la vente est destinée au Secours national. Cette interférence de la propagande et de la bienfaisance entraîne logiquement des heurts avec les personnels des lycées hostiles au régime²⁴⁷.

Ainsi, l'Entraide d'hiver a mis en place 97 maisons de secours dont 76 en banlieue parisienne. Dans

presque toutes existe « une résidence sociale » chargée d'accueillir les gens, de les renseigner, de les conseiller grâce à un centre de documentation. C'est dans le cadre de ces maisons que sont créés ateliers et ouvroirs au nombre de 214, occupant environ 12 000 personnes dans le département de la Seine à la fin de l'année 1941. L'assistance alimentaire est donnée dans 153 « restaurants » à Paris et 163 en banlieue. Pour Paris, cela correspond à environ 47 000 rationnaires par jour durant l'année 1941 et 42 000 pour la banlieue. « Les indigents, les nécessiteux, les assistés obligatoires, les chômeurs et leurs familles ; ensuite, les réfugiés, les allocataires militaires, les vieux travailleurs, retraités, toutes les personnes dont les ressources mensuelles ne dépassent pas 1 000 francs... » (soit environ 1 800 francs de 2001²⁴⁸) peuvent se procurer une soupe pour la modique somme de 0,75 franc (soit 1,35 francs de 2001) et une soupe et des légumes pour 2 francs (soit environ 3,6 francs de 2001). Cependant, il existe des bons de repas gratuits pour les indigents.

Le Secours national s'intéresse également à l'enfance, sans doute sous l'impulsion de son commissaire général, Robert Garric, très sensible à ces questions. Il ravitaille d'une façon privilégiée les cantines scolaires, en distribuant des bons de repas aux enfants pauvres, en distribuant du lait, des bonbons vitaminés et des biscuits caséinés, en organisant les « Noël du maréchal ». Quelques colonies de vacances sont ouvertes en faveur des enfants les plus démunis. Pour la France entière, on peut estimer à environ 100 camps et 100 colonies de vacances ouverts par le Secours national.

Des actions ont lieu aussi en faveur des vieillards. Il n'est pas possible de se rendre compte de l'efficacité réelle de l'Œuvre. 47 000 rationnaires pour Paris, c'est à la fois beaucoup en valeur absolue, mais peu pour une ville de près de 3 millions d'habitants. Le Secours national est chargé également de distribuer des secours en espèces soit directement – mais il se refuse d'être un bureau de bienfaisance –, soit indirectement par le canal des œuvres existantes. 50 millions de francs (soit environ 90 millions de francs de 2001²⁴⁹) auraient été ainsi distribués en 1941 aux œuvres de la région parisienne. Même si la fonction de propagande ne fait guère de doute, il ne faut pas nier cependant que le peu qu'a apporté le Secours national a permis aux populations les plus pauvres de survivre. D'ailleurs, à la fin de la guerre, le Secours national, qui est fortement critiqué par le pouvoir gaulliste pour ses sympathies maréchalistes, est remplacé par l'Entraide française à la Libération (ordonnance du 8 février 1944). Elle est chargée par le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) d'aider les populations civiles éprouvées par la guerre. Le principal responsable de la guerre, Robert Garric, n'est pas épuré et continue à participer au nouvel organisme²⁵⁰. Il devient le collaborateur de Raoul Dautry, dont on a dit plus haut le rôle dans les Équipes sociales, outre ses fonctions dans le domaine ferroviaire. En effet, Raoul Dautry devient le président de la nouvelle œuvre sociale.

Mais le Secours national ne doit pas masquer l'action des œuvres privées qui s'efforcent d'atténuer les malheurs de la guerre que subissent les populations en détresse.

LES ŒUVRES PRIVÉES ET LES EFFETS DE LA GUERRE

La recomposition du monde des œuvres

Une seule grande œuvre qui se consacrait aux secours en faveur des pauvres mais pas seulement, la Croix Rouge, traversa la guerre sans encombre. Elle le doit peut-être, dans un régime marqué par la personnalité du maréchal Pétain, à son rôle traditionnel sur les champs de bataille. Elle est alors

présidée par Jacques de Bourbon-Busset. En janvier 1943, elle se préoccupe d'établir une communication entre de jeunes lycéens et leurs familles restées en Afrique du Nord. À la fin de la guerre, celle-ci rassemble 1,2 million d'adhérents.

Certaines œuvres privées vont être amenées à collaborer avec les pouvoirs publics. La guerre provoque la naissance de formes spécifiques d'assistance sociale. Le gouvernement réagit au manque de nourriture en faisant distribuer dans les écoles et les lycées des substituts et des compléments alimentaires. Au début du conflit, des distributions de lait ont lieu dans les établissements d'enseignement, à charge pour les familles de les payer. Devant les difficultés pratiques, l'expérience est abandonnée par l'État et prise en charge par la Croix-Rouge américaine. En avril 1941, elle fait distribuer du lait en poudre dans les écoles.

Le gouvernement de Vichy se méfie de certaines œuvres traditionnelles ayant noué des liens privilégiés avec les gouvernements de la Troisième République. L'Armée du salut en est un exemple. Quelque temps tolérée, elle est dissoute, le 27 juin 1942, en zone nord à l'initiative du gouvernement de Vichy. Le port de l'uniforme est interdit. Elle entre alors en semi-clandestinité alors que le siège est transporté en zone sud, à Valence. Cependant, l'occupant laissa fonctionner ses institutions sociales sous réserve de la fermeture des salles de réunion. La Fédération protestante ayant accepté d'intégrer les œuvres salutistes dans sa structure, des réunions salutistes purent se tenir dans les temples en présence d'un pasteur. Le 9 janvier 1943, Laval signa le décret de dissolution de l'Armée du salut en zone sud et dans toute la France. Son journal *En avant* disparaît. En définitive, l'Armée souffrit plus de l'intervention vichyste que de l'intervention allemande. Si de nombreux salutistes rejoignirent les maquis pour fuir le STO, d'autres furent sensibles aux sirènes vichystes. C'est ainsi qu'apparaissent pendant la guerre les cohortes salutistes appelées les Porteurs de flambeau en liaison avec le nouveau régime. Le commandant de l'Armée en France, Charles Péan, se démit de ses fonctions et fut nommé secrétaire social auprès du gouvernement de Vichy.

*Le cas particulier de l'assistance aux israélites*²⁵¹

À l'entrée de la guerre, les œuvres d'assistance de la communauté israélite sont nombreuses. Il y a d'abord l'ACIP, l'Association consistoriale israélite de Paris. C'est un organisme religieux impliqué dans les questions confessionnelles et de bienfaisance. En effet, au sein de l'ACIP, existe un comité de bienfaisance offrant des secours aux indigents français et immigrés, notamment avec l'arrivée des Juifs d'Allemagne à partir de 1933. L'ACIP, animée entre autres par la famille Rothschild, est en quelque sorte l'émanation de l'*establishment* israélite.

L'autre grande organisation de l'époque est la Fédération des sociétés juives de France (FSJF), qui est l'organisation la plus représentative des Juifs immigrés. Elle est liée à des institutions d'assistance, notamment une Colonie scolaire et le dispensaire La Mère et l'Enfant, 36, rue Amelot, dans le XI^e arrondissement de Paris. En juin 1940, l'ensemble des organisations installées dans cette rue fonde le Comité de la rue Amelot.

Outre les Éclaireurs israélites de France qui assurent une mission de formation professionnelle, il faut évoquer deux autres œuvres importantes. L'Œuvre de secours aux enfants et de protection de la santé des populations juives, couramment appelée l'OSE, fut fondée en Russie en 1912 avant de s'installer en Europe occidentale après la Grande Guerre. La branche française, créée en 1935, dispose notamment, en 1940, des maisons d'enfants de Montmorency et d'Eaubonne (300 places).

L'ORT (Organisation, Reconstruction, Travail) existait dans toute l'Europe et en France depuis 1920. Son but était la promotion du travail par l'ouverture d'écoles professionnelles. Enfin, il faut noter le rôle d'une organisation étrangère, active en France depuis 1933 avec l'arrivée des émigrés juifs d'Allemagne : l'American Jewish Joint Distribution Committee, organisation philanthropique américaine finançant les institutions d'assistance installées sur le territoire français.

Dès l'entrée en guerre, les organisations d'immigrés de la rue Amelot avaient organisé les premiers secours sous forme de dons de nourriture et de vêtements. En zone libre, est créée, à Marseille, en octobre 1940, la CCOJA (Commission centrale des organisations juives d'assistance), regroupant les organisations charitables repliées. En zone occupée, en septembre 1940, les premiers contacts entre la rue Amelot, l'ACIP et l'OSE sont noués. Finalement, un accord se fait sur la création d'un Comité de coordination des œuvres de bienfaisance. Or les nazis souhaitaient s'appuyer sur une organisation représentative unique qui, en fait, faciliterait sa politique. Dans un premier temps, le Consistoire israélite réussit à s'y opposer en faisant valoir la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. Les nazis reviennent à la charge en mettant la question sur le strict terrain de la bienfaisance et de son efficacité. Finalement, le 30 janvier 1941, est créé entre le Comité de bienfaisance, le Comité de la rue Amelot, l'OSE notamment, le Comité de coordination des œuvres de bienfaisance du Grand Paris. Théoriquement indépendant, il doit cependant subir la surveillance de deux instructeurs juifs à la solde de l'occupant.

Avec l'aggravation de la répression au printemps 1941, les œuvres d'assistance sont vite débordées. Les nazis en profitent pour remettre leur projet à l'ordre du jour en faisant mine d'offrir des moyens. Ils arrivent à leurs fins quand la loi du 29 novembre 1941 est promulguée. Dans son article 1^{er}, elle crée l'UGIF : « Il est institué, auprès du Commissaire général aux questions juives, une Union générale des israélites de France. Cette union a pour objet d'assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics, notamment pour les questions d'assistance, de prévoyance et de reclassement social. Elle remplit les tâches qui lui sont confiées dans ce domaine par le gouvernement. »

La portée de ce texte est considérable. Car le « notamment » de l'article 1^{er} signifie bien la vocation générale de l'UGIF. Par ailleurs, sa création entraîne la dissolution des autres organisations. Les administrateurs juifs de l'UGIF n'ont pas manqué de le signaler dans une lettre à Pétain de janvier 1942. Cette suppression aboutissait à créer des citoyens de second rang, dotés d'une représentation particulière. Par ailleurs, les fonds promis viennent, en définitive, outre du Secours national, des spoliations dont sont victimes les juifs. Cela consacre une sorte de collaboration, certes non voulue, avec l'ennemi. Ainsi, André Kaspi remarque que l'aide fournie par l'UGIF aux internés de Drancy contribue à accréditer, contre les camps d'extermination, la légende de camps de travail²⁵². Certes, il faut faire une distinction entre zone nord et zone sud. En zone sud, l'UGIF est plus libre et s'inscrit dans la continuité des anciennes organisations d'avant-guerre qui poursuivent leur fonctionnement au moins jusqu'à l'occupation de la zone sud, en novembre 1942...

Il est difficile de fournir un diagnostic. Jacques Adler délivre un jugement très négatif, reprochant aux organisations juives françaises d'avoir abandonné les Juifs étrangers : « Dans le contexte de la persécution, les Juifs français, en faisant de l'assistance leur préoccupation première, furent par là même conduits à s'engager dans l'UGIF, destinée à assurer l'isolement des Juifs et dont le SD avait si obstinément poursuivi la création²⁵³. »

Le jugement d'André Kaspi, sans nier les « erreurs » et la « myopie » de quelques-uns, insiste plutôt sur la capacité de « résistance » des organisations juives dans leur ensemble, certes sous des formes

différentes. La stigmatisation de l'assistance risque de faire oublier combien elle a aidé cette population meurtrie à vivre, à fuir aussi...

L'assistance aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale n'est pas le seul fait d'organisations juives. Il faut prendre en compte le rôle et l'action d'autres organisations confessionnelles. Certaines structures sociales de l'Armée du salut firent œuvre de refuge pour les Juifs poursuivis.

C'est notamment en faveur des enfants que la solidarité est la plus grande. C'est ainsi que les protestants du Chambon-sur-Lignon, en Haute-Loire, à l'appel du pasteur Trocmé, vont organiser des refuges, « La maison des Roches », « L'abri ». Plusieurs diocèses, dont celui de Mgr Piguet, par ailleurs maréchaliste, à Clermont-Ferrand, couvrent des actions de protection en faveur de réfugiés israélites. Cela valut d'ailleurs à Mgr Piguet d'être arrêté à la Pentecôte de 1944 puis déporté à Dachau²⁵⁴.

Quand l'OSE fut débordée par l'ampleur des besoins, l'Amitié chrétienne, animée par Mgr Saliège, la suppléa. Elle ouvrit un bon nombre de maisons d'enfants dans les départements montagnards avec l'aide bienveillante des autorités ecclésiastiques locales²⁵⁵. Certes, cette entraide n'est pas sans nuage car les responsables israélites craignent le prosélytisme chrétien. Dans le cas de l'Amitié chrétienne, un accord secret la lie à l'UGIF. Néanmoins, le soupçon existe, alimenté par quelques bavures qu'illustrera, après guerre, la fameuse affaire Finaly, du nom de ces deux enfants israélites convertis puis adoptés par une famille catholique avant d'être récupérés par leur famille émigrée en Israël.

Les origines du Secours catholique

Dès mars 1939, un premier Secours catholique français avait été créé par l'épiscopat. Il déposa ses statuts à la préfecture de police à la fin du mois de juillet 1939. Son but officiel tel qu'il apparaît dans les statuts est de « rendre la charité catholique présente et efficiente partout où des misères dues à des causes exceptionnelles et catastrophiques (guerres, persécutions, inondations, famines) réclament un secours extraordinaire et immédiat ». Il était placé sous la présidence de l'archevêque de Paris Mgr Verdier et son vice-président n'était autre que l'ancien secrétaire général de l'Action catholique, l'évêque Stanislas Courbe. Son secrétaire général était le père Riquet qui en devint la véritable cheville ouvrière. Il était chargé dans l'immédiat de coordonner les principales œuvres susceptibles de venir en aide aux réfugiés d'Europe centrale et d'Espagne. D'une façon générale, il vise aussi à promouvoir et coordonner la charité catholique en France. Ces trois grands buts pratiques sont d'éviter le gaspillage, d'éviter la « contamination » politique, de coordonner les ressources des œuvres existantes²⁵⁶. La déclaration de guerre entraîna la mobilisation et l'emprisonnement en Allemagne du père Riquet. Le Secours catholique disparut alors *de facto* dans le conflit.

Parallèlement au Secours catholique avait été créé à Toulouse un Secours catholique international pour accueillir les réfugiés espagnols qui fuyaient le nouveau régime franquiste. C'est l'évêque auxiliaire, Mgr de Courrèges, qui en est à l'origine. Faute de liaisons sans doute et peut-être de moyens, il entre alors en léthargie pendant le conflit et dut sa survie à quelques animateurs de l'avant-guerre, en particulier le fondateur des Petits frères des pauvres, Armand Marquiset, et le père Braun²⁵⁷. Il faut faire référence alors à l'action de Jean Rodhain (1900-1977)²⁵⁸ qui a contribué à la renaissance et à l'épanouissement de cette œuvre. Pour comprendre l'action de Jean Rodhain comme

le sens profond de la mission du Secours catholique, on citera l'épithète qu'il a fait graver sur sa tombe : *Jean Rodhain, prêtre*.

D'origine alsacienne, Jean Rodhain était né dans les Vosges où son père, austère et peu disert, exerçait la profession de commerçant. Ce dernier s'était marié tardivement, à l'âge de quarante-neuf ans, avec une jeune fille d'origine strasbourgeoise qui enseignait le français à Paris. Très marquée par la religion, la famille compte en son sein divers ecclésiastiques dont un cousin, l'évêque-missionnaire Auguste Hacquart, mort au Soudan en 1901, et un oncle, l'abbé bénédictin de Saint-Jean-aux-Choux de Saverne. La propre sœur de Jean Rodhain se fera religieuse bénédictine. Il a une jeunesse pieuse marquée par différents exercices de dévotion. Cependant ses parents, qui tiennent à lui donner une certaine indépendance d'esprit, lui font suivre les cours du Collège laïc de Remiremont. Bien que son éducation soit austère, il a toujours soutenu qu'il a eu une jeunesse heureuse²⁵⁹. Alors qu'il n'est âgé que d'à peine quatorze ans, il est marqué par une grave maladie de sa mère. En 1918, il entre au petit puis au grand séminaire. Son tempérament espiègle ne l'empêche pas de poursuivre un grand idéal puisque, déçu de ne pas trouver cet idéal au séminaire, il fonde avec un condisciple, en 1930, une ligue, qui a pour préambule : « Un mal qui gagne chaque jour du terrain [...] c'est notre égoïsme. Il n'existe pas entre nous de vie commune... Nous vivons cantonnés dans nos propres pensées, cultivant un individualisme étroit et desséchant... Un tel régime d'égoïsme ferait de nous demain, non des apôtres mais des tièdes²⁶⁰. »

Dès ses années de séminaire, sa piété s'oriente vers la figure de l'ermite médiéval Colomban et il en médite déjà une partie d'un sermon qui le suivra toute sa vie : « Seigneur, accorde-moi, je t'en prie, au nom de Jésus-Christ, Ton fils et mon Dieu, que je ne sois jamais séparé de la charité ; que ma lampe s'allume à sa flamme, qu'elle ne puisse s'éteindre, qu'elle me brûle, qu'elle éclaire les autres²⁶¹. »

Il termine ses études à l'âge de vingt-deux ans et, n'ayant pas l'âge d'être ordonné, devient surveillant de dortoir au petit séminaire. En juillet 1923, il est diacre alors qu'une foi profonde lui fait révéler Thérèse de Lisieux. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-quatre ans, il est aussitôt nommé vicaire à l'église Saint-Maurice d'Épinal. Durant son vicariat, il s'illustre par sa sollicitude à l'égard des pauvres et par une activité débordante qui lui vaut d'être appelé le « vicaire électrique ». En 1929, il est nommé curé de deux petits villages vosgiens, Mandres-sur-Vair et Norroy-sur-Vair. C'est d'une sorte d'exil qu'il s'agit, puisque d'assez mauvaises relations avec l'archiprêtre d'Épinal l'ont fait écarter de cette ville. On lui reproche son caractère farceur. À l'époque, l'abbé Rodhain acquiert l'allure physique qui lui sera propre toute sa vie : c'est un homme de haute stature, le bras gauche souvent vissé derrière le dos, le menton levé, maigre mais charpenté, la coiffure en brosse, à l'allure austère, à la parole sans doute contrainte par une hyperémotivité. François Nourissier, qui fut plus tard son collaborateur au Secours catholique, le décrit avec ces quelques mots : « Des yeux glacés derrière les lunettes cerclées de métal, ... un masque réputé impénétrable... Il voulait intimider plus que séduire... Plus on paraissait le redouter, plus je me sentais d'affection pour lui²⁶². » C'est sans doute ce portrait physique mais aussi un caractère affirmé qui a contribué à faire de lui un homme autoritaire. Dans l'organisation, Jean Rodhain, c'est « le Patron ». Il va occuper, tout au long de sa vie, des postes importants qui contribueront à la force de son charisme.

Il connaît des troubles de santé assez fréquents : migraines, nausées... Après la mort de son père, sa mère vient s'installer auprès de lui et veille au quotidien. Il mène alors la vie d'un classique curé de campagne, mais il est peu adapté aux contraintes rurales et à leurs pesanteurs. Il a vite fait le tour de sa mission, et quand il apprend qu'un poste d'aumônier est disponible auprès de la section jociste d'une

ville proche, « il se propose ou s'impose », note l'un de ses biographes²⁶³. C'est dans le cadre de ses nouvelles fonctions qu'il participe à la grande fête jociste du parc des Princes en 1937. Il s'y illustre par ses talents d'organisateur. Il installe une résidence de vacances pour les jeunes jocistes en Haute-Savoie, ce qui va lui permettre de rencontrer un responsable national de la JOC. C'est ce dernier qui l'introduit parmi les aumôniers nationaux de la JOC au cours des années 1930. Il est alors responsable de l'aumônerie de Paris-Sud.

Lors de la drôle de guerre, en septembre 1939, il est mobilisé. En mars 1940, il devient aumônier militaire auprès de troupes recrutées dans le milieu ouvrier parisien. Dans une lettre de mai 1940, il flétrit une dictature païenne et se prononce pour « une paix juste et honorable suivant les directives du pape » (Pie XII)²⁶⁴. Il est capturé puis s'évade en juin 1940. Revenu à Paris, il s'intéresse au sort des prisonniers de guerre et crée même une succursale jociste du Centre d'information sur le prisonnier de guerre. En septembre 1940, une aumônerie des prisonniers de guerre est fondée par le Comité central d'assistance aux prisonniers. Dès octobre, l'archevêque de Paris le nomme à sa tête. Bientôt l'aumônerie dispose d'un siège au 120 de la rue du Cherche-Midi, de vastes locaux, du personnel et du matériel nécessaires. C'est seulement en 1963 que le Secours catholique migrera au 106 de la rue du Bac. En fait, l'aumônerie de guerre se consacre à l'envoi de matériel liturgique pour les Français prisonniers en Allemagne : valises-chapelles, missels et autres objets liturgiques. Dans un rapport au nonce de mars 1941, Jean Rodhain définira ainsi sa mission : « Le but de l'aumônerie est d'aider les prêtres prisonniers et pour cela l'aumônerie n'a pas voulu tout entreprendre elle-même mais elle a cherché à susciter, à orienter, à coordonner toutes les formes de secours pour favoriser principalement : le ministère des aumôniers des camps, la célébration de la messe par les prêtres isolés dans les kommandos, les études des séminaristes, la prière des fidèles²⁶⁵. »

Durant cette période, l'abbé Rodhain se met en rapport avec l'ambassadeur Scapini chargé des prisonniers de guerre par Vichy en liaison avec les autorités allemandes. C'est dans le cadre de cette mission qu'il se rapproche du maréchal Pétain à qui il voue une grande admiration, voire une affection. L'un de ses biographes la présente ainsi : « Ses interlocuteurs savaient l'affection qu'il portait au maréchal Pétain, mais la respectait sachant qu'elle n'était ni flagornerie ni illusion sur le décri de Vichy²⁶⁶. »

Plus tard, cette proximité lui sera reprochée. L'aumônerie ne se limite pas à l'envoi d'objets de culte, mais organise également la confection de colis au bénéfice des prisonniers malades. Jean Rodhain ne se contente pas d'envoi matériel puisqu'il se déplace lui-même en Allemagne pour visiter les prisonniers en décembre 1942. Avec la création du STO, Jean Rodhain met en place une Aumônerie des travailleurs français en Allemagne. Dans ce cadre, il fait appel à des prêtres volontaires. En donnant son accord, le gouvernement de Vichy y voit le moyen d'obtenir le soutien de l'Église de France à sa politique. Et c'est là toute l'ambiguïté de cette action. Le cardinal Suhard, qui soutient Jean Rodhain, entre alors en conflit avec les autorités allemandes à propos d'une lettre publiée dans *La Semaine religieuse* de son diocèse de Paris, le 27 février 1943. Il y critique, en termes très modérés, certains aspects de la politique de l'occupant : « [Il affirme vouloir multiplier ses efforts], pour que les femmes et les jeunes filles ne soient pas astreintes à aller hors de France et [que pour que soient assurées aux partants des conditions de vie et de travail admissibles]²⁶⁷. »

En dépit des difficultés, Jean Rodhain s'emploie à organiser le départ vers l'Allemagne d'aumôniers clandestins destinés aux travailleurs français. Dans le climat de résistance de l'année 1944, il s'efforce de maintenir l'Aumônerie générale sur des positions de neutralité tout en nouant, à

titre personnel, des relations avec des résistants. En avril 1944, il effectue une nouvelle visite dans un stalag cette fois situé en France. Curieusement, lors de la libération de Paris, il se porte au-devant de la division Leclerc et se rend à l'archevêché en compagnie de l'aumônier de celle-ci. Cela n'empêche pas son protecteur le cardinal Suhard d'être écarté de la cérémonie solennelle à Notre-Dame de Paris, avant, malgré tout, d'être reçu par le général de Gaulle le 21 septembre 1944.

Jean Rodhain ne cesse pas sa mission d'aide aux prisonniers. En liaison avec la Croix-Rouge, il intervient en faveur des ressortissants allemands internés. En accord avec le gouvernement français, il est chargé, en octobre 1944, de porter au pape Pie XII un message du cardinal Suhard lui demandant d'accorder sa protection aux prisonniers et déportés politiques français se trouvant en Allemagne²⁶⁸. À cette occasion, il rencontre le substitut du pape, Mgr Montini. C'est à Rome qu'on lui apprend qu'il a été décidé de l'arrêter en Afrique du Nord pour collaboration avec Vichy et de l'incarcérer. Sans passer par l'Afrique du Nord, il rentre directement en France où il n'est pas inquiété. Nous ignorons l'origine de cet ordre.

C'est alors que tout s'accélère. En novembre 1944, il reçoit une lettre du même substitut Montini lui disant en substance qu'« il a le feu vert du Saint-Siège pour l'organisation d'une œuvre catholique de caractère international chargée de secourir, le moment venu, les personnes déplacées d'Allemagne²⁶⁹ ».

La lettre conduit à la réunion d'un bureau d'études dont les discussions déboucheront à la fondation le 10 décembre 1944, d'un Comité international de l'aumônerie catholique, chargé d'assurer le rapatriement des personnes déplacées. C'est à la suite de cette réunion que va être relancé le Secours catholique alors en sommeil. Le Saint-Siège, comme les autorités ecclésiastiques françaises, soucieux de constituer en France une grande organisation charitable d'inspiration catholique, va imaginer d'utiliser la coque quasi vide du Secours catholique d'avant-guerre, avec Jean Rodhain comme principal acteur.

La genèse du Secours populaire

À l'origine du Secours populaire, il y eut d'abord le Secours rouge international fondé en 1921. Ce dernier visait à aider les bagnards et à lutter contre la répression anticapitaliste (affaire Sacco et Vanzetti, guerre du Rif...). En fait, il n'était qu'une des nombreuses associations parapolitiques gravitant autour du Parti communiste et visant à créer une pépinière de militants. Le premier congrès de la section française du Secours rouge international eut lieu en 1925. Il se fixait comme objectifs « de défendre toutes les victimes de la lutte des classes, de leur assurer l'aide matérielle, juridique et morale, de lutter pour leur libération et d'aider leurs familles²⁷⁰ ». Une affiche de l'époque du Secours rouge international révèle bien cet engagement : « Camarade, c'est pour toi que je suis en prison. Ne l'oublie pas. Ne m'oublie pas. Adhère au Secours rouge international²⁷¹. »

Étudiant la Gironde dans l'entre-deux-guerres, Catherine Robin en fait l'une des pièces maîtresses du Parti communiste dans ce département²⁷². Dès les années 1920, le Secours rouge lance de grandes campagnes de solidarité en faveur des victimes de la répression anticomuniste. L'auteur remarque que l'une des militantes qui organise une matinée récréative en 1933 distribue des vêtements aux femmes présentes²⁷³. Dans les années 1930, il existe à Bobigny une section du Secours rouge d'une centaine d'adhérents qui organise des fêtes prolétariennes en direction de la jeunesse et de la population en général (nombreux bals et goguettes)²⁷⁴. Dans sa mouvance gravitent les Jeunes Amis

du Secours populaire français. Le Secours rouge international se soucie également de la situation des immigrés pauvres fuyant le fascisme.

Devenu Secours populaire de France et des colonies dès novembre 1936, il engage une action d'aide à l'Espagne républicaine : collectes de lait, de vêtements, de chaussures, de couvertures et accueil d'enfants espagnols. Il fait paraître alors un journal *La Défense* dont Robert Blache assure la rédaction en chef. Ses principaux animateurs sont des hommes profondément engagés dans le mouvement ouvrier : on notera Robert Blache, François Vittori ou Charles Désirat, employé de la ville de Paris et animateur du Secours rouge de Puteaux. En 1938, ce dernier devient secrétaire général du Secours populaire.

L'organisation distribue également des secours en faveur des déshérités, coordonnés par sa branche sociale le Secours ouvrier international. Il organise également une colonie de vacances en faveur d'enfants démunis ou issus de familles exilées. C'était « une colonie pour pauvres », note Julien Lauprêtre²⁷⁵. Un témoignage en rend compte : « Je me souviens avec émotion de mes premières vacances à l'île de Ré, grâce aux Vacances populaires enfantines (une association affiliée) du Secours ouvrier international. C'était au mois d'août 1936... la colonie de La Couarde dans des bâtiments ouverts sur les bois. Nous étions français, allemands, autrichiens, espagnols fuyant le franquisme, enfants juifs exilés à cause du nazisme... L'encadrement était formidable. Tous bénévoles ; beaucoup d'entre eux tombèrent dans les combats de la Résistance²⁷⁶. » C'est à ce moment-là que le futur président du Secours populaire, Julien Lauprêtre, alors enfant, est envoyé en vacances par l'organisation.

Durant les années de l'Occupation, le Secours populaire devient clandestin. Charles Désirat entre en clandestinité à la suite de l'interdiction du Secours populaire en 1939, les militants communistes étant pourchassés. Arrêté à plusieurs reprises, il est déporté en Allemagne à partir de 1943 et n'en revient qu'en 1945. Entre-temps, le Secours populaire clandestin ne reste pas passif. Il veille à la défense des internés politiques en liaison avec l'avocat Marcel Willard. Il s'organise dans plusieurs départements²⁷⁷. À Paris, le maître d'œuvre est l'avocat Pierre Kaldor qui a participé avant guerre à la défense du représentant du Komintern Dimitrov, soutenu alors par le Secours rouge. Il prend l'initiative d'aider matériellement les familles du groupe Manouchian. À partir de 1943, il est chargé par le Front national de la Résistance de réorganiser le Secours populaire et reçoit des subsides qui permettent l'aide aux familles des internés.

Le 12 novembre 1945, lors d'une assemblée constitutive à la Mutualité, le Secours populaire de France et des colonies et l'Association nationale des victimes du nazisme se regroupent pour créer le Secours populaire français avec comme principaux dirigeants l'avocat Pierre Kaldor, nouveau président et Charles Désirat qui devient le rédacteur en chef de *La Défense*.

D'une façon générale, dès 1944, les œuvres qui avaient été persécutées par le gouvernement de Vichy refirent surface. Un bon exemple est celui de l'Armée du salut dont le journal *En avant* reparaît le 7 octobre 1944. Charles Péan réussit à reprendre sa place. Cependant, un nouveau commandant territorial est nommé : Wycliffe Booth, petit-fils des fondateurs. C'est seulement en 1956 que Charles Péan fut réintégré dans ses fonctions de commandant territorial.

D'autres œuvres en direction de la pauvreté renaissent comme la Mie de pain ou les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de même que les Petites Sœurs des pauvres. Bientôt vont s'épanouir Secours catholique et Secours populaire. L'Entraide française avait été chargée d'assurer une sorte de transition avec le Secours national. L'empreinte vichyste y restait cependant assez forte. Le 6 janvier 1949, il est mis fin à son existence.

Bien loin d'offrir des solutions efficaces à la question de la grande pauvreté – on rappellera toutefois l'effort entrepris en faveur des retraites des vieux travailleurs –, la guerre a, au contraire, amplifié les difficultés. La pénurie dégrade la condition des plus pauvres alors que la politique secrète de nouvelles couches de pauvreté, notamment dans les milieux israélites. Pourtant, la guerre ne provoque pas de véritable rupture. Les œuvres caritatives suspendues renaissent, alors que les populations exclues politiquement peuvent se réintégrer dans la nation. Finalement, la prospérité, qui s'annonce à partir de 1945, repose sur un paradoxe. Les contemporains pensèrent que la pauvreté allait disparaître alors que certains problèmes, comme celui du logement, restaient non résolus.

DEUXIÈME PARTIE

Chronique 2 (seconde moitié du XX^e siècle)

La période qui s'ouvre en 1945 est faite de paradoxes. La société va rapidement s'affranchir des conséquences de la Seconde Guerre mondiale et connaître une période de croissance accélérée, à tel point que les contemporains crurent que la grande pauvreté serait définitivement éradiquée. D'une société de rareté génératrice de grande pauvreté, la France entrait dans une société d'abondance qui ferait disparaître, pensait-on, les dernières marges de la misère millénaire. Pourtant le siècle se clôt sur une crise économique tellement grave qu'elle fait réapparaître la pauvreté traditionnelle.

Pour reprendre Roger Bertaux, nous pouvons considérer que la gestion d'inspiration keynésienne de la pauvreté, mise en place après 1945, vise à intégrer les inadaptés dans la société²⁷⁸. Le but est d'assigner une place dans le procès de travail comme dans la société de consommation à chaque acteur du système, fût-il parmi les plus pauvres. C'est l'échec de ce processus d'allocation qui fonde l'exclusion des pauvres. L'État comme les œuvres s'efforcent alors d'intégrer ou de réintégrer ces populations.

CHAPITRE IV

Les questions majeures concernant le monde de la grande pauvreté après 1945

En 1945, le pays est dévasté et l'ampleur des destructions entretient et génère des poches de misère. La Reconstruction marche à grands pas. Dès 1948, la France entre dans une période de croissance ininterrompue qui durera jusqu'en 1973. L'expression impropre de Trente Glorieuses, empruntée à Jean Fourastié, caractérise cette période de prospérité. À juste titre, cet auteur oppose deux France, une France archaïque, largement marquée par un syndrome de pauvreté, en début de période, et une France moderne en fin de période. On crut au cours de ces années que la pauvreté, caractéristique de cette France archaïque, allait disparaître avec la modernisation. Le père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, rappelait en 1965, que le terme de pauvre, « semblait être rayé une fois pour toutes du vocabulaire économique et social de l'Occident²⁷⁹ ».

La grande pauvreté rémanente se singularise de plus en plus. Ainsi, le vagabondage, qui constituait un caractère emblématique de la pauvreté industrielle, continue sa lente décrue. Les condamnations pour vagabondage et mendicité, qui atteignaient encore le chiffre annuel de 13 000 à 15 000 dans les années 1936-1938 tombent à 7 700 en 1949. Certes, on pourrait voir dans cette chute une plus grande mansuétude des tribunaux. Cependant, nous n'avons aucune preuve et nous sommes bien forcés d'envisager un déclin de la pauvreté réelle. À côté des populations traditionnelles les plus pauvres – femmes seules, vieillards, malades, handicapés, inadaptés sociaux... –, de nouvelles populations paupérisées dans leur immense majorité apparaissent. Avec la reconstruction, les populations immigrées deviennent de plus en plus nombreuses. Les populations d'origine maghrébine, du fait de leur différence de mode de vie et d'appartenance religieuse, posent de graves problèmes d'assimilation. Populations au travail, elles diffèrent des populations habituelles des plus pauvres. Elles en ont cependant tous les symptômes : revenus insuffisants pour faire vivre la famille quand elle est présente ou revenus réduits à la portion congrue quand la famille est absente et qu'il faut l'entretenir au pays avec le salaire gagné en France ; cadre de vie souvent abominable du fait de l'insuffisance du logement.

Avec la crise contemporaine, la question de la nouvelle pauvreté tend à supplanter celle de l'immigration alors qu'elle la recoupe très souvent. Le monde de la grande pauvreté affronte de plein fouet les grands problèmes sociaux d'après 1945. La période est d'abord marquée par l'arrivée des immigrés qui tombent, souvent immédiatement, dans la trappe de la grande pauvreté. C'est aussi la question du logement, si cruciale aux lendemains de la guerre et qui n'est toujours pas résolue pour les plus pauvres à la fin du XX^e siècle.

LA QUESTION DES POPULATIONS IMMIGRÉES

Durant la période d'après-guerre la population immigrée, déjà nombreuse avant guerre, augmente considérablement. En 1936, malgré la baisse de cette population du fait de la crise, celle-ci s'élevait à 2 453 000 personnes, soit, pour une population française de 41 502 000 personnes, une proportion de

5,9 %. Après 1945, l'arrivée d'étrangers en France reprend. Le solde migratoire, qui était de 338 000 entre 1946 et 1953, passe à 2 011 000 entre 1954 et 1962. Le nombre d'étrangers augmente en France malgré le mouvement de naturalisation qui intègre les vagues précédentes. En 1946, malgré la fragilité des estimations, la France compte 1,7 million d'étrangers, soit environ 4,2 % de la population française. En 1968, la proportion est de 5,2 % pour atteindre 6,8 % en 1982 (3,7 millions d'étrangers pour une population totale de 54,3 millions).

Tout au long du XX^e siècle, les immigrés représentent une part substantielle de la population la plus pauvre. Un indicateur démographique en est une preuve éloquente. Henri Péquignot, dans son rapport de 1978, faisait remarquer qu'en 1965 la mortalité infantile dans les milieux algériens immigrés était le double de celle des Français. Il notait, par ailleurs, que cette mortalité algérienne était en régression depuis 1955²⁸⁰. Population démunie de tout, la population immigrée s'installe en France dans l'espoir de survivre. Une vague antérieure s'intègre quand une nouvelle vague d'immigrés s'installe dans les plus grandes difficultés. Ces dernières sont fortement ressenties par les contemporains. Céline perçoit ainsi leur installation dans les années 1930 : « À l'heure qu'il est, on ne sait même plus qui les habite ces pavillons... Ils sont frappés d'alignement... Ils vont disparaître... On croit qu'ils sont dedans quatre ménages... Ils sont peut-être bien davantage... C'est des Portugais semble-t-il²⁸¹. » La composition de la population étrangère en France a beaucoup évolué depuis 1946.

Répartition de la population étrangère par nationalité (effectifs en milliers et, entre parenthèses, pourcentages)

	1946		1962		1968		1982	
Étrangers dont	1744	(100)	2170	(100)	2621	(100)	3714	(100)
Européens	1547	(89)	1566	(72)	1876	(72)	1768	(48)
Espagnols	302	(17)	442	(20)	607	(23)	327	(9)
Italiens	451	(26)	629	(29)	572	(22)	340	(9)
Polonais	423	(24)	177	(8)	132	(5)	65	(2)
Portugais	22	(1)	50	(2)	296	(11)	767	(21)
Africains	54	(3)	428	(20)	652	(25)	1594	(43)
	Algériens	?	350	(16)	474	(18)	805	(22)
Marocains	?	33	(2)	94	(3)	441	(12)	

D'après J. DUPÂQUIER, Histoire de la population française. Tome IV : De 1914 à nos jours, Paris, 1^{re} éd. 1988, PUF, « Quadrige » édition de 1995, p. 463.

Le tableau ci-dessus est porteur d'enseignements. Les étrangers tombent naturellement dans la trappe de la grande pauvreté du fait de leur manque de ressources, au moins à leur arrivée. Une

deuxième raison d'entrée en grande pauvreté et en exclusion est leur différence culturelle et religieuse. Or, jusqu'à la fin des années 1960, les étrangers originaires d'Europe sont majoritaires, donc culturellement et en définitive économiquement plus intégrables. L'augmentation rapide des Africains dans la population étrangère se répercute d'autant dans les effectifs de la population pauvre.

Les immigrés représentent donc une part perceptible du monde de la grande pauvreté. Cependant, les simples observateurs pourraient avoir tendance à majorer leur importance quantitative. Une étude de l'Observatoire sociologique du changement, de mars 2002, estimait les étrangers à 20,4 % parmi les usagers des services d'accueil, d'hébergement, de réinsertion alors que leur poids relatif dans la population française était de 6,5 %²⁸². Il s'agit d'une estimation nationale qui ne prend pas en compte le poids de la population étrangère dans certaines régions françaises. Ainsi, en 1978, la part des étrangers parmi les pauvres en région parisienne était de l'ordre de 18 %, proportion qui atteint 32 % en 1996. Le poids de la pauvreté est encore plus significatif au sein de certaines communautés immigrées : une famille maghrébine sur quatre était considérée comme pauvre en 1997²⁸³, parce que située en-dessous du seuil de pauvreté que l'on définira plus loin. Les étrangers sont également particulièrement nombreux dans certaines sous-catégories du monde de la pauvreté. Une enquête de l'INSEE de janvier 2001 évaluait la part des étrangers dans la population sans abri à 29 %, ce qui semble un étiage²⁸⁴.

Quoique en général titulaires d'un emploi, les immigrés se caractérisent par la perception d'un salaire très modique de l'ordre du SMIG créé en 1950. Compte tenu qu'une partie du salaire est rapatriée au pays pour l'entretien de la famille, le reste suffit à peine pour vivre. On peut y ajouter la pénurie de logements : les immigrés sont contraints de se loger en arrivant dans des hôtels garnis et ensuite dans des foyers spécialisés. Avant guerre, la population étrangère était relativement importante en France, mais elle restait concentrée dans quelques centres urbains : Paris, Lille, Nice, Marseille. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, un habitant de Marseille sur quatre était étranger. Pour illustrer cette condition, Virginie Bardol – citant le documentaire *Le Berry*, histoire d'un cinéma de quartier raconté par Christiane Leproux, Série *Mémoires parisiennes* de Hervé Lachize, 1992 – donne la parole à la gérante du cinéma bellevillois *Le Berry*, spécialisé dans les films égyptiens : « Quand il venait au cinéma, il partait toujours à la même heure même si le film finissait à 23 h 30, il partait à 23 heures pour rentrer dormir car son copain était parti travailler et donc l'unique lit était disponible²⁸⁵. »

Les immigrés pauvres subissent de plein fouet une grave discrimination en matière de logement social : propos hostiles, délais plus longs et manque d'information. Quand le parc d'immeubles réservé au logement social et construit dans les années 1950 s'épuisa au cours des années 1970, la frange supérieure du monde de la pauvreté les déserta et on y substitua des immigrés. Ces familles pauvres contribuèrent alors à discréditer ces cités²⁸⁶. La situation des immigrés pauvres constitue un pan entier de la question sociale de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le traitement de cette population ne change pas fondamentalement. Jadis, au XIX^e siècle, il était d'usage d'attribuer aux populations de passage des secours de route pour les inciter à libérer de leur présence les villes. Ainsi, l'antique coutume de la passade a connu bien des rémanences, comme l'atteste la pratique du viatique à Mulhouse²⁸⁷. Il s'agissait de donner un pécule aux migrants de passage afin qu'ils puissent continuer leur voyage et quitter la ville. À la fin du XX^e siècle, on a pu voir les autorités préfectorales (DDAS) d'un département s'adresser ainsi à un responsable d'un centre d'accueil de jour au sujet de populations immigrées pauvres de passage : « Vous comprendrez que la

famille X doit être invitée à reprendre la route, au besoin en lui délivrant une aide au transport²⁸⁸. »

LA QUESTION DU LOGEMENT

Le logement a toujours été un problème pour les pauvres. Dans les sociétés occidentales, la présence de personnes sans domicile est une forme visible de la pauvreté du XX^e siècle. Après des décennies de non-renouvellement de l'habitat et du fait de l'explosion démographique française comme de l'arrivée massive d'une main-d'œuvre immigrée, la France connaît un problème drastique en matière de logement à la Libération²⁸⁹. Un quart du capital immobilier a été détruit par la guerre. Les prix des loyers flambent et exacerbent les difficultés pour se loger. Non seulement les logements sont rares et chers, mais l'état de salubrité des quelques logements à loyer bon marché, du moins dans les villes, laisse à désirer. Dans les campagnes, l'habitat est souvent vétuste et rudimentaire, notamment en ce qui concerne l'habitat des salariés agricoles.

Une ordonnance d'octobre 1945 réquisitionne alors les logements vacants. Dès 1947, les offices d'HLM (habitations à loyer modéré) se substituent aux anciens HBM (habitations bon marché) de l'avant-guerre. Les HLM visaient à offrir à des familles de condition modeste, sinon pauvres, des habitations dotées d'un confort minimum moyennant un loyer modeste. Mais les loyers demandés restaient beaucoup trop élevés, eu égard aux ressources des familles pauvres. Celles-ci ne pouvaient songer à y accéder d'autant que les conditions de revenus étaient exigées fort sévèrement. Les familles en grande pauvreté aux conditions de revenus irrégulières et souvent non justifiables ne pouvaient même pas penser y accéder. Enfin les logements étaient souvent de taille insuffisante.

En 1954, plus de 10 % de la population parisienne vivaient dans des hôtels meublés. Le même recensement de 1954 montrait une insuffisance nette de grands logements alors que les familles en grande pauvreté sont souvent des familles nombreuses.

La moitié de la population française occupait en 1945 un logement insalubre²⁹⁰. Les populations les plus pauvres au sortir de la guerre, qui n'ont pas les moyens d'accéder à des logements convenables du fait du niveau des loyers, particulièrement les familles immigrées, sont contraintes d'utiliser un habitat de fortune en périphérie des villes. Voilà se développer les emblématiques bidonvilles, dont le terme apparaît, au début des années 1950, quand les premiers immigrés marocains arrivent de Casablanca, où le terme était déjà usité. *Le Grand Larousse encyclopédique* de 1970 les présente ainsi : « En Afrique du Nord et par extension dans d'autres contrées, quartiers urbains ou suburbains, parfois importants, ils sont constitués de cabanes faites de matériaux de récupération, en particulier de métaux provenant de vieux bidons. (Dans ces agglomérations s'entassaient les populations rurales qui, chassées des campagnes par le chômage et la faim, ne trouvent pas de travail régulier dans les villes.) »

Les immigrés affluent dans ces bidonvilles au sortir de la guerre. Au milieu des années 1960, il existe 255 bidonvilles rassemblant 75 000 personnes parmi lesquelles les immigrés d'Afrique du Nord et du Portugal sont particulièrement nombreux. Le bidonville de Nanterre compta jusqu'à 20 000 personnes. Régulièrement des incendies ravagent ces logements de fortune. *Le Monde* rapporte plusieurs incendies dans les bidonvilles de Nanterre : plusieurs enfants algériens y périrent dans les années 1960.

Créées à la charnière des années 1950 et 1960, les cités de transit eurent pour fonction de résorber les bidonvilles de banlieue et accueillir les immigrés nord-africains. Ces cités agissent en fait comme

des filtres. Elles facilitèrent la réorientation des populations les moins pauvres vers des logements décents, mais en même temps elles consolidèrent, voire générèrent des îlots homogènes de grande pauvreté²⁹¹. Ces cités rassemblaient, selon une enquête de 1969 évoquée par Henri Péquignot, des familles nombreuses et très nombreuses. La même enquête analyse la composition de ces populations. Il s'agissait, en premier lieu, d'immigrants venus des pays pauvres. Il y avait surtout des Français étrangers à la civilisation industrielle dont l'exemple-type est l'ouvrier agricole déraciné. On y remarquait enfin une forte proportion de déficients et autres handicapés²⁹². Ces cités, qui visaient l'adaptation à la modernité de populations marginales, durèrent en fait une dizaine d'années avant d'être promises à la destruction²⁹³.

La construction de quartiers périphériques a concentré en leur sein des résidents de statut précaire. À titre d'exemple, le cas d'une ville moyenne, Saint-Dizier, illustre cet effet pervers : « Saint-Dizier-le-Neuf n'est plus que le Vert-Bois, une banlieue en milieu rural, zone franche de 15 000 habitants, soit près de la moitié de la population de Saint-Dizier, mais 62 % des demandeurs d'emploi de la commune et 71 % de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI). Sur les collines, une moitié de la population, coupée du reste de la ville non seulement par la nationale 4, mais aussi par un gouffre social²⁹⁴. »

Cependant, le problème du logement des plus pauvres revêt toujours une grande acuité dans la décennie 1970. Gabriel Oheix, dans son rapport de 1981, note : « Au 1^{er} janvier 1978, la population totale de l'habitat insalubre (bidonvilles, habitats de fortune, constructions provisoires, taudis, garnis, [...] et cités de transit) était estimée à 500 000 personnes. À la même date, 3,2 % des ménages vivaient en état de surpeuplement accentué et 27 % en logements inconfortables (sans eau ou eau seule, installation sanitaire sans W.C., sans installation sanitaire). En outre, 300 000 ménages – un million de personnes – cumulent l'inconfort et le surpeuplement accentué²⁹⁵. »

La situation n'était pas meilleure au début de la décennie 1990. Le nombre de sans-abri est de 98 000 personnes, en France, soit une proportion de 0,2 % de la population française, c'est l'équivalent d'un déficit de 82 000 logements. Les personnes vivant sous des abris de fortune sont alors évaluées à 45 000, soit un déficit de 20 000 logements. Les meublés et les chambres d'hôtel sont occupés par 470 000 personnes, soit l'équivalent de 304 000 logements. Il s'agit souvent d'habitats rudimentaires loués aux plus pauvres par des « marchands de sommeil ». Un article du journal *Le Monde* du 22 juin 2001 évoquait cette misère touchant des immigrés pauvres dans les quartiers de Belsunce et du Panier à Marseille : « Devenus oisifs après une vie de labeur à Marseille, dans le bâtiment ou sur le port, ils ont choisi de vivre leur retraite en France. Souvent les liens ont été coupés avec leur pays d'origine... En échange d'un loyer mensuel de 500 à 700 francs [en 2001]²⁹⁶, les occupants de l'hôtel Bardo partageaient à deux ou quatre des chambres insalubres, sans douche et non chauffées. L'immeuble ne dispose que de deux W.C. L'absence d'entretien des “ caisses à eau ” rend l'eau impropre à la consommation. Défectueuse, l'installation électrique ne permet pas de brancher un radiateur électrique : les fuites des toitures ont endommagé des chambres, les transformant en taudis²⁹⁷. » Le logement insalubre est souvent de nature privée. Les propriétaires exploitent parfois les plus pauvres qui sont soumis à leur bon vouloir. En 2001 encore, on voit un marchand de sommeil de Marseille chasser des immigrés pauvres de leur chambre, à la faveur d'une rénovation du centre-ville.

Quel bilan peut-on donc faire de la situation du logement des pauvres à la fin du XX^e siècle ? En août 2002, le ministre délégué à la Ville estimait le nombre de quartiers défavorisés à 155 et celui des logements concernés à plus de 200 000. Il pouvait déclarer en substance : « Les conditions de vie dans

certains des habitats sont un scandale [...]. Plus de 200 000 logements sont indignes de notre République²⁹⁸. »

Sans se préoccuper des personnes vivant chez des parents ou amis, ce sont près de 2 248 000 personnes qui ne sont pas logées, mal logées ou résident dans des structures d'accueil²⁹⁹. Il manquait donc en France, à la fin du XX^e siècle, au moins 1 315 000 logements. Plus généralement, la fondation Abbé-Pierre, proposant une fourchette un peu large sans doute, estimait que le mal-logement touchait quelque 5 millions de personnes en 1999. Pour expliquer cette situation, cette dernière considérait que l'offre nationale locative de logements pour les plus pauvres était insuffisante, le dispositif d'aides trop complexe et les politiques locales trop sélectives aboutissant à « un apartheid rampant »³⁰⁰.

Il faut remarquer que le mal-logement ne touche pas seulement les zones urbaines. Même s'il est moins voyant en milieu rural, il y est néanmoins très présent. Le logement précaire consiste alors, à la fin du XX^e siècle, en caravanes, en *mobile-homes* pour les logements récents alors que l'antique grange continue à héberger les pauvres. Dans les zones urbaines, la répartition et la localisation du logement des plus pauvres relèvent souvent de l'anomie la plus complète. Une étude de l'INED publiée en 2000 révélait que les HLM rassemblaient 18 % de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté juste après les meublés qui concentraient 29 %³⁰¹. Encore faut-il ajouter que la qualité du parc locatif hôtelier en direction des plus pauvres est très mauvaise. Souvent cet habitat, dont les peintures sont très anciennes, provoque le saturnisme. La majorité des hôtels meublés ont été construits avant 1949.

En région parisienne, en 1992, 35 % des chefs de ménage vivant en hôtel meublé ressortissaient de la catégorie « étranger à faible niveau de qualification ». Dans les hôtels meublés, toujours à la même date, un tiers des ménages au moins ne comptait aucun actif.

Les vagabonds et autres SDF dans les années récentes sont hébergés dans certaines structures d'accueil. On opposera le secteur ouvert, à savoir la Maison de Nanterre, la Mie de pain, Urgence Poterne, le centre Nicolas-Flamel pour ce qui concerne Paris et les asiles de nuit au secteur fermé (Centre d'hébergement et de réadaptation sociale ou CHRS et les hôtels sociaux payants). Ces centres, créés essentiellement dans un but d'ordre public, cherchent à éviter que les errants ne meurent de froid ou de faim dans la rue.

À l'extrême fin du XX^e siècle, voilà que l'on constate la résurgence des antiques bidonvilles. Ils sont volontiers comparés à des *favelas*³⁰². Sophie Landrin, évoquant le bidonville de Vaux-en-Velin, en fait la description suivante : « Aux portes de Lyon, au milieu de ce marécage boueux et nauséabond jonché d'ordures, vivent 226 adultes et 168 adolescents et enfants... Plus loin, les abris des Yougoslaves, qui occupent le milieu de la friche, sont encore plus sommaires, bricolés avec les matériaux déversés par des entrepreneurs du bâtiment qui utilisent ce terrain comme décharge : tôle, plastique, bois ou panneaux publicitaires... À l'intérieur de sa cabane, un mur de palettes de bois sépare la cuisine du réduit qui abrite le matelas des enfants. Le couple dort dans une caravane non roulante, dévorée par la rouille³⁰³. » Ces nouveaux bidonvilles sont fréquentés essentiellement par des populations originaires des pays de l'Est : Roms (venus souvent directement de Roumanie), tsiganes...

Au cours du XX^e siècle, l'habitat populaire, comme jadis au XIX^e siècle pour les architectes fouriéristes, a retenu l'attention d'hommes de l'art parmi les meilleurs. Ainsi, Jean Prouvé (1901-1984), dont on redécouvre la qualité de l'œuvre, s'est intéressé, après la Seconde Guerre mondiale, aux logements des sans-abri. C'est peut-être cet intérêt qui l'a amené à concevoir La Maison des jours

meilleurs, « du préfabriqué intelligent », destinée à l'œuvre de l'abbé Pierre³⁰⁴.

Il faut s'interroger sur le paradoxe des Trente Glorieuses. Même si elle part d'un niveau modeste, la France devient de plus en plus riche. Avec le progrès social, on a pu croire que la pauvreté considérée comme rémanente allait finalement disparaître.

Selon une perspective qui procède de la pensée du XIX^e siècle de Spencer, elle-même héritée de Darwin, les contemporains sont convaincus que les plus forts (les plus riches) finiront par « l'emporter » sur les plus faibles. C'est peut-être parce que cette pensée est sous-jacente que le monde politique ne se préoccupe pas d'améliorer en profondeur la protection sociale des plus pauvres. C'est sans doute pour cette raison qu'on laisse subsister des poches de pauvreté dont certaines feront l'objet de la dénonciation publique de l'abbé Pierre lors de l'hiver 1954.

CHAPITRE V

Les réponses de l'État

L'État s'était intéressé depuis longtemps à la question de la pauvreté. Bien avant la fondation de l'Hôpital général (édit d'avril 1656), chère à Michel Foucault, l'État s'est préoccupé de cette question. Karl Polanyi, étudiant l'histoire de l'Angleterre et la prégnance des *poorslaws*, montre que les pauvres ont toujours fourni leurs bras tant à l'armée qu'à la marine³⁰⁵. Sur le mode négatif, l'État s'est préoccupé dès le début de l'époque moderne des dangers potentiels et parfois réels représentés par les rassemblements de pauvres. Jusqu'au XIX^e siècle, l'État promeut la répression et laisse aux collectivités locales le soin de l'assistance.

La situation évolue au XX^e siècle. Avec l'avènement des politiques keynésiennes, l'État, croit-on, va se substituer à la charité privée. La protection sociale comme le développement de services collectifs doivent permettre d'éradiquer la misère. On se rappelle l'une des toutes premières affiches visant à diffuser la Sécurité sociale dans la société française et comportant la mention : « Fermons la porte à la Misère. Sécurité sociale³⁰⁶. » Les pauvres, croit-on, finiront par disparaître. Le maître-livre de Jean Fourastié à propos des Trente Glorieuses exprime cette notion de retard. La pauvreté rémanente ne serait que résiduelle³⁰⁷. Les dangers représentés par l'agitation des pauvres apparaissent moindres. Les pauvres ne seraient plus susceptibles de remettre en cause l'ordre public. À l'inverse, l'État se préoccupe de la résistance de ces îlots de misère qui perturbent l'ordre social. Il faudra attendre le dernier quart du XX^e siècle pour qu'à nouveau les pauvres remettent en cause l'ordre public : émeutes et manifestations d'immigrés des cités, de sans-papiers et de chômeurs.

Mais cette évolution des formes étatiques a été fort lente. Traditionnellement, les milieux libéraux orthodoxes se méfiaient de l'intervention de l'État en matière sociale. Ils toléraient seulement une exception, considérant l'intervention de l'État comme légitime quand il s'agissait de la protection des *incapables*. Mais il s'agissait de s'entendre sur la notion d'incapacité. Cette notion ne recouvrait pas la totalité des plus pauvres. En fait, elle prolongeait l'antique notion de « bons pauvres ». Les *incapables* étaient en fait ceux qui ne pouvaient travailler par incapacité physique. Par conséquent, les pauvres (les mauvais) qui ne travaillaient pas par impossibilité psychologique n'étaient pas susceptibles de bénéficier de l'intervention de l'État. Cependant, une partie de l'opinion libérale s'est émue du sort des pauvres, très tôt et tout au long du XIX^e siècle. J'ai eu l'occasion déjà d'évoquer ceux que l'on appelait les libéraux bienfaisants.

L'intérêt des libéraux pour les plus démunis a été particulièrement ressenti dans un pays voisin comme l'Angleterre. Les idées de Beveridge à l'origine de l'État-providence, ou de Hobson, tenant des théories de la sous-consommation entre les deux guerres, sont là pour l'illustrer. Par conséquent, l'opinion libérale et française en particulier s'est progressivement rapprochée de l'idée d'intervention en matière sociale. De même l'Église catholique, d'après *Rerum novarum* (1893), autrefois hostile à l'intervention de l'État, s'est progressivement ralliée à cette idée. À la fin du XX^e siècle, le père Alain Durand, s'adressant à des praticiens du social, peut s'exprimer de la façon suivante : « Dans la protection de droit privé, l'État doit se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des

indigents... Le pauvre peuple, au contraire, sans richesse pour le mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. L'État doit donc entourer de soins et d'une sollicitude toute particulière les travailleurs qui appartiennent à la foule des déshérités³⁰⁸. »

Si l'État contemporain pouvait encore douter de la nécessité de son intervention en matière de pauvreté, sa position serait contrariée par la Charte de l'ONU à laquelle il a souscrit : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a un droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté³⁰⁹. »

Dans l'atmosphère de l'après-guerre, l'invention de la Sécurité sociale ne rompt pas avec la problématique libérale. En effet, elle s'adresse à des populations au travail à qui l'on demande de s'assurer collectivement contre le destin (soit l'adversité, soit les charges de famille ou de vieillesse). Elle est rapidement relayée par la croissance qui, pense-t-on, devrait absorber les dernières poches de pauvreté.

Rapidement, il se révèle cependant que la Sécurité sociale ne peut pas tout. Elle ne peut remédier à l'absence de revenus. L'idée que tout revenu suppose un travail ou au moins d'avoir travaillé, bien établie comme on l'a vu dans le monde du XIX^e siècle, perdure. Ce n'est qu'en 1988 que la France va se doter, une fois de plus très tardivement, d'un système de revenu minimum. Le modèle assurantiel affirmé dans le cadre de la nouvelle législation de 1945 sur la Sécurité sociale suppose le versement de cotisations ouvrant droit à prestations. Ces insuffisances se font de plus en plus criantes quand l'importance des populations sans travail se manifeste. Il faudra attendre l'extrême fin du XX^e siècle pour voir légaliser la notion d'allocation maladie universelle (AMU).

Entre-temps, outre les grands types d'aides, l'État adopte des mesures ponctuelles, comme la suppression prudente des coupures d'électricité en 1996.

À l'inverse, les pouvoirs publics, comme « entrepreneurs de morale » au sens de Howard S. Becker, peuvent avoir une attitude excluante à l'égard des plus pauvres perçus comme des êtres dangereux. Dans la décennie 1990, la presse se plaît à stigmatiser les municipalités qui tentent de chasser leurs déviants, souvent les plus pauvres, dans les communes voisines.

Au-delà de ces mesures clairement excluantes, Michel Messu note après Erving Goffman que l'intervention des services sociaux auprès des pauvres serait une entreprise de stigmatisation et de normalisation³¹⁰.

La montée de l'interventionnisme de l'État en matière sociale est visible au travers d'un certain nombre d'indicateurs. Dans le cas de Lyon, Maurice Garden propose les évaluations suivantes :

Dates	2/1	3/1
1910-1914	4,9 %	6 %
1920-1929	8,8 %	8,8 %
1930-1939	8,4 %	8,4 %

1950-1959	13,5 %	?
1960-1969	7,1 %	?
1970-1976	10,9 %	?

1 : budget de la ville de Lyon

2 : aide sociale

3 : dépenses assistances publiques³¹¹.

LE NOUVEL ARBITRAGE DE L'APRÈS-GUERRE

De la Sécurité sociale à la couverture maladie universelle

À la Libération, les Assurances sociales de 1930 montraient de graves lacunes. S'agissant de la question de la pauvreté, elles étaient bien loin de résoudre les problèmes. On a déjà évoqué la distinction entre la pauvreté quasi naturelle relevant de l'assistance et la pauvreté générée par le travail salarié et relevant de l'assurance. Logiquement, les Assurances sociales s'adressaient à la société salariale. Elles n'en résolvaient pourtant pas certaines aberrations. Leurs prestations étaient d'un faible niveau. La dimension « assurance » fonctionnait mal. Leur ouverture exigeait une durée de cotisation d'au moins 60 jours au cours du trimestre précédent la maladie. Compte tenu du fait qu'un trimestre compte en moyenne 65 jours ouvrables³¹², cela supposait une continuité du travail. Or on sait bien que, dans le monde de la grande pauvreté, l'emploi est souvent précaire et discontinu. Dans le contexte de la crise des années 1930, les nombreuses périodes de chômage auxquelles étaient exposés les salariés les privaient *de facto* sinon *de jure* de prestations. Pour ceux qui jouissaient de revenus modestes, les plaçant à la limite du seuil d'aisance, le montant des remboursements, dans le contexte inflationniste des années 1940, est souvent insuffisant.

La lacune principale concerne certainement le niveau des retraites pour ceux qui ont cotisé suffisamment longtemps. Bruno Valat estime que le niveau moyen de la retraite au titre des Assurances sociales ne dépassait pas 20 % du salaire moyen d'activité³¹³. L'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS) de 1941, qui correspondait au minimum légal pour les vieux travailleurs, les faisait tomber inexorablement dans la trappe de la pauvreté s'ils n'avaient pas d'autres revenus. Concrètement, le même auteur ajoute qu'avec leurs 10 francs par jour (soit moins de 7 francs de 2001³¹⁴) les titulaires de l'AVTS ne pouvaient guère s'acheter que trois œufs au prix officiel de la Libération. On est bien forcé de constater que, faute d'un régime d'assurances sociales adapté, souvent les vieillards grossissaient les rangs de la pauvreté. Pour pallier cette insuffisance, l'État développe alors un système d'allocations compensatoires. Dès 1946, il apporte son aide aux « économiquement faibles », dans l'impossibilité d'exercer un travail rémunéré. On pense naturellement aux vieux travailleurs salariés, mais Jean Ruhlmann ajoute les infirmes, les petits rentiers, les petits retraités issus des catégories indépendantes. Ces deux dernières catégories constituent en quelque sorte « ces pauvres honteux », population aisée à l'origine puis déclassée évoquée si souvent au cours du XIX^e siècle. Il n'est donc pas étonnant que la défense des classes moyennes prenne en compte ces catégories dans une perspective générale de lutte contre la misère. Le même auteur note d'ailleurs que la paternité de l'expression « économiquement faible » peut être attribuée à Roger Millot, l'animateur en

1947 du Comité national de liaison et d'action des classes moyennes. En janvier 1949, c'est encore Roger Millot qui est à l'origine, avec l'aide du Secours catholique notamment, de l'Union des associations des économiquement faibles. C'est un *lobby* qui va s'employer à faire pression sur l'État pour qu'il amplifie le système d'allocation vieillesse. Celle-ci touche environ 2 millions de personnes en 1947³¹⁵. Enfin, la couverture des accidents du travail, fréquemment générateurs d'infirmités, reste très mal assurée. Les employeurs, dans la lettre de la loi de 1898, ne sont pas contraints de s'assurer et exposent ainsi leurs salariés à des dommages corporels non couverts. Enfin, le régime des Assurances sociales reste incomplet dans son extension. Certaines catégories particulièrement exposées au phénomène de pauvreté, comme celle des travailleurs agricoles, restent souvent en dehors du régime.

À la Libération, il existe en France comme dans le monde une volonté de reconstruction de la protection sociale traditionnelle. À Philadelphie, les pays membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) font de la réalisation de la « sécurité sociale un objectif prioritaire de l'après-guerre³¹⁶ ». Dans le contexte national, Bruno Valat résume cette volonté en citant le socialiste Adrien Tixier : « Dans l'ensemble, le système d'assurances sociales français est plutôt médiocre. L'assurance chômage n'existe pas. Les prestations sont faibles. Les institutions sont trop nombreuses et instables. Toute la structure établie depuis 1930 en vue de donner satisfaction aux intérêts particuliers des médecins, des employeurs, de la Mutualité, doit être radicalement transformée³¹⁷. »

Une réforme va alors être entreprise sous l'impulsion de De Gaulle. C'est le haut fonctionnaire Pierre Laroque qui en est le véritable promoteur. Elle est placée sous le signe de l'unification et de la démocratisation des assurances sociales. Les principaux changements datent de 1945. Le plan de Sécurité sociale va promouvoir deux principes nouveaux qui, s'ils ne remettent pas en cause la sphère d'application des anciennes assurances, à savoir la société salariale, veulent résoudre les lacunes présentées ci-dessus. La Sécurité sociale doit avoir une vocation universelle qui l'amènera à couvrir l'ensemble de la population. Un autre principe est l'extension de la protection sociale. Alexandre Parodi, alors ministre du Travail, pouvait déclarer en 1945 : « La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il possédera les moyens nécessaires pour garantir sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes³¹⁸. »

Concrètement, les bouleversements apportés par le plan de Sécurité sociale sont considérables, même s'ils sont loin de résoudre tous les problèmes. L'aspiration à l'universalité est contrebalancée par la non-intégration de certaines catégories sociales, à commencer par la population des salariés agricoles. La question de l'ouverture des prestations est partiellement résolue. On exige désormais des salariés 60 heures de travail durant le trimestre précédant la maladie, soit environ une semaine et demie de travail³¹⁹ et non plus 60 jours comme dans le régime de 1930. Bruno Valat conclut à la possibilité d'intégrer des salariés occasionnels. On peut penser ainsi qu'une partie des travailleurs précaires que la maladie faisait sombrer en pauvreté jouiront ainsi d'une couverture minimum. Certes, le montant des prestations reste fixé à 50 % du salaire, ce qui est insuffisant pour les salariés bénéficiant d'un revenu voisin du minimum vital.

Le régime des retraites est rénové mais les prestations restent faibles bien qu'elles soient désormais assises non plus sur l'ensemble de la carrière, mais sur les dix meilleures années. Pour profiter d'une retraite, la condition est d'avoir cotisé. En 1948, est mis sur pied un système de retraites dont l'objectif est d'assurer, à 65 ans, une pension égale à 40 % du salaire de l'assuré qui doit avoir cotisé trente ans au moins. Le régime de l'AVTS, normalement régime d'assistance, est clairement réservé aux anciens

salariés n'ayant pas une durée de versement suffisante. Par conséquent, les milieux pauvres, qui souffraient souvent d'une insuffisance de cotisations et surtout d'une impossibilité de le justifier, restaient à l'écart. La durée des cotisations restant fixée à trente ans, il va falloir attendre de nombreuses années pour que la retraite cesse d'être une marque d'entrée en pauvreté. Pour toutes les raisons déjà exposées (durée de cotisations, apport de la preuve que l'on a cotisé et montant du revenu d'activité), le niveau de la retraite de la Sécurité sociale était insuffisant pour ceux que l'on commençait à appeler les « économiquement faibles ». Il fallut attendre 1956 pour que les pouvoirs publics fixent un « revenu minimum vieillesse » complété, le cas échéant, par les budgets de l'État. C'est seulement à la fin de la décennie 1970 que le régime des retraites de la Libération donnera sa pleine efficacité. Cela sera permis grâce à une durée de cotisation proche des trente ans et du fait du versement des cotisations assises sur un salaire minimum depuis 1950. Si la vieillesse ne signifie plus alors entrée en pauvreté, la retraite, quant à elle, ne profite guère aux pauvres n'ayant pas acquitté une cotisation suffisante.

La nouvelle réforme, qui augmente d'une façon significative le nombre des bénéficiaires des Assurances sociales (20 millions de bénéficiaires en 1945, soit un peu moins de 50 % contre 14 millions avant, soit environ un tiers de la population d'avant-guerre³²⁰), ne résout pas, selon toute probabilité, la question de la pauvreté. On pense toujours que celle-ci se résorbera par elle-même, les pauvres devenant des travailleurs salariés et bénéficiant de la nouvelle Sécurité sociale.

Cette inadaptation du système de Sécurité sociale d'inspiration bismarckienne, c'est-à-dire assis sur les cotisations du travail, allait montrer son inadaptation lors de la crise de la fin du XX^e siècle : inadaptation au plan individuel quand ceux qui ne travaillent pas ne profitent plus ou pas des prestations, inadaptation globale quand ceux qui travaillent sont trop peu nombreux pour assurer l'existence du système.

À la fin du XX^e siècle, la Sécurité sociale, si elle conserve une dimension d'assurance en direction des personnes titulaires d'un emploi, développe de plus en plus une logique d'assistance : la Sécurité sociale acquiert une dimension redistributive au sens beveridgien³²¹.

L'un des maux traditionnels de la pauvreté, toujours dénoncé par les réformateurs sociaux, correspond à la difficulté d'accès aux soins médicaux, faute de cotisations aux institutions de protection sociale. En 1998, le CREDES estimait que près d'un tiers des chômeurs avaient renoncé à se soigner. 150 000 personnes n'avaient alors pas accès aux soins et 7 millions étaient privées de couverture complémentaire. Une loi destinée à éradiquer cette aberration avait été envisagée par la gauche lors des élections législatives de 1995. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000, la CMU vise à rendre obligatoire à partir de seize ans l'adhésion au régime de base de la Sécurité sociale. Tout individu résidant en France, même s'il ne travaille pas, y a droit. La CMU bouleverse l'antique réglementation en matière de protection en complétant l'Aide médicale gratuite (AMG) remontant à 1893. On estimait en décembre 2000 que 4,5 millions de personnes en difficultés étaient couvertes totalement par l'allocation. En tout cas, dès le premier semestre 2000, l'association Médecins du monde envisageait de fermer une partie de ses centres d'accueil, de soins et d'orientation³²² à la suite de cette nouvelle prestation.

Paradoxalement cette allocation nouvelle, en créant un régime à part, a été l'objet de critiques. Daniel Le Scornet, président de la Fédération des mutuelles de France, s'est plaint « d'une Sécurité sociale des pauvres³²³ ». Le nouveau dispositif, en excluant les étrangers et en ayant comme souvent des effets de seuil, a fait l'objet de nouvelles critiques à ses débuts.

Pour autant, dès l'entrée en vigueur de la CMU, les praticiens ont observé l'arrivée de populations en situation précaire : familles chargées d'enfants, chômeurs en fin de droits... Une action efficace auprès des plus pauvres semble alors se mettre en route.

La rationalisation de l'assistance

Dès avant la Seconde Guerre mondiale, on s'était interrogé sur l'efficacité et la cohésion des bureaux de bienfaisance. Les lendemains de la guerre passés, un décret du 29 novembre 1953 décida de remplacer systématiquement en province les antiques bureaux de bienfaisance qui fusionnèrent avec les bureaux d'assistance nés de la législation de protection sociale du début du siècle, pour former les bureaux d'aide sociale (BAS). Les nouveaux bureaux s'efforcent de rationaliser l'aide.

Mais Paris conserve une situation spécifique jusqu'en 1969. En effet, jusqu'à cette date, les Parisiens pauvres continuèrent à s'adresser à un guichet de l'Assistance publique. C'est le 27 janvier 1969 que naît le bureau d'aide sociale de Paris.

La création des BAS n'entraînent pas la disparition des collaborateurs bénévoles. À Paris, un corps de commissaires et d'administrateurs bénévoles continuent à travailler aux côtés des salariés. Ils se prononcent toujours sur les dossiers de demandes d'aide exceptionnelle, les autres demandes obéissant à des règles administratives. Ce sont les bénévoles qui pratiquent également les visites sur place. Tout au long de la période, les tâches des BAS vont connaître une profonde mutation. Voués largement, à l'origine, au service des vieillards du fait des carences des systèmes de retraite, ils se consacrent de plus en plus aux sans-abri dont l'origine peut être ethnique ou économique.

Tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, les bureaux d'aide sociale, malgré parfois de lourdes procédures administratives, se sont efforcé d'innover. On en veut pour preuve la création des SAMU sociaux ou la création à Paris de diverses procédures ciblées comme la carte Paris-Famille. Aux bons d'aide en nature distribués exceptionnellement et sur un mode passablement clientéliste se sont substitués des systèmes d'allocations globales régulières comme à Paris, ou des exonérations de transports en commun...

La gestion des différents foyers d'accueil à la fois était étendue et rationalisée, à l'image des foyers de jeunes parisiens qui se consacrent désormais à l'insertion.

Les bureaux d'aide sociale se sont chargés à la fin du XX^e siècle de l'accueil des sans-abri. C'est à la fois une continuité et une révolution dans la politique autrefois menée par les bureaux de bienfaisance. Dans la continuité, les bureaux d'aide sociale poursuivent l'ancienne coutume du viatique ou de la passade qui consistait à octroyer au mendiant de passage un secours temporaire³²⁴. Autrefois, vagabonds et mendiants étaient perçus comme de mauvais pauvres refusant la discipline du travail, et les secours leur étaient distribués chichement. Dans le cadre de la passade, le but était d'accélérer le départ des mendiants de la ville. Désormais, ils s'adressent aux bureaux d'aide sociale qui apparaissent souvent comme les derniers recours quand ils ont tout perdu et en premier lieu les sacro-saints papiers d'identité. Dans le cas de Paris, le bureau d'aide sociale s'est attaché à rénover ces anciennes maisons d'accueil comme le centre Nicolas-Flamel qui datait de 1887 ou le centre Pauline-Roland qui datait de 1888. D'une façon générale, l'État se préoccupe de plus en plus d'assistance à la fin du XX^e siècle. Il ne se contente plus d'intervenir par l'intermédiaire des BAS, mais il met en place des plans d'urgence pour venir en aide aux plus pauvres, comme en janvier 1983 ou lors de l'hiver 1984-1985...

LES MESURES EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL

Des HLM aux ZUP

Les pouvoirs publics ont cherché à mettre en œuvre une politique du logement social. On se rappelle que, dans l'immédiat après-guerre, la politique des HBM avait été poursuivie au travers des HLM. Mais faute de moyens, cette politique était restée bien timide. De surcroît, les nouvelles Habitations à loyer modéré correspondaient peu aux besoins des plus pauvres³²⁵. C'est pour cette raison que les bidonvilles proliférèrent sous la IV^e République.

Une première solution parut être les cités de transit à la fin des années 1950. L'origine de celles-ci doit être trouvée dans la création d'immeubles sociaux de transit qui servirent à reloger les plus pauvres dans des immeubles anciens à la suite de l'appel de l'abbé Pierre de 1954³²⁶.

L'implantation des logements sociaux, que ce soit dans le cadre des cités de transit ou plus tard des ZUP (zones à urbaniser en priorité), correspondait à une volonté des pouvoirs publics d'engager un effort massif en faveur du logement. Apparues en 1957, les ZUP ne reflétaient pas toujours une volonté d'intégration. Les pouvoirs publics viabilisèrent des terrains bon marché. C'est ainsi que, dans les périphéries urbaines, éclosent des logements sociaux au sein des zones correspondant jusque-là à un véritable *no man's land*. Le meilleur exemple est l'implantation de tels logements à proximité de carrefours autoroutiers. Les ZUP auraient dû contribuer à résoudre le problème de la grande pauvreté, mais elles s'adressaient, du moins au départ, à des populations déjà intégrées par le travail.

Au cours des années 1960-1970, percevant les fruits de la croissance, l'État va chercher à résoudre le problème épineux des bidonvilles qui perduraient au cœur des banlieues. Le 15 décembre 1964, dans le cadre d'une véritable guerre contre les taudis, la loi Debré autorise les préfets à exproprier les habitants des bidonvilles. L'éradication de ces lieux est assez lente, mais, en 1966, il ne reste plus que 119 bidonvilles hébergeant moins de 50 000 personnes en région parisienne³²⁷. Dans le cadre du VI^e plan (1971-1975), diverses mesures complémentaires sont prises. En 1970, le gouvernement à direction gaulliste de Jacques Chaban-Delmas adopte un programme pour la résorption des logements insalubres dans le cadre de son projet de « nouvelle société ».

On prendra pour exemple la démolition, à la faveur de la rénovation de la ville de Nanterre, de certains bidonvilles situés autour de l'université. Ainsi, en juin 1971, le bidonville de La Folie est démoli solennellement en présence de Jacques Chaban-Delmas. Les populations résidentes sont relogées alors dans une cité de transit. Il faut noter que les résidents concernés étaient souvent d'origine nord-africaine, travaillant dans les usines nanterroises ou bien dans les usines Renault de Boulogne-Billancourt. On peut donc considérer que la fin provisoire des bidonvilles date des années 1970 : en mars 1976, le dernier, situé à Nice, était détruit.

L'insuffisance des remèdes

Au-delà des cités de transit, l'État se préoccupe, à partir des années 1960, d'affecter une partie du parc HLM aux populations mal logées jusque-là, souvent d'origine immigrée. Un arrêté du 1^{er} octobre 1968 prévoyait l'attribution de 6,75 % des logements HLM nouvellement construits aux habitants des bidonvilles. L'application de cet arrêté souffrit cependant bien des entorses. Du coup,

l'image des HLM s'en trouva dégradée : elles ne sont plus signes d'ascension sociale.

L'État s'est également préoccupé de résorber l'habitat insalubre. La loi Vivien promulguée en 1970 permet aux municipalités de prononcer des arrêtés d'expulsion à l'encontre des populations résidant dans des immeubles insalubres, les propriétaires étant indemnisés chichement.

En fait, la politique du logement social reste fort timide au cours des Trente Glorieuses. Les besoins en logement, du fait du retard de l'entre-deux-guerres, sont considérables. D'une façon générale, les budgets de l'État sont obérés par d'autres dépenses, à commencer par le coût des guerres coloniales. De plus, quand la population dans son ensemble souffre de la pénurie de logements, il est difficile d'entreprendre une politique sélective en faveur des plus démunis. Il aurait fallu une volonté politique forte qui était, en fait, absente comme nous le verrons.

Sous la V^e République, l'État est absorbé par une politique massive du logement notamment à partir du V^e plan (1966-1970). Il accepte la solution des cités d'urgence. Puis, dans les années 1970, s'amorce une politique urbaine de rénovation des centres-ville. L'habitat insalubre y est éradiqué, mais souvent au prix d'un transfert autoritaire des populations les plus pauvres relogées en périphérie.

Cette politique aboutit dans les années 1970 au départ des classes moyennes des cités. Cela contribua à une relative homogénéisation sociale des populations de ces espaces : provinciaux déracinés, familles pauvres éloignées des centres-ville par diverses opérations de rénovation urbaine, immigrés de toute origine. Les cités deviennent peu à peu des lieux de relégation des plus pauvres. Ne restent, selon l'expression du journaliste François Bonnet, que ceux qui ne peuvent aller ailleurs³²⁸. Pourtant, note le même journaliste, au-delà de cette diversité ethnique des origines, c'est la misère sociale qui identifie la cité et ses habitants.

Avec la crise des années 1970, la politique urbaine de la France entre en sommeil. À la fin du XX^e siècle, le logement des plus pauvres continue à être une véritable question sociale. Il manque toujours une véritable loi-cadre. Par ailleurs, les municipalités sont écartelées entre une politique de mixité sociale et une politique intrinsèque de logements sociaux. La première met l'accent sur l'équilibre social des quartiers en faisant habiter ensemble pauvres et moins pauvres. La seconde insiste sur le logement des personnes précaires.

Devant les lacunes du programme de logement social de l'État, la justice elle-même évolue. En mars 2001, un juge accorda un sursis à 200 squatters de Marseille du fait de la carence de logements sociaux. De même, depuis la loi de juillet 1998 contre les exclusions, les procédures d'exclusion en dehors de la période hivernale ont connu quelques assouplissements : délais de paiement de loyers impayés, enquêtes sociales diligentées contribuant à une plus grande mansuétude des tribunaux. En 2001, les juges de Marseille condamnent un marchand de sommeil à reloger les occupants d'un hôtel insalubre voué à la fermeture³²⁹.

Des programmes de logements sociaux trop frileux expliquent la rémanence de la question des mal-logés au début du XXI^e siècle. 850 000 personnes sur quelque 60 millions d'habitants, soit 1,4 % de la population française, vivaient encore dans une situation inconfortable. C'est dans ce contexte qu'est votée le 31 mai 1990, à la suite du rapport Wresinski de 1987 (cf. *infra*) devant le Conseil économique et social, la loi Besson visant la mise en œuvre du droit au logement. Son article 1^{er} dispose : « Garantir le droit au logement est un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation. » Des plans départementaux doivent « accorder une priorité aux personnes et familles sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans relogement ou logées dans des taudis, des habitations

insalubres, précaires ou de fortune³³⁰ ». En 1992 est installé un Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. En 1994 est votée une nouvelle loi sur l'habitat. En 1995, le Conseil constitutionnel estime que « la possibilité pour toute personne de disposer d'un logement décent est un objectif de valeur constitutionnelle ».

L'accès et la disposition d'un logement ont toujours fait l'objet d'une attitude discriminatoire des élites, attitude qui a généré des stratégies d'adaptation des pauvres. L'incapacité fréquente de présenter un bulletin de salaire ou l'absence d'un salaire suffisant explique la difficulté des plus pauvres à accéder au logement. Quand ils y accèdent enfin, le non-paiement du loyer les expose à l'expulsion. Ainsi, s'agissant des immigrés pauvres, on note, à la fin du XX^e siècle, une volonté des municipalités et des bailleurs en général de les disperser.

L'insuffisance de la construction de logements sociaux en France permet ainsi de noter à la fin du siècle une aggravation des conditions de logement des plus pauvres.

LA PROTECTION DES CHÔMEURS ?

Il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour qu'une législation efficace de protection des chômeurs voit le jour. La vindicte ancienne contre le chômage assimilé à l'oisiveté était toujours présente. On se souvient que, lors de la crise des années 1930, le libéral Jacques Rueff n'avait pas eu de mots assez forts pour flétrir le *dole* britannique, considérant que les travailleurs préféreraient toucher cette allocation chômage plutôt que des salaires juste supérieurs : « Quand les salaires sont voisins de l'allocation, leur baisse, qui, dans la théorie classique, permet la reprise, est inefficace... Nous ne pensons pas que ce soit faire œuvre pratique que de poursuivre, même sous une inspiration généreuse, des réalisations que le raisonnement, l'expérience et le bon sens prouvent irréalisables³³¹. »

C'est en 1958 qu'un premier système d'assurance est mis en place avec l'UNEDIC et les ASSEDIC.

Avec les premières tensions structurelles de l'après-guerre sur le marché du travail, la législation de protection contre le chômage est encore améliorée. En juillet 1973, une loi impose aux patrons de « faire état d'une cause réelle et sérieuse pour justifier du licenciement ». Une loi complémentaire du 30 janvier 1975 prend en compte les licenciements économiques et établit l'autorisation préalable de licenciement. Elle est rapportée en 1986 à la faveur d'une offensive gouvernementale d'inspiration libérale, soutenant qu'elle bloquait l'embauche. La loi de 1986 est finalement rapportée ultérieurement.

LA CRÉATION DU RMI³³²

Longtemps les pouvoirs publics ne se sont guère souciés du niveau du revenu salarial. De ce fait, il existait en France, depuis le XIX^e siècle, une large frange de *working poors*, de populations dont le salaire était insuffisant pour subvenir à leurs besoins. Donc, le travail produisait de la pauvreté ! Il faut attendre le 11 février 1950 pour que les pouvoirs publics décident l'adoption d'un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Indexé sur le niveau de l'indice des prix, quoique modeste, il était censé sortir les populations au travail du monde de la pauvreté. Le 2 janvier 1970, le mode de fixation est modifié. Désormais, le nouveau SMIC (salaire minimum interprofessionnel de

croissance) tient compte dans son évolution, non seulement des variations de prix de détail, mais encore de la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB). À partir de ce moment, les populations au travail, titulaires d'un contrat de travail en bonne et due forme, échappent à la grande pauvreté. Cette avancée sociale considérable ne remettait pas en cause, toutefois, la sacro-sainte règle que tout salaire doit provenir d'un travail.

Le revenu minimum d'insertion (RMI) créé en décembre 1988 représente une avancée considérable en matière sociale et, au-delà, en matière de représentation de la pauvreté. Outre un souci d'aider les plus pauvres, il est inspiré par une sorte de logique keynésienne. Il vise à attribuer un revenu à ceux qui sont dans le besoin, de manière à stimuler la consommation³³³. Il représente un compromis entre libéraux et keynésiens. Pour la première fois de l'histoire de France, l'État accepte de verser régulièrement un revenu sans contrepartie de travail. L'adoption du RMI manifeste un déplacement de la perception qu'avaient les élites politiques de la pauvreté. Longtemps considérés comme des délinquants, les pauvres devaient devenir vertueux s'ils voulaient être sauvés. Désormais, « l'individu et la société sont conjointement impliqués dans la production des exclusions et des inadaptations ; la société a sa part de responsabilité, de même que les individus ; dès lors, l'axe stratégique de l'action sociale vise la transformation conjointe des institutions sociales et des *habitus* des populations marginales³³⁴ ». De nombreux parlementaires ont assorti leur adhésion au projet à cette obligation. L'antique taxinomie entre bon pauvre au travail et mauvais pauvre (le refusant) n'a plus de raison d'être.

En même temps, le législateur fait du RMI un outil de régulation sociale³³⁵ puisqu'il assortit le versement de ce revenu à une obligation d'insertion. L'article 1^{er} de la loi est explicite en la matière : « Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir des moyens convenables d'existence. L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté constitue un impératif national. [...] Ce revenu minimum d'insertion constitue l'un des éléments d'un dispositif global de lutte contre la pauvreté tendant à supprimer toute forme d'exclusion, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation, de la santé et du logement³³⁶. »

La notion de contrat, si importante dans le cadre de l'État républicain, est imposée clairement aux pauvres qui sont alors reconnus comme de vrais citoyens. S'il n'y a pas obligation de travail en contrepartie de ce revenu, il y a cependant devoir d'insertion. À défaut d'insertion par le travail, il peut s'agir d'insertion par l'entretien d'un logement ou par le recours à des soins médicaux.

Les commentateurs notent tous cependant la difficulté que rencontrent les titulaires du RMI pour se loger. En 1998, 42 % des titulaires du RMI ne vivaient pas dans un logement autonome et 15 % connaissaient des conditions d'habitat particulièrement précaires, dans des foyers d'hébergement, des squats ou des chambres d'hôtels. C'est cette question de l'insertion, mal envisagée et surtout mal suivie, qui va provoquer les critiques sur le RMI à l'extrême fin du XX^e siècle. En outre, des conditions d'âge sont édictées : les personnes de moins de vingt-cinq ans n'ont pas droit à la nouvelle prestation.

Pour ne pas rompre avec la mystique du travail, le législateur décide le versement d'un revenu modique (inférieur au SMIC), afin de ne pas décourager les titulaires d'un emploi. Dans la tradition des thérapeutiques étatiques de lutte contre la pauvreté, le RMI associe enfin pour son application la sphère publique (rôle des assistantes sociales) et la sphère privée.

Serge Paugam, en 1991, analysait trois grands types d'allocataires. Des personnes à la qualification

professionnelle incomplète et inadaptée au marché du travail pourraient être qualifiées de désaffiliées parce qu'elles n'ont pas rompu totalement les liens sociaux, parce qu'elles ont l'espoir de retrouver un jour un emploi. D'autres allocataires sont jeunes, pas entièrement inadaptés au marché du travail mais de santé médiocre et manquant d'expérience ou d'appétence aux normes du travail. Manquant de relations sociales et d'environnement familial, mais aussi de compétences, une troisième catégorie révèle les pires difficultés à s'insérer dans le monde du travail car située au bord de l'exclusion³³⁷.

Le RMI est devenu un stigmate qui marginalise. Il est vécu comme tel par les bénéficiaires. Il ne peut correspondre à leurs aspirations identitaires, conclut Serge Paugam³³⁸. Évoquant le RMI, Lionel Stoléru parle d'une « trappe à pauvreté ». Il signifie par là que les allocataires sont retenus dans leur recherche de travail par la crainte de perdre leur RMI³³⁹.

En dix ans, de 1988 à 1997, le nombre de titulaires n'a cessé de croître et on estimait, en 1997, que 100 000 personnes étaient dans cette situation depuis 1989. En 1997, le nombre de titulaires dépassaient un million de personnes, soit deux millions de bénéficiaires si l'on compte aussi les familles.

Au total, on a reproché aux minima sociaux tels que le RMI de dissuader les bénéficiaires de reprendre un emploi et de les piéger en quelque sorte dans des « trappes à pauvreté³⁴⁰ ». « Pour ne pas laisser au bord de la route les allocataires les plus en difficultés » en décembre 2003, une loi prévoit de compléter le RMI par le RMA (revenu minimum d'activité). Cette loi vise à perfectionner l'insertion en confiant la gestion de ce dernier volet aux seuls conseils généraux. Le RMA fait bénéficier les titulaires du RMI qui seront acceptés dans ce dispositif, d'un contrat de dix-huit mois au maximum, pour un travail de vingt heures hebdomadaires au minimum, rémunéré au SMIC³⁴¹. Mais cette loi a été fortement critiquée par l'opposition socialiste qui y a vu un dispositif hybride entre simple prestation sociale et contrat de travail³⁴².

DE LA BAPSA À L'INVENTION DU SAMU SOCIAL

Depuis le XIX^e siècle, il existait à Paris un refuge public pour les pauvres, héritier des antiques dépôts de mendicité. C'était la maison de Nanterre. Pénétrés de l'idéologie darwinienne en fonction de laquelle on pouvait espérer durant la période des Trente Glorieuses la disparition de la pauvreté, les pouvoirs publics n'entreprirent pas les investissements immobiliers nécessaires. Aussi, on peut évoquer « un endroit sale », craint par les pauvres (J.-L. Courtinat). L'image de Nanterre vue par les pauvres est presque unanimement négative : « Ils n'en parleraient qu'avec épouvante³⁴³. » « C'est un ras-le-bol de Nanterre que je ressens », dit un clochard à Patrick Declerck³⁴⁴.

Depuis 1955, les autorités politiques ont créé une brigade de police spécialisée qui assurent le transfert de SDF parisiens vers Nanterre. C'est la fameuse BAPSA (Brigade d'assistance pour les sans-abri). Pierre Louapre, dans *La Misère du monde* a choisi d'évoquer ce qu'il appelle « Nanterre Terminus³⁴⁵ ». Il y décrit le processus qui part des rues de Paris, la nuit tombée, quand les bus de la préfecture de police et de la RATP où travaillent les « bleus », c'est-à-dire les policiers de la BAPSA³⁴⁶, « ramassent » les SDF. Michel et Colette Collard-Gambiez donnent une description sordide du trajet : « Tour à tour quelques-uns font leurs besoins dans le coin de la porte, arrosant parfois les plus proches ! Malgré l'ouverture des fenêtres, les odeurs entremêlées de tabac, d'alcool, de sueur, d'urine et même d'excréments suintent de partout³⁴⁷. »

Ce sont 17 377 personnes transportées entre 1993 et 1994, parmi lesquelles essentiellement des hommes, au nombre de 14 349. Elles sont conduites au dépôt de Nanterre où elles sont douchées puis examinées par un médecin et, finalement, nourries et logées pour la nuit.

Les débuts de la BAPSA furent quelque peu difficiles : un bleu dit lui-même que durant les cinq premières années ils furent perçus comme « des fiers à bras » ramassant de force les pauvres marginaux dans les rues de Paris. Après quelques années de fonctionnement, les rapports se sont humanisés. Le lien de connaissance, traditionnellement mis en valeur par les philanthropes du XIX^e siècle, atténue la rudesse de rapports quasi policiers³⁴⁸.

Devenu Centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans-abri volontaires ou ramassées de force dans les rues (CHAPSA), la Maison de Nanterre accueillait, au début des années 1990, environ 350 personnes par jour. Plusieurs dizaines de médecins travaillaient dans le cadre d'une antenne médicale créée en 1984 par le docteur Patrick Henry. Au total, plus de 80 000 personnes transitèrent annuellement dans cette structure au cours des années 1990. Julien, le sans-abri interrogé par Pierre Louapre, se plaint d'humiliation et d'image de soi repoussante quand les biens personnels (argent, pièces d'identité) sont confisqués momentanément à l'entrée du dépôt. L'aspiration des SDF à la liberté les pousse à haïr ce dépôt. Un rapport de l'IGAS de 1996 en donne une description peu amène : « Le CHAPSA est un lieu dangereux. Racket, vols, usage et trafic de drogue, prostitution, bagarres avec coups et blessures à l'arme blanche, telles sont les manifestations [...] relatées dans des cahiers d'enregistrement quotidiens³⁴⁹. »

Hébergés dans des dortoirs, les SDF les plus faibles y sont voués au caïdat, à l'humiliation et à la violence. Il s'agit, on l'a compris, d'une population de sans-abri connaissant souvent une misère noire, confrontée à une déviance ouverte du fait de l'alcoolisme. En outre, pour faire écho au docteur Hassin, il semble qu'une partie de ces SDF soient des malades mentaux échappant aux mailles du filet de la politique sanitaire³⁵⁰. Pour accueillir ces SDF, il n'y a donc que 27 surveillants dont le rapport de l'IGAS stigmatisait la faible qualification. La plupart des SDF qui sont emmenés à Nanterre le soir sont ramenés en périphérie parisienne le lendemain matin.

À côté du CHAPSA gravitent trois autres structures, un centre d'accueil de longue durée de mille lits, une maison de retraite de 500 places et un hôpital de 500 lits. On l'a compris, la Maison de Nanterre constitue une unité autonome et intégrée. On y passe facilement d'une structure à l'autre et la gestion semble empreinte d'un certain paternalisme. On y meurt et on y est enterré dans le cimetière de la maison dans des cercueils fabriqués longtemps par la menuiserie du lieu. Des commerces (boulangerie, boucherie) étaient jusqu'il y a peu intégrés dans le centre.

Pendant l'hiver 1993-1994, du fait des intempéries précoces, le maire de Paris, Jacques Chirac, décide de créer un service d'urgence au bénéfice des plus démunis. C'est la naissance du Samu social parisien, le 22 novembre 1993. Il va fonctionner en complément de la BAPSA. L'initiateur est Xavier Emmanuelli, alors directeur de l'antenne médicale de la Maison sociale de Nanterre. Le docteur Emmanuelli constate, au début des années 1990, que, faute de dispensaires, établissements en déclin au cours des Trente Glorieuses, certains soins en direction des plus pauvres (pansements, soins de peau) ne sont plus accomplis. Le Samu social part de l'idée que le plus démuné n'est plus en état de formuler une demande sanitaire ou sociale³⁵¹.

Le but n'est pas seulement d'offrir aux « paumés de la nuit » un hébergement d'urgence mais encore de les orienter, en tout cas depuis juin 1992, vers un centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) ou vers une permanence sociale. Finalement, le Samu social parisien rencontre une belle

réussite. Progressivement, il est étendu dans des régions où il existait déjà sous d'autres formes comme la Veillée sociale à Lyon.

AMBIGUÏTÉS ÉTATIQUES

Longtemps les pouvoirs publics ont semblé mal connaître le problème. La réflexion du président Georges Pompidou, au début de la décennie 1970, proposant d'affecter la recette d'un gala à la Comédie-Française pour éradiquer la grande pauvreté est bien connue dans les rangs d'ATD Quart Monde. La question de la pauvreté n'a cependant jamais laissé indifférents les pouvoirs publics. L'État intervenait au nom du maintien de l'ordre et nul groupe adverse ne songeait à le contester. Depuis la Révolution, il existait une volonté de soutenir les pauvres au nom d'une certaine éthique des Droits de l'homme. Cette éthique est rappelée dans les préambules constitutionnels, en premier lieu celui de 1946 : « [La Nation] garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence³⁵²... » La constitution de 1958 fait référence à ce texte dans son préambule³⁵³.

En fait les gouvernements, depuis l'appel de l'abbé Pierre en 1954, sont particulièrement réactifs à la pression des mouvements caritatifs dont quelques-uns, particulièrement ATD Quart Monde, deviennent de véritables *lobbies*. La question de l'exclusion de nature économique, c'est-à-dire de la pauvreté, est agitée depuis les années 1960, notamment dans les milieux d'ATD Quart Monde. Dès 1965, Jules Klanfer, un proche de l'association, publie un livre qui a le mérite d'évoquer dans son titre cette question, *L'Exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*³⁵⁴. Klanfer y propose une analyse de la pauvreté fondée sur les travaux d'ATD Quart Monde³⁵⁵. Dans une étude profonde de la loi de 1998, Sonia Mondet évoque les travaux précurseurs, ceux de Klanfer mais aussi les *Dividendes du progrès* (1967) de Pierre Massé et Pierre Bernard, et enfin le livre de René Lenoir, *Les Exclus, un Français sur dix* (1974). Dès 1978, le Conseil économique et social charge le professeur Henri Péquignot d'un rapport sur la lutte contre la pauvreté. Il est suivi d'un second rapport sur le même thème³⁵⁶. De sa tribune du Conseil économique et social où il siège depuis 1979, Joseph Wresinski ne manque pas une occasion pour évoquer la question de la pauvreté dont il veut faire une priorité nationale. Il est ainsi l'auteur d'un nouveau rapport au retentissement considérable en février 1987, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Il y propose une loi de résorption de la grande pauvreté. Son principe est finalement adopté par le CES. Le 1^{er} janvier 1988, Joseph Wresinski forme le vœu, dans le *Parisien libéré*, que 1988 soit le point de départ d'une loi d'orientation de lutte contre la grande pauvreté et la précarité. La même année, Geneviève Anthonioz³⁵⁷ succède à Joseph Wresinski au Conseil économique et social. De cette tribune, elle va tenter de promouvoir l'idée d'une loi³⁵⁸. À la fin de l'année 1989, Joseph Wresinski étant décédé en février 1988, Geneviève Anthonioz se rend au palais de l'Élysée à la tête d'une délégation d'ATD Quart Monde. Elle y obtient le soutien du président François Mitterrand en faveur d'une loi contre l'exclusion. Quelques années plus tard, en 1994, elle récidive auprès du Premier ministre Édouard Balladur. Désormais, pour reprendre Michel et Colette Collard-Gambiez, « le défi de la misère constitue finalement l'enjeu le plus déterminant pour la paix³⁵⁹ » aux yeux des dirigeants.

Dans le contexte de l'élection présidentielle de 1995, une trentaine d'associations caritatives se

ligient pour constituer un partenariat destiné à faire pression sur le pouvoir politique afin d'obtenir le vote d'une loi contre l'exclusion. Ces associations commencent par obtenir du pouvoir politique le label de « grande cause nationale ». Elles créent alors le collectif Alerte. De l'Entraide protestante au Fonds national juif unifié, ils comptent aussi des associations catholiques traditionnelles comme les Petites Sœurs des pauvres. Ce groupe va être à l'origine de nombreuses initiatives médiatiques qui rythment la campagne présidentielle de 1995. En pleine campagne, le 18 décembre 1994, l'association Droit au logement (cf., *infra*, chapitre VI) occupe un immeuble vide de la rue du Dragon dans le cadre de sa campagne en faveur des mal-logés. Cette occupation rencontre un écho considérable grâce au soutien de diverses personnalités, à commencer par l'abbé Pierre. On n'est pas surpris alors que le candidat Jacques Chirac relaie cette thématique en prononçant un grand discours sur la fracture sociale, le 17 février 1995. Le 27 mars 1995, *La Croix* et France-Inter, en collaboration avec Alerte, organisent un débat radiodiffusé sur le thème de l'exclusion. Les candidats n'ont pas de mots assez forts. Jacques Chirac y évoque la lutte contre l'exclusion, « la grande querelle de la France » ; Lionel Jospin parle d'« un grand dessein national » et Édouard Balladur qualifie enfin l'exclusion de « fléau³⁶⁰ ». Après l'élection de Jacques Chirac, la pression redouble puisque Geneviève Anthonioz vient porter au palais de l'Élysée une pétition de 150 000 signatures en faveur d'une loi³⁶¹. Dans son livre *Le Secret de l'espérance*, Geneviève Anthonioz décrit par le menu sa fréquentation des allées du pouvoir pour promouvoir cette loi. Un premier projet semble alors trop coûteux³⁶². Finalement, un projet de loi de renforcement de la cohésion sociale est déposé en septembre 1996. Le texte de 52 articles fait l'objet de plusieurs centaines d'amendements alors que les associations dénoncent un caractère trop timoré. La discussion est engagée à l'Assemblée le 15 avril 1997. Geneviève Anthonioz est invitée à présenter la loi à cette tribune. Le *lobby* est plus fort que jamais. Mais la discussion est interrompue par la dissolution de l'Assemblée le 23 avril 1997, alors que treize articles seulement ont été votés. La politique générale semble avoir eu raison du projet.

Les élections législatives de mai-juin 1997 aboutissent à la victoire de la gauche. Dès le 19 juin 1997, dans sa déclaration de politique générale, Lionel Jospin promet qu'une loi contre les exclusions sera présentée au Parlement. Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité, est chargée de la préparation de ce texte. La pression des associations redouble, même si quelques voix discordantes se font entendre. En janvier 1998, le président de l'Entraide protestante³⁶³, Bernard Rodenstein, estime qu'une « grande loi aurait l'effet d'un écran de fumée³⁶⁴ ». Mais le 4 mars 1998, Martine Aubry présente au gouvernement son programme de prévention et de lutte contre les exclusions. Il s'agit par là de définir une politique qui doit couvrir la législature. Pour l'heure, un texte législatif est préparé dans ce cadre. Le projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions est déposé sur le bureau de l'Assemblée, le 25 mars 1998. Parmi les principales dispositions de la loi, on note la question de l'emploi, le droit au logement (prévention des expulsions et taxation dans certaines conditions des logements vacants, le droit aux soins, la prévention du surendettement, la question de l'éducation et la culture). Près d'un millier d'amendements sont déposés. L'opposition de droite montre une grande circonspection bien que la majorité des amendements proviennent de la majorité de gauche. Le projet de loi est voté en première lecture par les députés par 301 voix contre 121 sur un total de 422 voix exprimées, le groupe RPR vote contre la loi alors que le groupe UDF s'abstient, la majorité de gauche étant naturellement favorable. Finalement, la loi est votée le 9 juillet 1998 et elle est promulguée le 31 juillet de la même année.

Dans la pratique, la politique de l'État souffre de bien des ambiguïtés. L'État se doit de respecter les lois. Or notre système juridique, codifié au lendemain de la Révolution, est fondé sur la mystique de

la propriété. On doit noter que, lors de la discussion de la loi contre les exclusions, le Conseil constitutionnel a posé, dans sa décision du 29 juillet 1998, des limites à la taxe sur les logements vacants³⁶⁵ voulue par la majorité de gauche. Néanmoins, le droit de propriété reste nuancé par certains principes d'ouverture aux plus pauvres, comme « l'état de nécessité ». Historiquement, certains « bons juges » ont prononcé des arrêts allant dans ce sens. À la fin du XX^e siècle, divers arrêts pourraient faire jurisprudence. Dans les années 1990, un juge de Poitiers exempte de peine une femme qui avait volé de la viande dans une grande surface au nom de « l'état de nécessité ». En novembre 2000, un autre juge confirme en exemptant de peine un père de famille ayant squatté un appartement toujours au « nom de la nécessité ».

La seconde moitié du XX^e siècle se caractérise donc par une intervention plus large de l'État dans le domaine de la pauvreté. Les contemporains de la fin du XX^e siècle n'osaient pas se remémorer la grande utopie d'une éradication de la grande pauvreté.

Néanmoins, si l'on suit Georg Simmel, on peut penser que l'État est dans la plus grande nécessité d'aider les pauvres puisque, ce faisant, il consolide les structures sociales : « Si l'assistance devait se fonder sur les intérêts du pauvre, il n'y aurait, en principe, aucune limite possible quant à la transmission de la propriété en faveur du pauvre, une transmission qui conduirait à l'égalité de tous. Mais, puisque ce but est le tout social – les cercles politiques, familiaux, ou sociologiquement déterminés –, il n'y a aucune raison à aider le pauvre plus que ne le demande le *statu quo social*³⁶⁶. » Ce constat reste sans doute pessimiste. En effet, sans éradiquer la pauvreté, l'État social d'après 1945 a résolu un certain nombre de problèmes : accès à un revenu, aux soins. Il reste, sans aucun doute, la question du logement.

Joseph Wresinski notait judicieusement la dichotomie existant entre les prolétaires et les sous-prolétaires : « C'est probablement un des traits majeurs de cette période (celle qui a suivi l'industrialisation) que cette séparation entre un prolétariat ouvrier qui combat pour l'affirmation de ses droits et un sous-prolétariat apparemment dans l'impossibilité de dénoncer sa condition, parce qu'il ne semble avoir rien à offrir qui lui vaudrait les mêmes droits. [...] Les pauvres sont reconnus eux-mêmes agents de lutte contre la pauvreté et cette lutte est désormais politique. Les plus pauvres n'en sont pas là et ne pas participer à la lutte va être l'un des signes de leur état d'exclusion³⁶⁷. » En 1970 encore, le président Pompidou, si l'on en croit Geneviève Anthonioz, pense que la pauvreté disparaîtra avec la prospérité.

Il est probable que le défaut d'influence des pauvres sur le pouvoir politique a contribué à l'évacuation de cette question. Au cours des Trente Glorieuses, l'intérêt pour la pauvreté diminue parce que les pauvres semblent en voie de disparaître. Inversement, cet intérêt grandit, toutes choses égales par ailleurs, parce que les pauvres, avec l'avènement de la théorie keynésienne, sont perçus comme des consommateurs potentiels à la *propension marginale à consommer* élevée. Par conséquent, les revenus de l'assistance réalimenteraient automatiquement le circuit économique.

Avec la crise du dernier quart du XX^e siècle, la pauvreté et l'exclusion sont devenues de véritables enjeux politiques. Avec la montée de la pauvreté et des inégalités, Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon font référence à la fragilisation du pacte républicain³⁶⁸. C'est elle qui provoquerait la sensibilisation des pouvoirs publics. Il faut cependant y ajouter le rôle des grandes organisations caritatives qui déploient désormais toutes les technicités du *lobbying*. Elles disposent notamment de relais efficaces dans les allées du pouvoir. On citera, par exemple, ce Groupe d'études des problèmes du quart monde, à l'Assemblée nationale. Au seuil des années 1980, certaines grandes associations, à

l'initiative d'ATD Quart Monde, posent ainsi la question de la grande pauvreté en termes de Droits de l'homme. Dès 1982, François Mitterrand se montre sensibilisé à la question en déclarant devant le Conseil de l'Europe : « Le combat pour les droits de l'homme est aujourd'hui un combat pour que nul ne soit exclu de leur bénéfice, ni le travailleur du tiers monde immigré dans un pays plus développé, ni le membre du quart monde où l'on est pauvre et illettré de génération en génération, ni le nomade qui tient à conserver la tradition du voyage, ni l'ancien délinquant qui cherche à se réinsérer, ni le handicapé, ni les personnes âgées trop souvent délaissées³⁶⁹. »

Dès lors, on ne sera pas étonné que le thème de l'exclusion revienne de façon récurrente dans le cadre de la campagne 2002 où le candidat Jospin, au titre du Parti socialiste, proposait, à l'horizon 2007, 0 % de SDF. Cela lui valut la remarque acerbe de Patrick Declerck, selon laquelle il cherchait à normaliser la pauvreté³⁷⁰ alors qu'il oubliait une minorité irréductible. Se targuant d'un vote populaire, le candidat d'extrême droite, Le Pen, arrivé en deuxième au soir du premier tour, pouvait faire référence « aux petits, aux exclus, aux sans-grade ». Au lendemain de l'élection, le nouveau gouvernement de droite tente, de son côté, de réprimer la mendicité agressive ! Cela provoque une polémique avec la gauche qui lui reproche de rechercher un effet d'affichage par un projet orienté « contre les petits, les pauvres, les faibles³⁷¹ ». Avec les grandes voix des associations caritatives, à commencer par celle de l'abbé Pierre, elle stigmatise, non sans quelques excès, une « guerre contre la pauvreté ». Rien n'y fait. L'ambiguïté reste forte dans les allées du pouvoir. Le traditionnel dilemme entre répression et assistance aux pauvres ressurgit et finalement la loi est votée en février 2003.

Le diagnostic sur l'intervention de l'État est forcément mitigé. Les diverses lois évoquées plus haut semblent avoir fait régresser la proportion de pauvres déclarés. Il reste l'important groupe insaisissable des pauvres qui échappent à la tutelle des services administratifs. On peut y voir tout simplement un effet de seuil, l'État fixant des minima quasiment à chacune de ses lois et excluant par là même les populations situées au voisinage supérieur du seuil³⁷².

CHAPITRE VI

Le renouvellement des œuvres caritatives

Évoquer les œuvres caritatives peut sembler une évidence dans la France du XX^e siècle. Pourtant, rien n'est moins évident que ce fait. John Iliffe, dans son analyse de la pauvreté en Afrique, soutient que les pauvres s'appuient en premier lieu sur leurs propres forces plutôt que sur les institutions caritatives³⁷³. Il explique cela par le rôle de la parentèle, du voisinage et des réseaux d'amitié. Il en fournit une preuve formelle en citant la langue du Malawi par laquelle le vocable « pauvre » désigne des personnes isolées, privées de liens familiaux et amicaux³⁷⁴. Dans l'Afrique préchrétienne ou préislamique, les institutions caritatives sont fort rares ou peu efficaces. La situation est très différente dans le monde occidental. Le christianisme, qui fait de la charité, au côté de la foi et de l'espérance, une vertu théologale, introduit, dès ses débuts, des fondations charitables. Dès l'Antiquité chrétienne, les pauvres sont secourus aux portes des églises et des monastères. Les institutions caritatives concernent davantage les villes que les campagnes où les réseaux d'interconnaissance sont davantage solides. L'industrialisation du XIX^e siècle secrète la pauvreté, en même temps que l'urbanisation contribue à la dissolution des liens d'interconnaissance, particulièrement dans ce monde des plus pauvres.

D'une façon générale, la famille élargie décline considérablement au cours du XX^e siècle. Ce phénomène touche les villes comme les campagnes. Dans ces dernières, le terrible exode rural provoque un fort mouvement de dévitalisation qui réduit d'autant les phénomènes d'interconnaissance et de solidarités interpersonnelles. Pour toutes ces raisons, et toutes choses égales par ailleurs, les œuvres caritatives d'origine chrétienne gardent une importance fondamentale. Les Églises continuent tout au long du XX^e siècle à délivrer un message en faveur des plus pauvres. Sur le versant catholique, diverses encycliques, parmi les plus récentes, expriment cette compassion. Certains ecclésiastiques s'attachent à aller plus loin. Sans parler de théologie de la libération qui s'épanouit en Amérique latine, le père dominicain Alain Durand n'hésite pas à adopter un langage direct à ce propos : « On ne peut efficacement lutter contre la pauvreté sans combattre la richesse, ce qui est socialement et politiquement plus dangereux pour ceux qui mèneraient la guerre³⁷⁵. »

Parmi les œuvres catholiques, il faut noter celles qui apparaissent, comme l'emblématique Secours catholique, Emmaüs ou bien ATD Quart Monde à côté de celles qui perdurent, comme les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ou les Petits Frères des pauvres qui organisent, depuis 1959, des vacances pour des personnes âgées en pauvreté. Ils disposaient à la fin du XX^e siècle de vingt-deux maisons de vacances. Mais il faut citer aussi l'Œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil, qui n'accueillait plus, il est vrai, au début du XXI^e siècle, que 10 % environ d'orphelins remplacés par des jeunes en difficultés³⁷⁶. S'agissant des autres grandes confessions présentes en France, particulièrement le protestantisme et le judaïsme depuis le XIX^e siècle, l'islam à la fin du XX^e siècle, elles possèdent toutes des organisations caritatives.

Il existait, au XIX^e siècle, des institutions d'origine laïque. Cependant, dans la seconde moitié du

XX^e siècle, vont apparaître successivement deux grandes œuvres laïques à dimension nationale, le Secours populaire dans l'immédiat après-guerre et les Restaurants du cœur dans les années 1980. Des œuvres de nature religieuse ou laïque se consacrent également à certaines populations dans le besoin. Outre diverses institutions en faveur des immigrés, on notera ainsi l'Association sociale nationale et internationale tsigane évangélique (ASNITE).

Parallèlement à l'action de ces deux grandes institutions, on enregistre à la fin du XX^e siècle des actions plus modestes et non spécifiquement dirigées vers les plus pauvres. Quoique d'ampleur nationale, ces actions sont menées par des associations non religieuses comme Médecins du monde (1 949 adhérents et plus d'un million de donateurs en 1998) ou Solidarité laïque. Dès 1986, Médecins du monde ouvrit un centre de soins gratuit à Paris. En 1993, Médecins sans frontières (MSF), du fait d'un hiver particulièrement rigoureux, élève à Paris une tente à destination des sans-abri. D'autres centres naquirent bientôt en province et fut créée alors, au sein de cette association, une Mission France. En 1999, la Mission France mobilisait 1 880 bénévoles et délivrait 76 000 consultations annuelles à destination des « sans-toit », « sans-travail », « sans-droits »³⁷⁷. À Paris, la Mission France a ouvert un centre d'accueil médical et social qui reçoit les plus démunis chaque jour jusqu'à minuit. Des tournées nocturnes sont organisées par l'association dans les lieux publics et les squats.

D'autres grandes associations, vouées jusque-là à des tâches différentes, se prennent d'intérêt, à la fin du XX^e siècle, pour la question de l'exclusion : c'est particulièrement le cas de la Croix-Rouge. Organisation traditionnelle et puissante en France – elle compte 800 000 adhérents et près de 80 000 bénévoles –, elle réalise un véritable *aggiornamento* en 1995 en s'orientant vers l'exclusion. Elle passe ainsi de l'action sanitaire à l'action socio-économique sans pour autant négliger la première. Épuisement des œuvres d'origine religieuse ? effet de la déchristianisation ? nouvelle prise de conscience en milieu laïc ? effet du hasard ?

Après 1945, le paysage des œuvres caritatives est profondément bouleversé. Jusque-là les œuvres avaient poursuivi la logique du XIX^e siècle et leurs animateurs bénévoles ne dépassaient pas sans doute le chiffre de quelques milliers. Après 1945, le crépuscule des « gens d'œuvre » est consommé. Désormais la grande masse des animateurs des œuvres caritatives est issue de la classe moyenne. Ce sont des salariés, essentiellement, qui donnent une partie de leur temps. La montée de cette forme de bénévolat a entraîné un véritable basculement des valeurs qui caractérisaient les œuvres charitables. À la notion de sacrifice et de respect de ses devoirs religieux se sont substituées des valeurs de solidarité et d'échange. Le bénévolat aurait supprimé les relations verticales et descendantes entre donateurs et bénéficiaires à des relations horizontales. Mais cette observation, nous le verrons, mérite d'être nuancée. André Tiano évalue le nombre de bénévoles, à la fin du XX^e siècle, à plusieurs centaines de milliers, estimant le temps offert à quatre heures et demie en moyenne par semaine³⁷⁸.

Du côté des donateurs, la transformation est également profonde, les œuvres anciennes d'avant 1940 fonctionnant essentiellement avec le soutien d'un petit nombre de donateurs issus ou représentant le monde des grandes fortunes. Désormais, la sphère des donateurs s'étend à l'immense classe moyenne qui tend à dominer quantitativement la société française. Il faut y voir, sans doute, le rôle toujours plus important de la médiatisation du monde caritatif, inaugurée par l'abbé Pierre lors du terrible hiver 1954. Cependant, les associations humanitaires recueillent moins d'adhérents (9 % de la population française à la fin du XX^e siècle) que les associations de parents d'élèves (13 %), que les associations sportives (34 %) ou les associations de consommateurs (62 %).

Le profil de ces donateurs est très spécifique. Quentin Wodon note la prépondérance des femmes et

des personnes âgées. 20 % des 18-25 ans donnent contre 54 % des plus de soixante ans. Il ajoute que ceux qui ont le moins semblent les plus généreux³⁷⁹.

LE MAINTIEN DES ŒUVRES ANCIENNES

Elles sont fondées sur la traditionnelle charité. En 1947, on peut lire encore cet éloge de la vertu théologale dans le bulletin de la Société médicale Saint-Luc : « Il faut que dans chaque génération, il se trouve quelque vieille fille au grand cœur, qui se dévoue à la réussite de ses frères et neveux, qui soigne ses parents dans la maladie ou les soutienne dans l'épreuve morale. Il faut qu'il y ait quelques animatrices d'œuvres sociales, qui cachent souvent une peine de cœur impérissable en se penchant sur les misères physiques et morales des classes moins favorisées de toute société³⁸⁰. »

L'Armée du salut poursuit sa mission, les œuvres sociales n'ayant pas été interrompues pendant la guerre. Le travail social reste le champ privilégié de l'Armée. L'article premier des nouveaux statuts adoptés en 1951 conformément à la loi de 1901 souligne les buts traditionnels de l'œuvre : « Le salut par la puissance de Jésus-Christ et le sauvetage moral et social de ceux qui, par leur faute ou par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, sont devenus victimes de l'alcoolisme, du jeu, du vice et du mal sous toutes ses formes. »

On retrouve là la dimension moralisatrice traditionnelle de l'Armée. Dans les années 1950, elle contrôle en France 44 institutions sociales. Dans les années 1970, elle accentue son combat contre le « vice » alors que la prise en compte de la misère régresse. La dimension puritaine semble prendre le dessus, au dire des contemporains. Les structures semblent alors archaïques.

Avec l'accentuation de la crise, l'Armée du salut s'intéresse de nouveau à la question de la misère. Elle ouvre ainsi en janvier 1983 trois asiles de nuit pour les SDF alors que la péniche *Louise-Catherine*³⁸¹ a été modernisée quelques années auparavant. En 1984, l'œuvre salutiste ouvre un centre pour femmes ou familles en difficulté, trente places sur cent sont réservées aux vagabondes. Désormais, l'Armée du salut participe à la lutte contre la pauvreté. En 1985, elle est chargée par la RATP de l'accueil dans le métro des sans-abri lors des grands froids. En 1984-1985, elle lance l'opération de marketing *Le pain de ton voisin*, qui consiste à vendre des petits pains pour venir en aide aux pauvres. En collaboration avec le Secours catholique et Emmaüs, elle crée des stocks alimentaires (pourvus par les dons de produits des industries) en 1984. La même année, les soupes de nuit reprennent comme dans les années 1930³⁸². Le centre de L'Orillon reçoit les sans-papiers. L'Armée du salut voit donc son rôle s'accroître.

En même temps, les médias lui attribuent une nouvelle légitimité. Avec le temps, l'œuvre salutiste s'est profondément transformée : les liens avec l'État sont de plus en plus étroits. Dans les années 1990, les responsables de l'Armée du salut exhortent leurs membres à faire un effort pour équilibrer action caritative et dimension religieuse. Le débat aboutit en 1994 quand la branche française de l'Armée du salut se scinde en deux. L'Association des œuvres françaises de bienfaisance de l'Armée du salut est une fondation à vocation caritative financée par des dons, legs et autres subventions d'origine publique. Dès avril 2000, elle est reconnue fondation d'utilité publique. Elle contrôle une quarantaine d'établissements dont l'activité va de la distribution de repas à l'accueil de handicapés en maisons spécialisées. « Nous n'imposons rien. C'est aussi une manière de respecter les personnes », déclarait le colonel salutiste Shepherd au journal *Le Monde* en août 2002³⁸³. D'un autre côté, une congrégation rassemble les membres qui le souhaitent.

Toujours dans la mouvance protestante, il faut aussi noter une structure efficace quoique petite, le Centre d'action sociale protestant, CASP, créé en 1956. Outre ces œuvres d'obédience protestante, il subsiste en France une pléiade d'œuvres d'essence catholique. Durant cette période postérieure à 1945, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul continuent à envoyer dans le monde des pauvres des cohortes d'étudiants pour les aider sous couvert de faire le catéchisme aux enfants.

LES INVENTIONS DE L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE

Comme les œuvres traditionnelles, ces nouvelles œuvres qui s'affirment dans l'immédiat après-guerre procèdent d'une certaine tradition de la bienfaisance. Contrairement à d'autres œuvres qui naîtront à la fin du XX^e siècle, elles ne visent pas à organiser les pauvres.

Le développement du Secours catholique

Au début de l'année 1945, Jean Rodhain, qui se préoccupe toujours du sort des prisonniers, préside à la diffusion d'un périodique qui, sous le nom de *Messages*, doit donner des informations sur les disparus. Il tâche également de créer le fameux Comité international de l'aumônerie catholique, soutenu par le Saint-Siège en la personne du nonce Roncalli et par le cardinal Suhard ainsi que l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France. Le 24 janvier, le périodique *Messages* est enfin autorisé. De février à mai 1945, des discussions s'engagent entre les autorités pontificales et l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France qui soutient Jean Rodhain. Entre-temps, le Comité international de l'aumônerie catholique devient le Comité catholique de secours. Il réunit des représentants de plusieurs évêchés européens. Cependant, les ressources du nouveau Comité proviennent essentiellement du Vatican et de France. Le 15 décembre 1945, Jean Rodhain se fait l'interprète d'un souhait de coordination sur l'impulsion vaticane.

Or il existait sur la place de Paris un organisme en demi-sommeil, le Secours catholique international. Il se heurte à la concurrence du nouveau Comité qui dispose de plus grands moyens et a pour lui d'avoir le soutien du Vatican depuis juin 1945. Il semble également que l'on se méfie de l'abbé Rodhain au Secours catholique international. André Aumônier, issu du SCI et futur président du Secours catholique, a raconté un entretien avec Jean Rodhain en cet été 1945. Il note : « Nous venions l'un vers l'autre en étant sur nos gardes. C'était à qui en dirait le moins... La raison, sinon le cœur, voulait que nous fassions tout pour rapprocher les deux œuvres³⁸⁴. »

À ce moment, le rapport de force objectif oscille. Malgré l'aura de l'aumônerie, la branche française du Secours catholique international est reconnue par l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France le 12 novembre 1945. C'est sans doute la prise de position du Saint-Siège qui va accélérer le mouvement. Dès le 13 mars 1946, le substitut Montini a fait savoir à Jean Rodhain que « ce serait aller au-delà des intentions de Sa Sainteté que de laisser ultérieurement agir le Comité catholique de secours au nom du Saint-Siège sur le terrain international³⁸⁵ ». Cette prise de position du Vatican incite les autorités religieuses françaises à se replier sur l'Hexagone. Lors de la réunion des 12-14 mars 1946, l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France entend Jean Rodhain, toujours aumônier général des prisons. Celui-ci y défend le principe d'une fusion entre l'aumônerie des prisons et sa branche caritative, le Comité catholique de secours d'une part et le SCI d'autre part. L'Assemblée en prend acte et joint, à son compte rendu de réunion, un projet d'accord. Les évêques

Liénard, Courbe et Chappoulié sont chargés de la mise en œuvre. « La coexistence de deux organismes catholiques d'assistance [...] est de nature à créer des rivalités fâcheuses [...], à disperser les efforts et à créer [...] une regrettable impression, [...] il importe de les ramener à l'unité³⁸⁶. » Le Vatican ne voit pas alors d'un mauvais œil la perspective de création d'un organisme français unique sur le modèle lointain du Caritas Verband germanique. Le 26 mars 1946, les partenaires, en particulier du côté du CCS Jean Rodhain et du côté du SCI André Aumônier, se réunissent sous les auspices de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France. Une convergence de vues s'établit pour asseoir le rôle des laïcs dans la future association avec la participation des prêtres comme conseillers de la vie spirituelle.

Dans une lettre du 23 septembre 1946, à François Charles-Roux, le substitut Montini écrit : « [Cette fusion] représentera mieux par elle-même l'unité d'esprit qui anime la charité chrétienne : elle aura en outre de multiples avantages, soit qu'elle permette une meilleure distribution des aumônes des fidèles, soit qu'elle confère une plus grande autorité morale aux dirigeants du Secours catholique dans les questions qu'ils auront à traiter avec les pouvoirs publics³⁸⁷. »

La nouvelle société doit s'appeler Secours catholique français. Dans le conseil d'administration en cours de constitution, sept sièges doivent revenir au CCS de Jean Rodhain et cinq sièges au SCI. François Charles-Roux, personnalité éminente du SCI puisqu'il est à la fois ambassadeur de France et président de la Compagnie universelle du Canal de Suez, est nommé président, Mgr de Courrèges vice-président, tous deux issus du SCI, mais Jean Rodhain obtient le poste décisif de secrétaire général. En effet, le secrétaire général devra répondre du Secours catholique devant l'ACA et uniquement devant elle. Dans ce premier conseil d'administration, on remarque d'autres personnalités éminentes comme l'inspecteur général des Finances Edmond Giscard d'Estaing ou le futur Premier ministre de la V^e République Michel Debré, alors maître des requêtes au Conseil d'État.

Le 25 juin 1946, l'ACA prend acte de la constitution de la nouvelle association sous le nom de Secours catholique. Le 8 septembre 1946, Jean Rodhain annonce solennellement à Lourdes : « L'Aumônerie des prisonniers de guerre est terminée et naît le Secours catholique³⁸⁸. »

La nouvelle institution a pour but : « d'apporter, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires ; d'assurer la représentation vis-à-vis des organismes similaires à l'étranger de tous groupements ou organismes français de secours ; d'être l'interprète de leurs demandes, de faire connaître leur besoins ; d'être en France et dans l'Union française l'organe de coordination de ces différents organismes [...] ; de susciter et de favoriser la création d'œuvres de secours spéciales, d'en poursuivre le développement, d'en faciliter le fonctionnement et d'y participer éventuellement ; de participer aux efforts faits sur le plan international en vue de l'organisation catholique de la charité ».

À la question que lui pose un groupe de séminaristes espagnols le 20 juin 1964 : « Quel est votre premier objectif dans le service des pauvres ? », Jean Rodhain répond : « Ouvrir les yeux des pseudo-riches sur la réalité des pauvres³⁸⁹. »

Dès 1946, les statuts du jeune Secours catholique insistent sur la portée internationale de l'œuvre : « participer aux efforts faits sur le plan international en vue de l'organisation catholique de la charité³⁹⁰ ». Dès décembre 1946, le Secours catholique français s'engage résolument vers l'internationalisation.

Le Saint-Siège commence à mettre des freins aux velléités de créer une organisation internationale,

comme l'atteste une lettre du substitut du pape, Montini : « Cet élargissement [la dimension internationale], vous le comprendrez sans peine, va sensiblement au-delà des directives que par disposition du Saint-Père, je vous donnais dans ma lettre du 17 novembre 1944. Il s'agissait alors uniquement de l'aide aux prisonniers et déportés de guerre.

« Une organisation internationale de la charité catholique en temps de paix pose évidemment d'autres et graves problèmes qui doivent être mûrement étudiés. [...] Le Saint-Siège étudie attentivement cette question et a l'intention de consulter les évêchés des principales nations qui pourraient être intéressées au problème.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que toutes suggestions que vous pourriez nous faire à cet égard seraient étudiées avec beaucoup de sympathie étant donné la compétence que vous confèrent ici les expériences que vous avez faites³⁹¹. »

Le Saint-Siège ne l'empêche plus à partir de la fin de 1946 de prendre des contacts en vue de mettre sur pied une grande organisation caritative internationale. En mars 1947, des journées d'études internationales, placées sous la présidence du nonce apostolique, ont lieu à Paris et dont le but est de réfléchir à une organisation internationale. En septembre 1950, est posée lors des journées internationales à Rome, la première pierre d'un Secours catholique international. Il s'agit de regrouper les Caritas et Secours nationaux. Un accord se fait sur un projet de statuts et sur le choix du siège qui sera Rome. Caritas internationalis est né. C'est à la suite de ces journées, auxquelles participe activement Jean Rodhain, que ce dernier est nommé prélat de la Maison pontificale.

Au niveau national des secteurs sont établis : le service aumônerie militaire, le service secours aux prisonniers allemands, le service malade, le service prison et le service mission vaticane. Bientôt le Secours aux prisonniers allemands et le Service des missions vaticanes disparaissent. De nouveaux services leur succèdent : collecte-propagande, relations extérieures, étrangers... La nouvelle institution s'emploie à tisser en France un réseau d'œuvres catholiques dispersées depuis leur origine. Progressivement, on enregistre certains ralliements. En septembre 1947, leur président incite les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul à se rapprocher du Secours catholique : « Nous souhaitons que nos conférences prennent contact avec le Secours catholique et lui viennent en aide par leur expérience et leur accord dans le travail à mener ensemble³⁹². »

Dans l'immédiat, Jean Rodhain, à la tête de la nouvelle institution, va s'employer à étendre sur le territoire hexagonal un maillage dont les nœuds sont constitués par des délégations situées dans chaque évêché. Pour l'heure, dans une note, Jean Rodhain dévoile ses objectifs de campagne à long terme.

« Tout secours direct ou indirect aux misères.

« Susciter un secours en face d'une misère non secourue.

« Représentation des “ charités catholiques ” en vue des demandes coordonnées à faire à l'étranger ou des secours à y envoyer.

« Effort en vue d'une coordination de la charité catholique sur le plan international³⁹³. »

Dès mai 1947, une trentaine de délégations diocésaines sont déjà en place. À la fin de l'année 1947, leur nombre est proche de 50 et à la fin de 1950 celui de 90 est dépassé. À la fin des années 1960, elles dépassent la centaine. Entre 1965 et 1971 sont mises en place des délégations régionales. Certaines

délégations vont jouer un rôle d'exemple dans l'histoire du Secours catholique. On pourra choisir celle de Nancy. Très tôt, en juillet 1947, avait été créé dans cette ville un vestiaire permettant à 200 à 300 personnes de trouver un vêtement. La délégation de Nancy est bientôt très active et en 1952, le journal de l'Association fait l'éloge de la remise en état de 28 logements.

Dans un livre attachant, l'un des anciens délégués régionaux, Jean Tranchand, a raconté son expérience stéphanoise de 1949 à 1980. Au moment de son engagement en 1949, il rappelle l'ignorance dans laquelle était tenu le Secours catholique. Le premier relais du Secours catholique en cette période est constitué par les curés. Ainsi le curé de la paroisse de Jean Tranchand sollicitait-il les bonnes volontés par le moyen d'un simple avis. Interrogé après un office religieux, le curé lui déclare alors son ignorance. Orienté vers une dame de la paroisse, Jean Tranchand s'entend dire : « Je crois qu'il s'agit d'un mouvement qui s'occupe des malheureux³⁹⁴. »

Délégué de base dans sa paroisse, dans l'atmosphère de pénurie de l'après-guerre, il réussit à organiser une collecte de charbon en liaison avec les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et les Dames de Miséricorde. Pendant plusieurs années, il se consacre à cette mission. À partir de 1952, les militants de base de ce département, le département de la Loire, commencent à s'organiser de façon tâtonnante. Jean Tranchand est alors chargé de l'organisation territoriale, tout en poursuivant son métier de typographe. Toutes ses fins de semaine sont consacrées au Secours catholique. Au niveau national, la question des délégations est alors agitée.

Une association, les Amis du Secours catholique, achète alors des locaux. Peu après, malgré les finances précaires de la nouvelle délégation diocésaine de Saint-Étienne, Jean Tranchand décide d'abandonner son métier et de devenir permanent. Sa nomination est homologuée par l'instance nationale en 1956. Il fallut d'abord organiser le vestiaire : ramassage et distribution non seulement de mobilier mais encore de tout le nécessaire pour les familles nécessiteuses³⁹⁵. Jean Tranchand évoque une pédagogie de l'action caritative, visant l'aide matérielle mais aussi la promotion des personnes³⁹⁶.

Le même définit alors ainsi son action dans les années 1960 : « Délégué départemental du Secours catholique, il me fallait au fil des jours essayer d'ouvrir les yeux et les oreilles du plus grand nombre sur les problèmes concrets, soutenir les actions entreprises, créer ou maintenir un esprit d'équipe³⁹⁷. »

Il contribue alors à la fondation d'instituts médico-pédagogiques en faveur d'enfants handicapés. Il s'occupe parallèlement de distribution de secours et de vivres en faveur des prisonniers. Dans le prolongement de cette action, il est à l'origine de la création d'un foyer de reclassement en 1968. Puis il fonde un abri destiné aux familles, rendant visite à des personnes incarcérées. Enfin, il crée une structure d'hébergement pour les personnes sans domicile. Il organise au niveau départemental des campagnes nationales du Secours catholique en faveur des victimes des grandes catastrophes naturelles (des inondés de Hollande en 1953 aux sinistrés de Fréjus après la rupture du barrage de Malpasset en 1959, d'autres sinistres et d'autres interventions suivront). En fait, Jean Tranchand s'efforce de dépasser ce qu'il est convenu d'appeler la phase « épicerie », l'action caritative se limitant alors à la distribution de biens. Il met l'accent sur la création de structures de réinsertion en faveur des exclus : maisons familiales de vacances pour les handicapés physiques et les personnes âgées. Se plaçant dans l'optique internationaliste du Secours catholique, il est alors à l'origine de l'implantation du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) dans le diocèse de Saint-Étienne.

Une première campagne de solidarité est inaugurée en mars 1947. L'objectif est de collecter des

vêtements et des vivres pour en faire des colis destinés aux malades des sanatoriums. À cette occasion, le journal de l'œuvre *Messages* est tiré à 40 000 exemplaires. À l'automne 1947, la campagne des berceaux en faveur des enfants en bas âge est lancée. Elle repose sur le constat de misère des enfants dans les jeunes foyers pauvres. À la campagne des berceaux succède la campagne des vieillards et des détresses cachées au moment du Carême 1948. La campagne se fait par le dépôt de tirelires en carton dans les familles. Et, en avril 1949, on peut constater que 145 000 tirelires ont été placées. Le bilan financier s'élève alors en fin d'année à 36 millions de francs (soit environ 5,9 millions de francs de 2001³⁹⁸). Le Secours catholique se donne également pour mission de secourir les sinistrés lors des grandes catastrophes nationales ou internationales. C'est ainsi qu'il intervient régulièrement depuis les inondations que connaît la Lorraine en 1947 jusqu'à la rupture du barrage de Malpasset. En 1952 est lancée par voix d'affiches la campagne du logement. En 1958, elle se mue en campagne Des kilomètres de soleil. Outre les campagnes ponctuelles, le Secours catholique, souvent par la voix de ses délégations, organise des collectes de charbon, de ferrailles et de vêtements distribués dans le cadre de ces vestiaires. Dès 1953, le Secours catholique organise une souscription en vue de la construction d'une cité de secours à Paris. À partir de cette date, la démarche du Secours catholique se modifie : conçu originellement pour aller vers les populations pauvres, il consacre une nouvelle option, en incitant les plus démunis à venir eux-mêmes vers l'Association. Plusieurs autres cités seront ainsi construites au cours des années 1950 et 1960 : la Cité-Secours Notre-Dame, rue de la Comète à Paris, ouverte à la fin de 1954 et accueillant en hébergement des hommes et des femmes en orientation et en reclassement ; la Cité-Secours Myriam à Montreuil-sous-Bois ouverte en mars 1954 et disposant de 70 lits destinés à des travailleurs immigrés ; la Cité-Secours Saint-Louis à Marseille, créée en 1957 et accueillant une cinquantaine de rapatriés d'Afrique du Nord. Il faut également citer la fameuse Cité Saint-Pierre de Lourdes ouverte en 1956, destinée à des pèlerins pauvres et remplaçant la Rotonde créée à la fin du XIX^e siècle en faveur du même public et où Jean Rodhain fait de fréquents séjours. On ne peut là s'empêcher de noter que le pèlerinage à Lourdes, à l'origine, procédait d'une réaction de pauvres gens contre la médicalisation de la société française au XIX^e siècle. La construction d'autres cités va suivre : Cité Bethléem pour les mères avec enfants en 1970, Les Rosiers rouges, à Vanves, pour les familles d'hospitalisés en 1973... En 1990, le Secours catholique accorde leur autonomie aux cités, réunies désormais dans une association soutenue par l'œuvre.

Le Secours catholique est stimulé au cours des années 1950 par la campagne de l'abbé Pierre en faveur des sans-logis³⁹⁹. Est mise en place, alors, la grande cité sous toiles de la porte d'Orléans à Paris qui compte 250 lits, un réfectoire, une infirmerie, un vestiaire, un centre social, une chapelle sous 21 tentes. Tout au long de ces années, le Secours catholique continue à s'intéresser à certaines populations spécifiques comme les prisonniers et les hospitalisés et les handicapés que l'on prend l'habitude en France de désigner sous ce vocable au début des années 1950.

Durant les années qui vont de sa fondation aux années 1960, le Secours catholique représente une grande novation dans la mesure où il réalise une ébauche de coordination des œuvres charitables. Sa modernité se traduit par l'utilisation des moyens les plus modernes de la publicité pour diffuser la charité en France. Dès 1948, Jean Rodhain met en place des procédures d'urgence : ainsi, il quitte Paris pour la Lorraine avec un camion d'urgence. Ébauchant un début de marketing charitable, il lance un appel à la radio. Il se préoccupe de trouver des formules chocs comme les fameux 4 R : « Regarder, Révéler la misère, Réunir, Réaliser pour la misère⁴⁰⁰. »

Progressivement, des affiches sont mises en place comme celle-ci, publiée dès 1952, et qui montre

un Christ médiéval tenant l'Évangile et proclamant: « Qu'as-tu fait pour ton frère mal logé ? » Le Secours catholique cultive l'art de l'affiche et il s'attache les services des meilleurs affichistes. En 1960, il publie l'affiche de Villemot qui va faire florès et qui représente derrière le sigle SOS la silhouette saisissante d'un pauvre. À côté des affiches, sont distribuées également des horloges en carton dont l'écran est barré d'une phrase sentencieuse : « La Charité est exacte » ou « la Charité n'a pas d'heure ». Des jeux de société sont également diffusés comme ce jeu de l'oie qui comporte des cases spécialisées comme « asile de nuit », « le bon chien du pauvre Lazare »... Un autre jeu va remporter un grand succès. C'est le jeu des *Vingt Francs de soleil* lancé en 1957 (soit 2,14 francs de 2001). Il consiste à recouvrir une affiche avec les 54 pièces d'un puzzle que l'on doit acheter dans le but de faciliter le départ en vacances d'enfants pauvres.

Le journal *Messages* connaît également une mue progressive. D'abord publié d'une façon sporadique, il devient bimestriel à partir de 1951 et, à partir de 1952 il est publié mensuellement. Jusqu'à sa mort, Jean Rodhain lui donne des billets réguliers et signe une tribune où il tient le *Carnet du sacristain Sidoine*, art de dégonfler les baudruches, écrit son biographe Charles Klein⁴⁰¹. Les meilleures plumes de l'association y sont convoquées, ainsi François Nourissier au cours des années 1950. Pour certaines campagnes, Jean Rodhain s'attache le concours de collaborateurs extérieurs : Daniel-Rops, Jean Guitton, Gilbert Cesbron... Outre l'éditorial, la « Tribune de Jean Rodhain », une page est consacrée aux « cas de *Messages* » à partir de 1952. Il s'agit, en décrivant certaines situations extraordinaires, de lancer un appel à la générosité des lecteurs. La pagination également augmente : *Messages* passe de quelques pages à 12 pages en 1962. Le tirage a crû également régulièrement puisqu'il est passé de plus de 120 000 en 1952 à 460 000 en 1960 et à près de 1 million en 1971.

À ce titre, nous pouvons considérer que Jean Rodhain fut une sorte d'innovateur du marketing de la charité : interventions à la radio, appels répétitifs aux donateurs en mettant des procédés modernes à leur disposition et en fonction de leurs moyens. Dès l'origine, Jean Rodhain imagine une journée annuelle nationale du Secours catholique où sont organisées des collectes dans le cadre des messes paroissiales. Elle aura lieu le troisième dimanche de novembre. On en profite pour lancer, à cette occasion, une action de sensibilisation et de communication. Les curés des paroisses donnent la parole, pendant la messe dominicale, aux délégués du Secours catholique.

Jean Rodhain se préoccupe également de l'internationalisation. Caritas internationalis était née comme l'on sait en 1950 et Jean Rodhain, jusqu'à son décès en 1977, y jouera un rôle central. C'est justement à partir de 1950 que le Secours catholique s'oriente résolument vers l'action internationale. Cela va lui permettre de se consacrer régulièrement à des campagnes en faveur de régions étrangères sinistrées ou de pays peu développés.

Le Secours catholique réussit habilement à se faire entendre des autorités de la République malgré son caractère confessionnel. Ainsi la brochure de 1952-1953, destinée à la Campagne du logis, s'ouvre par une préface du ministre Claudius Petit, certes issu des rangs de la Démocratie chrétienne. Elle débute par ces quelques mots : « Le Secours catholique est mieux placé que quiconque pour clamer, avec force, qu'il ne faut rien attendre de solutions qui ne reposeraient pas sur un effort⁴⁰². »

Jean Rodhain rend de fréquentes visites à cette époque aux autorités gouvernementales. Le Secours catholique s'emploie, dès sa fondation, à mobiliser les bonnes volontés. Outre un effort notoire en faveur de la formation de ses collaborateurs, il recourt au service de différents réseaux comme celui des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, des Dames de la charité, des Dames de l'ACGF, des Communautés religieuses soignantes... Avec Jean Rodhain, le Secours catholique a récusé avec

énergie tout rapprochement avec le communisme. Les marxistes que Jean Rodhain qualifiaient de scribes étaient accusés de jeter aux orties les grandes vertus chrétiennes et, en particulier, la première à ses yeux, la charité : « La charité n'est pas l'opium des consciences, elle en est le réveil. Celui qui commence à partager découvre du même coup la dimension de la misère humaine, dimension qu'il ne soupçonnait pas auparavant... Qu'ils ne se laissent pas intimider par les scribes⁴⁰³. »

Les écrits de Jean Rodhain montrent son hostilité à ceux qu'il appelle les pourfendeurs de la charité : « En rougissant je tends la main, car ceux-ci me regardent de haut. Celui-ci estimant mon geste périmé et celui-là rêvant d'une automatique répartition réglée comme un central téléphonique. Cet autre ne visitera pas un vieillard, car il professe que tout dépend des structures. Il ne donnera pas un vieux manteau au vestiaire du quartier, car il entend marquer ses distances avec tout paternalisme distributeur. Il explique que le temps de la charité est périmé. Il explique qu'il faut fermer les institutions d'Église. Il explique le sens de l'histoire⁴⁰⁴. »

Dans une note adressée au président de Caritas Internationalis, en vue du concile Vatican II, Jean Rodhain ne mâche pas ses mots en ce qui concerne le communisme :

« 1. Il apparaît que sous l'influence de la philosophie marxiste s'est propagée une mésestime de la charité en général et des œuvres de charité en particulier, ceci aussi bien chez certains clercs que chez les laïcs.

« 2. Il semble souhaitable que, dans les séminaires et dans la prédication, un effort soit réalisé pour promouvoir la réhabilitation de la notion de la charité au service des pauvres, étant entendu que ce service soit adapté aux conditions sociales et économiques de l'époque actuelle.

« 3. Quand l'Église jugera bon de restaurer le diaconat comme fonction, cette rénovation contribuera grandement audit exercice de la charité, en liaison avec l'eucharistie et en tant que service d'Église.

« 4. Enfin, en face des structures internationales actuelles et de leurs activités au service des misères en général et des réfugiés en particulier, les organisations catholiques de charité sont à promouvoir, après que leur place a été précisée dans l'Église⁴⁰⁵. »

Il stigmatise également l'expérience des prêtres-ouvriers dont il dénonce en 1964 la double nature de prêtres et d'ouvriers impossible à concilier selon lui : « La méthode des prêtres-ouvriers est une escroquerie. Car la condition de l'ouvrier c'est : 50 % sa femme et tout ce que cela comporte de joies et de soucis, 30 % ses enfants, 20 % son usine. N'assumer que l'usine et conserver une appartenance cléricale qui vous garantit en cas de chômage ou de vieillesse, c'est assumer 10 % d'un personnage. C'est factice à 90 %. En plus, ayant fait 19 ans d'études classiques et théologiques, le prêtre, soi-disant ouvrier, devient automatiquement au bout de trois ans délégué syndical⁴⁰⁶. »

Jean Rodhain décède le 1^{er} février 1977 et clôt par sa mort, alors qu'il est secrétaire général en poste, cette première phase de la vie de l'œuvre.

Dès 1976, le Secours catholique s'est modifié dans ses orientations de travail. Il consacre désormais une partie de son action à instruire des dossiers en direction des pouvoirs publics. Il affirme ainsi son rôle de groupe de pression, tout en poursuivant une active politique de lutte contre la misère. À partir de 1986, tout en étant fidèle à ses orientations internationales, il s'efforce énergiquement de prendre en compte la nouvelle pauvreté que connaît la France. Avec la campagne « Déchaîne ton cœur » de 1988, il incite ses compatriotes à venir en aide aux plus démunis. En 1988 toujours, le Secours catholique est déclaré grande cause nationale.

À la fin du XX^e siècle, le Secours catholique apparaissait comme le premier organisme caritatif français. En 1988, il gérait 2 400 lieux d'accueil et 8 cités-secours dans le cadre de ses 104 délégations départementales. En 1996, il comptait 780 salariés, 72 000 personnes bénévoles et 1,2 million de donateurs. Lors du congrès du Cinquantenaire, en 1997, l'appartenance à l'Église catholique était réaffirmée en ces termes par le secrétaire général Denis Vienot : « Nous sommes toujours au service de l'Église de France mais situés à sa marge, à l'endroit où elle rencontre des gens qui ne lui appartiennent pas forcément⁴⁰⁷. »

Inversement, il faut constater ses limites sur le fond. Il a consacré l'essentiel de ses forces à une intervention en aval plutôt qu'en amont de la pauvreté. À l'origine, on constate que la nouvelle institution s'inspire surtout de méthodes du passé puisque héritées du scoutisme : l'organigramme comprend de nombreux militaires, et les deux premières journées de la première session de mai 1947 sont clôturées par un feu de camp. Depuis, il est vrai, l'évolution a été considérable.

Une autre invention de l'immédiat après-guerre mais strictement laïque est représentée par le Secours populaire.

L'affirmation du Secours populaire⁴⁰⁸

Reconstitué en 1945, le Secours populaire s'affirme rapidement. Dès 1944, il avait bénéficié d'un immeuble réquisitionné au 9 de la rue Montmartre alors que son journal, *La Défense*, reparaisait. Il organise bientôt un séjour à la neige à La Bourboule pour les enfants victimes de la répression nazie⁴⁰⁹.

Le Secours populaire dans sa dimension de bienfaisance s'épanouit dans les années 1950. C'est encore une organisation très engagée en politique. Ainsi, avec *La Défense*, il appelle à voter pour le Parti communiste aux diverses élections qui suivent la guerre. Il offre aussi son soutien aux grévistes de 1947 et participe au Mouvement de la paix suscité par le communisme. À cette époque, l'équipe de la Libération se renouvelle. Francis Jourdain, un artiste très lié au Mouvement de la paix, en devient président et le restera jusqu'à sa mort en 1958. Le militant communiste Pierre Éloire, qui avait participé à la réorganisation de la Libération, en devient le secrétaire général à partir de 1952 jusqu'au moment où une grave maladie l'éloigne en 1955. C'est le véritable responsable. À cette époque, le Secours populaire exprime publiquement son soutien aux époux Rosenberg et participe à des manifestations antiaméricaines. Parallèlement, il soutient les mouvements d'indépendance dans les colonies françaises⁴¹⁰. À cet égard, un grand collègue d'avocats chargé de la défense des militants emprisonnés est mis sur pied.

C'est en février 1954 que Julien Lauprêtre devient salarié du Secours populaire en qualité de secrétaire administratif. En 1955, il succède logiquement à Pierre Éloire. Il a alors vingt-neuf ans (il est né en 1926). C'est un homme d'origine ouvrière : il est tailleur de glace de profession. Sa famille d'origine provinciale est modeste. Son père avait été conducteur de chevaux au PLM et il militait dans les rangs du Parti communiste. Gravement blessé pendant la Grande Guerre, le père en était revenu avec des convictions pacifistes qui ont marqué le jeune Julien dans sa jeunesse. En 1954, il est auréolé par son passé dans la Résistance où il s'était engagé très précocement par l'intermédiaire des Jeunesses communistes. Après la Libération, il milite toujours dans les rangs du Parti communiste et deviendra même membre du Comité central en 1964. Auparavant, il était devenu de 1950 à 1953 secrétaire parlementaire du député communiste Raymond Guyot.

Durant les années 1950, le Secours populaire est encore une très petite association. Organisation de collectes de fonds, il manque structurellement de ressources, à tel point qu'il est menacé de saisie. De généreux donateurs, ainsi Pablo Picasso qui fait don d'une toile deux années de suite, lui évitent de l'être. Dans les années 1950, le Secours populaire est soutenu par certaines personnalités éminentes issues du monde de la littérature (de Louis Aragon à Jean Cocteau), du barreau (Moro-Giafferi)... Il doit quitter cependant son immeuble de la rue Montmartre au loyer trop onéreux pour un appartement situé rue des Jeûneurs, dans le II^e arrondissement de Paris. Le tirage de *La Défense* tombe alors à 10 000 exemplaires. Au cours de cette période, le Secours populaire continue son combat contre le fascisme, en faveur des internés politiques et de leurs familles. Son action en faveur des victimes de la répression au cours de la guerre d'Algérie est bien connue (aide aux enfants d'Algérie, envoi d'un bateau...).

Progressivement, une évolution apparaît. À la suite de transactions immobilières, il emménage en 1961 dans un nouvel immeuble spacieux, situé au 9 de la rue Froissart, dans le XII^e arrondissement de Paris. Au congrès de Marseille de 1961, Lauprêtre et son équipe essaient de « persuader [nos] amis de développer [“ notre ”] association sur d'autres bases⁴¹¹ ». Dès ce moment, le Secours populaire refuse de cautionner des appels ou de participer à des manifestations à objectifs politiques. Son intervention pour aider les sinistrés de Fréjus à la suite de la rupture du barrage de Malpasset en 1959 accélère sa mutation.

Le Secours populaire renonce alors à son engagement politique militant pour se lancer dans l'action en faveur des victimes des conflits et des catastrophes puis des pauvres tant au plan national qu'international. Cela ne l'empêche pas d'intervenir en faveur des victimes des dictatures : aide aux militants espagnols antifranquistes jusqu'en 1975, aide aux victimes des dictatures en Grèce comme au Chili... Ces actions de solidarité internationale sont devenues un trait particulier du Secours populaire, notamment depuis le début des années 1980 quand il considérait que la misère française était en voie de disparition.

C'est à partir des années 1970 que le Secours populaire va se structurer sur l'ensemble du territoire national. Dans les départements, les appartements désuets sont progressivement abandonnés pour de nouveaux locaux *ad hoc*. En 1985, le Secours populaire est reconnu d'utilité publique. En 1991 puis en 1994, il est reconnu grande cause nationale.

Entre-temps, il a connu un net mouvement ascensionnel : de 20 000 adhérents-donateurs en 1945, il passe à plusieurs centaines de milliers au début des années 1990. Ils sont organisés alors dans 95 fédérations départementales. Au journal des origines, *La Défense*, animé par Pierre Gerbal puis Daniel Assalit, s'est substitué *Convergence* en 1981. Les raisons de ce changement ont été clairement expliquées par Julien Lauprêtre : « *La Défense*, c'était un beau titre quand nous prenions parti pour les démocrates antifascistes ou les militants anticolonialistes, mais les temps ont changé : il faut garder les traditions, mais il s'agit désormais de rassembler encore plus de bonnes volontés pour assurer plus de solidarité, pour aider les gens en difficulté sans prendre parti pour les causes⁴¹². »

Ce journal est diffusé à plus de 700 000 exemplaires et fait appel aux donateurs. En 1990, le Secours populaire bénéficiait à 643 000 personnes. Outre des secours directs concrets (repas, médicaments, vêtements), il propose des aides diverses. À la Libération, il s'était préoccupé du sort des personnes âgées, mais son action était restée trop modeste du fait de ses faibles moyens et du fait de ses engagements privilégiés en faveur des victimes de toutes les répressions. Avec l'amélioration de la condition des vieillards, il renforce son action auprès de la jeunesse. Dans les années 1950, il

organisait une colonie de vacances et avait obtenu des places dans les centres de vacances des grands comités d'entreprise. Il s'intéresse désormais à l'insertion, aux vacances et l'accueil familial des jeunes. Depuis 1976, il organise des arbres de Noël dans le cadre de l'opération Père Noël vert. Le Secours populaire recevait alors les plus pauvres dans ses permanences d'accueil et de solidarité. En outre, permanences de rue et antennes mobiles offrent des secours d'urgence. Le Secours populaire est aussi à l'origine d'opérations spectaculaires comme cette « journée annuelle des oubliés des vacances » qui, à partir de 1989, vise à envoyer des enfants privés de vacances sur les plages normandes.

Dès le début de son existence, le Secours populaire s'emploie à mobiliser des personnes issues du mouvement ouvrier. Il s'appuie peu à peu sur la mouvance laïque, mais les instituteurs des écoles publiques servent très souvent de relais et constituent la force de frappe du Secours populaire lors de certaines catastrophes.

À la fin du XX^e siècle, le Secours populaire affirme sa devise : « Tout ce qui est humain est nôtre. » Dans l'ensemble, il déclare refuser la charité en ce qu'elle comporte un manque d'autonomie pour ceux qui en bénéficient. Dans son congrès de 1994, se méfiant des solutions douces que l'on pourrait penser emprunter à la traditionnelle charité, il proclamait sa volonté de « déclarer la guerre à la misère⁴¹³ ». Désormais, il proclame sa volonté d'indépendance à l'égard du politique : « Nous ne roulons pour personne, déclare le président Julien Lauprêtre en 1994, si ce n'est pour les déshérités. Nous sommes irrécupérables. Servir ceux qui ont besoin qu'on les aide sans discrimination aucune est notre seul credo⁴¹⁴. »

Au début des années 1990, le Secours populaire rassemblait 450 000 adhérents, 13 000 bénévoles et 65 salariés. 482 comités locaux et près de 1 800 antennes avaient pour but de diffuser la solidarité sur le territoire métropolitain. Il s'efforçait également d'utiliser les moyens les plus sophistiqués de communication à l'image de sa campagne multimédia de 1991 (affiches, presse, spots radiodiffusés).

LA RUPTURE D'EMMAÛS

Après des faits de Résistance avérés où il gagna son pseudonyme d'abbé Pierre, Henri Grouès s'est préoccupé dès la fin de la guerre 1939-1945 de contribuer à résoudre la question de la grande pauvreté. Il est né le 5 août 1912 dans un milieu catholique pratiquant de la région lyonnaise. Lors d'une émigration au Mexique avant son mariage, son père avait été surnommé par les Indiens « Seigneur Antonio, le mangeur de Bon Dieu⁴¹⁵ ». La famille était aisée puisque son père était administrateur de société. Il eut une jeunesse facile. Dans les multiples livres qui lui ont été consacrés ou qu'il a écrits lui-même, l'abbé Pierre insiste sur quelques images qui jalonnent son enfance⁴¹⁶. Marqué très jeune par le militantisme de son père au sein d'associations caritatives, il aime rappeler que ce dernier participait à l'Association des hospitaliers veilleurs, antique association lyonnaise dont le but originel était de veiller les pauvres décédés dans la solitude. Au lendemain de la Grande Guerre, les Hospitaliers veilleurs s'occupaient de couper les cheveux, de raser les pauvres et de laver leur linge. Une visite au siège de l'association en compagnie de son père le met en contact avec cette réalité⁴¹⁷.

Il s'intègre bientôt dans le mouvement scout où il gagne son surnom de Castor méditatif, prémonitoire de ce qu'il allait devenir. Il n'est pas étonnant donc que le jeune Henri Grouès devienne moine capucin dans la grande mouvance franciscaine, en novembre 1931. Quelques mois auparavant,

il a renoncé à son héritage, devenant pauvre avec Lazare (pauvreté réelle) avant de l'être avec Pierre (vœu de pauvreté). Le 24 novembre 1938, il est reçu moine dans la grande famille franciscaine. La règle se révèle en fait bientôt trop dure pour un homme souvent malade : en mars 1939, il est contraint d'abandonner l'ordre.

En mai 1939, il devient prêtre séculier du diocèse de Grenoble. Après avoir été mobilisé pendant la drôle de guerre, il revient du front souffrant de pleurésie. Envoyé en convalescence, il devient alors aumônier d'un orphelinat, poste qu'il occupe pendant une année avant d'être nommé, le 1^{er} août 1942, vicaire auxiliaire de la cathédrale de Grenoble⁴¹⁸. C'est là qu'il rencontre le problème des juifs pendant l'Occupation. Dès le mois d'août, il est confronté aux persécutions antisémites. Il se charge d'abord de la fabrication de faux papiers avec l'aide des Sœurs de Notre-Dame-de-Sion et se fait ensuite passeur de juifs vers la Suisse.

À la suite du STO au début de l'année 1943, il participe à la création de maquis de refuge et fonde l'UPI (*Union patriotique indépendante*), bulletin destiné à la formation des maquisards, dont le premier numéro paraît au moment de Pâques 1943. Il est alors un authentique résistant. C'est à cette époque que le père de Lubac lui présente Lucie Coutaz, qui va devenir sa fidèle secrétaire après avoir travaillé avec lui dans la Résistance. Intendante du mouvement, elle va contribuer durant trente-neuf ans à sa solidité.

En juin 1944, en insécurité à Grenoble, il fuit vers Paris puis Alger où il devient aumônier de l'École navale. Il y rencontre le général de Gaulle et lit également quelques messages à la radio. En janvier 1945, il est nommé à la direction de la Maison du marin à Paris.

Au cours de cette même année il est, du fait de sa participation active à la Résistance, « parachuté » comme candidat indépendant sur une liste du MRP à Nancy (élections législatives d'octobre 1945). Bien que très proche de ce parti, il refuse d'être embrigadé. Il est élu puis réélu en 1946. Mais il s'intéresse à la question des plus pauvres.

En ces lendemains de guerre, le problème le plus crucial qui touche l'ensemble de la population mais encore plus les pauvres est celui du logement. C'est ainsi qu'à l'été 1949 il avait été à l'origine, à Neuilly-Plaisance où il avait loué une maison comme pied-à-terre parisien, de l'apparition d'une nouvelle œuvre caritative, la Communauté d'Emmaüs qui est officiellement fondée en novembre 1949. Il fait référence ainsi au célèbre passage de la Bible évoquant la réapparition du Christ après sa mort, sur le chemin d'Emmaüs, à deux de ses disciples : « Et voici, ce même jour, deux disciples allaient à un village nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades et ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé. Pendant qu'ils parlaient et discutaient, Jésus s'approcha, et fit route avec eux. Mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. [...] Leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent ; mais il disparut de devant eux. Et ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur ne brûlait-il pas au-dedans de nous, lorsqu'il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures ? Se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, et ils trouvèrent les onze, et ceux qui étaient avec eux, assemblés et disant : Le Seigneur est réellement ressuscité, et il est apparu à Simon. Et ils racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu⁴¹⁹. »

Il commence par nourrir une vingtaine de personnes avec son indemnité de député. L'abbé Pierre aime à raconter l'histoire de Georges, cet ancien bagnard suicidaire à qui il avait demandé son aide pour construire des maisons pour les plus pauvres, au tout début d'Emmaüs. Avec Lucie Coutaz, il collabore avec l'abbé Pierre dès le début du mouvement. L'abbé consacre alors une partie de son indemnité parlementaire pour promouvoir le développement du mouvement. Au début des années

1950, il accueille systématiquement des familles dans le besoin. Mais cela dure assez peu puisqu'il échoue aux élections de juin 1951 où il conduit toujours en Meurthe-et-Moselle une liste populaire et indépendante.

En même temps, il se consacre au Mouvement mondial pour une Confédération universelle dont il devient président du comité exécutif en 1949. Cela lui permet de visiter le monde à l'occasion des congrès et de côtoyer diverses personnalités, dont Einstein. Les idées d'un gouvernement mondial et d'une loi unique le fascinent.

Absorbé alors par ses tâches internationales, il ne peut consacrer tout son temps au mouvement Emmaüs. Celui-ci reste modeste et de faible notoriété. Il a commencé par introduire, dès 1948, la maison de Neuilly-Plaisance dans la Fédération française des auberges de jeunesse. Dès ce moment, il pense à venir en aide aux plus pauvres. Il y reçoit durant la morte saison et en fin de semaine des familles ouvrières démunies. La maison devient en même temps un lieu de réunion pour la Mission de Paris (prêtres ouvriers) et pour la JOC. Les décharges dans lesquelles travaillent les compagnons jouxtent souvent des taudis. L'abbé Pierre se consacre alors au problème du logement. À la fin de l'année 1951, 800 000 personnes sont sans abri ou logés dans des abris de fortune en région parisienne. On estime alors que le nombre de mal-logés en France est de l'ordre de 7 millions de personnes⁴²⁰.

Le principe de base des communautés d'Emmaüs est de mobiliser les plus démunis. Dans le parc de la maison de Neuilly-Plaisance, l'abbé Pierre prend l'initiative de construire des logements. La première cité (Champfleuri) est construite sur un autre terrain rétrocédé par la mairie. D'autres cités suivent dans la banlieue environnante (la Pépinière à Pontault-Combault, Le Plessis-Tréville). Privé de l'indemnité parlementaire de l'abbé à partir de 1951, le mouvement périclité : il ne compte que dix-huit compagnons.

C'est alors que, sur la suggestion d'un des premiers compagnons issus du monde de la pauvreté, l'abbé Pierre diversifie la vocation du mouvement en l'orientant vers la « biffe » (tri des poubelles), la « chine » (débarras des caves et greniers) et d'une façon générale le tri des décharges publiques. Le mouvement connaît alors une première extension timide. Les camps d'urgence d'Emmaüs ne sont qu'un faible remède aux problèmes des sans-abri.

Le 29 mars 1952, l'abbé Pierre participe à la célèbre émission radiodiffusée « Quitte ou double ». Il y gagne une somme rondelette et en profite pour lancer un premier appel à l'opinion : « Combien allez-vous m'envoyer pour bâtir des logis aux sans-logis car si j'ai pu vous amuser, j'en suis heureux mais ce n'est pas pour m'amuser que je suis venu. » Cette première notoriété acquise, les communautés d'Emmaüs commencent à s'organiser. Des règles sont édictées avec le travail comme valeur centrale. Accueil et services complètent le travail comme exigences fondamentales. Des terrains sont acquis, souvent à crédit, des chantiers entrepris. Les maisons, modestement bâties, sont destinées pour la plupart à l'accession à la propriété.

Lors de l'hiver 1954, devant les difficultés qu'engendre une saison particulièrement rigoureuse (plusieurs personnes meurent de froid à Paris) et après le refus du Conseil de la République d'ouvrir pour le logement des sans-logis un crédit extraordinaire d'un milliard de francs (soit 116 millions de francs de 2001⁴²¹) sur les 90 milliards (soit environ 1 milliard de francs de 2001⁴²²) déjà affectés à la construction d'habitations bon marché, l'abbé Pierre déclenche une campagne émotionnelle pour alerter la population qui croit que la croissance ébauchée depuis la fin des années 1940 réduit la pauvreté. Il commence par envoyer, le 7 janvier 1954, au ministre de la Reconstruction, une lettre

ouverte pour l'inviter à visiter les cités construites par ses soins et à participer à l'enterrement d'un nouveau-né mort de froid dans l'une de ses cités, la Cité des Coquelicots à Neuilly-Plaisance. Cette date coïncide avec celle du refus du Conseil de la République (nuit du 3 au 4 janvier 1954). Le ministre lance un programme de construction de cités d'urgence de 1 200 logements en France. Par là, il faut entendre la construction dans l'urgence d'une série de logements destinés aux sans-logis. Dès ce moment, une ambiguïté se crée parce qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'aider les plus pauvres.

Le 14 janvier 1954, une circulaire du ministre de l'Intérieur va mettre le feu aux poudres : il y ordonne une reprise des expulsions de locataires insolvable. Le 16 janvier 1954, est lancée la campagne des billets de 100 francs (soit environ 11,6 francs de 2001⁴²³) en faveur des plus démunis : elle remporte un vif succès. En cette fin du mois de janvier 1954, les pouvoirs publics, face à la misère des sans-abri, inaugurent une nouvelle politique : la police n'arrête plus pour délit de vagabondage. Des rondes dans les rues de Paris sont organisées par Emmaüs pour mettre à l'abri les sans-logis. Un terrain mis à la disposition de l'abbé Pierre sur la montagne Sainte-Geneviève sert à dresser une tente pour les accueillir. Un premier comité de secours d'urgence est fondé sous son impulsion à Courbevoie, à la suite de la mort d'une femme expulsée de son logement boulevard de Sébastopol à Paris. La situation est grave.

La déclaration de l'abbé Pierre du 1^{er} février 1954 au journal parlé de la radio nationale et sur les ondes de Radio-Luxembourg, émetteur très largement écouté, rencontre un écho inattendu. C'est « l'insurrection de la bonté⁴²⁴ ». Premier grand appel caritatif « médiatisé » de l'histoire de France, il a un retentissement national. Il faut dire qu'en une époque de crise sociale l'abbé Pierre arrive au bon moment et va s'emparer d'un créneau laissé vacant par les leaders d'opinion. Son texte est désormais fameux : « Mes amis, au secours ! Une femme vient de mourir, gelée, cette nuit, à trois heures sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier au moyen duquel, avant-hier, on l'avait expulsée.

« Chaque nuit, ils sont plus de deux mille, recroquevillés sous le gel, dans la rue, sans toit, sans pain. Plus d'un sont presque nus.

« Écoutez-moi. Devant cette horreur, les cités d'urgence, ce n'est plus assez urgent.

« En trois heures, deux premiers centres de dépannage viennent de se créer : l'un sous la tente, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, l'autre à Courbevoie. Ils regorgent déjà. Il faut ouvrir partout.

« Il faut que ce soir même, dans toutes les villes de France, dans chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière, dans la nuit, à la porte des lieux où il y aura couvertures, paille, soupe et sur lesquelles on lira sous ce titre “ Centre fraternel de dépannage ” ces simples mots : “ Toi qui souffres, qui que tu sois, entre, dors, mange, reprends espoir. Ici, on t'aime. ”

« La météo annonce un mois de gelées terribles. Tant que dure l'hiver, que ces centres subsistent.

« Devant leurs frères mourant de misère, une seule opinion doit exister entre les hommes : la volonté de rendre impossible que cela dure.

« Je vous en supplie ! Aimons-nous assez tout de suite pour faire cela ! Que tant de douleur nous ait rendu cette chose merveilleuse : l'âme de la France.

« Merci ! Merci ! »

À la suite de cette déclaration, les messages de sympathie et les secours affluent vers l'hôtel Rochester proche des Champs-Élysées. Bientôt cet hôtel, dont une partie de l'infrastructure a été prêtée à l'abbé Pierre par sa propriétaire, ne suffit pas. L'abbé utilise alors le hall de la gare d'Orsay à Paris. Les associations caritatives et bureaux d'aide sociale, mairies et commissariats de police se mobilisent. Des stations de métro sont ouvertes pour héberger les plus pauvres. Cet appel rencontra un réel succès qui consacra la nouvelle œuvre de l'abbé Pierre et fit prendre conscience aux Français de la rémanence de la pauvreté dans cette seconde moitié du XX^e siècle.

Désormais, les Compagnons d'Emmaüs, conformément à leur vocation initiale, peuvent se consacrer avec des moyens démultipliés à la construction de cités d'urgence. Pour ce faire, ils poursuivent la mission de chiffonniers inaugurée au début des années cinquante. Ils sont alors 180 répartis en trois groupes. De son côté, l'abbé Pierre accède à une notoriété médiatique durable. La figure emblématique de celui-ci, la coupe de cheveux mal ordonnée, le visage émacié et barbu, le regard emprunt de bonté, vêtu d'un blouson râpé et d'une grande cape noire ou de la canadienne des prêtres ouvriers, coiffé d'un béret basque, chaussé de gros godillots, soutenu par la canne du pèlerin, devient incontournable aussitôt que l'on évoque les œuvres charitables en faveur de la grande pauvreté. Roland Barthes fait de la figure de l'abbé Pierre un archétype du mythe : évoquant la coupe franciscaine de cheveux ras et désordonnée, il fait référence alors à l'image de sainteté⁴²⁵. Ce dernier auteur évoque encore le couple indissociable dans l'opinion d'apostolat et de sainteté. L'abbé Pierre entre dans le mythe, et Roland Barthes de se demander si l'abbé ne veut pas substituer les signes de la charité à la réalité⁴²⁶. Ce qui a contribué aussi à son mythe, c'est l'idée d'un homme seul combattant contre la misère. En fait, il pouvait s'appuyer sur l'immense réseau du catholicisme social, même s'il garda toujours des allures de franc-tireur. Hervé Le Ru insiste sur le pouvoir charismatique de l'abbé Pierre à la fois rationnel et irrationnel⁴²⁷. En outre, et c'est ce qui explique peut-être que l'insurrection de la bonté retomba presque aussitôt, c'est que la bienfaisance publique réagissait contre la crise du logement alors que l'abbé Pierre pensait lui aux plus pauvres mal logés.

L'insurrection de la bonté repose sur un appel aux contributions publiques en vue de construire des cités d'urgence. En février-mars 1954, l'argent afflue, mais l'abbé Pierre a reconnu lui-même qu'il s'agissait de petites souscriptions et que les grosses souscriptions manquaient. Sur les 5 milliards de francs (soit environ 0,6 milliard de francs de 2001⁴²⁸) prévus pour l'emprunt destiné à financer les cités, 2,5 milliards de titres seulement furent souscrits (mars 1954)⁴²⁹. Un nouvel appel de l'abbé Pierre à la radio, le 23 mars 1954, ne réussit pas à faire couvrir l'emprunt. Cela n'empêcha pas Emmaüs d'entreprendre la construction de la première cité d'urgence, celle du Plessis-Trévisé, achevée en avril 1954⁴³⁰. Très vite diverses malfaçons se font jour. D'une façon générale, les cités d'urgence révèlent l'échec de constructions trop rapides et se muent en véritables taudis. Elles disparaîtront dans les années 1960-1970 sans avoir résolu la question du logement des pauvres.

Plusieurs étapes jalonnent l'histoire du mouvement. Rapidement, des dissensions le traversent, Pierre Lunel y fait une timide allusion⁴³¹. Dès 1956, l'un des premiers compagnons de l'abbé Pierre refonde un mouvement sur les routes de la Normandie avec la bénédiction de l'abbé. Il rejette aussi bien les bureaucrates, les gens convenables qui ont pris les commandes d'Emmaüs que les nouveaux responsables placés par ces derniers à la tête des communautés⁴³²... Le mouvement traverse alors une grave crise : un clivage oppose les responsables du siège d'Emmaüs de la rue des Bourdonnais et l'abbé Pierre soutenu par ceux qui souhaiteraient un retour aux sources. En prônant l'abstinence, l'Itinérante de Normandie pense retrouver la pureté originelle du mouvement.

Entre 1958 et 1965, l'abbé Pierre est malade et passe vingt-deux mois en clinique. Au début de l'année 1958, il est hospitalisé pour épuisement physique et psychique. Certains tentent alors de récupérer Emmaüs. Le mouvement connaît une existence tumultueuse avec des affrontements nombreux. Hervé Le Ru fait état de partisans inconditionnels et de partisans critiques⁴³³. L'abbé Pierre reprend alors les rênes du mouvement, considérant qu'une synthèse peut se faire entre le mouvement résident et l'antenne Itinérante de Normandie : « Sans doute, cette complémentarité entre la nécessaire sécurité de la communauté fixe mais risquant l'embourgeoisement, et le constant recommencement, avec presque rien, de la communauté itinérante est ce qui permettra de protéger les communautés des décadences qui menacent tout ce qui s'établit⁴³⁴. »

L'Itinérante de Normandie prend son essor au début des années 1960 : elle réussit à rassembler plusieurs milliers de bénévoles pour des campagnes de ramassage d'ordures. Des camps de jeunes sont organisés dans le cadre de campagnes de ramassage. Après 1968, ces camps vont progressivement décliner. Peu à peu se tisse sur le territoire national un réseau de communautés Emmaüs comptant en moyenne trente à quarante compagnons. Aux communautés d'origine, Neuilly-Plaisance, Bougival, Le Plessis-Trévisé mais aussi Nantes ou Cernay se sont greffées d'autres, les héritières de l'Itinérante de Normandie mais aussi celles des grandes agglomérations. Ces communautés sont des lieux de « repêchage des plus démunis⁴³⁵ ». L'Union centrale des communautés (UCC), en désaccord à l'origine avec l'abbé Pierre, coordonne, depuis 1958, l'activité des cellules de base. Les tensions restent vives. Le groupe de Normandie reste inconditionnellement fidèle à l'abbé Pierre. En 1978, est fondée une deuxième fédération de communautés, l'UACE (Union des amis et compagnons d'Emmaüs). Mais la structuration concrète reste lente : deux groupes se séparent bientôt de l'UACE, Emmaüs-Liberté (1973) et Emmaüs-Fraternité (1981). Ces fractures « révèlent la structure bipolaire de l'organisation Emmaüs, à la fois mouvement et institution, esprit et corps, en souci de garder son âme⁴³⁶ ». Certaines communautés n'ont d'autres liens avec Emmaüs que les contacts avec l'abbé Pierre⁴³⁷. Bientôt la Maison Emmaüs-France catalyse ces mouvements centrifuges.

En 1969, à Berne, est adopté un Manifeste international. En 1971, à Montréal, est fondé, sous l'impulsion de l'abbé Pierre, Emmaüs-International. Le Manifeste universel d'Emmaüs international, adopté à Berne en 1969, résume les grandes orientations du mouvement : « Servir avant soi qui est moins heureux que soi. Servir premier le plus souffrant.

« Notre but est d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité.

« Notre premier moyen, partout où cela est possible, est le travail de récupération qui permet de redonner valeur à tout objet et de multiplier les possibilités d'action d'urgence au secours des plus souffrants⁴³⁸. »

Globalement, l'abbé Pierre refuse d'engager le mouvement : « Emmaüs, ce n'est pas une œuvre de bienfaisance ; ce n'est pas un mouvement politique ; ce n'est pas un mouvement confessionnel. Emmaüs est une force d'éveil des consciences⁴³⁹. »

En mars 1986, Coluche, qui vient de fonder les Restaurants du cœur⁴⁴⁰, rencontre l'abbé Pierre pour lui remettre un chèque représentant le reliquat de sa dernière campagne. Cette rencontre allait symboliser l'alliance des nouveaux mouvements caritatifs. Au printemps 1996, des attaques personnelles contre le fondateur à qui l'on reproche d'être antisémite affaiblissent le mouvement. Emmaüs comptait 350 groupements implantés dans 38 pays. En France, il rassemblait 110

communautés et 4 000 personnes⁴⁴¹.

L'originalité d'Emmaüs est de poursuivre une sorte d'utopie communautaire. L'article 4 du *Manifeste* dispose : « Notre méthode consiste à créer, soutenir, animer les milieux dans lesquels tous, se sentant libres et respectés, puissent répondre à leurs besoins et s'entraider⁴⁴². »

Le Manifeste affirme en outre qu'Emmaüs ne fait pas « de distinction politique, raciale, linguistique, spirituelle ou autre⁴⁴³ ». En effet, l'association se structure en microcommunautés de quelques dizaines de personnes qui couvrent le territoire métropolitain. Il s'agit d'aider les plus pauvres par le produit du travail effectué en leur sein notamment par le financement d'habitations et par l'accueil de pauvres qui effectuent eux-mêmes ce travail. « Cette indépendance financière est essentielle, note le sociologue Bertrand Bergier, car elle permet de ne pas perdre la liberté prophétique⁴⁴⁴. »

Ce sociologue a décrit la vie quotidienne dans ces communautés⁴⁴⁵. Les pauvres qui y sont hébergés sont souvent d'anciens alcooliques. D'une façon générale, ils sont isolés socialement. Le même auteur note que, en 1964, 38 % des individus n'indiquaient aucun référent extérieur à leur entrée en communauté, ce chiffre passant à 63 % en 1987⁴⁴⁶ ! Le travail doit les aider à se réhabiliter à défaut de les aider à se réinsérer – il semble d'ailleurs que peu de compagnons réussissent à se réinsérer socialement.

La base du travail est la récupération, à l'origine dans les poubelles puis de plus en plus dans les greniers à la demande de leurs occupants. Au cours des premières années d'Emmaüs, les compagnons étaient habituellement désignés par l'expression « chiffonniers d'Emmaüs ». Remarquons au passage que les communautés d'Emmaüs n'ont pas toujours vécu de la récupération : de 1949 à 1951, elles survécurent grâce à l'indemnité parlementaire de l'abbé Pierre. Puis elles profitèrent durant quelques jours des quêtes de l'abbé Pierre dans les rues de Paris avant de s'orienter vers la récupération. Les objets récupérés et éventuellement réparés sont vendus dans un magasin propre à la communauté, le bric-à-brac.

La vie quotidienne que mènent à la communauté ces « compagnons d'Emmaüs » est une vie relativement ascétique. La plupart sont des communautés d'hommes et l'absence de femmes y est souvent mal vécue. À l'exception des chauffeurs et des « rippeurs », les compagnons ne sortent que durant les week-ends. Et s'ils ne quittent pas la communauté durant leur vie active, ils ont comme espoir de se retirer à la maison de retraite d'Emmaüs à Esteville, en Normandie. La consommation d'alcool y est interdite ; ils sont hébergés dans des chambres collectives, la rémunération y est modeste, consistant en un pécule (bien inférieur au SMIC), au gîte et au couvert complété par la distribution hebdomadaire de quelques paquets de cigarettes.

En fait il s'agit d'une « institution totale » et close. L'espace s'y structure ainsi selon Bertrand Bergier, reprenant la sociologie de Goffman, en zones communautaires, zones franches (lieux d'adaptation possible grâce au relâchement de la surveillance) et territoires réservés (ainsi « ma chambre », « ma table », « mon camion »). Il s'y déroule, en marge du fonctionnement officiel de la communauté, une vie parallèle (consommation d'alcool...).

Pour que les communautés se maintiennent, il faut d'abord la forte adhésion à la personnalité mythique de l'abbé Pierre. Un ensemble de récompenses/sanctions permet de maintenir la discipline du groupe : affectation à une tâche de chauffeurs et de « rippeurs » qui permettent de s'évader de la communauté et de rencontrer d'autres personnes, et inversement, privation du pécule, des sacrosaintes cigarettes et même mise à pied pour quelques jours puis renvoi. Le jeu du pouvoir au sein de

la communauté s'organise autour de quatre pôles que le schéma ci-dessous résume :

Responsable	Président
Compagnons	Amis

Le jeu des acteurs des communautés d'Emmaüs

Le responsable est normalement issu des rangs des compagnons. C'est lui qui dirige la communauté au jour le jour. En théorie, c'est le seul élément de hiérarchie. C'est lui qui organise le travail et c'est vers lui que se dirigent les griefs, à moins que les compagnons recherchent ses faveurs. Les Compagnons sont théoriquement tous sur un pied d'égalité, même si certaines fonctions sont plus recherchées que d'autres. C'est le responsable qui prononce les sanctions. Les compagnons peuvent cependant rechercher des alliances dans le groupe des amis, ou volontaires, bienfaiteurs, qui aident bénévolement l'œuvre à fonctionner et élisent le président de l'association. Des conflits peuvent opposer les différents pôles. Les communautés d'Emmaüs nous semblent relever de l'utopie dans la mesure où l'idéal de vie préconisé par le fondateur n'est évidemment pas atteint au profit de résultats économiques certainement efficaces.

Emmaüs est, comme on l'a vu, une œuvre d'inspiration religieuse même si elle s'efforce de rester laïque dans son « recrutement ». On pourra citer l'abbé Pierre dans son livre *La Voix des hommes sans voix* de 1990 : « [La souffrance] est le chemin du salut lorsque celui qui a su se priver pour celui qui n'a pas ; alors, c'est le salut de tous deux. Le salut de celui qui se prive et de celui qui reçoit, parce qu'il peut prendre au sérieux la parole qui accompagne le don. Dans tous ceux qui souffrent il y a du sacré⁴⁴⁷. »

On retrouve dans ces quelques mots la traditionnelle théologie catholique d'inspiration médiévale. On se rend compte alors que la « révolution » d'Emmaüs consiste très peu dans son inspiration, mais beaucoup plus dans sa forme et dans son adaptation au monde contemporain.

Pour résumer, et non sans quelque exagération, Hervé Le Ru fait du message de l'abbé Pierre « la conjonction entre le socialisme utopique qui a abouti au rêve révolutionnaire de 1848 et le messianisme religieux qui traverse l'histoire⁴⁴⁸ ». Certes, la référence religieuse nous semble incontestable alors que la référence à 1848 se résume à l'utopie. Pour autant, l'opinion française ne s'y est pas trompée puisqu'en août 2002 l'abbé Pierre, qui vient d'atteindre ses quatre-vingt-dix ans, reste la personnalité la plus populaire de France si l'on en croit les sondages.

L'ÉLARGISSEMENT DU PROJET CARITATIF D'INSPIRATION CHRÉTIENNE : LE PÈRE JOSEPH WRESINSKI ET ATD QUART MONDE

Dès 1955, des familles de toutes origines, sans lien entre elles et dépourvues de logis s'étaient regroupées dans le camp de Noisy-le-Grand, à l'est de la région parisienne. Il était alors animé par l'association Emmaüs. À propos du camp de Noisy, le jugement de Pierre Lunel, auteur d'un ouvrage

reconnu sur l'abbé Pierre, est particulièrement évocateur : « Le souvenir des premiers mois enthousiastes, du défrichage du terrain, des miracles réalisés chaque jour pour faire de Noisy un lieu de vie, d'espoir, s'est depuis longtemps évanoui. Reste, face à l'horreur quotidienne, un sentiment d'échec et d'amertume. À Noisy, Emmaüs s'est arrêté. On ne peut donner à des gens sans leur fournir en même temps l'occasion de faire, de ne plus être passifs⁴⁴⁹. »

C'est ce camp que découvre, le 14 juillet 1956, le père Joseph Wresinski. Plus tard, il aura ces mots : « J'étais entré dans le malheur. C'est ce jour-là que je me promis de révéler ces familles à la société ; d'obtenir pour elles des logements décents, du travail pour les adultes, un métier pour les jeunes, et pour les enfants des écoles où on apprend enfin. Ce fut ce jour-là que je décidai du chemin qu'il me faudrait prendre pour que les familles aient une place reconnue et respectée dans le monde. Je devrai leur faire gravir les marches de l'UNESCO, de l'ONU, de l'UNICEF, du Conseil de l'Europe, du Vatican et du BIT pour y faire entendre leur voix⁴⁵⁰. »

Originaire d'un diocèse voisin, il y est envoyé par son évêque. Le père Joseph Wresinski est âgé à l'époque de trente-neuf ans ; il est né le 12 février 1917 à Angers. Il a comme particularité d'être issu d'un milieu de grande pauvreté. Atteint d'une légère claudication, il souffre des quolibets de ses camarades. Il reçoit une éducation chrétienne. La misère familiale le contraint aux petits « boulots ». Après une enfance difficile où il fréquente les Jeunesses communistes puis les mouvements catholiques de jeunes, il est finalement devenu prêtre du diocèse de Soissons le 29 juin 1946. Il avouait lui-même que c'est en luttant pour les plus pauvres et en donnant priorité à leur regard qu'il a rencontré la vocation⁴⁵¹. Il manifeste alors son désir de se consacrer aux plus pauvres. Selon sa biographe Alwine de Vos, il conserve la vulnérabilité de ceux qui sont nés dans la misère⁴⁵². Il est d'abord séduit par l'entreprise des prêtres ouvriers et par les idées de l'abbé Godin. Il souhaite participer à la Mission de France pour « communier à une population pauvre⁴⁵³ » mais il est immédiatement nommé dans des paroisses rurales du Soissonnais. Dès cette époque, il souhaite partager la vie des plus pauvres. Sans jamais faire partie d'Emmaüs, il suit avec passion le combat de l'abbé Pierre. C'est déjà un prêtre inclassable, dit-on, isolé dans ce milieu rural de l'Aisne. Le choc de la prise de contact en cet été 1956 est considérable, Joseph Wresinski le commentera ainsi plus tard : « D'emblée, j'ai senti que je me trouvais devant mon peuple. Cela ne s'explique pas, ce fut ainsi. Dès cet instant ma propre vie a pris un tournant... Cette misère aveuglante qui s'étalait devant mes yeux dans une chaleur suffocante et un silence total m'a pris au piège⁴⁵⁴. »

Quand il s'installe définitivement en novembre 1956 dans le camp de Noisy-le-Grand, la situation est dramatique. Le père Joseph s'exprime ainsi rétrospectivement : « Camp créé par les chiffonniers d'Emmaüs et dont l'abbé Pierre n'aurait pas voulu la prolongation... Ce n'était même pas du provisoire, c'était une sorte de campement : deux cent cinquante “ igloos ” c'est-à-dire des petits hangars en Fibrociment, au sol battu et sans électricité, ni eau. Les familles devaient y séjourner quelques semaines, en attendant la construction d'une cité provisoire. Le camp de Noisy-le-Grand est vite devenu comme l'incarnation d'un peuple trop misérable pour être accueilli. Les familles venaient d'un peu partout en France : surtout de l'Ouest, du Centre, du Nord. Elles venaient de petites villes et de villages et quelques-unes étaient originaires du cœur de Paris. Le seul fait d'accepter un logement aussi précaire qui, en France, servait normalement aux animaux, était un signe. D'autres familles accourues à l'appel de l'abbé Pierre ne l'avaient pas accepté. Quelques-unes des moins démunies, échouées là par surprise, ont encore pu se reloger dans les années suivantes. Les autres ne sont pas seulement demeurées sur place, elles sont devenues ce que l'abbé Pierre n'avait pas pu prévoir : terre d'accueil, où continuèrent d'arriver les familles les plus démunies en France⁴⁵⁵. »

La situation qui ne devait durer que quelques mois existe déjà depuis un an et demi quand le père Joseph décide de vivre avec et comme les plus pauvres. Elle va durer plusieurs années. En 1961, 1 422 personnes logent toujours au camp. Le camp de Noisy, loin d'être une solution transitoire, apparaît bien comme une solution durable. Sans nier les phénomènes de mobilité, Jean Labbens décrit, au milieu des années 1960, un noyau stable⁴⁵⁶. Une étude réalisée par le même auteur en 1963 montrait que plus du tiers des résidents habitaient à Noisy depuis l'origine et 54 % depuis plus de sept ans⁴⁵⁷.

Joseph Wresinski est critiqué et il y gagne son surnom de « curé de la racaille ». De plus, on a tendance à y envoyer des familles les plus démunies de la région parisienne. Toute cette population a « une mentalité d'affamé et de crève-la-faim⁴⁵⁸ ». On a vite fait de tenir ces familles pour responsable : elles étaient accusées de manque d'hygiène alors que les points d'eau manquaient. Noisy-le-Grand avait les allures d'un vaste dépotoir⁴⁵⁹. Le père Joseph connaît une vie des plus précaires durant plusieurs années. Il y forge un adage qu'il répétera toute sa vie selon lequel « la misère ne se soulage pas, nous ne pouvons que la détruire⁴⁶⁰ ». À Noisy-le-Grand, il mène une politique audacieuse d'aménagement. Il y supprime la soupe populaire comme attentatoire à la dignité des plus pauvres. Il y augmente le nombre de bornes-fontaines, il crée un jardin d'enfants, une colonie de vacances. La fondation d'une bibliothèque doit permettre à cette population misérable d'accéder à la culture et d'être en mesure de reconquérir ses droits.

Dès 1957, le père Joseph prend conscience qu'il doit mener un combat en faveur des Droits de l'homme et en compagnie des familles les plus pauvres. Cette référence à la famille sourd d'une réflexion non pas spécifiquement chrétienne, comme on pourrait s'y attendre, mais d'une analyse très pragmatique de la situation des plus pauvres : « Elle [la famille] est le dernier refuge de l'homme blessé⁴⁶¹. » Il songe d'abord à créer un groupe spécifiquement religieux. Il s'en est expliqué plus tard : « C'était plus que d'introduire les plus pauvres dans l'Église, plus que de la rendre présente à leur libération. Je devais placer ces familles à sa base même, dans ses fondations⁴⁶². »

Finalement, il va créer un nouveau mouvement qu'il veut interconfessionnel. Il est d'abord dénommé dès 1957 Groupe d'action, culture et relogement des provinciaux de la région parisienne, puis Groupe d'action et de culture européenne. Joseph Wresinski s'est expliqué plus tard sur le sens à donner à cet adjectif : « Et comme il avait été question beaucoup de l'Europe en ces années-là, de nous appeler un groupe d'action européenne était sans doute une manière de nous greffer sur les grands courants, d'échapper à l'entraide pour rejoindre les défenseurs du droit⁴⁶³. »

L'agrément commence par lui être refusé car les autorités se méfient des premiers animateurs dont certains ont un casier judiciaire. Il rêve alors, semble-t-il, aux Équipes sociales de Robert Garric⁴⁶⁴, souhaitant diffuser la culture en milieu pauvre. Le père Joseph a toujours été très discret sur les origines de son mouvement qui se situe de fait en réaction contre Emmaüs. Il a insisté sur le fait que l'abbé Pierre était très malade à cette époque, mais il faut bien comprendre que, en réaction contre Emmaüs qui se souciait surtout de loger les pauvres, ATD considère que la misère est globale et il désire mettre en route ces familles pauvres. De même, Joseph Wresinski souhaite réagir contre les comportements de certaines œuvres, au nombre de 27, sur le camp : ainsi, il aime à citer telle œuvre qui cherchait à photographier des enfants sales pour apitoyer d'éventuels donateurs. Il s'agit pour lui d'aider les pauvres à sortir de leur condition tout en préservant leur dignité : à ce titre, il réagit contre l'assistance qui enferme⁴⁶⁵. Plutôt que de cantonner les pauvres dans un rôle passif comme dans la relation charitable, il désire en faire le moteur de leur émancipation.

Au-delà de la métaphore de la montée des marches des palais internationaux, il a cherché à les

aider à reconquérir leurs droits fondamentaux et à s'intégrer dans la société dominante. Il évoque alors le monde des sous-prolétaires, terme qui lui permet de soutenir que les plus pauvres font partie de la classe ouvrière. Il n'hésite pas d'ailleurs à faire allusion au *Lumpenproletariat* de Marx⁴⁶⁶. À Noisy-le-Grand, il perçoit les pauvres non comme des êtres isolés, comme des cas sociaux, mais comme des familles. Plus tard, il utilisera davantage le terme de « peuple », mais il insistera sur l'unité fondamentale des plus pauvres (parenté, voisinage, histoire commune...)⁴⁶⁷. Pour les désigner, il forgera également le concept de quart monde. Dérivé du quatrième ordre de Dufourny de Villiers qui vit au moment de la Révolution et veut faire connaître les doléances des plus pauvres à une époque où ils ne sont pas entendus, le concept s'apparente également à celui de tiers monde que vient d'inventer Alfred Sauvy. Le sociologue Ruwen Ogien soutient que l'adoption de ce concept vise à arracher la pauvreté à ses connotations traditionnelles pour donner l'impression d'un peuple en marche⁴⁶⁸. Le père Joseph s'inscrit dans une conception dynamique de la grande pauvreté dont il donne la définition suivante : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux⁴⁶⁹. »

À Noisy-le-Grand, le jeune mouvement est fondé sur le volontariat. Des militants acceptent de « s'enfouir en grande pauvreté⁴⁷⁰ » afin d'aider les populations concernées à s'emparer de leurs droits fondamentaux : « Ceux que détruit la misère peuvent seuls nous apprendre ce qu'ils voudraient vivre, il faut donc être attentif à leurs aspirations profondes⁴⁷¹. » En 1958, Joseph Wresinski indiquera à Geneviève Anthonioz qu'il est là non pas pour créer une entraide, mais un projet de civilisation⁴⁷².

Les premiers volontaires sont des femmes de toutes confessions et de toutes nationalités. Le bureau de l'association ne compte pas seulement des gens irréprochables puisque Joseph Wresinski aimait se souvenir de cette convocation auprès des Renseignements généraux pour justifier la présence de repris de justice. Comme l'agrément lui a été refusé, il décide de créer en 1961 une autre association, Aide à toute détresse, sur la suggestion d'un ami protestant.

La croissance est relativement lente puisqu'en 1964 le mouvement ne compte que sept volontaires⁴⁷³. Il comprend également des sympathisants qui sont appelés « alliés » et qui acceptent de participer à son combat sans devenir volontaires. Ils font la liaison entre la société dominante et le peuple des plus pauvres. Ce sont souvent des notables en porte-à-faux avec leur milieu d'origine. Grâce aux premiers volontaires et aux alliés, le mouvement s'étoffe et consolide ses assises juridiques. Un premier président est élu : c'est André Étesse, issu du monde de l'entreprise. Les premiers alliés du mouvement, parmi lesquels Geneviève de Gaulle-Anthonioz, n'étaient ni des gens d'œuvre ni des gens d'Église⁴⁷⁴.

La personnalité de Geneviève de Gaulle-Anthonioz (1920-2002)⁴⁷⁵ retient dans la mesure où elle préside le mouvement de 1964 à 1998. La fille de Xavier de Gaulle, frère aîné du Général, était née en 1920. Engagée très jeune dans la Résistance – elle militait dans le réseau du Musée de l'Homme –, elle est arrêtée en juillet 1943 – elle n'a pas vingt-trois ans. D'abord emprisonnée à Fresnes, elle est déportée et séjourne au camp de Ravensbrück à partir de février 1944. Elle est libérée en avril 1945. De sympathie naturellement gaulliste, elle est associée aux campagnes politiques du Général sous la IV^e République. En 1958, elle entre au cabinet d'André Malraux, nouveau ministre de la Culture du premier gouvernement de la V^e République.

C'est alors que se produit une rencontre fortuite avec Joseph Wresinski, en octobre 1958, chez Marthe de Brancion⁴⁷⁶. Elle va provoquer son engagement dans les rangs de la nouvelle association que vient de fonder l'ecclésiastique. La visite du camp de Noisy-le-Grand à laquelle la convie le prêtre provoque un choc pour elle. Toute sa vie, Geneviève de Gaulle identifiera camps de la mort et bidonvilles. Dès lors, elle quitte le cabinet de Malraux pour se consacrer au volontariat. Chargée d'abord d'une campagne radiodiffusée pour une collecte de charbon, elle se voue ensuite à une tâche de *lobbying*. Le 10 juin 1964, enfin, elle accède à la présidence du mouvement, sur la proposition de Joseph Wresinski. Elle remplace André Étesse, élu vice-président et qui doit renoncer à la présidence pour des raisons professionnelles. Cette décision correspond à une double orientation du mouvement : d'abord être à l'écoute des plus pauvres pour les aider à reconquérir leur dignité et ensuite être un groupe de pression pour faire avancer des textes en faveur de la promotion de cette catégorie de population. À cet égard, le nom de Geneviève de Gaulle-Anthonioz va être mis régulièrement en avant pour se faire entendre dans les allées du pouvoir dominées encore par la mystique gaullienne. Dans son livre de Mémoires, *Le Secret de l'espérance*, Geneviève de Gaulle-Anthonioz évoque régulièrement son recours à des appuis issus de la fraternité de la Résistance et des camps, ainsi que ses rencontres avec son oncle Charles⁴⁷⁷ comme avec des personnalités marquantes de la République gaullienne (Michel Debré, Georges Pompidou, Jacques Chirac). Entre-temps, en 1960, Joseph Wresinski, qui va rester à la tête de l'exécutif du mouvement jusqu'à sa mort en 1988, charge Alwine de Vos Van Steenwijk de créer un Bureau de recherches sociales. Il a pour but d'approfondir la connaissance de la pauvreté. À des militants, il associe des universitaires. En 1971, il crée ce qui deviendra les Universités populaires quart monde : des personnes du monde de la grande pauvreté apportent leur expérience, voire leurs connaissances à d'autres qui n'ont rien connu de tel.

C'est ainsi que se développa l'Institut de recherches et de formation aux relations humaines créé en 1967. Se réclamant d'une dimension scientifique, le nom ATD Science et Service est donné au mouvement. Bientôt, les volontaires sont incités à élaborer une programmation et une évaluation de leur action. En réaction contre les terminologies administratives de famille asociale, le mouvement fait triompher le concept de famille inadaptée⁴⁷⁸. En ce début des années 1960, le père Joseph incite les volontaires à rédiger un rapport d'observations quotidien qui rend compte du vécu des familles et qui doit déboucher, selon les propres mots du fondateur, « sur une révision de vie⁴⁷⁹ ». Puis le mouvement s'oriente assez systématiquement vers la pratique des histoires de vie, en réaction contre les enquêtes administratives jugées trop partielles. Vers 1968, alors que le mouvement évolue de façon prononcée vers la défense des Droits de l'homme, les familles sont invitées à écrire elles-mêmes leur histoire. La conquête des Droits de l'homme pour les plus pauvres passe plus que jamais, selon Joseph Wresinski, par l'accès au savoir et à la culture. La même année, en 1968, le mouvement, qui s'élargit change sa dénomination pour ATD Quart Monde.

Bien qu'aspirant toujours à une rigueur scientifique, la ligne du mouvement est cependant teintée d'utopie. En 1977, Joseph Wresinski lance un appel à la population dans lequel il dit en substance : « Notre objectif doit être, pour les dix ans à venir, qu'il n'y ait plus d'illettrés parmi nous, qu'aucun enfant non seulement ne manque l'école, mais qu'aucun n'y échoue. Que ceux qui savent lire et écrire apprennent à lire et à écrire à leurs voisins ; que chacun de nous se tienne pour responsable de sa formation professionnelle, mais aussi de celle de son milieu. C'est donc une alliance entre exclus et non-exclus, une alliance qui doit transformer les relations entre les hommes, la vie politique, la pensée de notre temps⁴⁸⁰. »

En 1985, Joseph Wresinski est nommé rapporteur sur la question des droits des plus pauvres au

Conseil économique et social dont il est membre depuis 1979. Le 11 février 1987, son rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » rencontre un grand écho médiatique⁴⁸¹. Il y insiste avec vigueur sur le fonds de sa doctrine, à savoir l'absence des Droits de l'homme et leur nécessaire conquête en faveur du monde de la grande pauvreté⁴⁸².

En octobre 1987, le père Joseph organise un rassemblement de 100 000 personnes en faveur des Droits de l'homme sur les marches du Trocadéro à Paris, à l'occasion du trentième anniversaire de l'association. À l'endroit, qui va être appelé Parvis des Libertés et des Droits de l'homme, il inaugure une dalle où sont gravés ses propres mots : « Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. » Grâce à une campagne de marketing social, si l'on en croit Quentin Wodon, le père Wresinski réussit à transformer cet événement ponctuel en Journée annuelle internationale pour l'élimination de la pauvreté (1992)⁴⁸³.

Quand il meurt le 18 février 1988, son mouvement est puissant (350 volontaires-permanents à l'époque) et rayonne dans le monde entier (116 pays). Geneviève de Gaulle-Anthonioz alors assume seule la direction du mouvement. Elle le fait jusqu'après l'adoption de la loi de 1998 contre les exclusions. Lui succède le juriste Paul Bouchet.

À l'issue de ce développement, nous pouvons reprendre le diagnostic de Geneviève Anthonioz à propos d'ATD Quart Monde : « D'abord, qu'est-ce que c'est, au fond, que ce mouvement en perpétuelle gestation ? Certes pas un mouvement religieux : chacun y vient avec sa foi, foi en Dieu, foi en l'Homme ; ni un mouvement politique qui aurait besoin de structures pour avoir du poids et de la force. “ Êtes-vous de droite ? Êtes-vous de gauche ? ” me demande-t-on assez souvent. – Ni l'un ni l'autre, dis-je ; nous sommes pour une société sans exclusion, et ce sont les exclus eux-mêmes qui nous guident⁴⁸⁴. »

En définitive, ATD veut éradiquer la pauvreté en émancipant l'homme d'abord et en lui apportant des secours ensuite.

LA NOUVELLE DONNE CARITATIVE

L'affirmation des œuvres non confessionnelles

• les Restaurants du cœur

Le sociologue Jean-Marc Salmon présente un diagnostic original de ces associations caritatives et humanitaires qui apparaissent au début des années 1980. Selon lui, il s'agit d'associations d'un « nouveau type » : ne recherchant pas les militants quoique les fondateurs viennent souvent des milieux d'extrême gauche, elles se tournent au contraire vers les médias et, au-delà, vers la générosité publique. Comparant son action à celle de l'abbé Pierre, le comédien Coluche aura cette phrase abrupte : « Un brave vieux, l'abbé Pierre, mais il se crève au boulot. Il a que Dieu pour l'aider ! Moi, j'ai les médias, et je ne suis pas près de leur lâcher la chemise⁴⁸⁵. »

Jean-Marc Salmon forge le concept de « médias-associations⁴⁸⁶ ». Ces associations sont liées en France à l'émergence d'un véritable marché du don accompagnant l'enrichissement du pays au cours des Trente Glorieuses et révélé par de nouvelles techniques de collecte des fonds. Quentin Wodon étudie par le menu ce marché de la collecte de fonds. Il note son caractère modeste par rapport à celui des États-Unis (dix fois moins), mais remarque son récent accroissement. Il l'estime en 1990 à 0,2 % du PIB⁴⁸⁷. On parle alors de *charity business*. Dans le domaine qui nous intéresse ici, l'association emblématique est certainement les Restaurants du cœur. Ceux-ci participent d'une longue tradition historique du secours alimentaire que l'on peut faire partir de l'évergétisme antique⁴⁸⁸.

Ils furent créés le 21 décembre 1985. Qu'un amuseur fonde une nouvelle œuvre caritative pouvait sembler original. Pourtant, on a pu se demander si l'irruption sur la scène politico-médiatique de ce bateleur ne correspondait pas à la mise en scène de la banlieue⁴⁸⁹. Coluche révéla que l'idée lui en était venue deux ans auparavant quand il s'associa avec d'autres artistes pour chanter sur l'Éthiopie et qu'il fut interpellé sur une station de radio par un auditeur regrettant l'oubli dans lequel étaient tenus ceux qui avaient faim en France métropolitaine. En outre, il était comme il le déclara originaire « des pauvres » et il ne voulait pas envisager la solidarité traditionnelle de l'homme d'œuvre à l'égard du démuné⁴⁹⁰.

Néanmoins, on peut y voir une filiation avec « l'insurrection de la bonté » de 1954. Comme l'hiver 1954, celui de 1985 est particulièrement rude ; la mort d'un SDF émeut l'opinion au point que le pouvoir politique ordonne l'ouverture aux pauvres de quelques stations de métro ; comme l'abbé Pierre en 1954, Coluche fait appel à grande échelle aux médias, et, comme l'abbé Pierre, il est alors fortement médiatisé par rapport à l'œuvre qu'il a l'intention de créer. La médiatisation des Restaurants du cœur ne se fait pas sans maladresse, comme en témoigne l'altercation qui oppose le comédien à la journaliste du *Figaro* Christine Clerc, le 23 novembre 1985. L'annonce comme la pratique habituelle du comédien relèvent de la provocation : les Restaurants sont ouverts à tous « les enfoirés qui ont faim ». Comme l'abbé Pierre, Michel Colucci s'efforce de faire appel aux pouvoirs publics. Ainsi, il rencontre la ministre des Affaires sociales de l'époque, Georgina Dufoix. Cette dernière a rendu public un plan d'action contre la précarité et Coluche lui soumet son projet.

Il s'agit de servir 200 000 repas par jour pendant la période hivernale, du 21 décembre au 21 mars. Les bénéficiaires potentiels seront, selon Coluche, les chômeurs en fin de droits et les plus démunis en général. On a pu dire que les Restaurants du cœur étaient la version contemporaine de la séculaire soupe populaire⁴⁹¹. Rapidement, le comédien obtient des subventions des pouvoirs publics alors qu'il mobilise des bénévoles : chômeurs et retraités proposent d'abord leurs services. Des comités régionaux se mettent en place et Coluche leur rend visite spectaculairement. La collaboration de l'École supérieure de commerce de Paris est hautement symbolique. L'impact de l'œuvre nouvelle sur les médias est spectaculaire. Le thème de la grande pauvreté mobilise, alors que le vocabulaire provocateur du bateleur séduit : « Pas d'hiver pour ceux qui n'ont pas de quoi bouffer. »

Les Restaurants du cœur reçoivent un accueil populaire extraordinaire alors que les autorités morales du pays se montrent circonspectes. Les syndicats ouvriers comme les syndicats agricoles se contentent d'observer. L'Église est également prudente. Le père Bruckberger écrit dans *Le Figaro* : « Coluche s'est transformé en Petit Frère des pauvres⁴⁹². » Inversement, le soutien des médias, très important dès l'origine du projet, ne faillit pas : au mois de décembre 1985, une première émission spéciale est programmée sur Europe 1 avec la présence de grandes stars du cinéma. Dans les mois suivants, des émissions destinées à un grand public interviennent sur les principales chaînes de

télévision. Les hommes politiques les plus en vue peuvent plus ignorer l'œuvre. Un disque est même lancé. Bien que les aides affluent en ce mois de décembre, on doit revoir à la baisse les objectifs initiaux : de 200 000 repas par jour on évoque désormais le chiffre de 50 000. En effet, le bilan des premiers jours est mitigé. Dans quelques lieux, comme à Dijon, l'œuvre ne recueille aucun succès. D'autant plus que la nouvelle association est purement laïque. Très vite, cependant, le nombre de repas distribués augmente. Il faut attendre l'hiver 1986 pour qu'il dépasse le cap des 200 000. En même temps les pouvoirs publics ne peuvent rester insensibles au succès de l'entreprise. C'est l'origine du fameux « amendement Coluche » qui autorise la déduction des dons du revenu imposable.

Progressivement, le mouvement conquiert sa légitimité et s'institutionnalise. Au milieu des années 1990, il est animé par quelque 30 000 bénévoles et a distribué plus de 61 millions de repas par an. Pour la campagne 1999-2000 qui clôt le siècle, les statistiques de l'association constatent 630 000 bénéficiaires ayant profité de 60 millions de repas servis par 40 000 bénévoles⁴⁹³. On est bien loin des 8,5 millions de la première année. Les bénéficiaires, entre ces deux dates, ont changé : les nombreux jeunes des débuts ont été remplacés par des populations immigrées ; d'une clientèle de familles nucléaires, on est passé à des familles monoparentales et à des individus isolés. À l'unique colis repas les Restaurants du cœur ont substitué une aide alimentaire plus diversifiée et une action de réinsertion.

En même temps, avec Jean-Marc Salmon, on peut noter le déplacement des objectifs. À l'origine, les Restaurants du cœur oscillent entre une logique redistributive et une logique d'auto-organisation des pauvres. Avec le temps, les tenants de la seconde logique perdent leur influence au sein du mouvement et la logique redistributive prend le dessus. Cependant, il est impossible de parler de mouvement dénaturé. La vieille hostilité à la charité traditionnelle subsiste et on continue à développer la dimension laïque.

• *les banques alimentaires*

À la fin du XX^e siècle, elles assurent une aide significative aux plus pauvres en utilisant le canal des associations. Dès 1967, des *food banks* étaient apparues dans le monde pour récolter les denrées invendues mais encore consommables afin de les redistribuer aux pauvres. Cette nouvelle formule d'assistance se diffuse alors.

La première apparut en France en novembre 1984 à l'initiative d'Emmaüs, du Secours catholique, de l'Armée du salut, au bénéfice d'une cinquantaine d'associations. L'initiateur est un ancien salarié du Crédit mutuel, par ailleurs militant du Secours catholique, Bernard Dandrel. La fondation des banques alimentaires fut permise par l'abondement de surplus de l'Union européenne. Plus tard, la base de fonctionnement d'une banque alimentaire procède de dons de stocks de l'Union européenne mais également des pouvoirs publics français, des industries agroalimentaires, des grandes surfaces voire des particuliers : « Tout est don et partage », proclame la devise⁴⁹⁴. L'année suivante, en 1985, une Fédération française des banques alimentaires a vu le jour, et à la fin du siècle, la France comptait près de 70 banques. Elles fournissent alors 58 000 tonnes de nourriture à plus de 2 millions de personnes⁴⁹⁵.

Ces banques prennent parfois le nom d'« épicerie sociale ». Est-ce une désignation instrumentale ou une volonté de participer au vieux rêve fouriériste ? À titre d'exemple, on peut citer l'Épicerie sociale de Saint-Dizier (Haute-Marne), gérée par le Secours catholique et distribuant aux bénéficiaires des

chèques leur permettant de se servir sur les rayons. Il existerait en France au début du XXI^e siècle environ 80 épiceries de ce type.

- *la fourniture de soins gratuits*

Outre les grandes associations spécialisées, tels Médecins du monde, qui offrent des lits médicalisés dans diverses villes de l'Hexagone, diverses structures privées se consacrent tout au long du XX^e siècle à la fourniture de soins médicaux. À l'extrême fin du siècle, on pourra citer les Boutiques de solidarité d'Emmaüs, la Maison dans la rue animée par le Centre d'action sociale protestant, la Halte de la gare de Lyon...

Vers l'autonomisation des pauvres

Les œuvres nées après 1945 s'inscrivaient dans la grande tradition caritative française. Néanmoins, des tentatives originales se font jour en leur sein. Ainsi, ATD Quart Monde, en contribuant à la formation des plus pauvres (accès à la lecture par des bibliothèques de rue...), en luttant pour la conquête de leur droit politique, s'efforce d'intégrer ces pauvres dans la société civile. Dans le projet initial des Restaurants du cœur, on a rappelé la dimension d'autonomisation des pauvres.

Les associations qui naissent à la fin du XX^e siècle s'inscrivent presque toutes dans cette perspective. Les mal-logés semblent se prendre en charge sous l'impulsion de grandes associations où ils côtoient de grandes personnalités du monde intellectuel. À cet égard, l'occupation du 67 de la rue des Vignoles à Paris, entre 1986 et 1990, montre un renouvellement des formes d'action. Jean-Marc Salmon soutient la thèse selon laquelle les associations des années 1990 se seraient attachées à faire émerger la figure de l'exclu à la différence des organisations caritatives traditionnelles⁴⁹⁶.

À la fin du XX^e siècle est réapparue une presse de rue que les plus pauvres sont censés s'être appropriés. Un lien ténu apparaît avec les premières publications, formes de journaux d'indication nés à la fin du XIX^e siècle⁴⁹⁷. À défaut d'être toujours écrits directement par les plus pauvres – *Macadam* est rédigé à l'origine par des journalistes professionnels –, ils leur apportent indirectement puisque la vente du journal est rétribuée (acheté 4 francs, *Macadam* est revendu 10 francs⁴⁹⁸ ; par conséquent, le gain du vendeur est de 6 francs par exemplaire⁴⁹⁹). Le 11 mai 1993 était apparu ce prototype *Macadam*. Son originalité est d'être édité à l'origine par une société anonyme de droit belge ; la fabrication du journal est d'ailleurs réalisée en Belgique et c'est une journaliste belge, Martine van den Driessche, qui en devient la rédactrice en chef. Le succès est rapide puisque le tirage du premier numéro atteint 100 000 exemplaires ; celui du deuxième dépasse 250 000 alors que le troisième numéro est tiré à 400 000⁵⁰⁰.

Il est suivi la même année en août par *Le Réverbère*, bimensuel strictement conçu par des sans-abri, à la différence des autres journaux. Son fondateur, Georges Mathis, ancien vendeur de *Macadam*, a été lui-même SDF pendant presque dix ans. Il insiste sur le caractère artisanal de cette création⁵⁰¹. En fait, progressivement, le journal va se professionnaliser. Son ton irrévérencieux lui attire des poursuites judiciaires. Il culmine cependant à 200 000 exemplaires en 1994. Bientôt paraissent *Si on parlait de toit*, et *La Rue* en octobre. Ce dernier, qui vise la réinsertion des personnes sans domicile, est édité par une entreprise d'insertion qui bénéficie de subventions publiques et privées de quelques

institutions comme la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation Abbé-Pierre, le Secours catholique... Suit *Faim de siècle* en novembre 1993, financé par des caisses de retraite et soutenu par des associations comme les Restaurants du cœur. En septembre 1994 est créé *Le Lampadaire*, après une scission au sein du *Réverbère* ; c'est l'ancien rédacteur en chef adjoint de ce journal, Mohamed El-Kaddioui, qui en est le fondateur. Les dissidents reprochent au *Réverbère* son manque d'indépendance. Quelques mois plus tard, *Le Lampadaire*, condamné pour plagiat, devient *L'Itinérant*⁵⁰².

Ces publications s'inspirent d'expériences anglo-saxonnes se préoccupant d'insertion : *Street News*, créé à New York en 1989, *Big Issue*, fondé à Londres en 1991⁵⁰³. Il est intéressant de noter les objectifs déclarés de ces journaux : « Outre l'insertion, la préoccupation rédactionnelle d'un journal comme *Le Lampadaire* n'est-elle pas de sensibiliser l'opinion publique à propos du problème des sans-logis, d'alerter une société parfois un peu inconsciente du pénible sort subi par les victimes de l'exclusion économique et sociale, et de tenter de procurer à ces mêmes victimes quelques informations susceptibles d'améliorer un tant soit peu leurs conditions de vie⁵⁰⁴ ? » La rue devient une véritable entreprise d'insertion. Il faut noter cependant que l'examen des sommaires laisse parfois perplexe. La dimension « indications » reste quantitativement limitée, même si paraissent des rubriques adresses utiles, guides antigalère et tuyaux ; les articles sont cependant parfois d'un intérêt mince pour le public concerné. Tous les journaux laissent une place à l'expression de leurs partenaires, d'une part les lecteurs, c'est-à-dire les nantis, d'autre part les vendeurs de journaux, c'est-à-dire les pauvres. Toutefois, il faut bien noter que la surface rédactionnelle accordée à la prise de parole des pauvres est limitée. On notera la publication éphémère en 1985 de *Son de cloches*, rédigé par des sans-abri de la Maison de Nanterre⁵⁰⁵. Ces journaux proposent aussi à la vente des produits dérivés à l'exemple du blouson *Faim de siècle*. Ceux-ci organisent également des distributions de matériels nécessaires aux sans-abri (opération Bains-douches du *Réverbère*, collecte de vêtements du *Lampadaire*).

La presse de rue va connaître son apogée entre 1993-1995 puisque le journal *Macadam* atteindra même un tirage de 700 000 exemplaires. Chariklia Ikonou note alors un courant de sympathie de la part des autres médias⁵⁰⁶. Les raisons du repli de cette presse de rue restent obscures. Les premières critiques de la part des médias apparaissent à l'automne 1994 : absence de fiches de paie des vendeurs, confusion entre *business* et solidarité, critiques contre la rémunération des actionnaires, critiques contre l'opacité des comptes. Ces critiques, publiées dans la presse ou exprimées à la radio comme à la télévision, vont certainement contribuer à la perte d'audience. Dans ce recul, il faut noter aussi l'existence de problèmes internes à cette presse : manque de fidélité des vendeurs de rue, concurrence entre titres. Enfin, les grèves de décembre 1995 semblent avoir sonné le glas de ces journaux⁵⁰⁷. Ainsi certains titres disparaissent-ils, comme *Faim de siècle*, *Le Réverbère*, et *La Rue*. Au début de l'année 2001 seuls *Macadam* et *L'Itinérant* semblent avoir résisté à la tourmente, quoiqu'un nouveau titre ait resurgi en mai 2003, mais pour combien de temps ?

LA MISE AU PAS DES PLUS PAUVRES

Les pratiques et les usages des œuvres, qu'elles soient publiques ou privées, ont forcément évolué dans le temps. Jadis elles contribuaient à une quasi-police des pauvres. Il s'agissait bien de mener une véritable entreprise d'orthopédie. Jusqu'à fort avant dans le XX^e siècle, des normes disciplinaires très strictes sont appliquées dans les centres d'hébergement. Voilà comment une surveillante d'un centre

d'hébergement féminin de Paris retrace l'évolution entre le début des années 1969 et le début des années 1990 : « Au début, nous faisons vraiment de la discipline au sens fort du terme. Par exemple, on attendait que tout le monde ait fini de manger pour se lever de table et on comptait les couverts. De même, il fallait une autorisation pour sortir du centre. Depuis quelques années, un tout autre dialogue s'est instauré. Nous organisons des réunions avec les résidentes pour étudier les problèmes et essayer de trouver ensemble des solutions⁵⁰⁸. »

Néanmoins, les acteurs au sein des œuvres s'affirment toujours comme des entrepreneurs de morale, au sens de Goffman. Ils peuvent soit créer, soit appliquer des normes, qu'elles viennent de l'État ou qu'elles soient propres à l'institution. Notre propos ici n'est pas de stigmatiser telle ou telle œuvre mais d'engager une réflexion d'ordre général sur leur politique.

Hubert Prolongeau a décrit par le menu les règlements et usages de certaines œuvres parisiennes. Comme une ancienneté de résidence est couramment exigée pour avoir droit à l'assistance, diverses pièces justificatives doivent être présentées. Par conséquent, la perte ou l'absence de papiers adéquats amène le sans-domicile-fixe dans un maelström de démarches. Dans tels foyers, les contraintes réglementaires sont d'importance : « À l'entrée, scotché aux murs, le règlement intérieur étale sur des papiers jaunis une litanie de contraintes dont la lecture a au moins le mérite d'occuper une partie de la soirée⁵⁰⁹. »

De la douche imposée au retard sanctionné, tout est prétexte à contraintes que la remise en cause du bon ordre justifie. Les observateurs extérieurs tendent à stigmatiser les contraintes horaires, parfois difficilement supportables même si elles sont les garantes du bon ordre dans les établissements : à la Maison de Nanterre, le lever a lieu à 5 heures, tout doit être terminé à 5 h 30 et le retour vers Paris s'effectue vers 9 heures. D'une façon générale, le secours accordé par les œuvres parisiennes est limité à quelques nuits, exceptionnellement six mois au refuge Nicolas-Flamel, renouvelable chaque nuit à la Mie de pain. De toute façon l'hébergement en continuité est refusé. Dans l'ensemble, les hébergés d'une nuit sont chassés autoritairement dès 5 heures du matin.

La fondation successive d'œuvres nouvelles procède à la fois de représentations passéistes et de représentations nouvelles. Ainsi, l'« Insurrection de la bonté » initiée lors de l'hiver 1954 fut perçue d'abord comme « la dernière grande mobilisation contre la misère dans notre société⁵¹⁰ ». L'État comme la société française étaient persuadés, ainsi que nous l'avons montré, d'une éradication rapide du problème. C'est le maintien de la pauvreté traditionnelle comme l'apparition de nouveaux espaces de pauvreté qui ont fait naître ces nouvelles œuvres à la recherche de modes d'interventions adaptées.

Toutes ces œuvres procèdent de l'implication personnelle d'hommes et de femmes de bonne volonté. Elles se sont efforcées de mobiliser le marché du don. Celui-ci connaît une grande évolution depuis le XIX^e siècle. Le don est alors le propre des grandes fortunes, puis dans l'entre-deux-guerres, il s'ouvre aux grandes entreprises. Enfin on arrive dans les années récentes à un éclatement du marché du don qui s'appuie sur les contributions de la vaste classe moyenne en train de s'épanouir. Le marché du don aurait pu évoluer sous l'influence des fondations. On sait qu'elles jouent un rôle considérable aux États-Unis ; en France, ce n'est pas le cas. On relève seulement quelques rares fondations qui peuvent jouer un rôle dans le domaine philanthropique. La plus connue est la Fondation de France, créée dans les années 1960⁵¹¹. Elle s'essaie, en matière de collectes des ressources, au marketing direct à la fin du siècle. Plus récemment s'affirme la Fondation Abbé-Pierre. Cependant, le nombre de contributeurs reste relativement modeste par rapport aux autres œuvres. En 1980, la Fondation de

France comptait 120 000 donateurs (6 000 en 1973) contre 1,2 million pour le Secours catholique⁵¹².

Les organisations qui émergent à partir de 1949 ont toutes en commun la volonté de rompre avec la traditionnelle charité⁵¹³. Avec le père Joseph Wresinski, cette volonté d'associer les plus pauvres à la maîtrise de leur destin devient systématique. D'une certaine façon, cette prise de position des hommes d'Église engagés dans le service des plus pauvres va inspirer les pouvoirs publics qui vont exiger des titulaires du RMI un projet d'intégration.

Au cours du XX^e siècle, les œuvres caritatives ont profondément évolué dans leurs pratiques internes. Ainsi, traitant des institutions charitables de Nîmes dans le domaine de l'enfance, Daniel Murat note qu'elles sont passées d'une pratique d'enfermement rigide au XIX^e siècle à une nette ouverture à la fin du XX^e siècle⁵¹⁴. C'est la montée d'un personnel éducatif laïc, aux côtés de sœurs converses d'origines plus modestes que leurs devancières, qui explique cet assouplissement. Daniel Murat remarque enfin, à partir du cas nîmois, que les institutions de sauvetage de l'enfance qui ont refusé de s'ouvrir ont fini par périr. À propos des institutions bordelaises, Pierre Guillaume, notant qu'elles sont désormais à l'écoute des bénéficiaires, confirme cet assouplissement de leurs pratiques⁵¹⁵. La montée des travailleurs salariés extérieurs aux œuvres (95 % dans les œuvres sociales de l'Armée du salut à l'extrême fin du XX^e siècle) a provoqué cette évolution générale des mentalités. À la suite de cette évolution, un vif débat a pu s'instaurer ici ou là. L'Armée du salut semblait, à la fin du XX^e siècle, être écartelée entre action sociale et dimension spirituelle. D'une façon générale, les institutions charitables ont vécu au cours du XX^e siècle le passage d'une situation parfois carcérale avec des règlements draconiens (horaires de repas, de lever, de coucher) à des pratiques beaucoup plus souples reflétant l'évolution de la société française.

Le paysage global a également connu de profondes mutations. À des œuvres éclatées et disséminées dans l'espace se sont substitués de grands organismes caritatifs souvent déconcentrés. L'inspiration religieuse reste forte même si le versant laïc avec le Secours populaire et les Restaurants du cœur s'est affirmé. Il n'empêche pas une multitude d'associations de coexister avec ces derniers. Ainsi l'association Habitat et Humanisme, née en 1985, se charge-t-elle d'acheter et de rénover des logements pour les louer à des personnes en difficulté⁵¹⁶. Par ailleurs, à la fin du XX^e siècle cette institutionnalisation, présente dès le XIX^e siècle, semble partiellement être remise en cause. On voit naître des groupes d'entraide non institutionnels.

Aux côtés de ces organisations et groupes intervenant directement auprès des pauvres sont apparues à la fin du XX^e siècle d'autres structures. Elles interviennent indirectement mais se financent grâce à la charité des particuliers. Ce sont des institutions financières comme les fonds de partage qui sont en fait des organismes collectifs de gestion de valeurs mobilières (sicav et autres fonds de placement). On citera par exemple ce fonds commun de placement du Crédit mutuel, CM France emploi, qui aide à la création d'emplois et soutient les entreprises participant à la réinsertion, ou bien le fonds commun de placement obligataire du Crédit lyonnais, Épargne solidarité habitat, qui reverse 25 % de ses revenus à l'association Habitat et Humanisme évoquée plus haut. On citera encore le fonds commun de placement de l'Armée du salut et de plusieurs autres associations, dans le cadre du

Crédit coopératif, Épargne solidaire 2. Les souscripteurs de ce dernier fonds acceptent de faire don du quart des revenus annuels des sommes placées.

Outre cette mutation des méthodes des œuvres caritatives, il faut noter encore la diversification interne des institutions traditionnelles. Elles associent, pour la plupart, une orientation proprement nationale à une vocation internationale marquée. Les organisations se sont constituées en véritables *lobbies*. Elles pouvaient intervenir discrètement, auprès de l'État, au cours du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e. Désormais, elles disposent d'un personnel spécialisé et de militants qui se consacrent directement à la pression et à la contre-pression en matière d'adoption de lois sociales. Cela fut particulièrement visible lors de l'adoption de la loi contre l'exclusion en 1998 ou de celle de la CMU en 2000, comme nous l'avons montré plus haut.

Les grandes associations mènent également des campagnes de communication selon les méthodes les plus modernes (radio, télévision...), à l'image du Secours catholique avec la campagne « Déchaîne ton cœur » de 1988. À cet égard, l'abbé Pierre et Emmaüs ont fait des émules là où l'on ne s'y attendait pas. Il y a en effet une filiation en matière de marketing politique entre Emmaüs au moment de l'appel de l'abbé Pierre et les débuts des Restaurants du cœur de Coluche. ATD Quart Monde s'est, quant à elle, forgée une méthode originale de *lobbying* qu'avait ébauchée le Secours catholique.

TROISIÈME PARTIE

Les plus pauvres au XX^e siècle : être et paraître

Être et paraître pauvre, c'est une dimension essentielle de la présente analyse. Au fil de l'étude chronologique, nous avons vu apparaître les « miséreux » par l'intermédiaire des actions de lutte contre la pauvreté.

Il reste à présenter une analyse systématique des contours de cette population (chapitre VII). L'objectif est d'envisager les mutations du XX^e siècle en la matière, ses rémanences et ses nouveautés. Le XX^e siècle entretient-il une pauvreté ancienne comme si la société était immobile ? Ou, au contraire, peut-on soutenir qu'avec la société industrielle voire postindustrielle naît une « nouvelle pauvreté » dont la figure emblématique serait le chômeur privé de droit ? En fait, notre thèse est celle d'un changement plus lent qu'on ne le pense. On peut bien parler de résistible déclin des figures traditionnelles de la misère, qui se combine avec l'apparition de nouvelles catégories de pauvres, parce que les causes fondamentales de misère ne disparaissent pas aussi vite. Si les facteurs économiques et sociaux évoluent avec le progrès, les facteurs psychologiques individuels se perpétuent.

L'analyse des conditions d'existence, tout au long du XX^e siècle, présente aussi également un grand intérêt (chapitre VIII). S'agit-il de conditions de vie proches de celles du XIX^e siècle ? En fait, maints aspects changent dans le cadre d'une société qui s'enrichit alors que l'enrichissement tend à se diffuser dans le corps social. Il en résulte plus de moyens pour soutenir les plus pauvres alors que la misère est moins bien tolérée. Au XIX^e siècle, mourir de froid était globalement accepté par le corps social ; ce n'est plus le cas à la fin du XX^e siècle. Pour autant, la misère sordide continue à exister, cachée et ignorée des nantis.

Au total, la société englobante se représente la misère plutôt qu'elle ne la constate. Cette question des représentations (chapitre IX) est évidemment essentielle puisque c'est elle qui détermine l'action sociale. Elle est donc un trait fondamental pour comprendre les comportements sociaux.

CHAPITRE VII

Être pauvre au XX^e siècle en France

On peut résumer cette question générale de la pauvreté par le concept d'handicapologie forgé par Robert Castel.

Le pauvre, au cours de ce XX^e siècle où le travail est plus que jamais la dominante, en est le plus souvent privé. Travailleurs sans travail, inemployables, inemployés, ce sont, écrit Robert Castel, des « surnuméraires⁵¹⁷ ». Plus généralement, la pauvreté est marquée par l'absence de revenus réguliers. Dans cette revue des causes de l'entrée en grande pauvreté, Michel Castaing ajoute l'absence de logement⁵¹⁸. Concrètement, à la fin du XX^e siècle, le CREDOC repérait trois mécanismes d'entrée en pauvreté : « l'empêchement », c'est-à-dire, pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans, l'incapacité à trouver un travail stable du fait de carences de formation ; le « basculement », c'est-à-dire la perte d'une indemnité indispensable qui fait basculer en pauvreté ; la « reproduction » concernant des personnes déjà installées en grande pauvreté et ne réussissant pas à en sortir⁵¹⁹.

Au cours de ce XX^e siècle, la pauvreté traditionnelle des siècles précédents n'en finit pas de mourir, alors qu'une nouvelle pauvreté tend à s'installer, notamment celle des étrangers en résidence en France. Plus que jamais, la vieille théorie de Spencer selon laquelle la pauvreté aurait dû disparaître avec le développement est infirmée par la réalité. Et plus que jamais l'état d'anomie, qu'avait théorisé Durkheim dès la fin du XIX^e siècle, est subi par la population. Il sécrète des pauvres et surtout des grands pauvres.

LA MESURE DE LA PAUVRETÉ

La question de la mesure de la pauvreté a toujours été une préoccupation à la fois des acteurs et des hommes de réflexion, d'une façon générale « des entrepreneurs de morale ». Cette « magie du chiffre » (Hélène Thomas) a connu sans doute un paroxysme à la fin du XX^e siècle et en ce début du XXI^e siècle. Il faut être conscient que le chiffre ne dit pas tout en ce qu'il ne permet pas de comprendre les mécanismes qui enracent dans la pauvreté.

Pour un pays donné, le chiffre renseigne simultanément sur le niveau de développement et sur la répartition des revenus, voire sur la stratification sociale. Difficile pesée, elle ne concerne que la partie émergée du vaste iceberg de la pauvreté. Par ailleurs, elle dépend du point de vue de l'observateur. Enfin, la pauvreté correspond souvent à un *continuum* de positions rendant difficile le comptage faute de limites claires⁵²⁰. Par conséquent, ces résultats doivent être pris avec une extrême circonspection.

Ce qui fascine le chercheur dans le domaine de l'estimation de la pauvreté, c'est que depuis la fin du XVIII^e siècle le chiffre de 10 % de plus pauvres a été repris de façon récurrente. Au début de la Révolution, une estimation du Comité de mendicité tend à évaluer la grande pauvreté entre 10 % et 20 %. Pour le Mulhouse de la monarchie de Juillet et du Second Empire, Marie-Claire Vitoux évalue

à 10 % des résidents permanents le minimum d'une misère persistante et indéracinable⁵²¹. À Nancy, au début des années 1890, on a une moyenne d'environ 10 %, assez proche de celles de Nantes ou de Toulouse. Par conséquent, sans grand risque d'erreur, on peut supposer qu'à la fin du XIX^e siècle 10 % au moins de la population relève de l'assistance. La généralisation des procédures d'assistance au tournant du XX^e siècle – assistance médicale gratuite (1893), aide aux vieillards indigents (1905), assistance aux femmes en couches et aux familles nombreuses (1913) – a pu faire augmenter cette proportion. Si l'on prend en compte l'amélioration globale du niveau de vie et, parallèlement, le fait qu'une aide nouvelle révèle de nouveaux pauvres, il nous semble difficile de nous éloigner de cette proportion de 10 %. Cela posé, il faut remarquer que cette estimation de 10 % fait référence aux pratiques d'assistance. Au XIX^e siècle et encore durant toute une partie du XX^e siècle, il est difficile de mesurer la pauvreté en termes absolus dans la mesure où la fixation d'un seuil de pauvreté en termes de revenus monétaires est impossible faute de données disponibles. Ce qui paraît cependant à peu près certain, c'est qu'en moyenne et en prenant en considération une forte dispersion statistique nationale, on peut estimer, pour cette période, la grande pauvreté en année « normale » à environ 10 % de la population française avec un écart de plus ou moins 5 % ; 15 % pour la Monarchie de Juillet en moyenne et 15 % encore pour la seconde moitié du siècle dans le Nord⁵²². Quant aux données fiscales sur les successions nulles, elles montrent beaucoup de fragilités, le risque étant d'assimiler succession nulle et pauvreté.

À la fin du XX^e siècle, du fait de données statistiques plus amples, la mesure de la pauvreté semble moins périlleuse. On peut substituer aux premiers essais d'arithmétique politique qui datent du XVII^e siècle – Gregory King (1696) en Angleterre et Vauban (1707) en France – des estimations beaucoup plus fiables. L'INSEE y a consacré une étude⁵²³.

La question de l'estimation du nombre des plus pauvres renvoie d'abord au mode même de calcul. Une première approche relève du concept de pauvreté absolue. C'est la condition des gens dont les revenus sont insuffisants pour maintenir leur simple énergie physique. Selon le réformateur social anglais de la fin du XIX^e siècle Charles Booth, qui n'a rien à voir avec les fondateurs de l'Armée du Salut, ils vivent « au-dessous du seuil de pauvreté ». Un seuil incompressible de pauvreté pourrait être représenté par le minimum vital. Reste d'une part à estimer le niveau de ce minimum vital et d'autre part le revenu qui permet de l'atteindre.

Une autre approche tend à fixer « arbitrairement » un seuil de pauvreté forcément supérieur au minimum vital et à considérer comme pauvres les personnes se situant en dessous de ce seuil, mais la fixation de ce seuil pose un certain nombre de problèmes. Un seuil de pauvreté désormais classique correspondrait à la moitié du revenu médian au sein du corps social et seraient considérés comme pauvres les individus ayant un revenu inférieur à ce seuil. Ainsi, depuis 1980, date où nous disposons désormais de chiffres relativement fiables, la pauvreté monétaire serait de l'ordre de 7 % et elle serait restée à ce niveau jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Enfin, on a pu mesurer la pauvreté à partir de l'ouverture des principaux minima sociaux : à la fin du XX^e siècle, 5,5 millions de personnes, soit 10 % de la population, percevaient des minima sociaux. Même en s'en tenant au strict point de vue monétaire, Jean-Michel Hourriez et Bernard Legris ajoutent qu'il faut tenir compte aussi de la taille du ménage qui met en jeu des économies d'échelle en fonction du nombre de personnes vivant dans le foyer. Ainsi, une échelle habituelle tend à compter le

premier adulte vivant sous le toit du ménage pour 100 et un couple de deux personnes pour 150⁵²⁴.

La question des biens à introduire dans un budget minimum interroge, qui renvoie à la question des biens dits superflus. Le seuil de pauvreté tend à varier sous l'effet du glissement monétaire mais encore sous l'effet des biens inclus : les auteurs de l'étude de l'INSEE s'interrogent sur l'introduction ou non d'un budget vacances.

Par ailleurs, la référence à la moitié du revenu médian de l'ensemble de la population entraîne une augmentation automatique du seuil de pauvreté avec le niveau de vie⁵²⁵. Enfin, la fixation du seuil de pauvreté renvoie parfois à des effets de seuil. Ainsi, s'il est placé légèrement en dessous de certains minima sociaux, les personnes concernées par cela seront automatiquement sorties de la catégorie pauvre.

En France, le nombre des plus pauvres a toujours été significatif. En 1968, Jean Labbens se faisant l'écho d'estimations du CREDOC évaluait le nombre de travailleurs pauvres à 4 millions environ et un million celui des très pauvres⁵²⁶. Concernant 1970, les résultats rassemblés par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale font état de 2,5 millions de ménages pauvres, soit 15,7 % de la population⁵²⁷. De son côté, Lionel Stoleru, dans un livre publié en 1974, délivrait un diagnostic relativement pessimiste, puisqu'il estimait la population pauvre, au sens des personnes subissant certaines conditions caractéristiques de la pauvreté, au nombre de 10 millions de personnes, soit quasiment 1 Français sur 5⁵²⁸. Dans un souci de nuance, Joseph Wresinski avait estimé en 1987 les plus pauvres, au sens de ceux qui « se trouveraient dans des situations objectivement inacceptables », à plus de 2 millions de personnes⁵²⁹, soit environ 5 % de la population française. En 1994, l'INSEE estimait que près de 10 % des ménages, soit environ 15 % de personnes physiques, se trouvaient en dessous du seuil de pauvreté. Cela correspondait respectivement à des fourchettes allant de 2,3 à 2,4 millions de ménages et de 6,9 à 8,5 millions de personnes physiques⁵³⁰. En 2000, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale évalue le nombre des ménages pauvres de 1,7 à 1,8 million, soit entre 7,3 et 7,9 % du total des ménages. En termes d'individus, cela toucherait entre 4,5 millions et 5,5 millions de personnes⁵³¹, soit entre 8 % et 10 % de la population.

Mais d'autres estimations de l'INSEE semblaient indiquer un taux d'environ 10,7 % entre 1996 et 2000⁵³². Cela pourrait signifier le retour à la sacro-sainte estimation de 10 % de pauvres. Encore faut-il noter, avec les différents spécialistes de la question, que les plus pauvres échappent généralement aux statistiques car ils sont exclus de toutes participations sociales et notamment du marché de l'emploi, empruntant quand ils le peuvent des circuits parallèles (économies informelles). De plus, les calculs globaux en fonction d'un seuil de pauvreté ne prennent pas en compte l'intensité de la pauvreté au sein de la population définie comme pauvre. Par conséquent, les flux monétaires qui font l'objet des recensements de l'INSEE parviennent rarement à cerner le monde des plus pauvres.

Enfin, il faut noter que la notion de seuil de pauvreté reste encore très subjective. Il est souvent fixé artificiellement bas, car on suppose que les pauvres s'alimentent en partie hors du marché de consommation (autoconsommation, troc...).

À côté de l'approche en termes de pauvreté absolue, il faut envisager également l'approche en termes de pauvreté relative. La pauvreté est alors définie en référence au niveau de vie moyen. On peut également faire référence aux enquêtes qui amènent des populations à s'autodésigner comme pauvres. Même si cette autodésignation peut avoir un caractère fortement subjectif, il est évident qu'elle doit être considérée. D'autres critères, autres que le revenu, peuvent également être pris en compte : l'existence d'un patrimoine et de solidarités familiales, la valorisation de produits

domestiques dans le cadre de l'économie informelle... Jean-Michel Hourriez et Bernard Legris font remarquer qu'une définition fondée strictement sur le revenu omet d'autres composantes du niveau de vie comme le logement ou les relations⁵³³. D'une façon générale, il faut envisager la pauvreté en termes de condition de vie et de déficits cumulés de divers éléments de cette condition. Les chercheurs mesurent cette dernière pauvreté en fonction de l'écart à la normale entendue, comme une pratique répandue dans 50 % de la population et jugée indispensable par ces derniers⁵³⁴. Cependant, ces références sont souvent subjectives du fait du caractère socialement déterminé des habitudes alimentaires⁵³⁵. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale a proposé une estimation de la pauvreté en termes de condition de vie : confort du logement, consommation, équipement du logement...⁵³⁶ En cumulant les ménages qui concentrent huit difficultés ou plus, on aboutit à une estimation de 12,6 % de ménages pauvres en 1999. Mais nous constatons que ce mode de comptabilisation est fragile puisque le nombre de pauvres varie en fonction du nombre de difficultés prises en compte.

On le voit, à la fin du XX^e siècle et grâce à la présence de matériaux documentaires raffinés, la mesure de la pauvreté, en même temps qu'elle s'améliore, devient de plus en plus complexe.

Hier comme en 2002, évaluer la pauvreté pose toujours problème. D'une part, parce que la pauvreté évolue dans son apparence avec le temps et d'autre part, parce que les modes de calcul varient eux-mêmes. Par conséquent, il est quasiment impossible de rendre compte du phénomène au plan historique. La fourchette de 10 % à 15 % de pauvres dans la société française peut paraître fiable, mais elle l'était tout autant pour les hommes de la Monarchie de Juillet (1830-1848). On comprend donc la faiblesse des politiques reposant sur des résultats aussi fragiles.

DÉCLIN ET RÉMANENCE DE LA PAUVRETÉ TRADITIONNELLE ?

Les plus pauvres au XIX^e siècle exerçaient une pléiade de petits métiers dont une figure emblématique était, comme on le sait, le chiffonnier. Dans le dernier tiers du XX^e siècle, la pauvreté revêt des formes différentes avec la société d'abondance qui fait disparaître ces métiers devenus inadaptés.

Une autre figure de la pauvreté au XIX^e siècle était le vagabond. Dès le début du XIX^e siècle, l'État s'était préoccupé d'endiguer le vagabondage qui paraissait trop important. Le code pénal de 1810 en fit un délit et dans ce but s'efforça d'en donner une définition : à l'absence de domicile fixe, il ajoutait l'absence de revenu et de travail qui était en fait le principal grief reproché.

Ce vagabondage avait alimenté la peur du pauvre perçu comme un asocial pendant des siècles. Avec le développement du pays, dans le premier tiers du XX^e siècle, le vagabondage semblait en voie de régression. Sans doute pour des raisons humanitaires, le vagabondage des mineurs fut, comme l'on sait, dépénalisé en 1935. Un décret abolissait alors une loi du 24 mars 1921 concernant les peines de réclusion en colonie pénitentiaire et correctionnelle pour les mineurs coupables de délit de vagabondage. Stade ultime, la loi du 6 juillet 1989 limite la détention provisoire pour les mineurs concernés et supprime la possibilité de les placer en maison d'arrêt.

Le vagabondage avait semblé disparaître durant les Trente Glorieuses, à tel point qu'il est mis un terme définitif à la condamnation impériale du vagabondage en 1994, (abrogation des articles 269, 270 et 271 du Code pénal), dans le cadre de la grande réforme du Code pénal. À Paris, l'ancien Code

pénal autorisait la BAPSA (Brigade d'assistance pour les sans-abri) à conduire d'autorité les sans-abri à Nanterre. Désormais ils ne sont plus contraints, mais « invités » à s'y rendre.

Cette dépénalisation était censée refléter la disparition du vagabondage. Pourtant, en 1957, Alexandre Vexliard recensait encore 20 000 clochards à Paris. Et en 1983, dans un livre évoquant les souvenirs d'un colporteur taupier belge, Anne-Marie Rabier rend compte de la rémanence de l'errance aux confins du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais⁵³⁷. Paul Gévat, ainsi dénommé par l'auteur, raconte « sa vie de voyageur », proposant dans les campagnes wallonnes certains petits articles de mercerie et se livrant, à la demande des paysans, à la capture de taupes. De la main d'œuvre à « l'état brut », note Robert Castel. Paul Gévat, qui était né en 1917, nous explique que cette activité de la route est caractéristique de sa famille depuis au moins trois générations. Elle cesse avec l'entrée de ses enfants dans le monde stable du travail manuel en entreprise. Il n'y a pas loin du travailleur saisonnier au vagabond. Certes, Anne-Marie Rabier décrit dans son livre un seul cas de vagabondage et son livre ne prétend pas à la totalité. Pour autant, le vagabondage étant comme l'on sait une construction sociale, peut-on considérer qu'il a disparu au cours des Trente Glorieuses ? En fait, il continue à exister, comme on vient de le noter. Mais il connaît un fort déclin au cours de cette période.

Sans doute masqué par l'évolution des perceptions, le vagabondage prend une acuité nouvelle à l'extrême fin du XX^e siècle. Une « nouvelle » mendicité, un « nouveau » vagabondage déferle, phénomène exacerbé par la peur des citoyens intégrés. Robert Castel fait de ces sans-domicile-fixe les homologues du vagabond de l'époque précédente.

Les évaluations du nombre des SDF à la fin du XX^e siècle posent quelques problèmes même si elles insistent toutes sur leur grand nombre. Les estimations ont toujours été très fluctuantes. Nicolas Herpin et Daniel Verger notent par exemple la fourchette allant de 100 000 à 500 000 dans les années 1990⁵³⁸. Mais Robert Solé propose une fourchette de 200 000 à 600 000 en 1996. Cependant, il semble que le nombre de SDF ait régressé au cours des dernières années du XX^e siècle : l'INSEE estimait le nombre de personnes sans domicile en 2000 à environ 86 000. Hubert Prolongeau, de son côté, évoque un nombre stable, par rapport à 1957 de 20 000 clochards à Paris. Pour le seul Paris de 2001, Patrick Declerck fait état de 30 000 à 45 000 personnes⁵³⁹. On sait que beaucoup de sans-abri parisiens sont des provinciaux montés à Paris dans l'espoir de trouver un travail.

En fait, cette population est largement hétérogène : leurs conditions professionnelles et leurs relations avec l'habitat sont diverses. Certaines enquêtes, notamment celle de l'INSEE de janvier 2001, ne prennent pas en compte ceux qui ne font pas appel à un centre d'hébergement ou au service des soupes populaires. De même, elle a exclu les *squatters* et les occupants d'habitations de fortune. Il s'agit, dans l'ensemble, d'une population masculine et jeune (36 % en 2000 étaient âgés de dix-huit à vingt-neuf ans alors que cette tranche d'âge représentait 23 % de la population française)⁵⁴⁰. Concernant la répartition par sexe, une estimation de 1990 l'évalue à 83 % d'hommes pour 17 % de femmes. Faut-il voir dans la disproportion entre homme et femme un effet de la crainte différentielle de ces deux types de population ou bien, comme semblent le penser certains sociologues, l'effet de dispositifs spécifiques au bénéfice des femmes ?

Le journaliste Robert Solé propose ainsi une sorte de généalogie assez convaincante qui irait du mendiant au SDF en passant par le clochard, le sans-abri, le sans-logis⁵⁴¹. Il faut noter cependant une différence entre le mendiant qui demande l'aumône et le sans-domicile errant. À l'origine, le mendiant peut être résident alors que le sans-domicile, qu'il soit vagabond, plus tard clochard ou enfin SDF, est souvent errant et presque toujours mendiant de surcroît. Quelques moments bien précis peuvent

correspondre à ces étapes : 1910 pour le mendiant, 1930 pour le clochard, 1954 pour le sans-abri, 1960 pour le sans-logis et 1990 pour le SDF. Par SDF, on veut signifier aujourd'hui comme hier – la mention SDF apparaît dans les états administratifs à la fin du XIX^e siècle – l'absence de travail et de résidence mais aussi, et d'une façon générale, de territoire. À la fin du XX^e siècle, les personnes sans domicile vivant en région parisienne proviennent, plus que le reste de la population, des pays étrangers et d'abord des pays africains. En conséquence, le SDF se caractérise, en premier lieu, par la perte de ses liens de proximité même si les liens ne sont pas toujours rompus avec la famille d'origine. De plus, bien qu'adepte parfois d'une vie grégaire, le SDF ne vit pas en couple. C'est une personne seule. À la fin du XX^e siècle, près de la moitié des SDF parisiens, hommes et femmes confondus se déclaraient célibataires⁵⁴².

Comment vivent ces SDF à la fin du XX^e siècle ? Si ces hommes – puisque les femmes y sont en minorité – ne recourent pas à l'assistance des œuvres, ils vivent essentiellement de la manche et de la vente des journaux de la rue apparus à la même époque. Patrick Gaboriau évoque une culture de la place publique qui se transmet au travers de la vie dans la rue⁵⁴³. Comment ces personnes pourraient-elles assurer et conserver un travail compte tenu de leur mode de vie et de la répugnance physique qu'elles provoquent ? Cependant, il faut éviter un tableau misérabiliste de leur situation. Une enquête de l'INED de février-mars 1995, réalisée dans le cadre de la ville de Paris, révèle que 72 % des hommes SDF et 83 % des femmes de la même condition avaient dormi la nuit précédente dans un centre d'hébergement, 13 % d'hommes et 11 % de femmes ont dormi dans un autre type de logement (l'enquête ne séparant pas l'appartement ordinaire du *squat*). En réalité, 8 % des hommes seulement et une quantité négligeable de femmes avaient utilisé un abri de fortune comme la rue, partie commune d'un immeuble, un train, une tente... Il faut nuancer ces résultats par le fait que les personnes étaient interrogées dans des points-soupes que tous les SDF ne fréquentent pas⁵⁴⁴. Les auteurs de *La Rue et le Foyer* font également une approche en terme de capitaux, capitaux économiques, capital de santé, mais aussi capitaux culturels (facultés d'adaptation aux donateurs souvent en fonction de l'origine sociale du SDF ; expérience de la rue propre aux catégories populaires) et symboliques (honneur, prestige, mérite dans la tradition de la pauvreté biblique...).

À la répression générale dont faisait l'objet le vagabondage avant 1994 se sont substituées de multiples régulations étatiques qui font apparaître plus douce la condition de SDF. Malgré tout, la mortalité de froid continue à scander les chroniques hivernales des journaux : on comptait 150 morts en 1945 et encore 40 en 1996.

Ce nouveau vagabondage des SDF ne concernent pas seulement les villes. Comme la crise des années 1930, la crise de la fin du XX^e siècle est marquée par un mouvement de retour vers les campagnes de personnes pauvres à la recherche d'un refuge. Ils croient pouvoir y trouver la nourriture indispensable, voire l'exercice de menus travaux. Comme les vagabonds du XIX^e siècle, ces hommes, souvent jeunes, conservent la culture de leurs prédécesseurs. De même, ils véhiculent une forte spécificité dans la mesure où, comme le soutient Robert Castel, ils sont purement désaffiliés : ils n'appartiennent qu'à eux-mêmes⁵⁴⁵. Ils démontrent leur échec à s'inscrire sur un territoire précis.

Une autre figure traditionnelle de pauvreté est représentée par l'infirme. Dans les sociétés d'abondance, John Kenneth Galbraith évoque deux cas de pauvreté, celui des zones déprimées et celui des cas de pauvreté. Avec ce dernier cas, il entend les personnes qui, par suite d'une déficience physique ou mentale, sont frappées de pauvreté. C'était par excellence le cas des « bons pauvres » du

XIX^e siècle. Les infirmes et autres estropiés constituaient un élément central du monde de la pauvreté d'ancien régime. En l'absence de législation sociale au cours du XIX^e siècle, les invalides restèrent des proies faciles pour la pauvreté. Néanmoins, ils étaient rangés dans la catégorie des « bons pauvres », c'est-à-dire des pauvres malgré eux et, à cet égard, ils recevaient un accueil favorable de la part des œuvres caritatives. De plus, les infirmes de naissance purent bénéficier des premières écoles spécialisées. Mais il faut attendre le milieu du XX^e siècle pour que ces populations accèdent à une qualité de vie les éloignant de la grande pauvreté. La loi Cordonnier du 2 août 1949 créa des commissions départementales en faveur des infirmes dans le cadre des lois d'assistance. Puis, un minimum leur est accordé en 1956-1957. C'est en 1957 que le vocable « handicapé » apparaît officiellement dans la législation. À partir de la grande loi du 30 juin 1975, dite loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, issue en grande partie d'un rapport Bloch-Laîné établissant une règle de solidarité, leur allocation est fixée aux trois quarts du SMIG. L'idée d'une garantie d'un minimum de ressources est donc consacrée par la loi. En 1979, il leur est alloué une allocation compensatrice. Globalement, cela ne les fait pas échapper à la pauvreté ordinaire, mais leur permet souvent de se tenir à la lisière de la grande pauvreté. On peut donc penser que cette « pauvreté résiduelle » au sens de Serge Milano est en voie de disparition. Le handicap, en effet, engendre la dépendance, ce qui expose parfois l'infirmes à dilapider le maigre pécule reçu de l'État. En outre, l'allocation pour handicap fait vivre parfois toute une famille et les enquêteurs font remarquer que le monde de la pauvreté rassemble souvent des familles dont le chef supporte un handicap l'empêchant de travailler.

La vieillesse avait été une source historique de mendicité. L'incapacité de travailler mettait inexorablement les vieillards à la charge de leur famille ou dans la dépendance d'autrui. L'avènement d'une législation sur les retraites – les retraites ouvrières et paysannes en 1910, les assurances sociales en 1930 – sembla mettre un terme à cette extrême pauvreté de fin de vie. Cependant, le système des retraites par capitalisation révéla vite l'exclusion de ceux qui n'avaient pas cotisé suffisamment.

Le régime de Vichy voulut y mettre un terme en créant une « retraite des vieux », la célèbre AVTS (allocation aux vieux travailleurs salariés), fondée sur la répartition. Mais cette nouvelle avancée ne mettait pas à l'abri du besoin les vieillards, notamment ceux qui n'avaient pas cotisé. Accordée à un taux ridiculement faible, l'AVTS révéla vite ses limites.

En 1945 fut créé enfin en France un système de retraite digne de ce nom et fondé sur la répartition. L'ouverture des droits supposait évidemment une certaine durée de cotisation. Aussi de nombreux vieillards ne bénéficièrent-ils pas durant de nombreuses années d'une retraite suffisante au titre de la Sécurité sociale. L'AVTS ne suffisait pas. Une enquête de 1950 rendait compte de la situation des personnes âgées⁵⁴⁶. Elle indiquait d'abord que les réserves traditionnelles pour la vieillesse avait fondu avec la crise des années 1930. 38,5 % d'un échantillon déclarait recevoir une retraite de la Sécurité sociale y compris l'AVTS et 13 % une allocation d'économiquement faible. Au moins la moitié des vieillards enquêtés ne recevaient ni retraite ni allocation. 8 % des personnes déclaraient recevoir des secours, chiffre à l'évidence minoré. Parmi ceux-ci, presque 40 % ne bénéficiaient pas de secours municipaux et près d'un quart de secours familiaux⁵⁴⁷. Il faut noter qu'à l'époque la famille, surtout en milieu rural, socialise largement les besoins des plus anciens. Au total, 6 % des enquêtés déclaraient vivre misérablement ou très misérablement, chiffres auxquels on peut rajouter 37 % déclarant vivre difficilement, adjectif qui peut être une litote pour masquer sa pauvreté. Le questionnaire étant uniquement déclaratif, on a voulu le nuancer en interrogeant les enquêteurs sur

leur sentiment de pauvreté à l'égard des enquêtés : les chiffres sont réévalués puisqu'ils estimaient que 67 pour mille des vieillards interrogés vivaient misérablement ou très misérablement et 265 pour mille vivaient difficilement. 29 % des enquêtés déclaraient encore être privés d'aliments, 30 %⁵⁴⁸ se déclaraient privés de chauffage.

Il fallut attendre 1956 pour que soit inventé le minimum-vieillesse. Néanmoins, celui-ci gardait les allures d'une aumône. Se fondant sur un échantillon représentatif de retraités parisiens interrogés en 1972, Françoise Cribier note que trois quarts des pères des vieillards interrogés n'ont pas eu, selon ces derniers, de retraite. Presque dix ans plus tard, la proportion était encore de 50 %. Cela signifie qu'une majorité de Français nés entre 1880 et 1900 n'a pas bénéficié de retraites à taux plein. Dans ce contexte, on n'est pas surpris de constater que les retraités interrogés par le même auteur se distinguent par leur crainte de finir leurs jours à l'hospice, institution réelle et longtemps symbolique de la pauvreté des âges avancés de la vie. Bien sûr, il y avait une part de fantasme dans la mesure où ces anciens salariés, privés de pension de retraites, ne semblaient pas tous dans la misère du fait de la résistance de la famille élargie dans le monde rural. Il faut ajouter aussi que ce temps de non-travail correspondait souvent à un retour à la campagne pour les citadins, où l'on profitait d'un jardin familial et souvent d'une petite basse-cour. Enfin il faut noter aussi que l'assistance aux vieillards progresse, en tout cas, dans la seconde moitié du XX^e siècle, comme on l'a déjà noté. Il n'en reste pas moins qu'il fallut attendre les années 1960 pour que la vieillesse ne soit plus synonyme de pauvreté.

Progressivement avec l'extension des durées de cotisation dans le cadre du système de répartition, les retraites deviennent plus substantielles. Serge Milano remarque qu'en 1975, les vieillards représentaient 11 % des pauvres puis seulement 5 % des pauvres en 1979⁵⁴⁹.

En 1984, date d'un sondage de l'INSEE, on constate que la vieillesse continue toujours d'être une source de pauvreté. Le taux de pauvreté chez les retraités était alors de 14 % contre 10 % chez les actifs, alors que le niveau de vie moyen des retraités de 1984 est équivalent à celui des actifs. Mais dès cette date, on constate que les jeunes retraités ont un niveau de vie plutôt supérieur à celui des actifs du fait de l'arrivée en plein régime du système des retraites de 1945. Les chercheurs de l'INSEE constatent alors la relative pauvreté des populations nées avant 1910 (soixante-quinze ans et plus à l'époque).

Il faut attendre les dernières années du siècle pour que cet état de pauvreté relative se retourne. Le taux de pauvreté chez les retraités n'est plus que de 7 % alors qu'il reste aux environs de 10 % chez les actifs (1994). C'est la perception de plus en plus fréquente d'une retraite à taux plein qui explique cette situation. Mais la pauvreté reste bien réelle chez les personnes âgées de quatre-vingt-cinq ans et plus, étudiées au début des années 1990 et dont le poids est sensible avec l'allongement de la vie⁵⁵⁰. Jean-Michel Hourriez et Bernard Legris notent en 1997 cependant l'importance quantitative de la pauvreté dans le monde de la vieillesse (plus de soixante-cinq ans) : 850 000 personnes selon leurs estimations⁵⁵¹. Par un mécanisme dont on mesure les implications quantitatives, la retraite à taux plein peut ne pas abolir le phénomène de pauvreté quand elle est destinée à assurer la survie d'une exploitation agricole et, par là même, la vie de plusieurs générations. À la fin du XX^e siècle, les enquêtes rurales révèlent la pauvreté de nombreux agriculteurs célibataires, subsistant sur l'exploitation grâce à la retraite des vieux parents⁵⁵².

Ainsi, les progrès en matière de retraite n'ont pas aboli la pauvreté de fin de vie. Une chronique de *Médecins du monde* en décembre 1998 en dit long sur la pauvreté d'un millier de personnes âgées dans les XV^e et XVI^e arrondissements de Marseille : « vieillissement, maigres ressources, habitat

précaire, solitude et maladies provoquent une perte progressive de l'autonomie ». Pour illustrer cette pathologie, le témoignage de la même équipe d'intervenants sociaux est significative, non parce qu'ils se prêtent à généralisation, mais parce qu'ils signalent des points de rupture bien réels en milieu pauvre : « Mme M. porte comme chaque jour une robe de chambre. Pourquoi s'habillerait-elle ? Elle est incapable de gravir seule les quelques marches à l'entrée de l'immeuble. Et puis elle a peur : son appartement est situé à l'entresol, face aux caves où des jeunes viennent se droguer. Mme M. ne connaît personne dans ce quartier de Marseille où elle a échoué après avoir fui un mari, qui la battait. Même ses enfants sont loin... »

« Depuis six ans, cette femme de quatre-vingts ans vit recluse dans ce petit appartement mal éclairé, humide, mal chauffé : l'unique convecteur consomme trop d'électricité et l'allocation minimum vieillesse ne s'élève qu'à 3 500 francs par mois.

« Pour avoir chaud, elle passe son temps au lit. Elle ne regarde plus la télévision, ne lit plus : sa vue devenue trop basse... Elle est diabétique et souffre d'une affection cardio-respiratoire sans doute aggravée par l'humidité⁵⁵³. »

Ce tableau renvoie aux maux qui peuvent faire basculer les vieillards dans la pauvreté. D'abord leur passé : ils ont parfois occupé, pas toujours à temps plein, des petits métiers qui n'autorisent qu'à une retraite modique. D'autres n'en ont pas occupé du tout. La mésentente familiale laisse alors des mères au foyer entrant en vieillesse sans ressource. La précarité du logement et son manque de confort peuvent aggraver des pathologies physiques préexistantes. D'une façon générale, la maladie est source d'abandon de soi. Enfin, la solitude, la rupture des relations familiales et sociales remettent en cause une simple vie décente.

Même si, quantitativement, la vieillesse n'est plus synonyme de pauvreté comme avant 1945, il ne faut pas mésestimer le nombre de pauvres en son sein. Ces quelques réflexions aident à comprendre l'impact, sur certains vieillards, de la canicule de l'été 2003.

Une autre catégorie de pauvres traditionnels était représentée au XIX^e siècle par les enfants : enfants abandonnés, enfants délaissés par leurs parents, enfants errants. « L'enfant pauvre n'a pas d'enfance » écrivait le père Joseph. L'enfance pauvre continue à exister au cours du XX^e siècle. Il s'agit bien sûr des enfants vivant dans des familles pauvres. Les familles chargées d'enfants, quand elles étaient de condition modeste ou quand elles étaient éclatées, ont souvent été, dans l'histoire, la proie de la grande pauvreté. En 1932, l'invention et surtout la généralisation des allocations familiales ont pu permettre aux familles nombreuses d'origine modeste d'éviter la grande pauvreté. À la fin du XX^e siècle, l'État s'efforce d'aider les familles dissociées : allocation aux parents isolés en 1976, complément familial en 1977, revenu familial garanti en 1980.

Malgré l'amélioration de la protection sociale tout au long du XX^e siècle, l'Assistance publique, et après 1945 la DASS, ont accueilli des enfants plus ou moins abandonnés par leur famille. La vie de ces enfants se caractérise essentiellement par la mobilité des lieux d'accueil (familles, foyers...). La mendicité infantile perdure cependant tout au long du siècle. Et à la fin du XX^e siècle, on voit resurgir le phénomène des enfants des rues, qui était stigmatisé depuis la fin de l'Ancien Régime.

Depuis 2000, on constate une augmentation du nombre des enfants des rues. Ils sont en majorité d'origine étrangère (jeunes du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, mineurs chinois envoyés en France, jeunes des pays de l'Est européens...), en rupture de famille. Condamnés à l'errance, ils sont contraints à la délinquance. Certaines associations estiment, pour le début du XXI^e siècle, le nombre

de mineurs étrangers isolés à 10 000, mais certains juges minorent ce chiffre à 2 000 à 3 000⁵⁵⁴.

L'enfance pauvre dans les banlieues engendre fréquemment une adolescence délinquante. Même si la délinquance des banlieues ne procède pas exclusivement d'une dimension économique, il est certain qu'un fort déterminisme existe.

Les femmes seules participaient de la taxinomie traditionnelle de la pauvreté du XIX^e siècle. On pourrait penser que l'accès au travail des femmes tout au long du XX^e siècle aurait atténué l'importance de cette catégorie. En fait, les femmes seules représentent tout au long du siècle une part significative du peuple des pauvres. Au début des années 1980, 34 % des familles monoparentales dans lesquelles la mère est inactive sont pauvres, mais 8 % seulement lorsque la mère est active⁵⁵⁵.

Le XX^e siècle finissant voit la disparition de ces figures traditionnelles de la pauvreté, non pas qu'il n'existe plus d'infirmes ou de vieillards pauvres ni de femmes seules pauvres, mais cette dernière condition n'implique pas automatiquement l'entrée en pauvreté comme cela était le plus souvent le cas au XIX^e siècle.

Une dernière catégorie significative de pauvres est représentée par les gens du voyage, plus exactement par ceux que l'on a appelé longtemps « les camps volants ». Bien différents des forains et autres banquistes, ils exercent de tout petits métiers. Une figure emblématique de cette catégorie est représentée par le travailleur de l'osier : il vend les objets qu'il fabrique (paniers...) ou rempaillent les chaises. Parfois ce sont des sortes de colporteurs qui proposent, de villages en villages, divers objets, parfois hétéroclites. Ce sont des « gagne-peu » et leur vieille roulotte tirée par un cheval puis par une voiture à bout de souffle hante les campagnes françaises du XX^e siècle. Le bohémien apparaît alors comme l'exclu absolu. Les bohémiens constituent une population déracinée. Comme ils se déplacent beaucoup, ils donnent l'impression d'être très nombreux. Par ailleurs, et contre toute apparence, ils constituent des groupes nombreux et divers que François de Vaux de Foletier s'est efforcé de repérer. Selon cet auteur, le tzigane n'existe pas et entre les tziganes, les dissemblances sont multiples selon les origines ou les régions où ils vivent : yéniches, manouches, « thiérachiens », mistons, biscayens... Ce sont des « exclus absolus » : itinérants, ils ne sont pas intégrés à la société dominante et refusent d'ailleurs toute intégration. Ces « camps volants », toujours aux confins des villages, vivant entre eux, alimentent alors toutes les peurs, tous les fantasmes dont témoignent les descriptions que l'on en fait. Ainsi, en 1898, une dame d'œuvres d'Angers, pourtant favorable aux forains, rend compte des multiples préjugés de toute une société : caractère odieux, ingratitude, mauvaise foi, mœurs dépravées, ivrognerie, paresse et par-dessus tout absence de religion⁵⁵⁶. Ils passent pour des « voleurs de poules » !

On s'en prend aux nomades au début du siècle, à une époque où la criminalité inquiète la société française. L'errant, souvent un sous-pauvre, est perçu comme un criminel potentiel. À la Chambre, des députés comme Georges Berry et Fernand David, respectivement défenseurs attirés, l'un des commerçants, l'autre des paysans, réclament alors des mesures contre les nomades au nom de la défense sociale. Finalement, une loi du 16 juillet 1912 institue le carnet anthropométrique des nomades :

« Art. 3. Sont réputés nomades pour l'application de la présente loi, quelle que soit leur nationalité, tous les individus circulant en France sans domicile ni résidence fixe, et ne rentrant dans aucune des catégories ci-dessus spécifiées (*commerçants et industriels forains*), même s'ils ont des ressources ou prétendent exercer une profession. Ces nomades devront être munis d'un carnet anthropométrique d'identité...

Tous les nomades séjournant dans une commune devront, à leur arrivée et à leur départ, présenter leur carnet à fin de visa, au commissaire de police, s'il s'en trouve un dans la commune, sinon au commandant de la gendarmerie, et, à défaut de brigade de gendarmerie, au maire.

Le carnet anthropométrique devra être présenté par son titulaire à toute réquisition...

Toute infraction aux dispositions du présent article sera punie des peines édictées contre le vagabondage⁵⁵⁷. »

Le carnet comportait une photographie de face et de profil, des indications d'état-civil, les empreintes digitales et des cases destinées à être visées dans chaque commune de séjour. En pratique, la loi et ses décrets d'application permirent aux maires d'exercer une politique discriminatoire. « Le long des chemins, à l'entrée des villes et des bourgs, fait remarquer François de Vaux de Foletier, se dressèrent des poteaux portant des pancartes avec l'inscription " Interdit aux nomades " ⁵⁵⁸. »

Doublement exclus par leur condition de nomades et par leur pauvreté, les gens du voyage sont exclus en troisième lieu par l'absence d'aire d'accueil dans les communes traversées. Contraints de s'installer sur des terrains disponibles souvent d'origine privée, il en résulte des conflits très durs, qui les marginalisent encore davantage (interventions de la police et des tribunaux). Il faut attendre la loi Besson du 5 juillet 2000 pour que les communes soient contraintes de construire des aires d'accueil... Au début du XXI^e siècle, on constate que cette loi est très partiellement appliquée.

À la fin du siècle, la hantise des gens du voyage est encore aggravée par l'afflux de nouvelles populations itinérantes, les Roms venus des anciens pays communistes d'Europe centrale. Ils n'ont pas le droit d'exercer un travail légal ; ils ne peuvent accéder au logement car ils ne possèdent pas de papier. Leurs activités consistent dans la manche, l'exercice de petits boulots au noir, la délinquance (prostitution, vol...).

Il faut mettre à part une pauvreté rémanente tout au long du XX^e siècle : c'est la pauvreté des prisonniers. Traditionnellement, au XIX^e siècle et dans les siècles précédents, les mauvais pauvres, c'est-à-dire les pauvres valides ne travaillant pas, souvent des errants, étaient exposés à l'enfermement (hôpital général jusqu'à fort avant dans le XIX^e siècle, dépôt de mendicité de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, et naturellement asile et prison). Des statistiques de 1868 citées par Anne-Marie Marchetti révèlent que 87,5 % des prisonniers et 93,5 % des prisonnières étaient des pauvres⁵⁵⁹. Dans la mesure où l'entrée en prison est souvent précédée d'une vie de misère, cette pauvreté se poursuit en milieu carcéral. Et la même sociologue insiste à la fin du XX^e siècle sur les stigmates vestimentaires : le survêtement rouge à bandes bleues et le manteau gris de l'administration pénitentiaire⁵⁶⁰. D'une façon générale, la saleté, l'odeur, l'air triste, le dos voûté, la carence de dent, la solitude sont des éléments qui caractérisent la pauvreté carcérale comme la pauvreté extérieure⁵⁶¹. Pour la fin du XX^e siècle, une étude conduite par Jean-Claude Combessie constate alors que si la pauvreté en France pouvait être estimée en terme de revenu monétaire à 14,5 % de la population française en 1985, elle était supérieure à plus de 57 % de la population carcérale en maison d'arrêt⁵⁶². Diverses enquêtes locales montrent que 40 % des détenus, au tournant du XX^e siècle, se déclarent sans profession ou chômeur, ce qui implique à l'évidence des carences monétaires. Encore faut-il noter qu'il s'agit le plus souvent d'étrangers pauvres. Les natifs du tiers-monde sont souvent incarcérés pour des délits typiques de la pauvreté (infraction à la législation sur les stupéfiants...) ⁵⁶³. Cette misère en prison se répercute sur les familles modestes et, d'une façon générale, l'entrée en prison génère une précarisation de la vie des proches qui restent à l'extérieur. Il en résulte une sorte de cercle vicieux : la

famille restée à l'extérieur ne pouvant plus aider le prisonnier⁵⁶⁴.

LA PAUVRETÉ RURALE : RÉMANENCE ET RENOUVELLEMENT

La ville a été longtemps considérée comme la grande pourvoyeuse de misère. L'industrialisation et l'affirmation du mode de production capitaliste y mettaient en valeur les contrastes sociaux : la pauvreté relative y était très visible. À l'inverse, les campagnes étaient considérées comme à part. On évoquait leur pauvreté séculaire mais on voulait ignorer leurs pauvres. La pauvreté rurale fut au XIX^e siècle volontiers euphémisée dans les représentations et particulièrement dans l'art pictural.

En fait, les plus pauvres ont toujours été présents dans les campagnes. Peut-être peut-on y parler d'indigence intégrée, pour reprendre une expression de Robert Castel. Si la pauvreté absolue est incontestablement présente dans les campagnes du XX^e siècle, la pauvreté relative y est toujours moins visible. Les contrastes sociaux apparaissent un peu moins. La société villageoise d'interconnaissance intègre mieux, même si elle exclut toujours. Le village ne comporte pas en général de bureaux de bienfaisance ou d'œuvres d'assistance quoique la présence de maisons religieuses peut parfois assurer cette fonction. La protection rapprochée sous forme d'entraide y est plus fréquente qu'en ville.

Le phénomène de pauvreté a beaucoup évolué au cours du XX^e siècle. Durant les années postérieures à la Première Guerre mondiale, on crut bien que l'antique vagabondage qui hantait les campagnes allait disparaître. Mais il existe une pauvreté bien visible dans celles-ci. L'un des premiers films conservés par la cinémathèque de Bretagne met en scène ces théories de femmes en cheveux venant les vendre lors d'une fête et repartant avec un rictus ayant toutes les allures de pleurs. Avec la crise des années 1930 cependant, un mouvement de retour vers les campagnes tendit à augmenter le nombre de chemineaux.

Avec les Trente Glorieuses, le nombre de vagabonds diminua à nouveau. Les formes les plus désuètes de location du sol, qui aboutissaient à une exploitation des métayers par les propriétaires et qui étaient génératrices de grande misère, ne sont plus que des rémanences. La législation progressiste de la Libération y a porté un coup d'arrêt. Inversement, le contraste entre des villes, bassins d'emploi, et des campagnes en voie de désertification fut aisément repérable. La pauvreté absolue semble s'enraciner. Les campagnes restent globalement pauvres même si elles profitent des effets du progrès : achèvement des réseaux d'électrification et d'adduction d'eau. Les campagnes conservent tout au long du siècle des défauts structurels comme l'éloignement géographique et plus généralement leur isolement du fait du manque d'automobiles. Les salariés agricoles interrogés par Françoise Bourquelot et Jacqueline Pasquier, dans les années 1980, disent tous l'ampleur des déplacements qu'ils doivent assumer, l'un d'eux allant même jusqu'à parler de 80 km trois fois par semaine⁵⁶⁵. Le facteur distance réduit ainsi les potentialités de reconversion individuelle.

Avec la crise de la fin du XX^e siècle, les campagnes deviennent un réservoir de pauvreté bien visible. Chemineaux et SDF, exclus des villes, les sillonnent à nouveau. Ce sont essentiellement des hommes jeunes : dans les années 1980, au centre d'accueil des Compagnons d'Emmaüs de Cahors, on note que les trois quarts des 276 personnes errantes accueillies avaient moins de quarante ans et un tiers n'atteignaient pas la trentaine⁵⁶⁶. C'est la course vers un nouvel eldorado, censé offrir un emploi et un gîte, sans trop d'inquiétude pour une nourriture que la terre doit livrer aisément. « La campagne, c'est le lieu où il y a toujours à manger, on y trouve toujours un peu de travail en y louant ses bras »,

commente un SDF. Mais souvent, la marche vers les campagnes n'est pas génératrice de la réussite promise. Le bassin virtuel d'emploi est fréquemment limité. Les réseaux de solidarité fonctionnent mal dans une société qui appréhende l'étranger⁵⁶⁷. Ce sont également souvent des travailleurs saisonniers, traditionnellement nombreux à la campagne et dont le nombre augmente avec la crise de l'emploi en milieu urbain. Ce sont peut-être aussi de simple chemineaux de passage, souvent des jeunes se rendant dans un hypothétique lieu d'accueil⁵⁶⁸.

Une forme essentielle de pauvreté résidente est représentée par les ouvriers agricoles qui ont toujours été, dans l'histoire, à la limite de la grande pauvreté du fait du caractère inachevé et évanescent de la protection sociale dans ce milieu. Alwine de Vos Van Steenwijk évoque ainsi le travail non protégé des enfants en milieu rural dans la Normandie de la première moitié du XX^e siècle : « J'ai commencé à travailler à l'âge de huit ans. Je trayais dix vaches par jour, cinq le matin, cinq le soir. Je me levais à cinq heures et je finissais ma journée à neuf heures le soir. J'étais chez ma tante. Comme elle me nourrissait, je ne touchais pas de salaire. Je n'ai pas eu d'argent avant l'âge de vingt ans⁵⁶⁹. »

Georges Macé évoque différents cas de grande pauvreté, visibles dans le mode d'habitat : tel commis d'agriculture de l'Ouest couche ainsi dans l'étable de son patron ; tel autre ouvrier agricole réside dans une voiture abandonnée dans un chemin creux⁵⁷⁰. Les observateurs notent tous la forte consanguinité de classe et par conséquent l'absence d'ascension sociale par le mariage. La reproduction de la pauvreté serait dans le milieu des ouvriers agricoles particulièrement forte. L'alcoolisme y est traditionnellement dénoncé par les assistantes sociales. D'une façon générale sur le plateau de Neubourg, en 1963, l'alcoolisme était facteur de pauvreté dans un foyer sur quatre⁵⁷¹. Ces ouvriers sont souvent célibataires et mènent une vie très instable⁵⁷². Georges Macé insiste sur la résignation de ces ouvriers qui acceptent leur destin sans rancœur.

Peut-on parler de grande pauvreté quand les pauvres résidents sont propriétaires de leur terre ? Il existe une pauvreté dite traditionnelle qu'on assimilera à de la grande pauvreté dans la mesure où elle se caractérise par l'absence de projets d'avenir. Ce sont typiquement les petits voire les micro-exploitants qui ont refusé à partir des années 1950 le pari du progrès technique et de la productivité. Ils se sont ainsi engagés dans une sorte de cercle vicieux de la pauvreté : leur exploitation dégageant un surplus limité, assurant tout juste la survie, ils peuvent difficilement acquérir les entrants nécessaires à la reproduction de la récolte (engrais, semences). Par conséquent, les rendements restent très faibles et ne permettent pas d'améliorer leur niveau économique et social. Ils sont particulièrement nombreux sur les hautes terres du Centre. Agriculteurs souvent âgés, frappés par la maladie, célibataires, ils résistent, quand ils le peuvent, avec des revenus de misère qu'ils complètent par une forte autoconsommation familiale. Ce sont eux qui souffrent le plus du déficit de lien social. Ils ont préféré sortir du groupe de ceux qui ont fait le pari du progrès. Ils révèlent leur incapacité d'élaborer leur propre destin. En résumé, les pauvres ruraux traditionnels associent les ingrédients de la pauvreté : niveau économique extrêmement faible, niveau social étroit, caractères familiaux reflétant la misère : effets de l'âge, du handicap, de la maladie, cellule familiale déséquilibrée (célibat), absence de capital culturel (défaut de formation), isolement social. La dégradation est parfois ouverte quand le fragile équilibre familial vient se rompre : ainsi le décès des parents mettant fin au versement de l'IVD (indemnité viagère de départ), créée au début de la V^e République, rend la vie des enfants adultes particulièrement vulnérable. Un autre cas est l'arrivée à l'âge adulte du troisième et dernier enfant à charge qui ampute considérablement les allocations familiales,

prestations permettant encore de résister⁵⁷³...

Parmi les pauvres résidents, on oppose traditionnellement à ceux-ci ceux qui ont fait le pari du progrès, recherchant la productivité au prix de surinvestissement. Le résultat est un phénomène de surendettement⁵⁷⁴. Cependant, cette catégorie de population peut être difficilement rangée parmi les plus pauvres. Certes, leurs revenus les réduisent à la pauvreté absolue. La charge de l'amortissement de la dette les contraint fréquemment à puiser dans la part des revenus censée assurer la vie quotidienne. Même si les difficultés structurelles de l'exploitation risquent à tout moment de les priver de leur capital économique, ils détiennent à l'inverse un capital culturel souvent substantiel : ils possèdent notamment une formation technique... Ils sont aptes à surmonter l'éternel fatalisme du plus pauvre et à concevoir des projets nouveaux. Même si l'échec économique sur une exploitation agricole est générateur de découragements, de dépressions voire de suicides, ces agriculteurs en échec ont la capacité de reconstruire une nouvelle vie.

Jusqu'aux années 1970, la pauvreté touchait une forte proportion de personnes âgées et tout particulièrement dans le monde rural. Dans le dernier tiers du XX^e siècle, elle va changer radicalement de visage. Des populations nouvelles sont alors concernées par la pathologie de la pauvreté : jeunes, familles monoparentales, salariés à temps partiel, migrants... Si la pauvreté relative semble atténuée en milieu rural, les faits de pauvreté absolue sont patents à la fin du XX^e siècle comme jadis. Les phénomènes migratoires y sont importants, alimentant parfois la pauvreté urbaine.

LA PAUVRETÉ DES MIGRANTS ET DES ÉTRANGERS

Au cours de la période contemporaine (XIX^e-XX^e siècles), les mouvements de population, au plan géographique, se caractérisent d'abord par des mouvements migratoires de la misère. L'exode rural a sans doute été dominant tout au long de la période contemporaine. On a vu, dans un autre livre consacré au XIX^e siècle, la difficulté des Français d'origine rurale pour s'intégrer dans la ville. Il s'agissait souvent de populations misérables arrivant en ville, démunies de tout et parlant une langue régionale ou un patois qui faisait obstacle à l'intégration. Au cours du XX^e siècle, l'exode rural a revêtu des formes différentes. Dotés d'une formation scolaire et parfois professionnelle, disposant parfois d'un peu de matériel parce qu'issus de familles de petits exploitants ruraux, les migrants ont réussi souvent à s'intégrer modestement dans l'industrie française en voie d'épanouissement. En tout état de cause, Jean Labbens remarque que le rural « confronté à la ville court beaucoup de risques ». Cependant, l'intégration, quoique lente, avait des chances de réussir au XX^e siècle du fait du développement de l'économie. Parmi les Français pauvres habitant des logements meublés, une évaluation du début des années 1960 estimait la proportion de personnes d'origine rurale à 15 % seulement⁵⁷⁵.

Les étrangers pauvres ne sont pas reconnus par l'opinion, ils n'ont pas de droit politique et donc intéressent peu les autorités. Dans les enquêtes sociales dépouillées par Serge Milano dans les Hauts-de-Seine, la nationalité représentait au tournant des années 1980, à côté du chômage et du logement, l'une des grandes constantes de la pauvreté⁵⁷⁶. Une bonne partie des immigrés les plus pauvres est arrivée dans des conditions illégales. Cumulant leur situation illégale et leur pauvreté, ils ne souhaitent pas attirer l'attention. Marie-Louise Bonvicini évoque la misère de l'arrivée en France : « Quand on vient, on vient souvent avec une valise : on laisse toutes nos affaires ou on les donne à la famille⁵⁷⁷. » Leur marginalisation, voire leur exclusion, sont fondées sur le double rejet d'être

étranger et d'être pauvre : ils ignorent les us et les coutumes du pays, ils ne communiquent pas ou fort mal. La condition des femmes renforce leur exclusion : « Je me suis retrouvée dans un studio, je ne sortais pas dehors. C'était mon mari qui faisait les courses », déclare une femme immigrée⁵⁷⁸. Plus loin, elle ajoute : « Six ans après, quand il est mort, ça a fait une grosse difficulté pour moi. Je ne savais pas me débrouiller. » Sans formation initiale et professionnelle, ils sont cantonnés dans les fameux « métiers surnuméraires » faiblement rémunérés et disqualifiants. Maladies professionnelles, maladies liées au défaut d'hygiène, du fait notamment de logements insalubres, scandent la vie de l'immigré pauvre. « D'hôtel en hôtel, de centre d'hébergement en centre d'hébergement, écrit Serge Milano, l'aventure se termine généralement dans des hangars désaffectés, des abris de fortune, des immeubles squatterisés, des caravanes⁵⁷⁹. » Il en résulte souvent des cas de tuberculose, des maladies infantiles.

Pourtant, ceux qui se sont intéressés à la condition des immigrés ont remarqué que leur situation pouvait évoluer dans le sens de l'intégration. Par rapport aux plus pauvres, le diagnostic est plus optimiste. C'est sans doute en ce qui concerne ces immigrés que la thèse de l'intégration par vagues des pauvres a la plus grande légitimité. L'immigré qui arrive dans le pays d'accueil a pour lui de se projeter dans l'avenir : fuyant la misère – souvent rurale – de son pays d'origine, il a le ferme espoir d'accéder à une condition honorable. Dans une étude différentielle de familles étrangères et de familles pauvres vivant en banlieue, Annie Garnier-Muller remarque que les solidarités sont plus efficaces chez les étrangers dans le cadre de familles élargies ou de communautés d'origine⁵⁸⁰. Ce fait avait été d'ailleurs remarqué jadis par Françoise Raison-Jourde dans sa thèse sur *Les Auvergnats de Paris au XIX^e siècle*.

Certes, le migrant ne réussit pas toujours. On a trop tendance à mettre en valeur les cas d'intégration réussie à la première ou à la deuxième génération, sans se préoccuper des échecs, la vie active se terminant par un retour au pays ou par une situation de longue maladie. En tout état de cause, la vie de l'immigré de la première génération risque probablement de se dérouler dans sa quasi-totalité au sein d'un habitat disqualifié. Chambres en hôtel meublé, foyers de travailleurs immigrés, maisons abandonnées sans confort élémentaire à la périphérie des villages, cités en périphérie urbaine sont les modes d'habitat les plus fréquents. Ils disqualifient les immigrés qui, très pauvres ou non, se retrouvent assimilés au monde de la grande pauvreté.

Traditionnellement, une petite partie des étrangers s'est intégrée dans la société française, celle des bourgeoisies intellectuelle et commerçante notamment. D'une façon générale, le travail était facteur d'intégration. Cependant, celle-ci se fait de plus en plus difficilement après 1945. Le travail n'est plus à lui seul intégrateur, on l'a vu. La prévention sinon la xénophobie ou simplement le racisme continuent à exclure l'étranger sans travail. Le chômage du fait du handicap ou de la maladie met à l'écart les étrangers. Ainsi, les étrangers handicapés ne bénéficient pas de la loi de 1975. De plus, les secours leur sont parfois chichement dispensés. Il faut attendre une décision judiciaire du 30 avril 1986 pour qu'une disposition de la Ville de Paris réservant une aide aux familles françaises nécessiteuses soit abrogée⁵⁸¹.

La France des Trentes Glorieuses comme celle de la fin du siècle est une terre particulièrement attractive pour les ressortissants des pays pauvres. Certains ont été conduits à pénétrer clandestinement dans le pays avec la complicité plus ou moins avérée d'entrepreneurs complaisants à la recherche d'une main-d'œuvre sous-payée et, en même temps, non déclarée aux assurances sociales. Ces populations de conditions précaires mènent souvent une vie à la limite ou dans la grande

pauvreté. Pour l'illustrer, on peut faire référence aux conditions de logement. Il semble qu'au temps de la prospérité ces clandestins aient fini par s'intégrer au système légal. Il n'en n'est pas de même au cours de la grande crise de la fin du XX^e siècle. Voilà que surgit à partir de 1991 la question des sans-papiers...

LES « NOUVEAUX PAUVRES »

Avec l'invention du chômage à la fin du XIX^e siècle, les chroniqueurs vont faire usage du concept de « nouvelle pauvreté ». Mal indemnisés jusqu'à fort avant dans le XX^e siècle, les chômeurs assimilés aux « sans-travail » sombrent parfois dans la grande pauvreté.

Il faut attendre 1958 pour qu'une réelle politique de l'emploi soit mise en place en France. Avec la croissance des Trentes Glorieuses, on crut que le phénomène du chômage désaffiliant des travailleurs avait disparu. D'une certaine façon, on peut dire que le chômage tire les salariés intégrés vers le sous-prolétariat. Le chômage frictionnel, dû au désajustement de l'offre et de la demande de travail, est temporaire. Aussi, le chômeur est censé conserver ses repères sociaux.

Avec la grande crise de la fin du XX^e siècle, le chômage apparaît comme un mal social : le cap des 10 % de chômeurs est vite dépassé. Souvent résiduel jusque-là, il est désormais créateur d'exclusion selon le mot des contemporains⁵⁸². On voit apparaître dans les médias le concept d'*exclus* qui désigne d'abord les travailleurs privés d'emploi, souvent sans revenu régulier car subissant un chômage de longue durée. Cette forme de chômage se développe très vite à partir de 1973. Dans son rapport, Gabriel Oheix indique que le nombre de chômeurs de longue durée est passé d'environ 46 000 au début de l'année 1975, soit environ 6 % de la population sans emploi à la recherche d'un emploi, à près de 180 000 au début de l'année 1980, soit environ 13 % de cette même population⁵⁸³. L'État s'emploie à indemniser le chômage mais il ne réussit pas à le faire indéfiniment. Et les chômeurs en fin de droits basculent alors dans la trappe de la grande pauvreté.

Plus que jamais, le vocable de *nouveaux pauvres* sert à les désigner, voire à les stigmatiser : le chômage touche essentiellement les jeunes, administrativement désignés comme moins de vingt-cinq ans et les travailleurs les moins qualifiés comme dans les années 1930. Une étude publiée par l'Observatoire du changement en mars 2002 révélait qu'au sein de la population ayant rompu ses liens sociaux on trouvait un peu plus d'un quart de jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans alors que leur poids dans la population française ne dépassait pas 15 %⁵⁸⁴. Ce chômage catalyse une crise du lien social et même parfois familial. Il déprécie, en outre, l'image de soi. « Le chômeur est un homme humilié », écrivait le père Joseph Wresinski. Beaucoup d'entre eux ont alors tendance à se replier sur l'espace domestique, la parentèle comblant quelque peu le déficit social et parfois matrimonial.

Au cours des années 1930, les chômeurs avaient bien maladroitement tenté de s'organiser et avaient été en mesure de conduire des mouvements spectaculaires : marches, manifestations diverses. La crise de la fin du XX^e siècle a fait resurgir des bataillons de pauvres que l'on croyait disparus à jamais. Coexistent une pauvreté traditionnelle déjà évoquée et une nouvelle pauvreté, celle des chômeurs en fin de droits. Dans les interstices du chômage apparaît une économie de survie, faite de « petits boulots » complémentaires. À la fin du XX^e siècle, les chômeurs réussissent à mieux s'organiser. Dès 1982, un spectaculaire syndicat des chômeurs est créé. Il témoigne ainsi de la capacité de ces « exclus » à se prendre en charge. Quelques années plus tard, en 1988, se tient à Paris une grande manifestation des chômeurs et des travailleurs précaires. Une autre association éclôt fin 1993-début

1994 : Agir contre le chômage (AC). En mai 1994 est menée une grande marche à travers la France. Entre-temps, au niveau local, sont apparues des associations de chômeurs. Le plus dérangeant, parce qu'elle heurte les bonnes consciences, est cette revendication, apparue au moment de Noël 1997, d'une prime *ad hoc* en faveur des chômeurs !

En octobre 1990 avait été créé Droit au logement (DAL) par des catholiques sociaux, des militants d'extrême gauche, plus ou moins proches des mouvements alternatifs. La création de DAL a pour origine une occupation, place de la Réunion à Paris, dans le XX^e arrondissement. La devise de ce nouvel organisme est « Un toit, c'est un droit ». Mais la nouvelle association a une vocation beaucoup plus large : elle va intégrer les revendications des chômeurs.

La perte du travail fonde la désaffiliation quand la recherche d'un nouvel emploi se fait trop longue. Le chômage des fins de droits alimente la grande pauvreté. C'est souvent parce qu'on est déjà pauvre qu'on ne retrouve pas d'emploi. Ainsi, Jean-Claude Caillaux peut citer au début de son livre une réflexion symptomatique d'un patron potentiel : « Y a pas de travail pour ceux qui sont de là-bas ! C'est trop pourri⁵⁸⁵ ! »

Pourtant ce tableau très sombre du chômage peut être nuancé. Ainsi, Sébastien Schehr, traitant de la vie quotidienne des chômeurs, n'hésite pas écrire que « le chômage n'est pas seulement l'expérience d'une relégation, mais il est aussi un véritable laboratoire du social où l'expérimentation a sa place⁵⁸⁶ ». C'est du caractère innovateur et créatif de certaines situations qu'il veut rendre compte. Ces activités génèrent, selon le même auteur, tout à la fois identité, épanouissement, sociabilité.

Parmi les nouveaux pauvres, il faut ajouter ceux qu'on appelle les *working poors*, les pauvres au travail (1,3 million, soit 6 % des travailleurs en 1996). On ne peut les assimiler aux plus pauvres qui constituent le sujet de ce livre. Néanmoins ils sont des individus de conditions précaires. Parmi eux, on remarque des indépendants gagnant chichement leur vie (petits agriculteurs, artisans, voire commerçants), des personnes qui ont alterné chômage et emploi, et des salariés ayant travaillé tout au long de l'année pour un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Souvent les conjoints ne travaillent pas, ils ont plusieurs enfants et touchent des prestations insuffisantes⁵⁸⁷.

D'une façon générale, l'enquête de mars 2002 de l'Observatoire sociologique du changement donne des indications sur la structure de la population française la plus pauvre à la fin du XX^e siècle. Elle fait remarquer que 60 % des usagers des services d'accueil, d'hébergement et de réinsertion étaient des hommes. Tout au long du XX^e siècle, la forte proportion masculine de la population errante a été remarquée. Pour autant, il ne faut pas négliger la place des femmes dans ces milieux. Elles sont certes moins souvent itinérantes, mais elles sont très souvent à la tête de familles monoparentales, qui sont fréquemment des familles pauvres.

Dans l'histoire du XX^e siècle, les vieillards ont souvent été les prototypes de la pauvreté. Il faut attendre le dernier quart du XX^e siècle pour que la vieillesse ne soit plus synonyme de pauvreté. Les enfants sombrent toujours dans la trappe de la pauvreté à la suite de difficultés familiales. La grande crise de la fin du siècle augmente la pauvreté des jeunes qui ont les plus grandes difficultés à s'intégrer alors que les liens traditionnels de la famille se distendent. Longtemps le vagabond fut un

vieillard, désormais le SDF est très souvent un homme jeune.

CHAPITRE VIII

Anthropologie des pauvres au XX^e siècle

Pour mieux comprendre les comportements, on ne doit pas omettre que la tradition par la mémoire est faible chez les plus pauvres ; en revanche, il existe une tradition par osmose des uns vers les autres.

Cette anthropologie du pauvre traduit en fait les trois principaux défauts de sa condition. Traitant de la pauvreté en prison, Anne-Marie Marchetti insiste tour à tour sur le défaut d'*avoir* (pauvreté monétaire), sur le défaut de *pouvoir* (faible capacité à assumer ses obligations, dépendance institutionnelle) et enfin le défaut de *savoir* (absence de repères)⁵⁸⁸. Cette typologie recoupe celle de Pierre Bourdieu en termes de capitaux : capitaux économiques, sociaux et culturels. Cette dernière renvoie elle-même à la sociologie de Max Weber en termes de revenu, de pouvoir et de prestige. Cette anthropologie des pauvres empruntera les différentes facettes de la vie sociale. Il faut cependant bien admettre que le monde des pauvres est un monde « caché et souterrain »⁵⁸⁹.

Par ailleurs, tous les praticiens du monde de la pauvreté et en premier lieu Joseph Wresinski, le fondateur charismatique du mouvement ATD Quart Monde, ont insisté sur le cumul des précarités dans le monde de la grande pauvreté⁵⁹⁰. En conséquence, nous sommes amenés à déconstruire la condition du plus pauvre pour les besoins de l'analyse, mais il faut rester conscient que ces conditions de vie sont souvent enchevêtrées les unes avec les autres par des liens de cause à effet dans un sens ou dans l'autre. Il faut enfin se garder de toutes visions misérabilistes ou trop traditionnelles. Joseph Wresinski lui-même soutenait que la condition des pauvres s'est adoucie depuis le XIX^e siècle⁵⁹¹.

HISTOIRES DE VIE

La trace de son passé est facteur d'identité. Or, par définition, les plus pauvres qui n'ont jamais possédé que peu de choses n'ont pas laissé de trace. En 1988, l'historienne Michelle Perrot notait que les plus pauvres étaient absents du tome III des *Lieux de mémoire* de Pierre Nora⁵⁹². Le récit de vie a été suscité notamment par l'association ATD Quart Monde pour aider les pauvres à retrouver leur identité défaillante, mais certains éditeurs ont également encouragé cette démarche pour d'autres raisons. Les récits de vie que content les plus pauvres imposent une grande circonspection. Xavier Emmanuelli soutient que « les exclus compensent leur vide existentiel par une mythomanie touffue d'histoires que les travailleurs sociaux prennent souvent pour l'histoire de leurs malheurs réels⁵⁹³ ». Le même auteur argue que ces histoires se caractériseraient par une « sur-dévalorisation » de la vie personnelle censée représenter la vraie⁵⁹⁴. Contre la banalité de leur existence, les plus pauvres rechercheraient une vie « héroïque » hors des normes, à laquelle leur auditeur serait censé s'intéresser. Ils trouveraient là un moyen d'identification. L'observation directe d'Yves Leroux et de Danie Lederman en dit long : « Les zonards sont mythomanes. Séparant mal le réel de l'imaginaire, ils vivent de souvenirs fictifs. La vie qu'ils racontent est la plupart du temps celle qu'ils s'inventent. À partir d'éléments réels, ils reconstruisent une sorte de version officielle qui, en principe, leur donne le

beau rôle. Dans la rue, la vie n'a aucun sens, seuls leurs souvenirs, mêmes imaginaires, en ont un. D'autres ont pris des choses dans les livres, ils récitent, je le sens... À la mythomanie s'ajoute le syndrome de victime. Les zonards trouvent toujours de bonnes raisons à leur déchéance. Trop bons ou trop doués, on leur a tiré dans les pattes. Victimes. Au début, cette fabulation me faisait rire, maintenant je la trouve plutôt tragique⁵⁹⁵. »

Ainsi les enquêteurs sociaux sont-ils frappés par la régularité que les plus pauvres mettent à se trouver issus de l'Assistance publique. Il ne faudrait pas pour autant nier complètement cette réalité : tel auteur dit que, dans certains centres d'accueil comme au Sentier de Jéricho, l'essentiel des assistés vient de la DASS. Tel autre praticien évoque les roulottes incendiées, la perte de l'épouse et des enfants dans un accident de la circulation. Plutôt que de rechercher des vies emblématiques de la représentation que se font les plus pauvres de la vie précaire, ou emblématiques d'une réalité considérée comme moyenne, nous avons préféré citer quelques microbiographies. Elles renseignent sur les mécanismes individuels et personnels qui conduisent à la grande pauvreté. Un premier exemple est offert par les Mémoires d'un SDF⁵⁹⁶. Il nous explique que sa descente sociale est liée à l'abandon de sa concubine. De formation supérieure, il engage sa dégringolade par une surconsommation d'alcool qui le conduit vite aux abysses. Plus loin, il évoque l'histoire de Robert, tout en se demandant s'il dit la vérité : enfant de la DASS, il a successivement subi un accident puis l'abandon de son épouse, ce qui l'a conduit à la misère⁵⁹⁷.

Une autre histoire, citée par Christine Thouzellier, est tout à fait révélatrice de la pauvreté rurale : « M. Z., âgé de quarante-cinq ans, est resté seul sur l'exploitation familiale après une histoire familiale difficile. Sa mère éthylique criait, délirait et il fut difficile de la maintenir à la maison, aucune aide-ménagère ne voulant venir. Elle fut donc placée en maison de retraite avec sa fille, infirme moteur. Au bout de six mois, la mère meurt. La [fille] est placée dans un autre établissement spécialisé. L'entente du père et du fils, restés seuls sur l'exploitation, se dégrade. Le père est placé dans une maison de retraite. Le fils est seul. Mais les revenus provenant d'aides diverses ont disparu (tierce personne, AAH, retraite, etc.). Il est très immature, fréquente de jeunes marginaux, se laisse embarquer dans des coups, cumule les dettes, ne travaille pas les terres. Jusqu'au jour où tout doit être vendu, la maison et les terres. Il se retrouve sans rien... Il reproche à son père d'avoir voulu le garder sur l'exploitation, de l'avoir empêché de faire sa vie, de se marier⁵⁹⁸. »

Cette vie résumée aide à comprendre ce qu'il faut bien appeler un engrenage de pauvreté. La dissociation familiale n'est pas surmontée, une formation initiale fait défaut, l'alcoolisme est également facteur de dégradation, enfin la famille subit un handicap moteur. L'ensemble de ces facteurs cumulés freine et même empêche toute adaptation économique. En définitive, la propriété de l'outil de travail, qui fonde l'existence en milieu agricole, n'est pas préservée, et le passage de la vie indépendante de l'exploitant à la dépendance du pauvre se fait insensiblement.

Serge Milano, à partir des enquêtes sociales de Haute-Savoie, a évoqué une autre histoire de vie dans un autre milieu. C'est sans doute l'absence d'emploi des parents qui explique l'entrée en pauvreté de cette famille de quatre enfants. C'est l'absence de revenus qui va leur valoir l'expulsion de leur logement et l'occupation d'une maison vétuste et insalubre. La famille survit grâce aux allocations familiales. Finalement, trois des enfants font l'objet d'un placement d'office. On peut citer encore un autre cas assez révélateur. Il s'agit d'une famille de cinq enfants dont l'entrée en pauvreté s'explique sans doute par l'éthylisme de la mère et par l'instabilité du père. La privation définitive d'emploi du père fait dépendre la famille des allocations familiales et de diverses aides sociales⁵⁹⁹.

La question de l'alcoolisme paraît récurrente dans les histoires de vie. Ainsi, le cas de Lucette est tout à fait révélateur : « Nous, on était 13... Mon père y picolait, il battait ma mère, [...] vous comprenez, y buvait, y f'sait la vie, y bossait pas. Il était belge, mon père, il a disparu un bon jour, on n'a jamais pu eu de nouvelles [...]. Mon mari ? C'était un beau salaud ! Y s'saoulait la gueule, y frappait les mêmes, faut voir ! Y m'a esquinée, si j'suis infirme, c'est les coups qui m'a donnés [...]. Oh, ben, y'a que Martine, c'est ma deuxième fille, qu'aurait un mari à peu près potable, y travaille. Mais les autres, c'est picolos et compagnie⁶⁰⁰ ! »

Un exemple choisi dans le milieu rural évoque la descente sociale intergénérationnelle. C'est le cas de buronniers cités par Ronald Hubscher à partir d'un ouvrage collectif sur l'Aubrac. À l'origine, en 1905, une veuve et ses cinq enfants vivant sur quelques menues terres et profitant des communaux. En 1935, on ne trouve plus sur le buron que l'unique fille vivant avec sa propre fille et son gendre sous le même toit. Ils louent alors la terre afférente à l'exploitation. En 1965 vit seul dans le buron le petit-fils. Ce célibataire n'a plus de terres puisqu'elles ont été vendues quelques années auparavant ; il vit d'expédients comme le braconnage. Partie d'un niveau économique très faible, la famille a perdu progressivement le petit patrimoine initial, le dernier descendant vivant sur le buron se trouvant à la limite de la grande pauvreté⁶⁰¹.

Un autre cas, toujours en milieu rural⁶⁰², évoque la paupérisation individuelle liée à la maladie. À l'origine, ce fils unique est atteint d'une légère claudication. Les hasards de la vie et sans doute un assez fort déterminisme rural le contraignent au célibat. Sa situation va se dégrader progressivement à la suite d'aggravation de sa claudication qui le contraint à diverses opérations chirurgicales. Finalement, il est réduit à l'inactivité à l'âge de cinquante ans.

Les rythmes de la vie introduisent des scissions dans la vie du plus pauvre. Un exemple est évoqué dans une brochure du Secours catholique : « M. P. a trente-neuf ans. Sans travail stable depuis 1982, il vit de petits boulots qui ne sont pas toujours déclarés. Sa situation s'est dégradée quand il a perdu son emploi de chef-magasinier qu'il occupait depuis douze ans. Un divorce, et la chute s'est accélérée. Depuis six ans, il fréquente les centres d'hébergement d'urgence. Il occupe actuellement un poste dans une entreprise de travail temporaire. Cela lui permet de se loger à l'hôtel, moyennant... 80 % de son salaire⁶⁰³. »

Ce bref récit donne à voir les difficultés du travail et de l'hébergement comme les tentatives d'adaptation des plus pauvres. Outre le problème du travail, il rend compte de la rupture familiale comme facteur de descente sociale.

Toutes ces histoires de vie insistent sur des mécanismes de paupérisation qui surviennent au cours d'une existence. Mais il faut noter aussi les processus intergénérationnels de reproduction de la pauvreté, à tel point que certains auteurs ont voulu relativiser l'intérêt de l'analyse en termes de paupérisation⁶⁰⁴. Un autre auteur remarque que, « le plus souvent, la pauvreté prend ses racines très loin dans l'histoire de l'individu⁶⁰⁵ ».

Pour examiner les caractères anthropologiques de la grande pauvreté, nous avons eu tendance à les mettre à plat. Il faut avoir conscience que la grande pauvreté se définit par un enchevêtrement, par un cumul de difficultés. Le handicap particulier ne fait pas, normalement, sombrer en grande pauvreté, mais c'est leur cumul qui explique la situation. Par conséquent, l'entrée en grande pauvreté est difficilement repérable même si les mémoires de vie font souvent référence à un événement fondateur qui aurait tout déclenché. Le cumul des handicaps pose la difficile question de la sortie de pauvreté, qui est souvent une impossibilité.

Il faudrait se livrer à des études longitudinales pour pouvoir analyser les destins des plus pauvres. On peut avoir quelques indications sur les entrées en pauvreté (les sorties n'étant pas recensées par définition). À partir des statistiques sur les entrées dans les communautés d'Emmaüs, nous avons une idée sur les origines des plus pauvres dans le dernier tiers du XX^e siècle. En 1964, les entrants étaient originaires pour près des deux tiers du monde ouvrier alors qu'en 1988-1989 la proportion approchait les trois quarts⁶⁰⁶.

On est tenté, après Oscar Lewis, d'expliquer l'état de pauvreté par des origines familiales. L'aspect intergénérationnel y serait pesant. Néanmoins, il faut noter une autre explication relevée par le psychiatre Patrick Declerck. Il constate à la fin du XX^e siècle la présence d'événements traumatiques (accident, chômage, divorce...) précédant l'entrée en pauvreté⁶⁰⁷ et remarque l'importance des facteurs psychopathologiques personnels antérieurs à l'état de pauvreté⁶⁰⁸. Et il insiste sur le fait que la pauvreté n'est pas toujours atavique.

L'ESPACE DU PAUVRE

La description du logement du pauvre s'apparente toujours à celle des taudis du début du XX^e siècle. L'espace de vie du pauvre est souvent de nature informelle. Les rares études quantitatives nous renseignent pour la fin du XX^e siècle sur l'absence de logement. En 1996, 200 000 personnes seraient exclues du logement, soit 0,4 % de la population⁶⁰⁹. Le pauvre vit dans certains lieux d'errance, parfois sans domicile fixe : terrains vagues ou même les « fortifs »⁶¹⁰ dans la première moitié du XX^e siècle. Il n'a guère de territoire d'appartenance et encore moins de lien de proximité. On peut parler alors d'exposition publique de soi⁶¹¹.

Les sans-abri ressentent d'une façon cruciale l'alternance du jour et de la nuit. La nuit est certainement le moment le plus difficile de la vie du SDF. Il lui faut rechercher un abri s'il ne peut acquitter le prix d'une chambre dans un hôtel borgne. Il cherche à pénétrer dans des lieux protégés, au risque de s'en faire chasser. À Paris, le sans-abri du XX^e siècle se retrouve sous les ponts ou sur les bouches d'aération du métro. Parfois, on l'observe à l'intérieur de tunnels. Dans tous les cas, l'errance quotidienne dure jusqu'à fort tard dans la nuit. D'une façon générale, Annie Garnier-Muller remarque, pour la fin du XX^e siècle, comme nous l'avons observé pour le XIX^e siècle, que les itinéraires d'errance relèvent des circuits d'aide⁶¹². Et elle ajoute que le nomadisme des SDF reste tout relatif puisque ceux-ci restent le plus souvent dans leur région d'origine⁶¹³. Hubert Prolongeau décrit la vie quotidienne d'un sans-domicile-fixe : lever vers 6 heures, poursuite de la nuit dans le métro, petit déjeuner vers 9 heures au Restaurant du cœur, déplacement vers une autre institution distribuant des repas, demande d'un ticket d'entrée vers 11 heures, repas entre 12 heures 30 et 14 heures, menues occupations comme le lavage du linge dans l'après-midi, nouvelle station dans le métro, dîner dans une nouvelle œuvre vers 19 heures⁶¹⁴... Cette vie exacerbe en définitive les problèmes psychologiques : « Je marche, je n'arrête pas de marcher », dit un « mancheur » à Pascale Pichon⁶¹⁵. Ce phénomène a été à l'origine de la création des procédures de « maraude » de la part des services sociaux. L'origine de cette absence de domicile est à mettre en rapport avec la difficulté d'intégration. On n'est donc pas surpris d'y trouver des jeunes chassés de leur famille et dans l'impossibilité de trouver un logement stable. On y voit aussi des gens plus âgés en rupture de ménage et n'ayant pas de domicile, faute d'argent. Enfin, temporairement, le défaut de logis peut frapper les familles entières

qui sont alors dispersées d'office, les enfants placés à la DASS et les parents dans des foyers différents, parfois livrés à la rue. C'est le cas des familles pauvres qui sont expulsées de leur logement, passé les bornes fatidiques de l'hiver (du 1^{er} novembre au 15 mars).

Il existe d'autres lieux de vie propres aux pauvres : taudis, bidonvilles, cités de transit dont la construction atteint son apogée au début des années 1970... En 1968, le recensement estimait que 4 % des ménages français et 21 % des ménages immigrés résidaient dans des logements de fortune. Il est évident que la résidence dans les faubourgs, dans les zones mal loties, entraîne un environnement dégradé. Voilà comment le romancier Céline percevait, au début des années 1930, l'accès à l'un de ces logements : « La plaine au-delà d'Ivry, c'était encore plus dangereux que la route à la tante Armide. Y avait pas de comparaison. On croisait parfois des voyous [...]. Quand la boue devenait si molle, si visqueuse qu'on perdait ses godasses dedans, lors c'est que nous étions plus loin. La bicoque de Mme Héronde dominait un terrain vague. Le clebs nous avait repérés. Il gueulait tout ce qu'il pouvait⁶¹⁶. »

Il est évident que cet habitat dégradé disqualifie le pauvre⁶¹⁷. Par définition, la vie privée du pauvre n'est pas close, elle est « poreuse ». Par rapport à l'espace clos de la bourgeoisie et des milieux sociaux intégrés en général, l'espace du pauvre est ouvert. En conséquence, le moindre événement d'ordre privé est perçu et commenté à l'extérieur. Il en va ainsi de la scène de ménage qui est projetée à l'extérieur vers les proches⁶¹⁸. Et les stigmates de la femme battue sont abondamment commentés par les voisins. « La scène de ménage suppose un logement ouvert, des maisons entrebâillées, un immeuble qui défaille en son milieu qui s'écarte de lui-même, un quartier qui se raconte la vie au jour le jour⁶¹⁹. »

L'intimité du pauvre n'existe pas. L'historien de l'enfance Maurice Crubellier évoque ainsi ce monde ouvert : « La télévision était avantageusement remplacée par du cinéma vérité direct ; scènes de ménage, querelles d'ivrognes ; toute la rue avait droit aux scènes de cirque ; crêpages de chignons ou vaisselles cassées, et en plus, les clowneries des gamins⁶²⁰. »

Le plus pauvre est exposé à une double contrainte : il vit dans un espace urbain dévalorisé et il subit une série de contrôles⁶²¹ de la part des « entrepreneurs de morale ». Il existe cependant une forte propension à l'appropriation, même chez les SDF. Xavier Emmanuelli racontait en 1998 que lorsque l'on demande à Josy, l'une des plus notoires clochardes de Paris, où elle habite, elle répond « chez Celio », pour désigner la fameuse boutique, boulevard Saint-Germain, de l'habilleur bien connu. Elle désigne là un territoire qu'elle protège en vociférant quand on veut le traverser⁶²².

La maison du pauvre est perméable. Certes, le pauvre définit un territoire, mais il a des difficultés pour le faire respecter, particulièrement dans le cas des squats. Pour reprendre Pierre Bourdieu, « la position d'un agent dans l'espace social s'exprime dans le lieu de l'espace physique où il est situé (celui dont on dit qu'il est sans feu ni lieu ou sans domicile fixe n'a quasiment pas d'existence sociale)⁶²³ ».

La résidence du pauvre en bidonville est fréquemment ouverte sur les autres habitations. Le squatter mène une vie de promiscuité. Le plus pauvre vit également dans des chambres d'hôtel, mais souvent celles-ci sont partagées, l'utilisation ultime étant la succession des usagers tout au long des vingt-quatre heures de la journée. À la fin du XX^e siècle, devant la saturation des dispositifs d'accueil, on peut assister au logement de familles entières dans des chambres d'hôtel : elles sont exiguës et les gérants y interdisent la cuisine. Les terrains de camping, qui ont proliféré après 1945, peuvent en définitive servir de derniers recours⁶²⁴. « Habitation infra pour famille infra », écrit Joseph

Wresinski⁶²⁵. Encore faut-il noter que le bidonville fait fonction souvent de sas entre rural et urbain. Il serait « un instrument artisanal d'acculturation douce⁶²⁶ ». L'abbé Pierre, dans l'un de ses livres, s'est interrogé pour savoir les raisons qui poussent les SDF à refuser un abri et à coucher dehors par grand froid. Il impute cela au fait que ceux-ci ont l'habitude de compter sur eux-mêmes et de bénéficier de la solidarité d'autrui avec parcimonie⁶²⁷. Souvent le domaine en propre du pauvre est son sac. Il y range quelques misérables affaires.

Le maintien de canalisations anciennes provoque des maladies comme le saturnisme. Il touche les enfants ayant ingéré des écailles d'anciennes peintures au plomb. Les conditions défectueuses du logement des personnes les plus pauvres en sont à l'origine. Dans les années 1990, l'un des témoins de Pierre Bourdieu décrit l'engrenage de la dégradation du logement qui part de la nécessité de calfeutrer pour avoir chaud à l'apparition de l'humidité et au cloquage final des peintures⁶²⁸.

Le quartier est une seconde échelle dans la vie du pauvre. Mais il est certainement impropre à fonder une image collective positive⁶²⁹. Peut-on parler pour autant de ghettos, comme on l'entend par exemple pour l'Amérique ? Le terme est sans doute excessif dans la mesure où il existe entre les quartiers pauvres et leur périphérie une certaine perméabilité. Néanmoins, les sociologues contemporains en font usage. Évoquant la violence des banlieues, tel chercheur n'hésite pas à dénoncer le processus de ghettoïsation, associant quartiers sensibles et quartiers de misère. De la misère des banlieues découleraient, selon celui-ci, des problèmes psychologiques individuels, des problèmes conjugaux et familiaux (diminution de l'autorité parentale)⁶³⁰.

Le sentiment d'appartenance y est extrêmement fort. C'est presque une dimension universelle puisque le même aspect est relevé par Oscar Lewis dans la Jamaïque de *La Vida*. La chronique française est rythmée par ces querelles et règlements de compte entre jeunes de cités différentes. On peut parler ainsi de patriotisme territorial. Mais s'agit-il d'un trait spécifique aux quartiers pauvres ? On se souvient qu'au XIX^e siècle, la vie au village était faite parfois d'un affrontement des jeunes du lieu contre ceux du village voisin. La possession des filles, comme aujourd'hui entre cités, était souvent un enjeu.

Cette localisation des plus pauvres en des espaces spécifiques a été parfaitement expliquée par Pierre Bourdieu : « Ceux qui sont dépourvus de capital sont tenus à distance, soit physiquement, soit symboliquement, des biens socialement les plus rares et condamnés à côtoyer les personnes ou les biens les plus indésirables et les moins rares. Le défaut de capital intensifie l'expérience de la finitude : il enchaîne à un lieu⁶³¹. » Il ajoute que l'habitat et l'habitus interagissent réciproquement. D'une façon générale, nous pensons que ces deux éléments seraient partie intégrante d'un cercle vicieux de la pauvreté. Le sociologue conclut son analyse de la pauvreté en ces termes : « Le quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent, et qui, en retour, le dégradent symboliquement puisque, étant privés de tous les atouts nécessaires pour participer aux différents jeux sociaux, il n'ont en partage que leur commune excommunication⁶³². »

LE GAGNE-PAIN

La condition traditionnelle du plus pauvre, et surtout l'image que l'on en a, est celle du non-travail. L'absence de travail ne signifie pas absence de gagne-pain. La forme historique naturelle du gagne-pain est la mendicité. Les pauvres sont ces inutiles au monde, dit-on ordinairement⁶³³. Il faudrait plutôt traiter du « petit travail ». Cela explique que les revenus dans les milieux de grande pauvreté

sont souvent aléatoires quand ils procèdent du travail, quand ils ne sont pas tout simplement des revenus de transfert surtout depuis 1945. Il est révélateur de constater qu'un jeune pauvre de vingt ans peut ainsi s'exprimer : « Je suis asthmatique, donc je vais avoir bientôt une pension : c'est une chance de pouvoir m'en sortir⁶³⁴. »

Historiquement les plus pauvres ont toujours exercé des tâches secondaires et intermittentes, dites viles par leur caractère salissant et dévalorisant. C'est cette absence de régularité au travail qui établirait la spécificité du plus pauvre au sein du peuple, terme générique qui a souvent servi à désigner en fait les prolétaires, c'est-à-dire les salariés de l'industrie. Alors que la norme centrale est de considérer que le travail fait partie de la dignité de l'homme, le pauvre qui veut travailler n'a pour lui qu'une expérience personnelle de travail « pauvre » et humiliant⁶³⁵. Il faut penser au chiffonnier du XIX^e siècle qui était le métier emblématique du pauvre, au vidangeur qu'évoque Simone Delattre dans sa *Nuit du XIX^e siècle*⁶³⁶.

La récupération, la biffe sont des tâches toujours essentielles dans la vie du plus pauvre au XX^e siècle. En cette fin de XX^e siècle, on fait état de métiers aussi dévalorisants que le ramassage du cuivre dans les poubelles ou des déchets de carton dans les rues. Dans la cité de transit de Blanchard, on remarque la présence de ferrailleurs et de démonteurs de voitures. Anne-Marie Waser évoque une « loi des clochards » qui imposerait d'arriver à temps avant la fermeture des marchés pour récupérer les produits alimentaires abandonnés⁶³⁷. À Blanchard, les habitants pratiquent l'écumage des décharges publiques, le tri et le recyclage des déchets⁶³⁸. Au début du XIX^e siècle, l'École de la réforme sociale, d'inspiration leplaysienne, qualifie ces petits boulots de « métiers de simple récolte » parce que le pauvre n'ajoute généralement aucune valeur à la matière traitée. Ce sont toutes ces tâches perçues comme inférieures qui font naître l'humiliation des plus pauvres.

Pourtant, comme à la fin du XIX^e siècle quand les observateurs avaient remarqué que le niveau de vie du chiffonnier était satisfaisant, le titulaire de métier dégradant à la fin du XX^e siècle peut percevoir des revenus substantiels : Philippe pratiquait en 1995 divers petits boulots : brocante, réparation en tout genre, déménagement, etc., qui lui permettaient de bien gagner sa vie, mais en contrepartie il était privé de prestations sociales. Ces petits métiers précaires annonceraient souvent une entrée en pauvreté. Les pauvres sont des surnuméraires, non pas vraiment des participants, dit Jean Labbens avant Robert Castel qui systématisera l'expression⁶³⁹. D'une façon générale, en l'absence de travail officiel, la débrouillardise est le principal moyen de survivre. Elle a pour conséquence une vie au jour le jour.

C'est le non-travail, l'absence de travail qui fait tomber ou rester en pauvreté. Le handicap, la maladie et ses effets physiques voire mentaux restent des sources majeures de grande pauvreté. Inversement, le handicap et la maladie font sourdre parfois des revenus complémentaires après l'affirmation de l'État-providence à partir de 1945. Il faut s'interroger aussi sur les origines du non-travail habituel dans le monde de la grande pauvreté. L'allure du plus pauvre, l'impossibilité de se présenter aux employeurs d'une façon décente, l'analphabétisme sont des causes de non-embauche. L'impossibilité de se nourrir correctement fait également apparaître une faiblesse physique qui n'incite pas les employeurs à les recruter pour des travaux de force. Pour reprendre les concepts bourdieusien, on dira que le pauvre manque de capital culturel, de capital social et que souvent sa santé fait défaut. La séparation, le veuvage peuvent également faire sourdre la pauvreté, mais cela se complète à l'évidence du non-accès au marché du travail.

Le chômage est également source de pauvreté. Le chômeur, s'il perd son travail, ne perd pas

obligatoirement sa culture du travail, si bien que Sébastien Schehr définit deux catégories types : les chômeurs valorisant le travail et considérant le chômage comme une rupture, une seconde catégorie rassemblant les chômeurs ayant un rapport désinvesti au travail, ayant une mobilité dite de fuite⁶⁴⁰. C'est peut-être dans cette dernière catégorie que l'on trouve le plus ces pratiques de débrouillardise, de cénobitisme qui apparentent les chômeurs aux plus pauvres. Parfois, écrit le même auteur après le sociologue P. Grell, « les activités de substitution prennent alors la forme de pratiques anti-institutionnelles qui se manifestent concrètement par la déviance, c'est-à-dire le rejet en bloc des organisations sociales et la mise en route de pratiques illégales ou de petits trafics⁶⁴¹ ». Cette sous-culture dérivée du travail n'est alors pas très loin de la culture de grande pauvreté. Ces chômeurs peuvent vivre au jour le jour selon les opportunités à l'image d'autres catégories de grands pauvres. Certains sociologues envisagent même une catégorie de chômeurs préférant vivre pauvrement sans salaire⁶⁴².

Le plus pauvre n'est pas toujours sans travail officiel. La question des *working poors* reste paradoxalement une question clé tout au long du XX^e siècle comme auparavant au XIX^e siècle⁶⁴³. Mais si le travail rémunéré n'empêche pas toujours de passer en dessous du seuil de pauvreté, il évite d'entrer en grande pauvreté. Le travail, si minime soit-il, permet toujours l'espoir et évite en définitive l'exclusion. L'un des caractères majeurs du travail dans le monde de la grande pauvreté est qu'il emprunte le plus souvent des voies parallèles au marché officiel. Travail temporaire et/ou travail au noir restent une caractéristique majeure. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale souligne qu'à la fin du XX^e siècle 61 % des pauvres travaillaient à temps partiel contre 29 % pour l'ensemble de la population active⁶⁴⁴. Cela entraîne des difficultés d'intégration, voire une situation d'exclusion. Le plus pauvre privé de travail souffre principalement d'une carence de protection sociale que l'Allocation médicale universelle (AMU) permettra peut-être de pallier.

C'est la présence d'un travail qui confère le plus souvent un statut. Les plus pauvres sont eux aussi à la recherche d'un statut. À Blanchard, les enquêteurs ont relevé le souci de certains pauvres de se situer le plus loin possible du clochard et le plus près possible du smicard⁶⁴⁵. Parfois, une économie de subsistance se substitue à une économie fondée sur le travail. On pense à la présence de jardins familiaux, remarqués dans la cité de Blanchard⁶⁴⁶.

On comprend donc que, dans les siècles passés, l'une des thérapeutiques essentielles de lutte contre la pauvreté ait relevé jusqu'à fort avant dans le XIX^e siècle d'une mise au travail forcé. Le travail redonnerait au pauvre sa dignité perdue. L'absence de travail ou l'exercice de petits métiers s'explique essentiellement au XX^e siècle par un déficit de formation. D'une part, l'école, c'est bien connu, cristallise ou renforce les différences sociales. D'autre part, les pauvres, qui ont peu fréquenté l'école, sont illettrés. Ils étaient dans une grande proportion des pupilles de la nation, enfants destinés à être loués dans les fermes et non à être envoyés à l'école, souligne une enquête de 1906 dans le département du Calvados⁶⁴⁷.

Michelle Perrot perçoit « une ligne de démarcation entre les prolétaires proprement dits, les ouvriers qui [pensent] en termes d'avenir pour leurs enfants et par leurs enfants, et les sous-prolétaires qui sont en dehors de cela et même en dehors du niveau scolaire⁶⁴⁸ ».

Le gagne-pain est souvent un petit travail, très souvent une ressource d'assistance. Pascale Pichon analyse, dans le cadre de ce qu'elle appelle l'« abordage », l'attitude du « mancheur ». Il y déploie une véritable capacité pour ne pas déclencher la crainte ou la peur. À cet égard, nous pouvons parler de l'intelligence du pauvre. En définitive, le gagne-pain des pauvres est souvent synonyme de « gagne-

peu » ou « de gagne-rien », à tel point qu'un observateur note que la « chaleur, c'est le bien-être des riens du tout⁶⁴⁹ ».

ALIMENTATION ET DÉCORS DE TABLE

Le déficit alimentaire, faute de revenu et de rationalité de consommation, est sans doute ce qui a de tout temps le plus frappé. La carence de revenu est parfois rédhibitoire. Dans son roman *Les Bas-Fonds* (1929), Guy de Téraumont livre une représentation repoussante de cette alimentation du pauvre : « La sorcière de Macbeth faisait cuire ses mixtures. Dans une énorme chaudière noire, sur un fourneau de fonte, mijotait on ne sait quel rata infâme dont l'odeur seule eût dû assouvir les appétits des plus robustes... Il recevait sa portion qu'il considérait avec une angoisse qui eût été comique, s'il ne s'était joué parmi ces misérables le plus terrible de tous les drames : le drame de la faim. Un arlequin c'est comme un billet de loterie. Il y a en qui ont de la chance et qui reçoivent un bon morceau, il y en a d'autres qui n'obtiennent qu'un peu d'eau trouble de peau et d'os... Cuisine étrange qui avait tous les goûts et toutes les odeurs qui sentait à la fois la friture rance, la sauce tournée, un ragoût de gargote et la venaison faisandée⁶⁵⁰. »

Le docteur Louis-Ferdinand Destouches, *alias* Céline, perçoit la misère alimentaire du premier tiers du XX^e siècle autour de l'accès aux gâteaux, ce qui peut représenter un progrès par rapport au manque de pain du XIX^e siècle : « Des biscuits bien secs, d'un réceptacle bien couvert, qu'on ouvrait que deux fois par an. Tout le monde les refusait, bien sûr... Ils étaient plus des enfants... C'était pour moi les petits beurres !... Dans l'émoi de me les taper, de plaisir, fallait que je sautille⁶⁵¹. »

Si les gâteaux sont, dans l'entre-deux-guerres, rarissimes, un aliment comme le chocolat ne pénètre pas dans les demeures pauvres. Le pain demeure l'aliment de base, écrit Colette Pétonnet en 1979, ajoutant une phrase entendue dans les cités et perçue comme rituelle : « Qu'est-ce que je vais faire si je n'ai pas de pain à donner à mes enfants demain⁶⁵² ? » On comprend pourquoi le fait de recevoir une pension régulière est tellement important dans les milieux pauvres, au point qu'on en arrive à contracter mariage avec des conjoints pensionnés sans se préoccuper des implications. La pension permettrait d'obtenir un crédit de l'épicier de quartier jusqu'à la prochaine échéance. Le budget alimentaire des plus pauvres est naturellement inférieur au budget des gens aisés. En 1995, les 10 % des ménages les plus pauvres ont des dépenses de consommation alimentaire à domicile inférieures en moyenne de 27 % de celles de l'ensemble des ménages⁶⁵³. Un simple retard de paiement et la faim menace à nouveau⁶⁵⁴. Pour avoir observé une personne dans l'aisance, d'origine pauvre, et qui épargnait plus que de mesure, nous nous sommes vu répondre qu'elle craignait encore de manquer. Certes, dans la seconde moitié du XX^e siècle, on ne meurt plus de faim même si l'on a parfois le ventre creux, ajoutent Jean-François Lae et Numa Murard⁶⁵⁵. Pourtant, au cours des années 1980, on remarquait encore des modifications des comportements alimentaires des enfants dans les cantines le lundi et le jeudi. Cela faisait penser que ceux-ci n'avaient pas mangé à leur faim, la veille⁶⁵⁶.

La question des lieux d'approvisionnement interroge également. Durant toute une partie du XX^e siècle, les ménages les plus modestes s'approvisionnent comme les autres catégories sociales, dans des magasins de proximité. Traditionnellement, ils achetaient au carnet, forme de prêt à court terme que l'épicier leur consentait. Il en résultait une sorte de dépendance que les fondateurs des coopératives de consommation stigmatisaient : le prix des produits n'était en aucun cas discriminant car la possibilité de crédit restait déterminante. Il s'agissait toujours de petites quantités vendues au

détail, souvent à la pesée. Et les observateurs constataient, notamment les coopérateurs, que l'exigence de bon poids et de bonne mesure n'était pas souvent respectée : sans parler de la vente du sucre en morceaux, courante sous le Second Empire, la vente par quart (le fameux quart de beurre) était souvent l'occasion de tromperie car le commerçant avait tendance à vendre 120 grammes et non 125⁶⁵⁷. Plus récemment, on a pu constater que les pauvres paient souvent plus chers ce qu'ils achètent. On a fait remarquer aussi que les pauvres « paient des sommes tout à fait démesurées, quand ils ont peur ou qu'ils se voient acculés à une catastrophe⁶⁵⁸ ».

On peut s'interroger sur les rythmes alimentaires dans les milieux pauvres. « Il faut manger beaucoup en compensation des jours anciens et en prévision des jours mauvais, chaque fois que l'occasion se présente⁶⁵⁹. »

Claudine Marenco a montré que, dans les années 1960, les ménages modestes étaient contraints de s'approvisionner dans les supermarchés. Elle explique cela par le fait que les quartiers populaires étaient mal équipés en commerces du fait de la déficience de la demande. Plus tard dans le siècle, la crainte de se rendre dans une très grande surface, où pourtant les prix sont moins élevés, est particulièrement fréquente. La honte empêche parfois de se déplacer en ville parce qu'on n'est pas bien vêtu. Certains habitants du quartier de la cathédrale de Nancy, au début des années 1970, obéissaient à cette attitude. Les pratiques culturelles sont donc fondamentales surtout pour des personnes pauvres récemment arrivées en ville : « Pourquoi ce magasin-là et pas un autre ? Les prix sont rarement la raison du choix. Simplement, on s'y sent plus à l'aise. Entre gens qui paient en liquide⁶⁶⁰. »

Nous pouvons alors nous demander si la crainte de la grande surface ne maintient pas les plus pauvres dans les commerces de proximité plus familiers, plus humains mais beaucoup plus chers⁶⁶¹. Progressivement, cependant, la grande surface a rassemblé l'ensemble des catégories sociales.

On doit s'interroger sur la nature et la qualité de l'alimentation. Une étude américaine déjà ancienne et citée par Nicolas Herpin et Daniel Verger tend à comparer l'alimentation des pauvres, entre Blancs et Noirs, aux États-Unis. Les Noirs, héritiers d'une véritable culture de pauvreté, auraient une nourriture équilibrée et à base de légumes verts. À l'inverse, les Blancs plus récemment entrés en pauvreté auraient une alimentation déséquilibrée faite de grillades et de féculents⁶⁶². Cette analyse américaine de 1962 peut être nuancée dans le cas de la France de la fin du XX^e siècle. Il est évident que les pauvres isolés recourent très souvent à des structures de restauration rapide, confirmant un déséquilibre alimentaire traditionnel dans ce milieu⁶⁶³.

Quant aux pauvres sédentaires, selon leur proximité avec leurs racines rurales, ils recourent plus ou moins à une nourriture davantage équilibrée : soupes de légumes dont Colette Pétonnet agitait cependant l'éventualité d'une disparition en 1979. Cependant, comme hier avec le pain, ils ont tendance à consommer une alimentation nourrissante faite de pommes de terre et de féculents (pâtes mais aussi pain). Ces mets sont rarement accompagnés de viande et plus souvent de charcuteries. La consommation de poisson a pu être relativement importante par rapport à la viande dans la mesure où certains poissons étaient d'un coût modique durant la première moitié du siècle. À cet égard, la morue pouvait être qualifiée de « bœuf du pauvre ». Avec la perte des traditions culinaires, perte beaucoup plus forte en grande pauvreté que dans les autres milieux, les plus démunis tendent à recourir à des plats bon marché préparés sous forme de conserves : cassoulet, raviolis ou même plats préparés. Un journaliste remarque subtilement en 1995 que les banques alimentaires et autres associations distribuant les aliments – mais comment pourraient-elles faire autrement ? – renforcent cette

tendance⁶⁶⁴. Au total, les choix culinaires des pauvres, comme ceux des autres milieux sociaux, revêtent une charge symbolique de désignation sociale. La consommation de viande est longtemps perçue comme une promotion.

Par ailleurs, la ration alimentaire déséquilibrée qualitativement présente également des déséquilibres quantitatifs : le même journaliste rappelait en 1995 que 60 % à 70 % des adultes sautaient un repas, particulièrement le déjeuner, plusieurs fois par semaine⁶⁶⁵. Cette proportion reflétait certainement l'extension du mode de vie citadin tout en masquant une armée de pauvres sous-alimentés. Pourtant, derrière ces insuffisances, il faut rappeler que la mortalité due à la faim a disparu dans la France du XX^e siècle. Mais la malnutrition a pour conséquence des allures physiques spécifiques du fait de l'accumulation de mauvaises graisses. D'une façon générale, cette malnutrition des plus pauvres provoque des différences marquées avec le reste de la population : à la fin du XX^e siècle, on pouvait constater que l'obésité mesurée selon les formules classiques en vigueur alors touchait 18 % des personnes à très faible revenu, soit le double de la moyenne nationale⁶⁶⁶.

Comme boisson, l'eau reste consommée, mais le vin, qui fait oublier sa condition et le présent, est d'utilisation fréquente. Il est source de convivialité voire d'échanges. C'est aux pauvres qu'étaient vendus les mauvais vins dans le premier tiers du XX^e siècle. L'alcoolisme ou plutôt l'ivrognerie reste une tare de la pauvreté. Patrick Declerck, remarquable connaisseur du monde des clochards comme praticien et observateur, note qu'il touche les clochards dans leur immense majorité⁶⁶⁷. Il remarque par ailleurs que les usagers de la Maison de Nanterre buvaient en moyenne par jour quatre à cinq litres de vin. Le témoignage de Michel et Colette Collard-Gambiez renforce cette impression de chronicité de l'alcoolisme⁶⁶⁸. L'enquête de mars 2002 de l'Observatoire sociologique du changement indiquait que 27,1 % des usagers des services d'accueil, d'hébergement, de réinsertion disaient avoir des problèmes avec l'alcool alors que 28,9 % déclaraient l'alcoolisme de leurs parents⁶⁶⁹. Et l'on n'en finit pas d'égrener les pathologies alcooliques.

La toxicomanie, du fait de son coût, n'est fréquente que dans certains milieux où elle alimente différents trafics (rôle dans les cités à la périphérie des grandes villes)⁶⁷⁰.

L'environnement matériel du consommateur pauvre mérite d'être envisagé. Un ustensile de base qui parfois se substitue au reste est le couteau de poche. La fourchette et le couteau sont plus une concession aux usages que d'une réelle pratique. Le pouce et l'index vont servir à tenir les aliments. L'assiette n'est pas toujours utilisée. Une observatrice dresse le portrait de familles pauvres de Caen à la fin des années 1970 : « Dans bien des foyers, il n'y a pas de vaisselle. Quelques assiettes seulement servent à faire manger les enfants ; les pâtes sont servies dans une cuvette en métal où on lave aussi les légumes. Les ustensiles de cuisine, les casseroles – s'il y en a – sont posés par terre⁶⁷¹. » L'enrichissement progressif de la société permet cependant de recevoir de quoi se nourrir même si le décor de table continue à être défaillant.

UNE ALLURE ET UN LANGAGE DE PAUVRE

Yves Leroux et Danie Lederman nous donnent la description d'un SDF : « Un zonard de profession, un vrai “ clodo ” reconnaît toujours son alter ego. Cela vient, sans doute, de la démarche hésitante, de la façon de se tenir : les épaules voûtées, comme écrasées sous le même poids, la poitrine en creux. Et puis, une gueule de clochard cela existe : rougeaude, ravinée, tannée, gonflée par l'alcool et la dérive,

les yeux cernés par la fatigue. Une vraie gueule de miséreux, comme si la misère façonnait tous les visages sur le même modèle⁶⁷². »

L'allure du pauvre comme celle de toute personne peut varier selon l'âge de l'individu. Pour autant, les sans-abri qui ont une allure caractéristique – nonchalance, habillement désordonné, mauvaise maîtrise de soi... – sont paradoxalement des hommes jeunes. On remarque que la fatigue, après l'alcool, est la deuxième grande constante de cette vie⁶⁷³. Tous ceux qui se sont immergés en pauvreté remarquent le caractère mouvementé des nuits des SDF, constamment dérangés : aléas climatiques, crainte d'une agression, rumeurs urbaines... C'est la fatigue qui pourrait expliquer l'allure du pauvre. La malnutrition a longtemps frappé le pauvre dans son allure (goîtres, nanisme, voire crétinisme et idiotie).

Pourtant, les observateurs ont, derrière cette apparente nonchalance, remarqué l'énergie, l'accrochage à la vie⁶⁷⁴. Nous pouvons sans doute affirmer, sans risque de nous tromper, qu'il y a une façon pauvre de vivre et de mourir.

Le plus pauvre porte rarement un vêtement à ses mesures. On relève cependant à la fin du siècle une ébauche de banalisation vestimentaire avec l'accès aux vêtements bon marché. Dans l'ensemble, cependant, le plus pauvre se caractérise par la saleté de l'habillement, par le caractère usagé et parfois inadapté des chaussures. Certains pauvres immigrés se distinguent par la mode vestimentaire propre à leur pays d'origine. La saleté corporelle rejoint le plus souvent la saleté vestimentaire. Le plus pauvre, notamment quand il est dans la rue, n'a pas les moyens de faire une toilette régulière. C'est le constat de l'une des responsables d'un centre d'accueil du bureau d'aide sociale de Paris : « Sans logement, les gestes naturels de la vie quotidienne deviennent autant d'obstacles insurmontables. Comment faire sa toilette et laver son linge lorsque l'on n'a plus de chez soi⁶⁷⁵ ? »

Tous les témoignages convergent sur la constatation que l'absence de soins corporels est l'ultime étape avant la déchéance⁶⁷⁶. L'intimité du plus pauvre est altérée par le fait qu'il ne peut faire ses besoins que furtivement au vu et au su de tous. En l'absence d'hygiène et de soins dentaires, les caries et les carences dentaires sont fréquentes. Cet écart d'hygiène avec les normes bourgeoises fonde l'exclusion du pauvre⁶⁷⁷.

Depuis Georg Simmel, on a tendance à mettre en avant l'invisibilité du pauvre et ses tendances prétendument innées à se cacher. En fait, le pauvre est visible dans l'espace public, particulièrement au travers de la mendicité, par la vente des journaux de la rue à la fin du XX^e siècle ou tout simplement par l'appropriation d'un territoire, d'une partie de trottoir, d'une bouche de métro ou d'un espace public aux confins d'un village. « C'est entre visibilité et invisibilité que s'organise [la] vie quotidienne [du plus pauvre]... Le mancheur s'approprie des espaces intermédiaires ; la porte entre espace fermé et espace ouvert représente un lieu stratégique⁶⁷⁸. » Pascale Pichon constate que le « mancheur » s'approprie des niches de sécurité. Elle repère deux grandes stratégies du mendiant : « la priante » et « le tape-cul » ; l'église reste, au XX^e siècle, un lieu propice, notamment au moment des offices pendant lesquels le « mancheur » y séjourne très brièvement, peu avant et peu après. Elle ajoute que le mancheur fait mentalement le rapport entre le gain et le temps passé, et les portes des églises seraient à cet égard des lieux privilégiés. Le mendiant s'adresse à une clientèle ciblée et adopte des attitudes étudiées et retenues. C'est avec gravité qu'il sollicite l'aumône. La figure secourable s'y juxtapose avec celle du pauvre incapable⁶⁷⁹. Le « tape-cul », quant à lui, est moins conventionnel. Il consiste à s'asseoir sur une bordure de trottoir, voire dans un couloir de métro et tendre un carton. Le même auteur énumère certaines modalités de cette posture, notant d'abord une première phase de

« justification » (description de la position sociale du SDF réelle ou fictive) puis celle de la « preuve » (précision sur les lieux et les dates), de la « localisation » (désignation de lieux d'avant ou de maintenant) et enfin celle de la « personnalisation » (référence à la famille)⁶⁸⁰. D'une façon générale, la sociologue insiste sur l'attitude de soumission.

Les remarques du docteur Emmanuelli en disent long sur le délabrement physique de certains sans-domicile-fixe examinés dans le cadre de la consultation de Nanterre : « Ils n'ont même plus conscience de leur dégradation physique, ils ont divorcé d'avec leur corps... Leur perception de la douleur n'est plus la même que la nôtre. Ils la sentent mais ne l'intègrent plus. Leur corps ne leur appartient plus⁶⁸¹. »

On comprend alors que l'allure chétive et malingre reste une caractéristique de la pauvreté, même si l'obésité n'est pas absente, du fait des déséquilibres alimentaires.

On a beaucoup réfléchi également sur le langage du pauvre. La langue est parfois incompréhensible : langue étrangère, dialecte, argot. Parfois, elle est trop parfaite pour être vraie. On a observé au camp de Noisy-le-Grand des personnes maîtrisant une langue châtiée mais montrant ici et là qu'ils n'en comprenaient pas tous les arcanes. Là encore, la langue révèle une aptitude variable à l'adaptation et récuse la thèse d'une culture de pauvreté. Le combat contre l'illettrisme, qui a marqué toute la France contemporaine depuis la diffusion de l'école au XIX^e siècle, reste inachevé. En ce début du XXI^e siècle, 3 millions d'adultes, certes pas tous pauvres au sens où nous l'entendons, restent illettrés. On a pu ainsi soutenir, après Roland Barthes, que le non-accès à l'écriture constituait un instrument de domination.

MORBIDITÉ ET SUICIDE

La pauvreté génère des maladies caractéristiques. Le manque d'hygiène entraîne inévitablement dans les milieux les plus pauvres certaines maladies comme les maladies de peau. L'hôpital Saint-Louis à Paris, qui, au tournant du XX^e siècle, possédait la seule consultation « précarité » en dermatologie, accueillait en 1999 plus de 20 000 patients correspondant à son seuil de saturation. Les maladies les plus fréquemment rencontrées étaient la gale, les poux, les teignes. Quelques mots pris sur le vif en disent long sur ces pathologies : « Frotte-toi bien, ma petite. De la tête jusqu'aux orteils. Tu verras, avec cette lotion, tu ne te gratteras plus. Tu pourras aller à l'école, tu ne seras plus contagieuse. C'est la gale qui a mis Leila dans cet état⁶⁸². »

À la fin du XX^e siècle, les milieux médicaux évoquaient la maladie des SDF, due à une bactérie *Bartonella quintana*, transmise par les poux et frappant en particulier cette catégorie de population⁶⁸³. À côté de ces maladies de peau, ulcères et macérations caractérisent ce monde de la pauvreté. Une maladie caractéristique des sans-abri a pour origine le défaut d'hygiène des pieds ou leur trop grande sollicitation. Ce n'est pas pour rien que certains bureaux d'aide sociale se sont attachés aux services de pédicures. Les maladies d'hygiène relevaient d'un abandon de soi⁶⁸⁴, voire d'une dépersonnalisation profonde. Les médecins vont jusqu'à parler de « masochisme lié à une intense dépréciation de soi⁶⁸⁵ ». Le docteur Declerck évoque des scènes sordides prises sur le vif dans la dernière décennie du siècle : « En retirant une chaussette, un doigt de pied tout noir, pourri, tombe, laissant apparaître une phalange nue⁶⁸⁶. »

Il s'agit aussi de pathologies liées à l'état défectueux des logements. On a évoqué déjà le saturnisme

lié à l'utilisation de plomb dans la tuyauterie et dans la peinture des logements. C'est la maladie des taudis. Les familles concernées sont souvent parmi les plus pauvres. Cela occasionne différentes pathologies d'ordre neurologique et intellectuel, voire des décès chez les jeunes enfants. En 1999, le nombre d'enfants en France ayant une concentration en plomb dans le sang significative était évalué à 85 000⁶⁸⁷ !

Comme au XIX^e siècle, le pauvre est exposé plus particulièrement à différentes maladies de carences. Les plus pauvres sont rarement atteints par certaines pathologies spécifiques aux classes aisées comme les maladies cardio-vasculaires. Les maladies respiratoires, comme la pneumonie hivernale, frappent toujours les pauvres. Le pauvre est la cible privilégiée des grandes pathologies du siècle, de la tuberculose dès le début du siècle jusqu'au SIDA dans les années récentes. Au début du siècle, la tuberculose frappait principalement les plus pauvres vivant dans des logements humides et mal chauffés. Elle était perçue, durant l'entre-deux-guerres, comme le mal de la misère. Elle sévissait alors particulièrement dans certains quartiers de Paris comme celui du Temple, foyer important de travailleurs pauvres. La tuberculose reste « une pathologie de la pauvreté ». Il semble que l'ampleur de la tuberculose ait décrû jusqu'aux années 1990 avant de connaître une certaine recrudescence⁶⁸⁸. Elle perdure encore dans quelques cas comme celui-ci, relevé par la Fondation Abbé-Pierre dans son rapport pour l'année 1999 : « Pas d'eau courante et de l'eau sur les murs : l'insalubrité du taudis a sans doute quelque chose à voir avec le séjour aux urgences de l'un des trois enfants de la famille pour infection tuberculeuse contagieuse⁶⁸⁹. » De grandes pathologies comme le SIDA, liées avant tout à un défaut d'information, touchent particulièrement les populations pauvres à la fin du XX^e siècle.

Dès les années 1920, les pauvres mouraient ordinairement à l'hôpital alors que la norme sociale supposait une mort à domicile. Cette discrimination était renforcée par le fait que les hôpitaux étaient mal aménagés. Tout au long du siècle on a retrouvé les pauvres dans les salles communes des hôpitaux.

Comme on l'a remarqué, on meurt toujours de froid. Selon les pompiers, une centaine de personnes meurent dans les rues de Paris chaque année.

Les maladies mentales sont surreprésentées dans le monde de la grande pauvreté. Le psychiatre Patrick Declerck observait à la fin du XX^e siècle que les clochards rencontrés sont généralement névrosés et même psychotiques⁶⁹⁰. Constatant la faiblesse du moi dans ces populations, il parle de névrose d'échec, de complexe d'Œdipe, d'agoraphobie. C'est le cumul de ces pathologies qui fonderait la spécificité du monde des SDF. Le même praticien va jusqu'à remarquer : « On pourrait aussi dire que la clochardisation est à la pauvreté et à l'exclusion ce que le délire mystique est à la religion : un dérapage du processus et une folie du sujet⁶⁹¹. »

Les pauvres souffrent non seulement de maladies caractéristiques mais ils souffrent aussi d'une difficulté de communication, et d'une façon générale ils manquent de la culture propre pour se soigner convenablement. Les médecins en contact avec ces populations relèvent tous leurs difficultés à comprendre les soins et davantage la difficulté de se soigner parce qu'on manque de temps, parce qu'on manque de solidarité et parce qu'on manque d'argent...

Le suicide également a pu être imputé à la pauvreté. Citant une enquête de 1982, le Secours catholique indiquait que, dans un milieu particulièrement précaire, celui des ouvriers agricoles, le rapport des suicides s'élevait à six pour la catégorie 55-60 ans contre un pour les cadres supérieurs⁶⁹². Patrick Declerck souligne l'importance du suicide alcoolique dans le monde des SDF⁶⁹³. On se souvient cependant que Durkheim attribuait le suicide davantage à des phénomènes

brutaux de conjoncture dans un sens ou dans un autre qu'à des phénomènes d'appauvrissement. Néanmoins, réobservant le XIX^e siècle après Louis Chevalier, nous avons constaté que la misère pouvait engendrer le suicide⁶⁹⁴. La question vient d'être réexaminée. Durant les deux grandes crises du XX^e siècle, 1930 et 1980, le taux culminerait à 20 pour 100 000. À partir de 1975, les deux courbes du chômage et du suicide des jeunes varient de conserve⁶⁹⁵. La poussée des suicides en période de crise économique s'expliquerait par le manque d'intégration sociale : montée de la grande pauvreté et particulièrement des *working poors*. En fait, dépassant l'explication strictement individuelle, les sociologues feraient de ce suicide de crise l'expression d'une détresse sociale. Le lien entre crise et suicide n'aurait pas de causalité directe. Il vaudrait mieux parler d'ambiance suicidogène suscitée par un taux de chômage élevé. La projection de soi, la foi dans l'avenir seraient difficiles en période de crise et feraient naître des pathologies suicidaires chez les plus exposés⁶⁹⁶. Sans qu'on puisse garantir qu'il s'agisse de tentatives réelles de suicide, on est frappé de constater que 23,1 % des usagers des services d'accueil, d'hébergement, de réinsertion interrogés en 2000-2001 déclaraient avoir fait des tentatives de suicide⁶⁹⁷. Inversement, certains observateurs notent la faiblesse du nombre des suicides chez les plus pauvres, préférant y remarquer « une destruction lente et permanente de soi⁶⁹⁸ ». La question du suicide des pauvres reste donc très complexe.

LE GENRE

La question de la distribution sexuelle des rôles dans le monde de la grande pauvreté présente un contraste. En ce qui concerne les pauvres résidents, la domination quantitative des femmes, souvent à la tête de familles monoparentales, est assez nette. Historiquement, les ménages étaient souvent en concubinage et la femme en tirait un surcroît d'autorité. Yvonne Knibiehler, constatant l'affirmation que toute femme a le droit d'être mère en milieu pauvre, décrit les solidarités entre femmes, notamment maghrébines. Elle y voit l'héritage d'un monde où les soins des jeunes enfants étaient dévolus aux femmes. La maternité y serait fondement d'identité féminine. L'éclatement de la famille entraîne pour les épouses la garde des enfants.

En ce qui concerne les vagabonds et, à la fin du XX^e siècle, les sans-domicile-fixe, la prépondérance masculine relève de l'évidence. On estime ainsi qu'il y aurait, dans les années 1990, seulement 17 % de femmes parmi les SDF. Les dangers inhérents à la mobilité et la violence subséquente sont sans doute le principal facteur explicatif. Dans l'échantillon rassemblé par Annie Garnier-Muller, la part des femmes n'est que de 11 %⁶⁹⁹ et dans celui de Patrick Declerck elle n'est que de 8 %⁷⁰⁰, toujours à la fin du XX^e siècle.

D'une façon générale, la précédente sociologue fait le constat récent d'une absence de féminité dans la rue. Les femmes, note-t-elle, sont confrontées à trois situations : la violence qui les chasse de la rue, l'autodestruction par la drogue et la prostitution, le comportement mimétique avec les SDF masculins⁷⁰¹. Comme si les femmes SDF supportent plus mal leur condition que les hommes, on observe qu'elles sont plus délabrées. Les pathologies mentales sont plus fréquentes chez les femmes SDF que chez les hommes : schizophrénies, délires paranoïaques⁷⁰².

Traitant du rôle des femmes des cités de banlieue dans les années 1990, Annie Garnier-Muller insiste sur leur rôle primordial quand la famille est dégradée ou quand le couple s'est dissous. Les femmes permettraient à la famille de se maintenir à flot et d'éviter les contrôles sociaux. Inversement, l'absence du père, souvent effective, altère les règles intrafamiliales.

LA FAMILLE

Le mariage – et peut-être pourrait-on élargir l'observation à toute forme d'alliance entre homme et femme – serait, selon certains spécialistes, une institution protectrice contre la pauvreté. C'est la séparation ou le divorce qui ferait tomber de nombreuses femmes dans la trappe de la pauvreté. Yvonne Knibiehler critique cette thèse, considérant que c'est l'absence de profession qui serait à l'origine de la pauvreté féminine. Elle reprend en outre la thèse selon laquelle le mariage et ensuite la charge des enfants priveraient les femmes de la disposition de leurs capitaux initiaux (économique, social, culturel)⁷⁰³. La famille nucléaire devient la norme dans la société française au cours du XX^e siècle. Cet avènement intervient d'abord dans le cadre d'une France malthusienne, avec la parenthèse 1943-1965 où la France connaît un boom des naissances. Si les milieux pauvres ont adopté le modèle nucléaire, ils conservent des progénitures nombreuses. Les familles pauvres restent fécondes tout au long du XX^e siècle. Le nombre d'enfants était souvent cause de grande pauvreté. La création des allocations familiales en 1932 allait faire reculer ce facteur de pauvreté. Yvonne Knibiehler s'est interrogée sur cette forte fécondité relative dans les milieux pauvres. À défaut d'explication certaine, elle suppose que les enfants seraient « la seule richesse accessible⁷⁰⁴ ».

Il faut noter que, tout au long du XX^e siècle, les familles pauvres sont confrontées aux placements de leurs enfants, par voie d'autorité publique, en dehors du domicile familial. Au début 2001, la France comptait 150 000 enfants et adolescents placés. Et les commentateurs remarquaient que, « si la pauvreté n'est pas la seule raison de ces placements, elle se trouve quasiment toujours en arrière-plan⁷⁰⁵ ». Par ailleurs, Patrick Declerck remarque à de nombreuses reprises, dans son livre, des cas d'inceste⁷⁰⁶, ce qui montre l'instabilité intrafamiliale et l'absence de règles sociales.

La famille, dans les milieux les plus pauvres, pouvait être fondée sur le mariage. Selon les normes dominantes, ce dernier était honorable. Il était perçu comme respectable – il fait rêver à un état de vie supérieur, dit Jean Labbens⁷⁰⁷. À Noisy-le-Grand, étudié en 1965 par ce dernier sociologue, 30 % des mariages sont une régularisation. Le mariage ferait oublier tout le passé et régulariserait une situation anormale.

Le mariage dans les milieux pauvres a pour caractéristique une large propension endogamique. Les analystes ont tous constaté l'âge précoce du mariage. Surtout, ils ont fortement insisté sur l'instabilité conjugale. L'homme pauvre vit ses liens au jour le jour, sans engagement réel dans l'avenir⁷⁰⁸. La précarité du mariage serait vécue comme une réalité inéluctable dont on ne tire ni fierté ni satisfaction. Cela s'ajouterait, conclut le père Joseph Wresinski, à la déconsidération dont ils souffrent à la fois de l'extérieur et dans leur milieu. On peut s'interroger sur l'importance du concubinage dans la France des années 1950 où le mariage restait la norme dominante. L'une des explications se rapporte à la difficulté des gens mariés à divorcer. Ils y répugnent du fait du coût. Ils hésitent aussi à faire face à l'opinion des gens du pays qu'ils ont quitté⁷⁰⁹. Ils ont tendance par conséquent à conclure des unions par concubinage⁷¹⁰ quand un mariage antérieur connaît un échec.

L'étude menée par Jean Labbens en 1963 parmi les 187 ménages de Noisy-le-Grand révélait que la proportion des couples mariés était de 51,4 %, celle des couples en concubinage de 36,9 % et celle des ménages isolés de 11,7 %. Le non-mariage était l'un des aspects qui fondaient la marginalisation, voire l'exclusion du pauvre au XIX^e siècle. Par une étrange évolution, ce facteur de discrimination n'agit plus à la fin du XX^e siècle à la faveur de la diffusion du concubinage dans la société.

La famille monoparentale est davantage représentée dans le monde de la grande pauvreté. Une

enquête de 1988 auprès de 500 enfants reçus dans les centres d'accueils familiaux de vacances du Secours catholique indiquait que près des deux tiers de ceux-ci étaient issus de famille monoparentale⁷¹¹. Parfois, elle est élargie par la présence d'un ascendant. La famille, la famille nucléaire, quand elle existe, est très instable. Le nombre de familles déstructurées y est particulièrement significatif.

Les comportements sexuels des pauvres ont parfois été stigmatisés jusqu'à la fin du XX^e siècle où la sexualité et la naissance d'enfants se faisaient en apparence au sein de familles constituées. Les plus pauvres affichaient souvent une sexualité hors mariage. Les familles restaient éclatées avec des enfants de plusieurs lits. Les sociologues qui enquêtaient à la fin du XX^e siècle évoquaient la « pauvreté » de la vie affective des plus démunis. Elle se caractérisait par le manque d'engagement⁷¹². La question de la fidélité dans le couple suscite des réponses différenciées. Dans le camp de Noisy des années 1960, on soutient que l'infidélité du partenaire masculin est tolérée du moment qu'elle est discrète. En revanche, celle des femmes serait le cauchemar des maris⁷¹³.

La sexualité n'est pas toujours du domaine privé pour les *squatters* ou ceux qui n'ont pas de domicile. C'est parfois une sexualité violente. Dans le milieu des vagabonds et sans-domicile-fixe, l'homosexualité n'est pas rare et reflète l'isolement des gens, voire l'incapacité à fonder une famille. Outre ces raisons matérielles, peut-être peut-on l'imputer, en termes psychanalytiques, à la défaillance des pères en milieu pauvre ? Il faut noter cependant que cette affirmation d'homosexualité, à partir de quelques cas, doit être envisagée avec une extrême circonspection, faute d'enquête dans ce domaine.

Nicolas Herpin et Daniel Verger remarquent, dans le cas des pauvres analysés en milieu urbain, qu'écologiquement ils font partie de la société industrielle et urbaine. Mais ils sont déracinés. Par conséquent, l'entraide familiale y est moindre que dans les autres catégories sociales⁷¹⁴.

Les origines familiales des plus pauvres semblent fortement déterminées. Une enquête exhaustive concernant les habitants résidant au camp de Noisy-le-Grand au début de la décennie 1960 montrait que 21,4 % étaient issus de l'Assistance publique, 57,2 % étaient issus de familles gitanes et miséreuses, 3,9 % étaient issus de familles pauvres non miséreuses, 11,7 % de familles étrangères ou de familles où l'un des conjoints est miséreux ou pupille, 5,8 % étaient des cas isolés⁷¹⁵. Une enquête plus récente confirme ce résultat en indiquant implicitement la relative importance et la stabilité d'origine des personnes issues de l'Assistance, qu'elle évaluait à près de 20 %⁷¹⁶.

Il arrive que l'agressivité, souvent latente à force d'humiliation, se retourne contre les proches. Dans la famille, la violence n'est pas toujours absente, sans que l'on sache s'il s'agit d'un trait caractéristique de la grande pauvreté. Cependant, une enquête de mars 2002 de l'Observatoire sociologique du changement révélait que 28,1 % des usagers des service d'accueil, d'hébergement, de réinsertion avaient subi des mauvais traitements ; 17,6 % des femmes se plaignaient d'avoir été victimes d'abus sexuels⁷¹⁷. Toujours dans le camp de Noisy dans les années 1960, on a remarqué que le mari aurait toujours le « droit » de battre sa femme. Cela nous amène à souligner avec d'autres le fait que la souffrance remonte parfois très loin dans la vie du pauvre. Un témoignage, qui évidemment peut paraître fragile, en fait état : « Je crois que j'ai commencé à souffrir dès que j'étais dans le ventre de ma mère. Les coups qu'elle recevait, j'ai dû les ressentir⁷¹⁸. »

Une anecdote racontée par des militants d'ATD Quart Monde permet de comprendre les tenants et les aboutissants d'une violence souvent structurelle : « Monsieur Jean héberge un copain de son fils. Les deux jeunes, inoccupés, s'amuse à boire. Le copain insulte fréquemment Monsieur Jean. Un jour, celui-ci ne supporte plus l'humiliation face à son fils. Il menace le copain qui continue. Monsieur

Jean tire. Effondré, lui qui n'est pas de nature violente, se constitue tout de suite prisonnier⁷¹⁹. »

Dans la société française du XX^e siècle, la famille a constitué un rempart contre la grande pauvreté. En revanche, sa non-constitution ou sa dissolution et même sa taille sont souvent des facteurs de grande pauvreté. La faible importance de la famille élargie et, plus généralement, l'évanescence des liens familiaux renforcent le phénomène de pauvreté. Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon font remarquer que « l'appartenance [...] est le tombeau de ceux qui, de plus en plus nombreux, ne s'inscrivent dans aucun parcours familial structurant⁷²⁰ ». Ils font remarquer aussi que l'appartenance à une structure familiale offrait un point d'équilibre et une insertion dans un espace socio-économique de redistribution⁷²¹.

ENFANCE PAUVRE

La question de la définition de l'enfant dans le monde de la grande pauvreté pose problème. Le seuil des quatorze ans, qui était souvent utilisé pour mettre les enfants au travail au début du XX^e siècle, est une référence possible⁷²². Cependant, ce seuil n'est pas universel. L'obligation scolaire de 1882 fait référence à l'âge de treize ans. De même, la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants établit la responsabilité pénale à l'âge de treize ans. Enfin, l'obligation scolaire est portée à quatorze ans par le Front populaire en 1936, avant d'être fixée à seize ans sous la V^e République (1959). Dans le monde de la grande pauvreté, il faut tenir compte d'une entrée très rapide dans l'âge adulte : confrontations avec les problèmes de la vie quotidienne dès que l'enfant est en bas âge, pratiques sexuelles précoces.

L'enfant pauvre est souvent profondément marqué par la situation de sa famille. À la naissance, la surmortalité est beaucoup plus forte que dans l'*establishment*. Jusque fort avant dans le XX^e siècle, les naissances illégitimes restaient l'une des caractéristiques du milieu pauvre. Henri Péquignot fait remarquer, au seuil des années 1970, que « les enfants illégitimes ont une mortalité infantile d'environ 60 % plus élevée que celle des enfants légitimes⁷²³ ». Parfois l'entrant est abandonné sous le poids de la nécessité : d'autres fois, il est retiré de la garde de sa famille et placé à l'Assistance publique. Quand il reste dans sa famille, la honte lui fait surmonter difficilement le spectacle de la misère. « Bien des fois, j'ai pleuré parce que mon père était pauvre », cite Marie-José Chombart de Lauwe. Jusqu'à la loi de 1882 sur l'obligation scolaire, les enfants pauvres, dans leur immense majorité, sont voués à l'analphabétisme. Et même après cette date, l'obligation scolaire n'est pas toujours respectée dans les milieux les plus pauvres. C'est particulièrement vrai dans les campagnes, où longtemps les enfants sont retirés des écoles lors des moments de « presse ». Certes, on pourra toujours se rappeler que la discrimination y est alors faible entre miséreux et nantis et que la pauvreté relative est moins visible. L'absentéisme scolaire est également présent en ville jusque fort avant dans le XX^e siècle. Il y a alors souvent convergence entre état de pauvreté et difficultés scolaires individuelles.

Les difficultés scolaires marginalisent souvent l'enfant pauvre. Le rapport Péquignot de 1978 indique l'importance des retards scolaires. Un jeune sur vingt seulement accédait au niveau du certificat d'études primaires. Un sur dix mille entrait alors à l'université⁷²⁴. Parfois, les difficultés scolaires l'entraînaient vers la délinquance⁷²⁵.

À la différence des adultes, les enfants les plus pauvres ont toujours montré un certain esprit de révolte et même le refus de la passivité. On citera, aux deux bornes de notre période d'étude,

l'agitation des jeunes de la colonie agricole de Porquerolles en juin 1886⁷²⁶ et les émeutes de Vaux-en-Velin d'octobre 1990, en passant par les révoltes individuelles comme celle du jeune Jean Genet dans les années 1920. L'agressivité se mue parfois en violence chez les jeunes. Les enquêtes journalistiques ou sociologiques dans les cités, à la périphérie des grandes villes en disent souvent long. On notera ainsi ce témoignage assez révélateur d'une pathologie urbaine dans le quartier du Mirail à Toulouse : « Le petit garçon répond à sa maîtresse qui lui demande ce qu'il aimerait faire quand il sera grand : Moi, plus tard, je serai jeune. L'institutrice se retient de pleurer. Jeune, ici, dans le quartier de la Reynerie, a un sens effroyable. C'est appartenir à une société recluse qui a intériorisé le chômage, l'exclusion et les discriminations, c'est traîner la nuit entière entre parkings et cages d'escalier, quitter l'école pour la rue, jeter sa rage contre les autres, brûler des voitures, provoquer la police, sans autre horizon que les rapines quotidiennes, sans autre modèle que celui du clan. Une seule loi règne, celle de la bande qui veut qu'on soit réfractaire à toutes les règles mais disponible à toutes les dérives. Ces jeunes sont prêts à défier la mort⁷²⁷. » Les sociologues insistent sur les carences psychosociales de la socialisation primaire.

L'enfance pauvre, avec ses nombreuses crises de nature affective et matérielle, fabrique du refoulement, encore plus que dans d'autres milieux où elle est mieux protégée. Le souvenir de l'enfance et plus généralement du passé reste « tapi », selon l'expression de Michel de Certeau, dans la mémoire des enfants pauvres devenus adultes. Il pèse d'autant plus que l'enfant très pauvre reste fréquemment pauvre dans sa vie ultérieure. L'analyse des représentations propres aux pauvres le montre avec suffisamment de force⁷²⁸.

LES DIFFICILES RAPPORTS AVEC LES « ENTREPRENEURS DE MORALE »

Les pauvres, par leur situation de dépendance, se trouvent constamment en rapport avec des institutions qui les dominent, avec des « entrepreneurs de morale », au sens de Howard S. Becker. On a pu parler d'eux comme des « traînent la rue qui ne tiennent debout qu'entre deux assistances⁷²⁹ ». La principale fonction de ces dernières, au-delà de leur faciliter l'accès aux droits, est de tenter de leur imposer leurs normes qui sont en contradiction avec les leurs. Les relations avec ces derniers sont souvent problématiques. Serge Paugam cite cette femme de quarante et un ans qui a l'impression que les employés municipaux lui manquent d'égards, voire se moquent d'elle : « J'ai l'impression qu'[ils] ont l'air de [...], vulgairement, de se taper de notre tronche, quoi [...]. Ma fierté, mon honnêteté m'empêchent d'aller pleurer misère comme ça tout le temps⁷³⁰. »

Une bonne partie des entrepreneurs de morale correspond au personnel salarié de l'Assistance. Le même sociologue remarque que les pauvres acceptent difficilement l'assistance sociale, notamment le suivi régulier⁷³¹. Cela entretient chez certains, note-t-il, une grande angoisse⁷³². Ruwen Ogien rappelle qu'être assisté, c'est être stigmatisé, dans la mesure où le pauvre va voir son destin s'écarter de celui du plus grand nombre. L'individu, conclut le même auteur en s'appuyant sur la littérature sociologique, va être désormais considéré comme inférieur⁷³³. De plus, il faut insister sur la transformation qu'opère au XX^e siècle le passage d'une charité essentiellement privée à une assistance publique⁷³⁴. Dans la relation charitable, le pauvre n'était qu'un moyen pour le donateur qui pensait par ce biais conquérir son salut. L'assistance institutionnalisée, telle qu'elle se développe au XX^e siècle, suppose des droits et obligations⁷³⁵. Certains pauvres en sont conscients, comme cette mère au foyer, qui le reconnaît⁷³⁶. L'assistance dépend de textes codifiés, ce qui fonde la légitimité de l'aide. Mais le

pauvre est souvent perçu alors comme un numéro de dossier administratif. On peut remarquer que la charité privée se fondait sur un certain flot d'affects⁷³⁷. Dans la charité telle qu'elle est théorisée, par exemple par le baron de Gérando au début du XIX^e siècle, le pauvre était totalement incarné puisque ce philanthrope libéral inventa la visite au pauvre. L'homme d'œuvres attendait la reconnaissance du pauvre qui justifiait son action tant au plan spirituel que temporel. Dans la relation d'assistance publique, le travailleur social dépend moins de l'estime des pauvres que de celle de ses collègues ou de ses supérieurs hiérarchiques⁷³⁸. En définitive, « lorsque les travailleurs sociaux sont issus de catégories sociales proches des pauvres, ils montrent des réticences extrêmes à donner à leurs activités un contenu qui ne soit pas strictement professionnel⁷³⁹ ».

Il y a, en conséquence, rupture radicale de la relation de don et de contre-don. Inversement, si les travailleurs sociaux sont issus des classes moyennes, on peut soutenir avec Jeanine Verdès-Leroux qu'ils risquent de faire preuve d'ethnocentrisme de classe en dévaluant les pratiques des pauvres ou en les analysant en terme pathologique.

Vincent de Gaulejac évoque cette dépendance en analysant trois temps de la procédure d'assistance : le contrôle, l'attente, « la porte tournante » (réponse constamment différée), sources de déconsidération sociale⁷⁴⁰. 40 % des usagers des services d'accueil, d'hébergement, de réinsertion interrogés par échantillon étaient mécontents, à l'extrême fin du XX^e siècle, « des aides mises en œuvre pour leur trouver un logement ou un emploi⁷⁴¹ ». Cette Aliette peut s'exprimer ainsi à propos d'une assistante sociale : « Ah non, hein ! Elle va pas venir me faire chier tous les quat'matins pour trois ronds qu'elle va m'avoir, j'ai pas qu'ça à foutre, de jaqu'ter ! Elle m'a trouvé un stage, tu vois pas, c'est à Saint-Maurice ! Ça commence à 9 heures, mais d'ici, y faut qu'j'aïlle à Paris pour revenir à Saint-Maurice... C'est une vraie connasse !... À Lydie, elle lui a dit qu'elle devait être plus sérieuse ! Je rêve⁷⁴² ? » Les pauvres se plaignent, par ailleurs, de la constitution de dossiers compliqués, de l'existence de formulaires trop nombreux et tout aussi ésotériques⁷⁴³.

En conséquence, l'attitude de soumission se double souvent d'une certaine hypocrisie. Colette Pétonnet cite ainsi l'utilisation d'une somme versée par l'assistante sociale destinée à l'organisation d'un festin et non à l'achat des chaises d'abord envisagé⁷⁴⁴. Un autre sociologue évoque l'élaboration de rationalisations pour justifier l'assistance et des stratégies adroites de relations avec le travailleur social⁷⁴⁵. Il parle encore d'ingéniosité manipulatrice dans les relations des assistés avec les institutions⁷⁴⁶. Enfin, il va jusqu'à soutenir que les assistés intériorisent les attitudes qui correspondent à la logique de leur statut⁷⁴⁷. On est forcé de constater alors que la rationalité du pauvre n'est pas toujours celle de l'entrepreneur de morale. Pour parvenir à ces fins, la ruse, la tricherie sont souvent usitées. À l'inverse, la révolte est parfois irrépressible et les entrepreneurs de morale font état de réaction agressive. Cette agressivité commence souvent dès l'école, institution quasiment incontournable dans la société française du XX^e siècle. Des militants de l'association ATD Quart Monde peuvent remarquer : « Souvent, dès l'école primaire, les enfants des familles très pauvres sont dirigés vers des écoles spécialisées où ils se retrouvent entre eux, à cause des retards scolaires très vite accumulés dus aux conditions de vie. Le regard négatif porté sur leurs parents se reflète sur eux, ils en arrivent à se considérer comme des enfants incapables d'apprendre comme les autres. Leur moyen de défense est l'agressivité⁷⁴⁸. »

La question du retard scolaire est centrale dans les milieux pauvres. Une enquête du Secours catholique menée à la fin des années 1980 parmi 500 enfants reçus dans des centres d'accueil familiaux de vacances indiquait que ces enfants avaient en moyenne deux ans de retard scolaire⁷⁴⁹.

L'agressivité peut se poursuivre lorsque le plus pauvre fait la « manche ». Évoquant les passants qui donnent peu ou mal, l'un de ces mancheurs les qualifie de « crédit lyonnais »⁷⁵⁰. La tricherie, l'agressivité peuvent évidemment parfois se muer en véritable délinquance. La pauvreté ordinaire pousserait à la délinquance, remarquent la plupart des observateurs⁷⁵¹. On peut évoquer ainsi les pathologies du lien social : incivilités, violences sexuelles⁷⁵²... Pourtant, une sociologue des prisons de la fin du XX^e siècle fait remarquer que rien ne permet d'affirmer que la pauvreté soit particulièrement criminogène. Elle ajoute que les démunis sont aussi les plus vulnérables face à la justice pénale. Elle oppose alors la délinquance visible des pauvres à la délinquance de l'ombre des nantis : les premiers s'exposent davantage à la prison, les seconds à l'amende⁷⁵³. La prison serait ainsi « une institution pour pauvres⁷⁵⁴ ». La délinquance ordinaire relève du concept d'« illégalismes » inventé par Michel Foucault. Le délit le plus classique est le vol d'aliments. Dès le XIX^e siècle, le vol de pain était pénalisé et leurs auteurs étaient passibles de certaines peines. À la fin du XIX^e siècle, la répression connut certaines atténuations devant « l'état de nécessité⁷⁵⁵ » et on vit de « bons juges » faire preuve de quelque mansuétude en la matière. Ils pouvaient s'appuyer sur la représentation littéraire, en particulier sur le jeune Gavroche des *Misérables* volant à l'étalage pour nourrir deux jeunes garçons errants qui n'étaient rien d'autres que ses propres frères.

Cette forme de délinquance se poursuit tout au long du XX^e siècle. Quand on n'a rien, quand les besoins vitaux sont oppressants, la réaction naturelle est le vol à l'étalage. Les tribunaux prennent à nouveau des positions diverses : dans les années 1930 comme dans les années 1990, on constate des jugements de relaxe. Une enquête dans les milieux des SDF permet de constater que l'argent de ces populations provient principalement de la délinquance et de l'argent volé aux plus faibles d'entre eux. Un autre observateur et praticien n'a pas de mots assez forts pour évoquer ces vols mutuels : « Ils se volent entre eux, terrorisent les plus faibles et les infirmes, guettent, comme des rats, le sommeil des autres pour leur dérober des misères : bouteilles à moitié vides, sacs immondes follement bourrés de chiffons souillés et de journaux déchirés⁷⁵⁶. »

Parfois les délits sont plus importants du fait de l'existence de trafics en tout genre, et particulièrement du commerce de la drogue. Même si le grand banditisme ne s'alimente principalement pas dans les milieux de grande pauvreté, il n'en reste pas moins que très souvent les condamnés à de très lourdes peines se qualifient eux-mêmes de pauvres. Près de 20 % des usagers des services d'accueil, d'hébergement, de réinsertion déclaraient aux enquêteurs de l'Observatoire sociologique du changement avoir été en prison⁷⁵⁷. « Dans les couloirs des condamnés à mort avant 1981, l'origine des personnes est tout à fait évidente : la guillotine n'est qu'un supplice dont les victimes sont issues des couches défavorisées de la société française⁷⁵⁸. »

En matière d'assistance, à l'inverse de la soumission teintée d'agressivité qui apparente la mendicité à une suite d'épreuves à surmonter, on assiste parfois à une franche résistance. La sociologue Pascale Pichon en conclut que « les mancheurs défient les usages policés des espaces publics⁷⁵⁹ ». Inversement, l'historien Alain Faure, traitant de « l'intelligence des pauvres », arrive à la conclusion suivante : « Les pauvres ont aussi une intelligence et ont toujours su, face aux œuvres, sauvegarder leur liberté et recevoir sans donner leur âme⁷⁶⁰. »

L'ISOLEMENT DU PAUVRE

Le plus isolé parmi les pauvres est peut-être le sans-domicile-fixe : « Dans la galère, les relations sont éphémères. Une heure, deux jours, quelques semaines, puis l'on se quitte et l'on se perd. La vie est trop dure, trop aléatoire pour que la solidarité et l'amour y aient leur place⁷⁶¹. » Analysant des clochards dans la dernière partie du XX^e siècle, Patrick Declerck a ces mots : « Si le névrosé, comme le disait Freud, est un artiste raté, beaucoup de clochards sont des Monfreid, des Gerbault, des London ratés⁷⁶². »

Le sans-abri est généralement un homme seul. Ayant tendance à se cacher pour réagir à l'hostilité des nantis, les pauvres s'isoleraient ainsi les uns des autres, a remarqué jadis le sociologue Georg Simmel. L'enquête de mars 2002 de l'Observatoire sociologique du changement le confirme : les trois quarts des usagers des services d'accueil, d'hébergement, de réinsertion étaient célibataires, divorcés, séparés ou veufs⁷⁶³. Entre solidarité de groupe et isolement, une sociologue a choisi d'insister sur l'isolement du pauvre en cité de transit. Privé de ses liens de famille et d'alliances en général, le pauvre est relativement isolé. C'est l'absence de liens claniques qui, selon Oscar Lewis, provoquerait l'émergence d'une « culture de pauvreté ».

Pour traiter des relations humaines, on peut faire varier l'échelle d'analyse. Au niveau microhistorique de l'individu, un journaliste qui a tenté de vivre en grande pauvreté remarque que les rapports humains sont réduits à leur plus simple expression⁷⁶⁴. Il ajoute que les sentiments sont atrophiés, « mis en veille ». Au niveau macrosocial, celui du champ relationnel des pauvres, nous constatons le déficit de rapports interpersonnels. C'est ce que confirme Richard Hoggart à partir de l'exemple britannique : il note l'aversion des pauvres pour les rapports complexes, perçus comme étant ceux des nantis⁷⁶⁵.

Mais il faut nuancer le propos. Patrick Gaboriau, qui a vécu quelque temps en compagnie de SDF dans une forme d'observation participante, remarque une sociabilité distendue avec des références au modèle familial antérieur⁷⁶⁶. Les malheureux interrogés par Annie Garnier-Muller en banlieue parisienne entre 1991 et 1994 tendaient à exalter le passé comme un horizon de solidarité indépassable : « Dans ma cour, y'avait des Français, des Belges, des Polonais, des Italiens... Ma mère était italienne, moi j'suis français. Au-dessus, y avait des Italiens, enfin moitié-moitié, surtout Français-Italiens... Les baptêmes et les communions, ça s'passait dans la cour, y'avait l'accordéoniste et les gens qui passaient buvaient un coup, tout le monde était invité !... Les femmes se fréquentaient et ça, ça n'existe plus maintenant ! Vous n'aviez pas de sucre, vous alliez chez la voisine ! Les gens étaient souvent fauchés⁷⁶⁷. »

Le même auteur note qu'à la fin du XX^e siècle les solidarités interpersonnelles sont de moins en moins fréquentes, même si elle ajoute que « malgré tout on s'épaulé ». Cette absence de solidarité est stigmatisée par un médecin à l'occasion d'une description de l'hébergement en foyer. Il remarque ainsi que les SDF envisagés dorment la main sur leur sac afin de ne pas se faire voler par leurs compagnons d'infortune⁷⁶⁸. L'exaltation de la solidarité entre pauvres que l'on trouve ici ou là a été vivement démentie par Michel et Colette Collard-Gambiez qui se sont immergés en pauvreté : « Les belles pensées tant de fois entendues sur la solidarité des pauvres circulent naïvement chez ceux qui n'ont jamais mis le pied dans la grande misère. Chez les pauvres, le trop pauvre est écrasé, dépouillé, rejeté. [...] Cette solidarité supposée entre les démunis est une idée de riches qui aiment entretenir le romanesque autour des pauvres⁷⁶⁹. »

Il faut évoquer le déficit de capital social. L'environnement du pauvre se caractérise par une fragilité du lien social. Depuis Veblen et Halbwachs, on sait bien que le faible niveau du budget

conduit à en affecter l'essentiel aux dépenses alimentaires et à en réduire d'autres qui pourraient être consacrées à la vie sociale. Les pauvres sont souvent isolés et Michel Mollat évoque cette situation pour l'époque médiévale. « On n'a plus de voisins, on ne se rend plus service », dit une habitante d'un quartier défavorisé à un sociologue qui l'interroge⁷⁷⁰. Abdelmalek Sayad rend compte longuement des conflits de voisinage qui opposent des familles en grande pauvreté, conflits renforcés par des oppositions ethniques⁷⁷¹ ou liés à des situations de pauvreté. Sauf peut-être à la campagne, les pauvres peuvent rarement profiter de leurs relations hors du monde de la pauvreté, tout simplement parce qu'ils n'en ont pas. La relation charitable devient rarement une relation de sociabilité au sens plein du terme.

Le chômage peut également être facteur d'isolement. Des études sociologiques de qualité nous renseignent sur ce point. Outre la perte d'identité masculine, liée au fait que l'homme « ne gagne plus sa vie », un grave déficit de sociabilité peut en résulter. Dans son étude du Nord minier, Olivier Schwartz note que la sociabilité de café est largement remise en cause⁷⁷². Il faut ajouter que les chômeurs sont traditionnellement mal défendus par les organisations ouvrières dont ils sont virtuellement exclus par l'absence de travail, et donc d'acquittement de cotisations. Les syndicats de chômeurs ont les plus grandes difficultés à se substituer aux organisations ouvrières traditionnelles.

Inversement, Sébastien Schehr insiste sur le rôle de la sociabilité dans les pratiques de débrouillardise des chômeurs : visites mutuelles entre amis, sociabilité discursive et différentes formes de rencontre qui permettraient la circulation de l'information⁷⁷³. Les relations de voisinage pourraient jouer le rôle de marché informel de l'emploi.

D'autres enquêtes sociologiques insistent aussi sur la solidarité qui caractériserait ce monde de la grande pauvreté et qui permettrait de relativiser le réputé isolement du pauvre. Lors de leur enquête à la cité de transit qu'ils appellent Blanchard, Jean-François Lae et Numa Murard observent en ouverture des relations solidaires autour de la mort d'un voisin, le vieux père Brisard : tous les voisins, même les pires ennemis se sont cotisés pour financer la pierre tombale⁷⁷⁴. Les enquêteurs ajoutent qu'à chaque décès tout le quartier se cotise. Les mêmes auteurs notent en substance la pratique du crédit entre voisins ; ainsi, la fille du père Brisard autorise les voisins à prélever de l'électricité sur son compteur. Mais le conflit est vite là quand l'emprunteur n'honore pas ses dettes à l'échéance. « Il n'est pas malséant d'être en dette, écrivent les auteurs, mais il convient d'effacer de temps à autre son ardoise⁷⁷⁵. »

Cet isolement du pauvre peut être entretenu également par la tentation du repli sur soi. Quand on est un peu moins pauvre que les autres ou que l'on se représente comme moins pauvre, la stratégie du repli sur soi relève d'une volonté plus générale de distanciation sociale, remarque Serge Paugam⁷⁷⁶. Enfin, l'isolement du pauvre procède aussi du manque d'informations qui fait que les plus démunis ne connaissent pas toujours leurs droits⁷⁷⁷.

VALEURS ET MENTALITÉS DU PLUS PAUVRE

Il est difficile d'envisager les valeurs et les mentalités des plus pauvres. Cette difficulté tient d'abord au manque d'homogénéité de la catégorie. Elle a également évolué dans le temps. Annie Garnier-Muller, étudiant les SDF à la fin du XX^e siècle, remarque qu'à la différence des zonards de la période antérieure, qui affirmaient des valeurs de solidarité et d'honneur, les SDF n'ont pas de revendications identitaires. Elle constate, chez ces derniers, l'absence de culture de la rue. Elle note même la

transgression d'une valeur traditionnelle dans les milieux de la pauvreté, à savoir de ne pas s'attaquer à plus faible que soi⁷⁷⁸. Le SDF, remarque également Patrick Declerck, doit se protéger contre d'autres SDF. Il en résulte des attitudes de méfiance qu'exprime Jacky : « Dans les squats, on s'méfie des gens qu'on connaît pas, des gens qu'arrivent, qu'on connaît pas, qui dépouillent, qui volent [...], alors, y'a d'la bagarre !⁷⁷⁹. »

Avec Michel de Certeau, nous pouvons évoquer la part du rêve chez le clochard. Observant la démarche du crocheteur « exhumant de la poubelle les restes de menus ou de vêtements », il rend compte du rêve subséquent « de la maison où il n'entrera jamais, de repas et d'intimité qu'il ne connaîtra jamais ». Le même historien conclut : « Ethnologue en puissance, le clochard invente des mondes où il n'entrera jamais. Ce qu'il ressuscite n'est que son rêve⁷⁸⁰. »

Au départ, les observateurs constatent une difficile construction de la personnalité du fait de la défaillance parentale. Il y a toujours une carence du côté du père, note un sociologue, soit parce qu'il est absent, soit parce qu'il est humilié, soit parce qu'il est pris en défaut, soit parce qu'il est violent et lui-même habité par la honte. Le père n'est pas cette figure protectrice qui apporte normalement à l'enfant sécurité et confiance en lui⁷⁸¹. Le même Vincent de Gaulejac ajoute finement que l'enfant a honte de la dévalorisation de son père et qu'il a honte en même temps de le haïr⁷⁸². D'une façon générale, des parents invalidés socialement ont les plus grandes difficultés pour incarner l'autorité.

La tentation serait de pratiquer un « ethnocentrisme de classe » dans la mesure où la préoccupation majeure du pauvre est la survie⁷⁸³. Autant que dans tout autre milieu, la dignité et l'honneur sont des éléments centraux. La revendication de la dignité est parfois très forte dans les milieux les plus pauvres. À titre illustratif, on citera un responsable du centre Agora de l'association Emmaüs qui considérait, en avril 2002, que les plus démunis exigeaient de payer symboliquement le repas qu'on leur distribuait. La recherche de la dignité serait tout simplement une réaction contre la honte subie. Il arrive parfois que le déshonneur prenne une forme exacerbée dans les milieux récemment immigrés comme les milieux maghrébins où cette question de la fidélité entre époux est centrale et peut aller jusqu'aux pires violences. La revendication de l'honneur, c'est aussi la volonté de se distinguer de plus pauvres que soi, ce qui fut déjà remarqué par Georg Simmel dans l'Allemagne du début du XX^e siècle et noté à la fin du XX^e siècle par les professionnels de l'assistance. L'ancienne responsable de la permanence Mazas du bureau d'aide sociale de Paris, évoquant l'accueil tous azimuts des sans-abri, dans les antennes du BAS, note des réactions de rejet : « Le phénomène de rejet joua très vite : les usagers habituels du BAS avaient du mal à accepter la présence de ces marginaux⁷⁸⁴. »

Quand le pauvre croit que son honneur est bafoué, il peut s'emporter. Ainsi, le commentaire du sociologue allemand concernant l'Allemagne de 1908 peut tout aussi bien s'appliquer pour la France du XX^e siècle : « Le mendiant croit plus ou moins naïvement, en particulier dans les pays où mendier est d'usage, qu'il a droit à la charité, et considère souvent qu'un refus équivaut au rejet d'un attribut qui lui est dû... L'homme préfère généralement demander un droit que remplir un devoir... En effet, il peut se remettre de l'humiliation, de la honte et du déclassement que la charité implique dans la mesure où celle-ci est conférée non pas par compassion ou par sens de l'obligation, mais parce qu'il peut exiger l'exécution d'un droit⁷⁸⁵. » L'honneur chez les SDF peut être aussi d'aimer mieux voler que mendier⁷⁸⁶. L'honneur, c'est savoir se débrouiller seul. Cette quête de l'honneur peut s'accompagner également d'une extrême pudeur et les enquêteurs concernés déplorent toutes les omissions liées à la pudeur dans les témoignages. Le courage reste souvent une référence essentielle.

La valeur travail est restée longtemps une valeur essentielle particulièrement dans les milieux

migrants. Dans les couches populaires, peut-on remarquer, « ne pas travailler était une honte, un homme au chômage cachait sa situation jusqu'à ce qu'il retrouve, au plus tôt, du travail⁷⁸⁷ ».

La question de l'honnêteté mérite également que l'on s'y arrête. Il arrive fréquemment qu'elle garde une importance clé, en particulier dans des milieux restés proches de leurs racines religieuses. Néanmoins, il faut compter aussi sur la criminalité qui amène parfois à voler, à se prostituer, voire à tuer ou même à se livrer à des trafics illicites comme le commerce de la drogue.

Analysant les comportements des Blanchardins, des sociologues insistent beaucoup sur les vols de voiture et les vols à la tire qui seraient caractéristiques⁷⁸⁸. Mais plus que ces délits graves, on évoquera des stratégies d'incivilité. Certaines assistantes sociales, dans les années 1980, déplorent la ruse utilisée pour percevoir l'allocation de parent isolé tout en cohabitant⁷⁸⁹. En fait, cette stratégie n'est pas nouvelle puisqu'elle apparaît dès le XIX^e siècle quand les mères refusaient de se marier avec leur concubin afin de percevoir une aide sociale comme mère célibataire. On se rappelle aussi les mères démunies qui abandonnaient leur enfant pour essayer de le récupérer comme nourrice rémunérée dans le cadre de l'antique service des enfants trouvés du XIX^e siècle.

Traitant des chômeurs, un sociologue évoque la subversion des allocations⁷⁹⁰. Un autre trafic souvent décrit est celui des bons d'alimentation du bureau d'aide sociale qui sont parfois troqués contre des produits divers chez l'épicier, contre de l'argent chez les voisins. Ces bons sont une véritable monnaie locale dans la cité de Blanchard⁷⁹¹. Le journaliste Hubert Prolongeau décrit encore ces petits trafics en citant la revente de tickets d'entrée dans un restaurant d'œuvres, de tickets de métro et de cartes orange distribués par un centre de secours parisien à la fin du XX^e siècle. Tricherie et espièglerie sont souvent observées dans le monde de la grande pauvreté. Jadis nous avons rapporté comment les plus pauvres se forçaient à assister à une messe au Sacré-Cœur de Paris pour bénéficier de distributions alimentaires⁷⁹². Aujourd'hui encore, le même journaliste, faisant état d'une rémanence de prosélytisme religieux, décrit ainsi la persistance de la tricherie : « Avant le repas, deux minutes de silence total pour se recueillir, la prière est célébrée... Jules se marre : il fait semblant de dire les paroles, et cette subtile tricherie le fait mourir de rire⁷⁹³. » On peut noter aussi les ruses qu'emploient les plus pauvres pour se faire admettre auprès des « pourvoyeurs de secours ». Inversement, les observateurs relèvent des contre-ruses de ces entrepreneurs de morale : ainsi, une assistante sociale déclare qu'elle n'a pas de secours pour demander aux plus pauvres de revenir⁷⁹⁴.

Dans les milieux déclassés, forme de pauvreté « honteuse » à la manière du XIX^e siècle, un élément du patrimoine des aïeux peut être valorisé pour témoigner d'une aisance et donc d'une dignité passées. Joseph Wresinski notait ainsi la fierté de certaines familles pauvres de continuer à posséder l'armoire de famille⁷⁹⁵. Les plus pauvres exaltent un passé qu'ils s'approprient parfois car il n'est pas toujours le leur. Leurs réactions sont communes à celles des gens ordinaires qui magnifient un « monde que nous avons perdu » : « On a vraiment eu froid et faim. C'est les deux choses qu'on a eues : on vivait dans le froid avec un morceau de pain et du pâté. Mais on s'entendait bien, on pouvait demander aux voisins d'en face s'ils avaient du beurre, du café, ils nous le donnaient. C'étaient comme des frères et sœurs, vraiment des amis. On a souffert du froid et de la faim, c'est un fait, mais pas d'amitié parce que l'amitié on l'avait, l'amour on l'avait⁷⁹⁶. »

Chez les plus pauvres, une exigence est également le devoir d'information qui impose de faire part aux voisins des différents circuits d'aide. À Blanchard, quand un habitant, à la suite d'une suppression des bons d'aide sociale, fait appel secrètement au Secours catholique, il est immédiatement dénoncé

comme ivrogne : ses voisins n'admettent pas qu'il se fasse aider sans le dire⁷⁹⁷. Les observateurs notent une véritable économie solidaire, qui paraît trancher avec la situation d'isolement déjà notée : telle voisine vient aider à la vaisselle, et quand elle n'a plus d'argent, elle est invitée avec ses enfants à la table familiale⁷⁹⁸. On pourrait croire ainsi que le don est une pratique fréquente ; en fait, dans le cas de Blanchard, il n'en est rien ; on lui préfère le crédit entre voisins.

On a longtemps glosé sur la prodigalité des milieux pauvres. Dès la réception d'une somme d'argent, ils s'empresseraient de la dépenser. En fait, ce comportement vise à éviter « que l'argent ne disparaisse pas ailleurs⁷⁹⁹ ». On a noté aussi que les pauvres avaient tendance à faire la fête quand ils recevaient leurs prestations sociales comme s'ils cherchaient à oublier dans l'alcool leur condition ou à compenser leur privation ordinaire.

Même si les valeurs du monde de la grande pauvreté sont aisément repérables, il faut observer cependant combien ils sont soumis aux normes dominantes. Jean François Lae et Numa Murard, étudiant le mode de prénomination, remarquent un choix de prénoms empruntés aux artistes dominants du moment : Johnny ou Sylvie⁸⁰⁰.

Un autre trait qu'il est important de noter est cette peur entée aux ventres des plus pauvres. Cette peur décrite chez les nantis est omniprésente chez les plus pauvres. Peur de se voir dérober son maigre repas, peur du viol, peur des coups à prévoir. La violence physique omniprésente dans ce monde génère un cortège de peurs souvent déstabilisantes. Peur encore d'être pris par les « bleus » quand on ne veut pas être hébergé par la contrainte, peur enfin de ne pas être reçu dans un foyer d'accueil quand la file d'attente est trop longue. La peur peut s'appliquer aussi au risque de placement : « On était huit enfants, six filles et deux garçons. Les filles ont toutes été placées... Ça a été un drame pour ma mère, un fardeau de peur... Elle n'a jamais pu faire face à cette peur. Elle se croyait toujours poursuivie (par l'Assistance publique). Chaque année, on changeait d'école, car elle avait peur qu'on soit enlevés⁸⁰¹. »

Peut-on parler de culture de pauvreté ? Il est évident que certaines valeurs, comme la revendication de la dignité, sont universelles. Le sentiment d'appartenance reste cependant l'un des éléments fondamentaux d'une culture de pauvreté. Les pauvres interrogés par Anne-Marie Rabier constatent et revendiquent une pauvreté héréditaire. Néanmoins, le rôle de la mémoire reste souvent évanescant même si l'oubli n'est pas neutre. La tradition orale dans les familles élargies demeure, mais l'errance et l'isolement altèrent la mémoire. Pourtant, les plus pauvres font montre d'une matrice culturelle commune fondée sur des valeurs et des usages spécifiques que nous avons largement décrits dans ce chapitre. Il faut alors bien reconnaître que la culture se diffuse par osmose entre gens de même condition et beaucoup moins par transmission héréditaire. Les SDF se transmettent les manières d'entrer en relation avec les riches par héritage.

Il faut cependant s'interroger sur la résistance de cette culture supposée. Certains auteurs en font un écran. La culture de pauvreté permettrait de conserver le groupe social comme entité marginale. C'est elle qui porterait entrave à l'intégration. L'intégration par le travail serait refusée même en période de prospérité. Ce qui fonderait la culture du pauvre, si culture il y a, c'est aussi sa vision globale du monde. Une personne issue du milieu de la grande pauvreté comme le militant en lutte contre la pauvreté Wresinski constatait, au cours des dernières décennies du XX^e siècle, des « stratégies de vie⁸⁰² ».

Dans la psychologie du pauvre, d'autres dimensions apparaissent. C'est ainsi que la revendication de la liberté est mise au premier plan. On peut illustrer ce fait par le refus récurrent de se plier aux

horaires. Les discours des pauvres montrent souvent une volonté de réinventer leur vie. Les pauvres interrogés par l'équipe de Philippe Joutard se réclament d'une enfance à l'Assistance publique même si cette évocation est visiblement erronée. Cette idée de spécificité du monde de la grande pauvreté est reprise par quelques sociologues et anthropologues. Pierre Sansot n'a pas hésité à évoquer un concept aujourd'hui invalidé, celui de *race* : « Gens de peu comme il y a des gens de la mer, de la montagne, des plateaux, des gentilshommes. Ils forment une race⁸⁰³. » S'il y a « race » au sens où l'entendait Pierre Sansot en 1991, il existe forcément une culture propre⁸⁰⁴.

La vie des pauvres est souvent faite de traumatismes qu'expriment parfois leurs visages. « Un vieux zonard présente généralement une collection de cicatrices physiques, morales, intellectuelles et parfois mystiques⁸⁰⁵. » Ces cicatrices pourraient être considérées comme les stigmates du « refoulé ». Tous ces aspects de la condition matérielle des pauvres sont pris en compte par les enquêtes récentes des économistes et des sociologues qui tentent d'évaluer des *scores* en matière de pauvreté⁸⁰⁶. Ils le font cependant en termes de manques par rapport à des niveaux moyens de consommation. Ils n'envisagent guère, et c'est l'objet de nombreuses critiques, la question centrale d'une spécificité culturelle du monde de la pauvreté. Il faut reconnaître cependant que ces traits originaux qui caractérisent la civilisation matérielle de pauvreté fondent par leur cumul la vie fragile.

Peut-on pour autant reprendre la vieille thèse d'Oscar Lewis selon laquelle existerait bien une culture de pauvreté ? À l'issue de ce chapitre, les termes du débat peuvent paraître spécieux. Néanmoins, pour reprendre Jean Labbens, nous pouvons envisager une comparaison entre le taudis du pauvre et la tente du nomade⁸⁰⁷. La tente fait partie du mode de vie naturel du nomade et à ce titre ce dernier résiste à l'urbanisation. À l'inverse, le taudis ne serait qu'un pis-aller que le pauvre abandonne à la première embellie. C'est la faiblesse des ressources et non pas l'adaptation au milieu naturel et social qui fonderait l'anthropologie du pauvre. Outre ce déterminant, il faut encore ajouter ce retour du « refoulé » (Michel de Certeau) lié aux crises de l'enfance pauvre.

Certains auteurs, tels Jean-François Lae et Numa Murard, considèrent que les pauvres n'existent pas comme catégorie car ils se cachent parmi les ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal⁸⁰⁸, auxquels on pourrait ajouter les ouvriers agricoles. C'est sans doute la principale difficulté pour élaborer une anthropologie dite du pauvre. Car si ce dernier n'existe pas, il est alors difficile d'en présenter les caractères anthropologiques. Ce sont pourtant ceux-ci qui permettent d'appréhender globalement ce monde.

Mais l'affaire se complique quand on constate qu'une catégorisation interne du groupe peut être appréhendée. Les mêmes auteurs ont beau jeu d'évoquer les différences qui opposent le clochard au smicard. Finalement ils en concluent que « les bas-fonds n'ont pas de fond⁸⁰⁹ ». « Du clochard à celui qui gagne le SMIC, il y a quelques échelons qui permettent de ne pas être le dernier. Les bas-fonds n'ont pas de fond. »

Mais une définition de la pauvreté suppose que l'on tienne compte des perceptions que l'on en a.

CHAPITRE IX

Images et représentations des plus pauvres

Le spectacle de la misère ne laisse personne indifférent : « Ces exilés qui nous côtoient, qui dérangent notre regard et suscitent nos fantasmes. Des fainéants ? Des réfractaires ? Des philosophes ?... Parasites, ivres et repus, jouissant de louches béatitudes, on les suppose alors peuplant un imaginaire pays de cocagne⁸¹⁰. »

Les représentations externes des plus pauvres sont souvent banales. Elles ont profondément évolué au cours de l'histoire. Dans un raccourci teinté de théologie, Michel Mollat opposait devant le Conseil économique et social la vision médiévale du pauvre comme image du Christ à une représentation du pauvre comme homme à part entière⁸¹¹, cette dernière représentation étant surtout promue par l'association ATD Quart Monde. S'agissant du XX^e siècle, on peut évoquer trois grands types d'attitude. Jusqu'en 1945, l'image du pauvre est empreinte de fatalisme dans un monde encore économiquement peu développé. Avec les Trente Glorieuses, la France s'enrichit et, par conséquent, l'image du pauvre évolue. Serge Paugam soutient alors que le pauvre est vu comme un inadapté social, et l'aspect strictement individuel est donc majoré. Avec la crise de la fin du XX^e siècle, la perception des pauvres évolue encore. On se rend compte alors que la pauvreté peut entraîner avec elle des territoires entiers alors qu'elle avait pu sembler coïncider avec une dimension strictement individuelle⁸¹².

Le roman du XX^e siècle décrit les pauvres comme manquant d'argent. Ailleurs, en Espagne, Luis Buñuel présente la misère au sens premier dans *Terre sans pain*. La pauvreté est alors perçue comme l'absence du minimum pour maintenir la condition physique. Dans une économie monétarisée, il va de soi que le pauvre a besoin d'argent pour s'intégrer. L'image du pauvre manquant de pain, telle qu'elle apparaissait dans les romans les plus fameux du XIX^e siècle comme *Les Misérables*, tend à disparaître. Le docteur Destouches *alias* Céline, dans *Mort à crédit* (1936), évoque ainsi *a priori* des patients pauvres : « On n'a que 82 francs par semaine [soit environ 314 francs de 2001⁸¹³] avec deux enfants⁸¹⁴ ! » *Mort à crédit*, qui est un roman de misère, rend compte du dénuement. Logiquement c'est ce trait qui scande le récit. Céline le fait précéder de la chanson suivante, qualifiée de *chanson de prison* :

« Habillez-vous ! Un pantalon !
Souvent trop court, parfois trop long.
Puis veste ronde !
Gilet, chemise et lourd béret
Chaussures qui sur mer feraient
Le tour du monde⁸¹⁵ !... »

Céline s'est également préoccupé d'adopter une langue qui fait sens, une langue populaire, celle des plus pauvres. Son préfacier pour l'édition de la Pléiade, Henri Godard, note : « Ce qui a d'abord frappé, en 1932, c'est une langue que Céline qualifie lui-même d'« antibourgeoise », et l'effet de rupture et de refus qu'elle était faite pour produire. Pour la première fois, un roman adoptait ou donnait l'impression qu'il adoptait, pour dénoncer la société en place, le langage qui est celui des victimes de cette société. [...] L'oral populaire a pour lui d'être savoureux, pittoresque, expressif, mais pour Céline sa première supériorité est que, reproduit ou simulé à l'écrit, il y reconstitue fictivement un type de communication qui n'est pas, par définition, celui de l'écrit : il implique la présence l'un près de l'autre, ou du moins en simultanéité, de celui qui parle et de celui qui écoute. Céline, dont toute l'ambition est, d'une certaine manière, de faire servir le roman à la manifestation d'une présence, s'attache d'abord dans la langue orale populaire à tout ce qui peut rappeler cette présence, la renforcer ou la rendre mieux sensible⁸¹⁶. » Céline n'eut pas d'héritier immédiat. Avec la prospérité des Trente Glorieuses, le roman populaire du sordide sembla disparaître. Il faut attendre la crise du XX^e siècle finissant pour voir réapparaître des mises en scène à la façon de Céline. On peut évoquer ainsi le *Cantique de la racaille* de Vincent Ravalec ou le *Champ de la Butte noire* de Bernard Thomas⁸¹⁷.

LES PLUS PAUVRES, DES GENS SANS IMPORTANCE ET MÉPRISABLES

On a beaucoup glosé sur l'expression médiévale d'« inutile au monde » qualifiant le monde de la grande pauvreté. Ce postulat reste extrêmement fort dans les représentations contemporaines. Ainsi, on a pu écrire : « Le pauvre, nous ne le voyons pas. Il ne nous manque pas. [...] Nous ne le considérons pas de la même humanité que nous, partageant notre sensibilité, nos pensées, nos sentiments⁸¹⁸. » Dans un raccourci saisissant, Frédéric Dard nous propose cette vision emblématique de ce qu'il faut bien appeler un « bon pauvre » :

« C'est patient un pauvre, parce que ça n'attend rien.

Ça rit de pas grand-chose car c'est sans espoir.

Ça ne connaît que le présent, n'ayant pas d'avenir et plus du tout de passé.

Pareil à l'otarie, tu lui donnes un poisson séché et il bat des nageoires.

Il ne demande rien à ceux qui ont tout et juste un peu de pain à ceux qui ont peu...

Il est si peu encombrant qu'un porche désaffecté ou le couloir du métro lui suffisent pour dormir. Sa chambre à coucher, c'est la nuit, sa salle à manger, la rue.

Sa principale qualité c'est de passer inaperçu et si tu l'aperçois, il a le bon goût de faire « folklo » et de fournir des photos réussies⁸¹⁹. »

Cette caricature, quelque peu provocante, pourra servir d'hypothèse pour le présent développement.

Pour autant, les populations établies qui observent la pauvreté ne sont pas indifférentes en réalité. Le visage du pauvre peut être celui de l'infortune. Il est intéressant de noter qu'après 1945, quand on a

commencé à développer les sondages en France, la pauvreté n'était pas une préoccupation majeure. Dans leurs messages de vœux du nouvel an, les présidents de la République ne se préoccupent régulièrement des « démunis » qu'à partir des années 1960. Dans un sondage de juin 1976, ordonné par la Commission européenne, 45 % seulement de la population française déclarait connaître des gens dans la misère. Anne-Marie Rabier se demande de quelle misère il s'agit, de la pauvreté ordinaire du quart monde ou bien de celle des inadaptés physiques (vieillards, handicapés, etc.). En 1979, la pauvreté est encore située au dernier rang dans le panel des préoccupations des Français. Au moment de l'élection présidentielle de 1988, elle passe au deuxième rang⁸²⁰. Le Secours catholique se faisait alors écho d'un sondage préélectoral qui indiquait que 41 % des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans voulait voir aborder en priorité la question de la pauvreté, juste après la question de l'emploi, plébiscitée à hauteur de 71 %⁸²¹. Cette avancée accompagne la montée de la crise économique. Dans un sondage publié par le magazine *La Rue* en 1993, on remarque que 55 % des Français avaient peur de devenir un jour exclus et 73 % s'inquiétaient de voir un de leurs proches dans cette situation. En 1996, un autre sondage commandé par le quotidien *La Croix* et réalisé par la SOFRES montrait que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion apparaissait comme la deuxième préoccupation des Français après le chômage⁸²². Dans le cadre d'une enquête d'opinion évoquée par *Le Monde* en 2001, les adolescents de moins de dix-huit ans considéraient, à 86 %, que la misère des sans-abri était un sujet préoccupant, derrière le SIDA (à 88 %) ⁸²³. Pour finir, on constate qu'en 2002, un sondage réalisé à la demande du Secours catholique indique que 82 % des Français estimaient que les candidats à la présidence de la République ne parlaient pas assez du phénomène de la grande pauvreté⁸²⁴.

Le regard des nantis en direction des plus pauvres est souvent condescendant. La représentation des plus pauvres est de nature organiciste. Parfois on ne nie pas leurs compétences, mais on soutient qu'ils doivent rester à leur place. Le plus souvent, on leur refuse toute compétence. Dans son film de 1934, *Angèle*, Marcel Pagnol faisait qualifier les vagabonds, par l'un des protagonistes, Maître Clarius, « de bons à rien ». Une chambre dans l'ancien four, « c'est bien bon pour lui ». Sur un mode très différent, un autre film rend compte de la perception de la pauvreté par l'élite intégrée. C'est, en 1932, le fameux *Boudu sauvé des eaux* de Jean Renoir, lui-même tiré d'une pièce de René Fauchois montée au théâtre des Mathurins en 1925. Il met en scène un clochard, très accroché à sa vie de bohème et qui est sauvé du suicide par noyade par un libraire des beaux quartiers qui va s'efforcer de le « racheter socialement ». Sur le mode comique, il sème le désordre en résistant au mode de vie bourgeois jusqu'au moment où ses hôtes sont captés par sa séduction. Le film doit beaucoup à la personnalité du principal acteur, Michel Simon, mais propose une forme de morale plutôt à contre-courant de la morale dominante : à la fin du film, Boudu s'éloigne et retourne à sa vie de bohème.

L'auteur montre également en début de film l'attitude différenciée des policiers. Ils ne s'intéressent guère à la perte du chien de Boudu alors qu'ils réagissent à la perte de celui d'une dame riche. Des phrases convenues parsèment le film comme : « Va porter ça [une pièce de 5 francs] à ce pauvre homme, il faut toujours secourir les malheureux. » Sur le mode provocateur, l'auteur montre Boudu défendant sa dignité en restituant la pièce à un homme riche, en lui disant : « Pour acheter du pain. » Le libraire qui sauve Boudu est ainsi qualifié par ses voisins : « Un homme de notre rang, il a du mérite et du courage civique. » Dans l'épisode du sauvetage, Jean Renoir conduit une satire d'un monde bien pensant : « On ne va pas porter ça [Boudu] chez moi » et l'ami du libraire, à la participation financière duquel celui-ci fait appel, fait diplomatiquement défaut. Jean Renoir fait également une caricature du don en nature ; Boudu peut s'exclamer après avoir reçu une montre du libraire : « Il me l'a donnée parce qu'elle ne marche pas. » En contrepartie, l'impératif de la

reconnaissance, si important dans le monde bourgeois philanthrope, est rappelé : « Vous pourriez savoir qui est votre bienfaiteur », lui dit la domestique. Un échange de Boudu avec la bonne rend compte de l'image extraordinaire que l'on peut avoir du clochard. Il s'agit de la scène du baiser : « Ça serait la première fois que vous embrasseriez quelqu'un ? – Non, avant j'avais un chien. – Un chien ? – Il m'embrassait, lui. – Il vous léchait ? – Oui, il me léchait. – Et vous, vous l'embrassiez ? – Oui. – Et ça vous faisait plaisir ? »

Devant les habitudes désordonnées du clochard, confinant à un véritable *habitus*, le cinéaste fait état du caractère fataliste d'un certain monde bourgeois : « C'est la récompense de ton dévouement », observe l'épouse du libraire après que Boudu a craché sur *La Physiologie du mariage* de Balzac. C'est d'ailleurs une satire de la morale bourgeoise puisque l'épouse finit par succomber aux charmes de Boudu. À la fin du film, Boudu jette sa défroque de bourgeois et reprend la route... L'auteur rend ainsi compte de l'impossibilité de fusion entre le monde des nantis et celui des exclus. Et il termine par cette sentence : « La destinée d'un clochard, c'est d'aller au fil de l'eau », insistant sur le peu d'importance accordée à cette catégorie sociale par les nantis. Il y a malgré tout une certaine ambivalence dans cette fin puisque la vie de bohème est perçue comme supérieure à la vie bourgeoise, mais en même temps, par une sorte de fatalisme, le « brave clochard » montre son incapacité de s'intégrer dans la vie des nantis. C'est peut-être cette ambiguïté, outre la forme onirique, qui explique l'échec commercial du film. Globalement, néanmoins, cette représentation du clochard, qui n'est pas unique dans le monde littéraire, donne finalement une image sympathique quoique futile de cette vie de bohème. Pierre Sansot, dans son livre *les Gens de peu*, recense quelques-unes de ces perceptions. On les qualifierait d'abord « de gens sans importance⁸²⁵ », les nantis étant *a contrario* les gens importants. C'est évidemment une perception commune fondée sur une idée préconçue. Dans son roman de 1911, *Mort de quelqu'un*, Jules Romains commente la mort d'un voisin. On en parle comme de celle d'un « homme sans qualités ». Dans une première acception, il pourrait s'agir de l'opposer à un homme de qualité (à une personne du meilleur monde) même si parfois, dans le langage courant, il s'agit de désigner l'existence d'un statut professionnel. De même, à la fin du XX^e siècle, la persistance d'une mortalité dans la rue pour les sans-abri a suscité la colère de certains militants se plaignant de l'indifférence des gens : « Ils meurent parce que la rue tue, et tout le monde s'en fout⁸²⁶. »

L'inhumation dans des caveaux à décomposition rapide participerait de cette volonté de rendre la mort des sans-abri invisible et insignifiante. Depuis 1991, on a ainsi substitué à la fosse commune des caveaux individuels. Au bout de cinq ans, si la famille ne se manifeste pas, les défunts pauvres sont exhumés et incinérés⁸²⁷. La distance, voire l'indifférence, explique bien cette relative absence de compassion. Pourtant, il faut remarquer que la pitié n'est pas absente des représentations, comme l'exprime bien le poème de Jacques Prévert au milieu du XX^e siècle :

« Il est terrible

le petit bruit de l'œuf dur cassé sur un comptoir d'étain

il est terrible ce bruit

quand il remue dans la mémoire de l'homme qui a faim

elle est terrible aussi la tête de l'homme

la tête de l'homme qui a faim

quand il se regarde à six heures du matin

dans la glace du grand magasin
une tête couleur de poussière
ce n'est pas sa tête pourtant qu'il regarde
dans la vitrine de chez Potin
il s'en fout de sa tête l'homme
il n'y pense pas
il songe
il imagine une autre tête
une tête de veau par exemple
avec une sauce de vinaigre
ou une tête de n'importe quoi qui se mange
et il remue doucement la mâchoire doucement
et il grince des dents doucement
car le monde se paye sa tête
et il ne peut rien contre ce monde
et il compte sur ses doigts un deux trois
un deux trois
cela fait trois jours qu'il n'a pas mangé
et il a beau se répéter depuis trois jours
ça ne peut pas durer
ça dure
trois jours
trois nuits
sans manger⁸²⁸. »

À la fin du XX^e siècle, les observateurs ont constaté la volonté de mise à distance des plus pauvres par les couches sociales les plus favorisées : « Dans la ville post-industrielle, les lieux communs sont extraits des quartiers, localisés dans des centres spécialisés ; les couches moyennes s'éparpillent dans des territoires qui entourent la ville ; les couches supérieures s'agglutinent dans des enclaves résidentielles ; les nouvelles technologies permettent à ceux qui y sont formés de travailler de manière autonome, sans qu'il y ait rencontre entre les différentes couches sociales. »

« Avec la ville contemporaine vient la possibilité de nier les autres, c'est-à-dire non seulement de rechercher l'entre soi, mais aussi de refuser de payer pour les autres, pour ceux qui n'en font pas partie. »

Selon le même auteur, les enquêtes sur ceux qui quittent la ville montrent qu'ils cherchent d'abord de meilleures conditions de vie et d'habitat, mais qu'il existe ensuite d'autres motivations comme « la volonté de se mettre à distance des pauvres, des immigrés et de leurs quartiers⁸²⁹ ». En 2001, un

psychiatre a su soutenir que les dons aux organismes humanitaires auraient pour but de faire « disparaître les SDF de la rue⁸³⁰ ». La remise de vêtements permettrait de normaliser l'apparence du pauvre. Ruwen Ogien, évoquant la tendance à l'euphémisation du vocable *pauvre* par des termes techniques comme *inadaptés sociaux*, *familles à risques*, voire *quart monde*, y voit une tentative pour masquer la réalité⁸³¹.

D'une façon générale, on est frappé de la relative ignorance de la condition des plus pauvres que montrent les « entrepreneurs de morale ». En 1999, un magistrat avouait ainsi à une journaliste, « le choc » ressenti lors de la visite de cités : « Quand j'ai vu les cages d'escalier défoncées, les tags partout, le délabrement, les gaines d'aération où on trouve des stupéfiants, un étage entier squatté... Tout ça on le sait, mais quand on le constate, c'est un choc⁸³². »

Cette ignorance doit pourtant être relativisée : Annie Fourcaut, dans sa thèse sur Bobigny, rappelle que la banlieue était perçue par les forces conservatrices comme un espace de misère à reconquérir⁸³³.

LA DIFFÉRENCE

Comme jadis au XIX^e siècle, quand un secrétaire de la Chambre des députés avait séjourné en pauvreté pendant quelques mois, le journaliste Hubert Prolongeau, voulant sans doute mesurer les différences de ce monde-là avec le sien, a voulu vivre en pauvre, au début des années 1990, durant quelque temps. « Pendant les quatre mois de 1993, j'ai vécu en SDF. J'ai mangé dans des soupes populaires, dormi dehors ou dans des foyers, bu du gros rouge, pris quelques coups, attrapé des poux, vécu sans femme. J'ai senti mauvais et me suis ennuyé à mourir, j'ai été épuisé presque en permanence et j'ai parfois eu honte. On m'a peu regardé, beaucoup méprisé, traité souvent avec moins de respect que la plupart des chiens⁸³⁴. » En nanti qu'il était, il ignorait tout des choses de la grande pauvreté. Il imaginait une autre société, « quelque chose entre les Apaches de Fantomas et la cour des Miracles de Notre-Dame de Paris⁸³⁵ ».

D'après Richard Hoggart, on se moque des gaucheries d'un homme simple qui serait transporté dans un salon ; les nantis attribuent cette maladresse au manque d'éducation⁸³⁶. Sur un autre registre, le *Boudu sauvé de eaux* (1932) de Renoir, déjà évoqué, rend compte du poids des différences. Dans ce film, les habitudes du clochard sont stigmatisées puisque au potage et aux œufs pochés qu'on lui offre, Boudu préfère des sardines à l'huile, et le saindoux au beurre frais de Normandie ; il s'interroge sur la fonction de la cravate qu'on lui offre ; plutôt que de dormir dans un lit, il préfère dormir à même le sol : « Je ne peux pas roupiller dans un plumard, j'ai trop chaud. » Il n'a aucune manière : il mange avec ses doigts et crache sur le tapis. Et Renoir fait dire à la bonne, pour montrer la réaction de rejet des petits vis-à-vis de plus petits qu'eux : « Il est sale, ce type-là, j'espère qu'on ne va pas le garder. » D'une façon générale, le nanti, même le plus charitable, hésite à faire entrer le pauvre dans son salon. La demeure reste quasiment hermétique.

On peut aussi faire référence à l'évocation de la mendicité aux portes des monastères. Michel Mollat considère que la porte représentait une véritable frontière entre deux mondes : celui de l'intérieur, de l'abondance, et celui de l'extérieur, de la pauvreté et de la rareté⁸³⁷.

À l'inverse, on peut constater, à la fin du XX^e siècle, l'image négative du logement social et des cités en général dans l'opinion dominante. Le journaliste Bertrand Bissuel illustre cette hostilité à

travers une pétition, signée par 900 personnes dans une bourgade de 3 000 habitants dans le Bas-Rhin, pétition dirigée contre un programme de logements sociaux⁸³⁸. Implanter ou programmer du logement social serait ainsi une preuve de courage politique. L'habitat du pauvre, surtout quand il est groupé, renforce irrémédiablement leur stigmatisation. Plus nettement, un président d'office HLM issu des rangs du Parti communiste peut déclarer en juillet 2003 : « Nous ne voulons pas que les offices HLM se transforment en agences immobilières uniquement dédiées aux pauvres⁸³⁹. »

L'image du pauvre procède aussi d'une perception profondément dégradée de leur personne, ce qui fonde la différence avec les gens intégrés. L'hygiène laisse forcément à désirer, c'est en tout cas comme cela que Céline décrit l'ouvrière Mireille : « Son rêve c'était une crèche sans totos⁸⁴⁰. » Il forge même une expression typique du XIX^e siècle en parlant d'une « odeur de pauvre » : « Le petit André sentait mauvais, une odeur plus âcre que la mienne, une odeur de tout à fait pauvre. Il empestait dans sa réserve. Sa tante lui tondait ras les tifs, avec ses propres ciseaux⁸⁴¹. »

À l'autre bout du siècle, le médecin-ethnologue Patrick Declerck fait état d'une puanteur indéfinissable. Il évoque « une odeur d'homme à leur degré zéro⁸⁴² ». Cette « puanteur du pauvre », qui a pour origine l'inobservation des normes hygiéniques bourgeoises, est l'un des fondements de la représentation habituelle des pauvres. Le même médecin ne cèle pas les incommodités occasionnées par cette odeur : « J'ai souvent dû combattre les nausées que leur odeur provoquait... la plupart du temps. Je les hais. Ils puent. Il puent la crasse, les pieds, le tabac et le mauvais alcool⁸⁴³. »

De son côté, Céline imagine un enterrement de pauvre : « Elle est morte en couches... Je me souviens bien de son enterrement. C'était au Petit-Ivry. On était que nous trois, mes parents, le mari s'est même pas dérangé⁸⁴⁴. »

La vision des romanciers est parfois franchement caricaturale. Dans son roman *Les Belles Âmes* publié en 2000, Lydie Salvayre, qui prétend accompagner des touristes – et donc nous-mêmes – en pauvreté, présente des miséreux, à plus forte raison des immigrés à la sexualité « pauvre » quoique exacerbée. Quant au travail, le plus pauvre ne peut accomplir qu'un « sous-travail » : « Il [M. Boiffard] demande à Jason s'il exerce une activité autre que la présente. Jason s'enquiert du mot que recouvre pour ce monsieur le mot activité. Si par activité il entend faire des bricoles, Jason répond : oui⁸⁴⁵. » L'idéal type du pauvre est représenté dans ce roman par Mme Guitou : « Joëlle Guitou vit aujourd'hui fort respectée de ses voisins, et ce grâce à un comportement de réclusion presque parfait : elle demeure en effet confinée toute la journée dans son appartement⁸⁴⁶. »

Sur ce point particulier, il semble que la représentation de la romancière s'approche de la réalité. Dans notre expérience personnelle, nous avons, au début des années 1970, côtoyé de près des mères de famille du quart monde qui craignaient de fréquenter le supermarché, à quelques centaines de mètres de leur habitation. Par la suite, Lydie Salvayre évoque des enfants qui travaillent forcément mal à l'école : là encore, s'agit-il d'une réalité moyenne ou d'une enquête de terrain pour alimenter le roman ? L'écrivain, qui décidément connaît bien les enquêtes sociologiques sur les plus pauvres, met en scène une femme face aux services sociaux : « Ça que je veux, déclare Mme Guitou, c'est que les services sociaux ils me lâchent. Ils ont déjà fait mon malheur une fois, je tiens pas à ce qu'ils recommencent. Ils ont placé mes enfants, soi-disant qu'ils étaient maltraités, dans une famille d'accueil glaciale. Mais mes enfants c'est pas des bêtes, hurle Mme Guitou⁸⁴⁷. »

Contre une forme de discrimination positive, l'auteur répond en dénonçant les excès des services sociaux, souvent remarqués. Inversement, elle confirme, par une sorte d'évidence romanesque,

l'hostilité des plus pauvres aux services sociaux, voire aux innovations sociales, dénoncée dès le XIX^e siècle par les premiers enquêteurs sociaux. La romancière n'a pas de mots assez forts pour stigmatiser les conditions de logement des plus pauvres, « les pourrissoirs de l'Europe ». La différence résidentielle reste un point de contraste essentiel entre le monde des nantis et celui des plus pauvres. Le témoignage d'un habitant du quartier du Vert-Bois à Saint-Dizier illustre cette stigmatisation : « Le jeune homme est pourtant de la ville. Il y est né il y a vingt-six ans. Mais, lorsqu'il évoque “ les gens de Saint-Dizier ”, il parle de ceux de l'autre côté de “ la 4 ”. De ceux qui refusent un stage à sa sœur “ parce qu'elle s'appelle Djamilia ”. De ceux qui lui disent... cette phrase qu'il ne supporte pas d'entendre : Toi t'es pas comme les autres, t'es bien⁸⁴⁸. »

La romancière déjà citée décrit avec force un *squat* du nord de l'Italie : « Une usine éventrée. Noire de suie. Ouverte au vent. Glaciale. Nauséabonde. D'une saleté indescriptible. Dont la proximité avec Milan, ville riche s'il en est, ne fait qu'accuser la misère⁸⁴⁹. » Elle tente encore de se faire l'écho des réactions les plus usuelles des catégories intégrées de la fin du XX^e siècle. Au discours des hommes de gauche dont elle dresse une caricature, faisant état des grands symboles – justice, vérité, peuple – elle oppose le discours classique selon lequel les pauvres ne seraient pas si pauvres que cela, qu'ils bénéficieraient de l'assistance ou d'exonérations fiscales⁸⁵⁰, qu'ils profiteraient de leur état pour susciter la compassion : « La pauvreté n'explique pas tout. La pauvreté n'excuse pas tout. La pauvreté n'autorise pas tout. La pauvreté, en somme, a bon dos », ajoute-t-elle⁸⁵¹. Pour clore son récit, elle met en scène l'un de ces touristes qui se demande s'il n'a pas côtoyé une fausse pauvreté, cette hantise atavique des riches !

En résumé, le pauvre mis en scène dans le roman est un être profondément à part : son allure physique et vestimentaire le stigmatise, son langage moins châtié que celui du nanti aurait une tonalité bruyante (Lydie Salvayre). Bref, son comportement serait fruste et notre auteur se plaît à décrire son héros émettant tous les bruits saugrenus possibles.

LES PEURS

La peur du pauvre est un réflexe ancestral. Dans son rapport de 1987, Joseph Wresinski insistait sur ces méfiances sociales constantes dans l'Histoire⁸⁵². Dès le Moyen Âge, Michel Mollat évoque l'assimilation que l'on fait du monde de la pauvreté et de la gueuserie. Au XIX^e siècle, les pauvres étant concentrés dans les centres des villes, la peur des bourgeois à l'égard de ces « sauvages » se généralise⁸⁵³. Cette peur perdure tout au long du XX^e siècle. Annie Fourcaut décrit alors la peur de la banlieue qui apparaît dans le premier tiers de ce siècle⁸⁵⁴. Cette peur, et c'est une idée force de l'auteur, va être exploitée par le Parti communiste à des fins politiques. Entre mai et juillet 1927, *l'Aube sociale communiste*, journal de la banlieue nord-ouest de Paris (Saint-Ouen, Levallois, Asnières, Genevilliers), stigmatise le suicide d'un pauvre, la découverte de deux fœtus dans une poubelle, des phénomènes de délinquance et de prostitution juvénile⁸⁵⁵.

À la fin du siècle, on voit se développer un syndrome auquel la presse fait référence par la métaphore NIMBY empruntée aux États-Unis (*Not in my backyard* : pas dans mon jardin)⁸⁵⁶. Désignant d'abord l'hostilité des populations aux projets susceptibles de polluer, le terme a été progressivement étendu aux infrastructures devant recevoir des pauvres. Certaines municipalités sont ou étaient hostiles à l'ouverture de Restaurants du cœur censés attirer les plus pauvres. Un maire d'arrondissement de Paris déclarait encore à un journaliste du *Monde* que le développement du

logement social lui faisait craindre une extension de la violence sociale dans son quartier, subodorant ainsi que les plus pauvres, même intégrés dans un logement, étaient porteurs de dangers⁸⁵⁷. Dans les centres-ville, on a pu voir à la fin du siècle des commerçants organiser des milices privées contre les sans-domicile-fixe. Puis c'est au tour des municipalités de mobiliser leur police pour chasser les SDF des mêmes lieux au nom de l'interdiction de la mendicité qu'elles décrètent, renouant ainsi avec le XIX^e siècle. Une première offensive a lieu en juin-septembre 1993. On voit ainsi la municipalité de Nice se faire pionnière en la matière. En 2002, elles sont relayées par l'État qui est à l'origine d'un projet de lutte contre certaines formes de mendicité.

Les peurs symboliques

La crainte de l'altérité, la crainte de la différence a toujours été très forte dans la société française. Une taxinomie subtile s'est alors établie pour distinguer les « bons », ceux qui se soumettent aux normes de la société établie et qui font la preuve d'une volonté de sortir de leur condition, et les « mauvais pauvres » qui y rechignent en refusant ouvertement les normes et en semblant ne pas vouloir s'en sortir. Cette taxinomie était proclamée au XVIII^e et au XIX^e siècle. Les discours les plus radicaux étaient tenus contre les vagabonds et les mendiants. On se souvient des diatribes de Letrosne à la veille de la Révolution, percevant les mendiants comme « une nuée d'insectes malfaisants et voraces⁸⁵⁸ ». Dans son rapport de 1987, Joseph Wresinski fait état de cette réflexion : « Ne seraient-ils pas seuls responsables de leurs conditions de vie, coupables mêmes dans la mesure où ils mettent au monde trop d'enfants ? Ne seraient-ils pas des profiteurs⁸⁵⁹ ? »

La perception du mendiant a pu évoluer au cours de l'histoire. Après la Grande Guerre, quand la misère parut s'estomper, la vie errante apparut comme un choix de vie, et en tout cas le clochard de Paris fut idéalisé. Progressivement les cadences s'accéléraient dans les usines et le travail y était de plus en plus déshumanisé. En 1934-1935, Simone Weil, jeune agrégée de philosophie, fit l'expérience du travail de manœuvre chez Renault et elle en revint avec un livre critique sur le travail en usine⁸⁶⁰ : « En ce qui concerne les choses exprimables, j'ai pas mal appris sur l'organisation d'une entreprise. C'est inhumain : travail parcellaire – à la tâche – organisation purement bureaucratique des rapports entre les divers éléments de l'entreprise, les différentes opérations du travail⁸⁶¹. » En 1936, Charlie Chaplin proposa, dans *Les Temps modernes*, une satire du travail à la chaîne qui remporta un vif succès dans l'opinion. En contraste avec le travailleur d'usine, le clochard semblait avoir fait le choix libre de la vie de bohème. La cloche paraissait être le refus de toutes les conventions bourgeoises qui semblaient étouffer l'initiative. La vie de clochard avait une dimension sympathique qui transparaît dans les chansons et les films des années 1920 aux années 1950. Les ponts de Paris semblaient revêtus d'une certaine magnificence alors que la vie de bohème apparaissait idéale.

Le Michel Simon de *Boudu sauvé des eaux* (1932) suscitait la sympathie, l'humour voire la tendresse. Il est intéressant de relever, à partir de ce film, la représentation du clochard que cherche à montrer Jean Renoir : Boudu a l'allure patibulaire, mais pas méchante, révélant ainsi la tolérance que les Français des années 1930 – du moins une certaine élite artistique – portaient aux clochards. On apprécie sa façon détendue de conduire sa vie et on s'apitoie sur sa tentative de suicide. Sa vie de bohème contraste avec le caractère guindé de l'existence bourgeoise. Au seuil des années 1930, la vie de Boudu passe pour une promesse.

On pourrait évoquer également la figure du clochard sympathique, Charlot, créée par Charlie

Chaplin en 1912 et dont les films eurent tant de succès en France : sa silhouette, fondée essentiellement sur une veste étriquée et un pantalon en tire-bouchon, symbolisait une relative résignation devant les coups du sort et une bonhomie du meilleur aloi.

Encore en 1955, la chanson populaire rend compte de cette sympathie de l'opinion. *La Complainte de la Butte*, écrite par Jean Renoir pour un film, met en musique la tendre histoire d'amour d'un poète pour une « belle inconnue au jupon plein de trous ». L'arrière-plan de misère y est perceptible au travers des « escaliers de la Butte durs aux miséreux ». « La petite mendigote » bien-aimée du poète est qualifiée de « princesse de la rue ». Même si le bohème-poète rend crédible cet amour normalement impossible, on est bien loin de la représentation de la saleté hideuse du pauvre, et l'environnement romantique de la chanson rend cet amour émouvant. Le souvenir d'une société pauvre est toujours présent alors que la France s'enrichit et semble laisser la misère derrière elle. On retrouve cette vision sympathique du clochard chez Elie Wiesel dans un roman de 2003, donc postérieur à la crise. Il décrit « la sérénité des clochards, sous les ponts de la Seine, tournant le dos au cynisme des ambitieux tant appréciés par la société dite normale⁸⁶² ». Pourtant cette perception favorable du sans-domicile est devenu rarissime.

Il est intéressant de noter que l'image du SDF, parfois considéré comme l'héritier du clochard à la fin du XX^e siècle, ne s'apparente nullement à celle de ce dernier ; Annie Garnier-Muller fait remarquer qu'il n'a aucun pouvoir évocateur hormis celui de la crainte⁸⁶³.

La vision de la vie errante dans le dernier tiers du XX^e siècle a pris pourtant des aspects bien différents. Patrick Declerck constate qu'il n'est pas possible d'assimiler les SDF à des travailleurs intégrés, menant ainsi une analyse politique de leur condition. Insistant sur leurs origines prolétariennes et plus encore sous-prolétariennes, il conclut que, « avant d'être des clochards, c'étaient des pauvres⁸⁶⁴ ». Mais si le vagabond ou le routard peuvent avoir un côté sympathique, nul n'oublie leur dangerosité. Le film *Sans toit ni loi* de la cinéaste Agnès Varda (1985) exprime à la fois la compassion, l'indifférence, mais aussi la peur réelle à l'encontre des individus rencontrés. C'est l'histoire de Mona Bergeron et de sa descente aux enfers. Sa dégringolade sociale rapide – à l'origine elle est secrétaire – est suivie d'une mort de froid dans un fossé. Tout au long du film, la cinéaste évoque des mots d'infamie à l'égard de ces routardes : « Ces rôdeuses, ces feignantes, ces droguées, ces malades mentales, ces criminelles en fuite... » Le film interroge sur l'attitude des uns et des autres. On est loin de la dimension pittoresque de la vie de bohème des années 1930. On veut parfois protéger l'héroïne – c'est le cas de ce professeur d'université agronome ou bien de la traditionnelle charité conventuelle –, on tente surtout de profiter d'elle en la mettant à son service (cas d'une pseudo-hippy maître en philosophie comme de l'ouvrier marocain), en l'exploitant sexuellement, voire en la violant. Sans concession, le film suscite sans doute la pitié, en aucun cas la séduction de la route. L'héroïne est confrontée à la solitude, à la fatigue, à la perte de ses papiers, à la faim omniprésente – la cinéaste ne nous épargne pas les gros plans sur Sandrine Bonnaire – Mona Bergeron – en train d'engloutir telle ou telle nourriture vile. Finalement elle est confrontée au froid mortifère. C'est en fait un véritable chemin de croix que parcourt Mona Bergeron. En même temps, ce parcours déclenche la peur chez les personnes qu'elle rencontre. Le film de 1985 diffère profondément de celui de 1932 dans la mesure où il veut être un cinéma vérité. Il met en scène les comportements ordinaires et, pourrait-on dire, universels des gens. Mais il s'adresse à un public qui n'est pas près de rire ou de s'enthousiasmer pour la vie de bohème. Il est possible que cela traduise un changement profond de mentalité ou seulement un changement conjoncturel lié à l'arrêt de la tendance longue de la prospérité.

L'attitude des nantis face aux « bons pauvres » est toujours pleine d'ambiguïté. Il y a certes une grande sollicitude, mais on constate aussi une grande part de mépris, voire de peur. Nous l'avions déjà constaté lors de notre observation des pauvres du XIX^e siècle : la compassion était faite souvent de distance sociale. Le mépris, l'historien Gérard Noiriel, qui a vécu aux franges de la pauvreté, s'en souvient : « Mais trop souvent les personnes qui nous fournissaient cette aide [des vêtements] estimaient avoir acheté le droit de nous infliger des leçons de morale sur les vertus de la sobriété [le père de famille boit !], des remarques désobligeantes sur les familles nombreuses [qui se reproduisent comme des “ lapins ”, qui grèvent le budget des allocations familiales (la famille Noiriel compte six enfants), etc.]⁸⁶⁵. »

La société établie reproche à ses pauvres leur supposé manque de compétence, d'esprit d'entreprise, d'efficacité intellectuelle, de prévoyance : « Le pauvre paraît avant tout comme un homme manqué, frappé par un (des) manque(s) qui le situe(nt) à un niveau inférieur par rapport à celui qui l'observe⁸⁶⁶. » Richard Hoggart, dans son observation de l'Angleterre des années 1950, remarque subtilement la perception à connotation idéologique que se font les nantis : « Il n'est pas besoin de rappeler le rendement idéologique que possède, dans les classes moyennes, le discours sentencieux qui diffuse emphatiquement “ l'inconscience ” ou “ l'imprévoyance ” des petites gens, leurs dépenses inconsidérées et leur inaptitude à “ penser au lendemain ”⁸⁶⁷. »

Deux autres traits sont souvent également reprochés aux pauvres : leur prodigalité et leur hiérarchie budgétaire complètement différente de celle des possédants. Il en résulte un certain inconfort voire une peur dirigée contre des gens de culture différente. Bernadette évoquait longuement, à la charnière des années 1980-1990, les quolibets de l'épicière qui lui reprochait des achats censés superflus⁸⁶⁸.

La distinction « bon pauvre/mauvais pauvre », tout en étant rarement énoncée, est omniprésente dans la société du XX^e siècle. Les écrivains, les journalistes, les observateurs contemporains de la banlieue des années 1920 font des « mauvais pauvres » des « barbares », reprenant le vieux qualificatif du XIX^e siècle. Il s'agit bien, au sens premier, de gens qui ne parlent pas ou parlent mal la langue dominante, le français châtié tel qu'il s'impose progressivement. Michel Foucault, dans une conférence prononcée à Tokyo en octobre 1970, a bien analysé cela : « Des individus dont la parole est plus sacrée que les autres, ou dont la parole au contraire est plus vaine et plus vide que les autres, et qui, à cause de ça, quand ils parleront, n'obtiendront pas la même créance, ou n'obtiendront pas avec leurs paroles les mêmes effets que les individus normaux⁸⁶⁹. »

Dans une société où le travail devient la valeur centrale, l'oisiveté des pauvres fait peur dans la mesure où ils ne contribuent pas à l'enrichissement. Le Maître Clarius de Marcel Pagnol n'hésite pas à désigner les vagabonds sous le vocable de « feignants ». Cette taxinomie, omniprésente dans le regard des nantis, va jusqu'à distinguer au sein de la famille pauvre les bons et les mauvais. Quelques militants du quart monde se plaisent à opposer dans le cadre d'une famille la mère surnommée la « crado », les filles, « les pouilleuses » au père perçu comme courageux⁸⁷⁰. La représentation dominante est bien celle de la puanteur et de la crasse du pauvre. Cette peur des plus pauvres est renforcée quand il s'agit d'étrangers, qui sont réputés dangereux.

Les zones peuplées majoritairement de plus pauvres, qui sont parfois des quartiers d'immigrés, en déclenchant incivilité et délinquance, provoquent la peur. Une historienne évoque ainsi l'espace banlieusard des années 1920, un espace hybride de communes qui ne sont ni des villes ni des villages, espace qui concentrerait « tout ce que Paris rejette⁸⁷¹ ». La vie quotidienne du mal-loti est peinte dans

les années 1920 sous les couleurs les plus sombres, ajoute Annie Fourcaut. De 1921 à 1926, 200 000 personnes se seraient ainsi installées sur des espaces dérobés à la campagne⁸⁷². Ces gens pauvres auraient ainsi transformé un espace jadis bucolique, et donc perçu comme pacifié, en espace quasi urbain réputé mal famé.

La peur du désordre

Les pauvres sont souvent perçus comme des délinquants en puissance. L'antique peur du pauvre comme agent du désordre, campant au pied des remparts et menaçant les villes, est toujours à l'ordre du jour. Il existe une véritable peur sociale. La banlieue, lieu de résidence des classes populaires et espace de misère, est censée représenter le péril rouge au début du XX^e siècle. À la fin du XX^e siècle, la cité est perçue comme espace de tous les dangers. Le sentiment de dangerosité est exprimé ainsi par la désignation de « petit Chicago » qui renvoie à la cité du Point-du-Jour à Saint-Brieuc⁸⁷³. Joseph Wresinski, présidant la cérémonie du 17 octobre 1987 au Trocadéro, écrivit sur le livre d'or de cette journée : « Les plus pauvres nous attendent au tournant. Qu'allons-nous faire⁸⁷⁴ ? » Un abbé Pierre, recevant la croix de grand officier de la Légion d'honneur en janvier 2001, agitait cette peur du désordre, de la révolte dans son discours de réponse au président de la République. L'agronome René Dumont, invité à s'exprimer devant la Banque mondiale à Washington, reprenait lui-aussi cette menace : « Dressez vos mitrailleuses le long du Potomac, messieurs, les pauvres arrivent⁸⁷⁵. »

En ce qui concerne la peur de la délinquance de droit commun, on constate en 2001 que le nouveau tramway de Nice évite les quartiers déshérités. On ne peut que conclure à la peur des décideurs. En juillet 2001, on voit le maire de Rouen prendre un arrêté qui régleme la mendicité et qui fait dire aux journalistes du *Monde* : « Un bon mendiant doit être sobre, paisible et faire la manche debout⁸⁷⁶. »

Le vol serait leur tendance naturelle. Lydie Salvayre exprime cette perception en indiquant que le frère du héros est en prison pour une barrette de shit qu'il vendait au noir. Tout à son souci de présenter « des bons pauvres » qui contrasteraient avec les mauvais et feraient donc exception, Céline présente Mme Héronde : « Sa terreur, maman, c'était les voleuses. Mme Héronde était honnête, elle, comme pas une. Jamais elle faisait tort d'un centime. Et pourtant dans sa mouscaille on lui a confié des trésors⁸⁷⁷ ! »

Les pauvres sont réputés aussi pour leur manque de ponctualité dans les remboursements. Ils sont censés être des gagne-peu et ils ont une réputation légendaire de mauvais payeurs, ce qui fait craindre leur insolvabilité. Céline, encore lui, s'en est fait l'écho dans *Mort à crédit* : « Ils étaient des “ paniers percés ”. À force de pas payer leur terme, il a fallu qu'ils décampent, qu'ils se réfugient dans un maquis, rue Caulaincourt⁸⁷⁸. »

Plus loin, il se fait encore plus précis. De l'imaginaire du romancier ou de la réalité, on a l'impression que c'est la seconde qui l'emporte. En tout cas, il fait resurgir une expression du XIX^e siècle, rémanente dans cette première moitié du XX^e : « une nuit, il a déménagé à la cloche de bois⁸⁷⁹ ».

La mendicité agressive a provoqué la peur. Et au début du XXI^e siècle encore elle dérange. On vit ainsi, au lendemain de l'élection présidentielle de mai 2002, le gouvernement de droite faire voter une loi censée renforcer la sécurité intérieure et, assurait-on, la tranquillité publique : elle vise à faire de

la mendicité sous contrainte (en groupe ou accompagné de chiens) un délit passible d'une peine de six mois de prison⁸⁸⁰. On croit alors revenir à l'antique répression du XIX^e siècle.

LES PERCEPTIONS DES PLUS PAUVRES

Il est difficile de faire parler le pauvre. Souvent frappé d'illettrisme, il s'exprime rarement. Parfois la honte le contraint au silence ; la Bernadette interrogée par Vincent de Gaulejac évoque le silence et la résignation de sa mère et de sa grand-mère. En fait, la parole du pauvre manque d'autonomie. On a pu considérer que le silence est souvent la manifestation d'un enfermement symbolique puissant qui le rive à sa condition⁸⁸¹.

Son discours peut être travesti par celui qui l'interroge, que ce soit au titre de la répression, de l'assistance ou d'une simple interview. Envisageant leurs rapports avec les assistantes sociales, Agnès Villechaise-Dupont montre l'effort que ceux-ci accomplissent pour se conformer au modèle antique du « bon pauvre » : mesure, efforts pour se sortir du domaine assistantiel, souci éducatif, souci « d'une bonne moralité »⁸⁸². Pour reprendre Pierre Bourdieu : « Les antinomies bien connues de la littérature populaire sont là pour rappeler que ce n'est pas donner la parole à ceux qui ne l'ont pas habituellement que livrer telle quelle leur parole. Il y a les lenteurs, les redites, les phrases ininterrompues et prolongées par des gestes, des regards, des soupirs ou des exclamations, il y a les digressions laborieuses, les ambiguïtés que la transcription dénouent inévitablement, les références à des situations concrètes, des événements liés à l'histoire singulière d'une ville, d'une usine ou d'une famille⁸⁸³. » Par un étrange mimétisme, l'interviewé est conduit à reprendre le discours des médias. Dans *La Misère du monde*, l'un des auteurs insiste sur la tendance des pauvres à avoir un discours d'emprunt, celui que les dominants tiennent à leur propos⁸⁸⁴.

Dans son roman aux passages parfois ethnographiques, *Les Belles Âmes* (2000), la romancière Lydie Salvayre rejoint cette analyse⁸⁸⁵ qui montre que les pauvres avaient tendance à reproduire le langage des médias, tout en n'étant finalement pas dupes : « Mme Guitou le verrait bien magasinier, mais pour ça il faut la vocation. Mlle Faulkircher se demande si elle se paie sa tête mais n'en laisse rien paraître. Enfin, il fera qu'est-ce qu'il voudra, ajoute Mme Guitou. Qu'est-ce qu'il voudra, c'est-à-dire : rien⁸⁸⁶. »

La pauvreté provoque une profonde altération de l'image de soi. Maurice Blanchot la résume ainsi : « Dans le malheur – et, dans notre société, le malheur est toujours d'abord déchéance sociale –, l'homme, frappé par les hommes, est radicalement altéré, il n'existe plus dans son identité personnelle⁸⁸⁷. »

Depuis les années 1930, la figure du chômeur et son sentiment de dégradation sociale ont marqué les sociologues. L'un d'entre eux rapporte les paroles d'un chômeur de cinquante ans au début des années 1980 : « Mais alors, à Saint-Brieuc, là, c'est... Je me sens pas dans ma peau... J'aime pas... Je me sens ridicule si vous voulez... aller par là... moi-même... Je sais pas si les gens sentent pareil, mais enfin bref... dans ma peau, je me sens ridicule. C'est... pour moi, c'est une honte... Pour moi, c'est une honte... Pour moi... parce que je suis renfermé, moi. C'est une honte pour moi. Dès que j'ai une honte, j'ose plus sortir⁸⁸⁸. » Le médecin Declerck, de son côté, évoque la honte des clochards qui s'excusent en permanence « de leur manque d'éducation, de leur inhabileté, de leur manque d'entraînement⁸⁸⁹ ».

Quel que soit le travestissement du discours du pauvre, il n'en reste pas moins qu'une image de soi existe bel et bien. Serge Paugam explique que les stratégies de rationalisation employées par les pauvres dans leurs relations avec les services sociaux leur permettent de conserver leur personnalité⁸⁹⁰. Certaines analyses sociologiques ont montré les formes de son maintien en situation de survie⁸⁹¹, tout en notant « une identité sous tension » dans le cas des SDF.

À partir de ces travaux, l'historien peut déduire trois types d'attitude qui consacrent en quelque sorte l'intelligence du pauvre. Une première réaction à l'hostilité des nantis serait la tendance des pauvres à se cacher. Cette disposition isolerait les pauvres entre eux et interdirait l'apparition d'un sentiment d'appartenance. Une autre réaction s'efforcerait d'adopter une apparence de propreté pour ne pas effrayer le passant. Inversement, une dernière réaction chercherait à cumuler sur lui des indices de misère : bouche édentée, dégaine de clochard... Pascale Pichon analyse finement le don « à la volée ». Le passant donne la pièce à la volée au mendiant qui perçoit parfois le geste comme une forme de mise à distance, d'évitement, comme s'il n'était pas digne de recevoir cette pièce. Il ressent par conséquent un sentiment de honte du fait de ce discrédit⁸⁹².

Malgré tout, les discours des pauvres rapportés par les témoins révèlent d'abord une grande souffrance accompagnée d'un sentiment de honte⁸⁹³. Ainsi, dans son témoignage, Fanny résume ce sentiment à propos de ses rapports douloureux avec les assistantes sociales : « On est de la barbaque. C'est scandaleux, vous êtes un numéro, on est de la viande pour eux⁸⁹⁴. »

Il y a d'abord « la honte corporelle » (Gaulejac) liée au fait que l'on est sale, que l'on sent mauvais, et qu'on est mal habillé. C'est elle en premier lieu qui va faire perdre l'estime de soi. La honte sourd de la confrontation avec autrui. Le regard condescendant des autres est mentionné souvent par les gens de rien⁸⁹⁵. Le mendiant de tous les temps, le titulaire du RMI à la fin du XX^e siècle sont contraints d'exposer leur dénuement, en quelque sorte de démontrer l'absence de réciprocité dans l'échange. Joseph Wresinski pouvait ainsi déclarer : « Le pauvre est simplement celui qui ne peut pas donner de contrepartie, celui qui reçoit toujours sans espoir de réciprocité⁸⁹⁶. » Et un sociologue peut écrire : « C'est un argent qui [le] disqualifie et qui [lui] fait honte⁸⁹⁷. » En conséquence, le fait d'être titulaire d'une pension régulière est perçu paradoxalement comme facteur d'émancipation sociale. Il établit des distinctions dans la société des pauvres. D'une façon générale, Vincent de Gaulejac, dans une étude fondamentale, note le phénomène d'intériorisation de la honte pour beaucoup d'enfants humiliés issus de milieux défavorisés⁸⁹⁸ ; ils ont le sentiment d'être invalidés. Il évoque un processus de sédimentation de honte : « À chaque étape, le sentiment de honte envahit un peu plus profondément la psyché jusqu'à ce qu'il lui colle à la peau⁸⁹⁹. » La honte, souvent indicible, sourd du trop grand écart existant entre l'idéal du moi et le moi. « La partie idéalisée du moi s'effondre, provoquant un puissant sentiment de dévalorisation⁹⁰⁰. » L'auteur s'empresse pourtant d'ajouter qu'il n'y a pas de corrélation parfaite entre la disqualification du pauvre et l'intériorisation de la honte.

À la question de savoir s'il se sentait « inutile », un chômeur pouvait répondre : « Ah ben oui hein... Parce que à chaque fois, à chaque fois que je vais voir pour du boulot, on me refuse... J'ai... je crois que la société qu'elle me rejette moi, j'sais pas moi⁹⁰¹. » Cette honte des mendiants est soulignée par tous les organismes caritatifs. On citera ainsi Médecins du monde : « On meurt de froid, mais aussi de honte sur les trottoirs de nos grandes métropoles, de cette honte qui hante les exclus et qui devient un frein aux soins comme à toutes formes d'insertion⁹⁰². »

La honte de celui qui reçoit n'est pas la seule, il faut noter aussi la honte du placement des enfants. Une militante évoque la souffrance ultime des femmes qui se sont vus retirer leurs enfants à cause de

leur misère et elle cite ce témoignage révélateur à défaut d'être généralisable : « J'ai eu quatre enfants placés et le cinquième, on me l'a pris à la naissance et je ne l'ai jamais revu, je ne sais pas ce qu'il est devenu. Les deux aînés, je savais leur adresse, mais je crois que les parents nourriciers, ils prennent mes lettres⁹⁰³. » Plus loin, elle cite des enfants d'origine pauvre de l'Assistance publique qui se plaignent d'être mal considérés à l'école⁹⁰⁴. Le plus souvent, c'est à l'école que l'enfant pauvre est confronté avec les nantis qui le stigmatisent. Un témoignage est ici révélateur : « Je me suis retrouvé en cycle de transition, où plusieurs fois je me suis fait traiter de fils de poubelleur et on me disait que je venais d'une cité de pouilleux. Je n'étais pas toujours chaussé correctement et pourtant ma mère faisait son possible. Bien sûr, à l'école, combien de fois j'étais montré du doigt !... C'est vraiment à l'école que je découvrais la discrimination, les moqueries entre élèves. Je recevais toutes les vexations des uns et des autres⁹⁰⁵. »

Ce sentiment de honte en classe est évoqué de façon récurrente. « Quand quelque chose était volé, c'est moi qu'on accusait. On ne m'appelait pas Lucie, mais par mon nom de famille, Ribert⁹⁰⁶. » Dans les témoignages recueillis par les militants d'ATD Quart Monde, l'école est régulièrement perçue comme source de honte. C'est la relégation, la mise de côté qui fondent ce sentiment : « Quand la maîtresse me payait mon petit pain devant tous les autres, c'était gentil, mais cela m'a beaucoup humilié⁹⁰⁷. »

C'est le regard des autres (les intégrés) qui fait naître la honte : « Quand j'allais à l'école, je n'avais pas le droit de mettre mon manteau à côté des autres de peur qu'ils n'attrapent des poux. Mon portemanteau était le dernier. De honte, je sortais la dernière du couloir⁹⁰⁸. » Gérard Noiriel évoque cette stigmatisation : son « infériorité culturelle et économique », comme une allure physique différente lui valent des surnoms comme « Noiraud »⁹⁰⁹. Il ajoute : « Comme tous les enfants qui ont connu la stigmatisation, ces événements ont ancré en moi la hantise du regard des autres, la difficulté d'accepter leur jugement⁹¹⁰. » Et il conclut, après Bourdieu, que la honte de soi constitue l'expérience fondatrice et universelle de tous les dominés⁹¹¹.

À propos de l'école, Vincent de Gaulejac fait référence au mécanisme de la « prophétie autocréatrice », analysée par Merton : elle ferait qu'en milieu de pauvreté les enfants se conformeraient aux attentes négatives des entrepreneurs de morale, mettant en doute leur capacité de réussite. Bernadette, déjà évoquée, rappelle qu'elle était mise au dernier rang comme tous les enfants de pauvres alors que les enfants des notables étaient traités avec beaucoup d'égards. Elle est alors considérée *a priori* comme incapable et réprimandée pour sa mauvaise volonté à travailler⁹¹². Elle exprime finalement une forme de renoncement : « L'école ce n'est pas pour nous, on est trop préoccupés, il y a trop d'événements tous les jours, trop lourds. Tu sens un danger... Une accumulation de calamités. Tu n'es pas disponible pour l'école, pour apprendre, pour faire tes devoirs⁹¹³. »

Le discours du pauvre exprime son fatalisme, non dénué souvent de réalisme. Dans le cas de l'école, le fatalisme comme le réalisme font que les enfants croient peu en leur capacité de réussir et de s'intégrer dans la société englobante. Paul Gévat nous exprime ce sentiment général : « Je pense être le descendant d'une famille, qui de génération en génération, n'a jamais connu le bien-être. [...] Nous étions voués à ce sort qu'est la misère, sempiternellement livrés à notre calvaire de pauvres gens⁹¹⁴. » Il perçoit ainsi l'existence de sa famille comme celle de pauvres bêtes humaines⁹¹⁵, au sens

propre. Il en donne comme preuve la mort précoce de ses aïeux : sa grand-mère mourut à cinquante ans en 1906 et son grand-père à cinquante-huit en 1917. La grand-mère et la mère de sa femme sont toutes deux mortes à quarante-sept ans. Il conclut par ces mots terribles : « Un pauvre reste pauvre toute sa vie⁹¹⁶. »

Le journaliste qui s'est immergé dans ce monde évoque la honte des plus pauvres qui se voient au miroir des autres⁹¹⁷. « On n'est pas des macaques », fait dire Lydie Salvayre à une personne pauvre. Tel sociologue ajoute que les plus démunis refusent le vocable de « pauvre » pour parler d'eux-mêmes⁹¹⁸ ». Ils comprennent bien que cette autodésignation risquerait de renforcer leur stigmatisation. Un autre soutient que les mains sales confèrent aux pauvres un sentiment d'infériorité. Une permanente du bureau d'aide sociale de Paris faisait remarquer que l'accès à des commodités de toilette et de lavage des vêtements permettait aux plus pauvres « de préserver l'image qu'ils ont d'eux et ainsi d'éviter l'humiliation⁹¹⁹ ». La honte voire l'humiliation découlent parfois d'une image négative appliquée aux plus pauvres, parfois par des « entrepreneurs de morale », parfois tout simplement par des voisins. Serge Paugam a beau jeu d'évoquer l'humiliation due à l'image négative du statut d'assisté⁹²⁰. On peut citer cette jeune femme stigmatisée par une rumeur calomnieuse : « En 1973, mon père meurt ; j'ai besoin d'en parler aujourd'hui parce que cela a été une blessure longtemps. Il meurt dans un café par hasard, parce qu'il s'était arrêté, il voulait un verre de vin. Il ne buvait pas parce que mon grand-père avait été alcoolique. Il prend son verre, il le goûte et il dit : ça ne va pas. Il tombe mort d'une crise cardiaque. Après, partout on a raconté que mon père était mort dans un bistrot parce qu'il buvait. Cela, je ne l'ai pas supporté⁹²¹. » Cette personne qui a perdu son père est largement conditionnée par l'image générale que la société donne de la consommation d'alcool.

Parfois, les plus pauvres masquent leur honte en refusant de parler d'eux-mêmes : « La véritable misère a ceci de singulier qu'elle ne peut jamais sortir de la bouche de ceux qu'elle afflige⁹²². »

Guy, le principal témoin de *Soleil interdit*, se demande pourquoi chaque génération hérite de la misère des générations précédentes malgré les lois sociales⁹²³. Il interprète d'une façon extrêmement fataliste l'exclusion qu'il subit : « Parce qu'autrement on voulait aller plus haut qu'on était⁹²⁴. » Le fatalisme du pauvre se remarque également dans sa vision de l'avenir. Les Compagnons d'Emmaüs interrogés n'ont d'autres perspectives que de gagner au loto ou au tiercé, sinon de rester dans la communauté⁹²⁵. Au total, on peut noter que la présentation de soi en tant que victime ferait accepter l'écart à la norme⁹²⁶.

Un autre sentiment très fort est la revendication de la dignité. On évoque la honte d'être sans métier⁹²⁷. Inversement, certaines professions sont perçues comme humiliantes, ainsi celle des éboueurs. La honte peut sourdre du comportement des notables qui ne respecteraient pas la dignité du pauvre. Alwine de Vos, traitant de la banlieue caennaise au début des années 1980, évoque la pétition des habitants d'une cité contre le déversement de blé pourri : « C'est une honte pour nous, parce que la cité du Cheminet n'est pas un dépotoir et que cela va attirer la vermine⁹²⁸. »

Le fait que les plus pauvres soient le plus souvent enterrés dans la fosse commune du cimetière est source d'humiliation. La question d'emplacement de la sépulture pose parfois problème. Un témoin peut ainsi confier alors que le maire a choisi tout seul l'emplacement : « Ils ont mis mon mari à l'écart, près des poubelles. Vous croyez que c'est normal⁹²⁹ ? » Les plus pauvres ont toujours été sensibles à la cérémonie des obsèques. On peut rappeler que, pour le XIX^e siècle, Alain Corbin évoque l'agitation des plus pauvres d'un village qui protestaient contre la discrimination en matière de

sonneries de cloches. L'anecdote est révélatrice pour la fin du XX^e siècle. Dès que les compagnons d'un SDF apprennent sa mort, ils se rendent à la mairie chargée de l'enterrement des personnes sans ressources pour s'informer de la procédure des obsèques, ils apprennent que l'enterrement va avoir lieu sur-le-champ. Ils alertent alors le maire et revendiquent la célébration d'une messe : « Sans elle, ce serait une honte. » Deux jours plus tard, une messe chantée est célébrée en présence de tous, propres, rasés, et à jeun⁹³⁰. Ce souci d'une inhumation décente est tellement fort chez les pauvres qu'une association, Magdala, a été créée à Lille dans ce but. La famille Abdel Kader, qui a de grosses difficultés à payer ses dettes, assume le coût de l'enterrement : « Donner une sépulture est un acte qui ne saurait souffrir le moindre retard de paiement⁹³¹. » Mourir sans sépulture est plus redoutable que vivre dans l'insécurité, ajoute le même auteur. « Être enterré dignement fait partie des désirs du peuple », note une excellente connaisseuse des milieux populaires⁹³².

D'une façon générale, l'assistance est perçue souvent comme une source d'humiliation. David S. Landes citait ce proverbe africain à dimension universelle : « La main qui reçoit est toujours sous celle qui donne⁹³³. » Inversement, un bon connaisseur de l'Afrique remarque l'opposition culturelle entre ce continent et le reste du monde : « En Occident, il y a une certaine grandeur à ne pas dépendre des autres et on admire la dignité du pauvre qui préfère vivre dans la misère plutôt que s'abaisser à mendier. Lorsqu'on est réduit à quémander, on sent toute l'humiliation et on s'y prend à deux fois avant de formuler une demande, car si l'on essuie un refus, c'est une grosse déception [...]. [En Afrique], ne jamais rien demander est plus grave que ne pas donner. C'est aussi grave que de ne pas parler à quelqu'un⁹³⁴. » On retrouve là les formes ancestrales du don telles que les a formulées Marcel Mauss.

La méfiance vis-à-vis de l'autre, qu'il soit voisin ou représentant de l'autorité, est également fréquente. On craint la police mais aussi l'assistante sociale qui est dotée d'un pouvoir d'enquête.

Si on a le réflexe d'intégrer les plus pauvres au peuple, on a tendance alors à confondre leurs vertus propres. L'ouvrier au travail conserve la tête haute devant le contremaître ou le patron à qui il a vendu son travail. À l'emploi offert, il offre en contrepartie le travail et donc il considère qu'il ne doit rien. Celui qui travaille adopte cette dernière attitude. À l'inverse, l'attitude du plus pauvre qui mendie procède d'un geste humiliant. Il courbe « l'échine comme le domestique que critique le monde ouvrier⁹³⁵ ».

Enfin, le plus pauvre montre souvent un certain mimétisme vis-à-vis de ceux qui le dominent. « Les pauvres se collent eux-mêmes, ajoute un témoin, des étiquettes qui leur ont été apposées. » Roger Bertaux, après Jeanine Verdès-Leroux, a essayé de comprendre ce mimétisme du pauvre : « Les professionnels du service social mettent ainsi en œuvre auprès du client une grille d'interprétation qui permet la métamorphose et la manipulation de la demande de celui-ci. La violence symbolique exercée par l'assistante sociale consiste alors précisément en ceci qu'elle transforme non pas la situation matérielle du client, mais l'attitude profonde de ce dernier à l'égard de sa situation, de la même manière qu'elle continue à opérer, mais de façon plus subtile et discrète que dans des temps plus anciens, la condamnation du client et l'invalidation de son *habitus* sous couvert de ne juger que ses conduites et non sa personne⁹³⁶. »

Le pauvre cherche souvent une cohérence à sa pauvreté. Le même témoin explique l'entrée en mendicité de ses grands-parents, condition qu'il préfère à celle de mineurs voués à une mort probable. Le pauvre montre sa fierté, peut-être pour trouver une valorisation par rapport au monde des nantis. Paul Gévât exalte l'honnêteté qui était à la base de l'éducation familiale ; ainsi, tel clochard

refuse de passer pour un voleur⁹³⁷. Le même ajoute que le manque d'argent aiguïssait le sentiment d'être moins que les autres. En définitive, la reconnaissance sociale, la considération sont les points sur lesquels il insiste le plus⁹³⁸. Toujours dans ce même souci de se distinguer de leur monde, une clocharde peut déclarer : « On gueule pas comme certaines personnes qui demandent aux gens⁹³⁹. »

Les entretiens avec les plus pauvres montrent qu'ils affectionnent de se présenter comme des victimes⁹⁴⁰. Le discours est empreint d'une forte dose de naïveté ou bien d'un hyperréalisme dans les croyances qu'il véhicule. Tel clochard peut déclarer : « Quand on est placé à l'Assistance publique, l'école c'est pas obligatoire⁹⁴¹. » Le pauvre déploie souvent de véritables stratégies en vue d'apitoyer, comme l'illustre cette réflexion sociologique : « Les mancheurs savent élaborer des discours en utilisant un vocabulaire qui frappe l'attention et un ton de voix adéquat afin de maximiser leurs chances. Pour attirer la générosité, ils utilisent la maladie, la malchance, la perte d'un emploi, la famille à nourrir, l'enfant menacé de placement⁹⁴². » Annie Garnier-Muller cite un discours authentique de mancheur qui exprime la nécessité d'avancer masqué : « Bonjour, excusez-moi, est-ce que je peux me permettre de vous déranger deux petites secondes ? Qu'est-ce que deux secondes dans une vie ? Je vous remercie. Voilà, j'ai 28 ans, je suis au chômage, ce qui prouve que c'est pas forcément contradictoire. Le problème, c'est que je sors de la DASS et donc j'ai pas de parents derrière pour pouvoir m'entretenir⁹⁴³. »

L'image de soi est souvent magnifiée à l'aune de l'échelle de valeurs des nantis. On s'invente des vies passées brillantes parsemées de réussites ponctuelles et stupéfiantes renvoyant à l'intelligence du pauvre. Les plus démunis, constatent les militants, se rattachent souvent à un mythe personnel qui leur permet de gagner une fierté de soi : « Je me raccrochais du côté de ma mère. Des paysans, c'était mieux que ceux du camp de l'abbé Pierre ! J'étais fière de ma grand-mère qui élevait des vaches⁹⁴⁴. »

Lorsque l'on s'adresse à des « entrepreneurs de morale », qu'ils soient responsables d'œuvres ou éducateurs, le discours misérabiliste l'emporte sur le mode de l'apitoiement sur soi. On a déjà évoqué les références récurrentes à l'Assistance publique : « Le discours des SDF est un discours de victimes, d'autojustification permanente où ils se protègent, eux, et souvent leur mère. Ce n'est jamais leur faute, c'est toujours celle de la société, de leur femme, de la poisse⁹⁴⁵. »

Le roman se fait l'écho de cette perception. Lydie Salvayre propose une vision intéressante du discours des plus pauvres à l'endroit des éducateurs, assistantes sociales, psychiatres, juges des enfants... Elle met en scène l'une des héroïnes prononçant un discours de circonstance à l'endroit des touristes venus lui rendre visite.

Un historien, s'interrogeant sur l'influence des représentations médiévales sur les représentations actuelles, évoque la force du mythe. La conservation de l'armoire familiale (déjà notée) renvoie au mythe du bonheur perdu et à l'espoir du retour des choses. Le rêve de l'abondance est bien présent⁹⁴⁶. Les perceptions des plus pauvres à l'égard des riches et de leurs biens sont particulières. Ce sont peut-être elles qui font sourdre ce sentiment d'infériorité précédemment exposé. La musique classique, qui n'est pas habituellement écoutée dans les milieux pauvres et qui trouve son audience et une réelle appropriation dans les milieux riches, est perçue comme de la « grande musique ». Nous pouvons en déduire que la musique populaire serait une « petite musique ».

L'autoperception des pauvres est spécifique. Le sentiment de déshonneur implique souvent une certaine autodévaluation. Néanmoins, celle-ci est nuancée par une taxinomie subtile, notamment au sein du monde de la rue. À la fin du XX^e siècle, les vendeurs de journaux de la rue se perçoivent

comme une élite. Ceux qui peuvent exercer un petit métier ou qui reçoivent telle ou telle pension se considèrent mieux que ceux qui mendient. Serge Paugam après Norbert Elias remarque que l'on se compare plus volontiers aux personnes proches de son statut qu'aux autres plus éloignées⁹⁴⁷.

L'EXCLUSION

Dans une conférence prononcée à Tokyo, en 1970, Michel Foucault énumère quatre formes d'exclusion dont trois peuvent concerner les pauvres cumulativement (par le travail, la famille et par le langage). Cela nous incite à souligner cette exclusion des plus pauvres⁹⁴⁸.

Bien avant que le concept ne devienne le terme médiatique que l'on sait, Joseph Wresinski avait insisté sur la tendance historique à exclure les plus pauvres : « La tendance à exclure ceux qui paraissent trop lourds à porter par l'ensemble social est demeurée néanmoins une constante de l'histoire⁹⁴⁹. » Comme au XIX^e siècle, il y a devant l'exclusion beaucoup d'indifférence. Si l'on suit Simmel, on pourrait penser que les pauvres sont intégrés dans la société : « Sociologiquement, l'important est de comprendre que la position particulière que les pauvres assistés occupent n'entrave pas leur intégration à l'État en tant que membre d'une unité politique totale⁹⁵⁰. »

Cependant, au-delà de la réflexion simmelienne, les plus démunis connaissent souvent l'exclusion sociale. Hans Mayer distingue les marginaux *intentionnels* et les marginaux *existentiels*. Les plus pauvres dans leur quasi-totalité feraient partie selon nous du second groupe⁹⁵¹. Simmel le reconnaît lui-même quand il les compare aux étrangers qui ne parviennent pas à se fondre dans le groupe, le lien qui les relie au tout n'étant à notre sens que théorique. Le fondement de l'exclusion est sans doute l'absence de défaut de suivi des normes dominantes aussi bien dans leur allure physique que dans leur comportement. La misère fait naître la honte chez ceux qui l'observent⁹⁵². Il y a l'idée que les pauvres sont responsables voire coupables de leur pauvreté⁹⁵³.

Un autre fondement est la conviction profondément ancrée que la pauvreté est indigne de l'homme du fait de l'absence de travail. Jusqu'à ce que la crise ait exclu du travail plusieurs millions de Français, le pauvre est perçu comme « anormal » parce que sans travail. Dans son livre de souvenirs, un témoin exprime d'une façon criante la difficulté qu'il a eue à s'intégrer au monde des « inclus ». On les traite de « fainéants » et de « bons à rien⁹⁵⁴ ». « Nous étions considérés comme des moins que rien », ajoute le précédent témoin. Et il conclut : « Comment avoir confiance en soi quand personne n'a confiance en vous ? » On peut observer cependant que l'assimilation de la pauvreté à la paresse a régressé au XX^e siècle en liaison avec la grave crise postérieure à 1973. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale remarque, dans son rapport pour l'année 2000, que l'opinion selon laquelle le refus de travailler est une cause de pauvreté est récusée par une partie importante des sondés⁹⁵⁵.

Un autre témoignage est encore plus révélateur. Une femme de soixante-dix ans issue d'une famille de petits fermiers installés dans le village évoque ainsi les Lécuyer-Hazard, famille misérable installée récemment : « On ne fréquentait pas ces gens-là, c'étaient des drôles⁹⁵⁶. » Elle va plus loin encore en leur déniait le droit de se distraire : « Ils riaient et chantaient ensemble et faisaient la vie⁹⁵⁷. » Les plus pauvres ont tendance à intégrer l'attitude d'exclusion des « intégrés » : « On était rejeté par toute la société parce qu'on était les pauvres, parce qu'on était les plus démunis. On était ceux qui avaient juste le droit de regarder la terre et de ne pas regarder le soleil⁹⁵⁸. » Guy, le

principal témoin de *Soleil interdit*, rapporte que sa famille et lui étaient perçus comme des « sauvages ». Ailleurs, il ajoute que, dans le cadre scolaire, ils étaient des refoulés.

Les pauvres sont exclus par les nantis mais ils adoptent des attitudes excluantes. Le même Guy évoque l'hostilité qu'il déployait avec ses camarades issus du même monde que lui à l'égard des enfants de la ville par qui ils se sentaient rejetés : « On les empêchait de venir chez nous. On avait une baraque avec des munitions, des boules de terre, et quand un gosse de la ville passait, il se faisait bombarder. Il fallait défendre notre territoire⁹⁵⁹. »

Norbert Elias fait allusion au rejet d'une partie des exclus par d'autres exclus dans l'Angleterre industrielle des années 1960. Il montre que l'ancienneté de résidence peut permettre des attitudes excluantes de la part d'*outsiders* envers d'autres *outsiders*⁹⁶⁰. Sans pouvoir décrire des cas aussi radicaux, nous pouvons évoquer l'existence de situations bannissant la solidarité. C'est le SDF installé dans un *squat* qui se fait dérober le peu qu'il possède. Un témoin fait état de la rapine entre voisins : « Sous les tentes [de la cité d'urgence], chaque famille faisait la cuisine dans son coin, et, si elle abandonnait un instant ce qu'elle avait préparé, elle était sûre de ne plus rien retrouver... Tout le monde s'épiait, se jalousait ou évitait de se parler⁹⁶¹. »

On a pu voir une absence de liens solidaires entre les plus pauvres. À l'inverse, comme l'ont remarqué Michel Foucault pour les vagabonds du XVIII^e siècle et plus récemment Arlette Farge à propos des milieux marginaux parisiens, la solidarité est visible dans le cas d'oppositions avec les dominants, en l'espèce la police. Guy, notre témoin, confirme cette attitude⁹⁶². À une autre échelle, on pourrait citer les jeunes des banlieues de la fin du XX^e siècle faisant bloc contre les forces de l'ordre auxquelles ils reprochent un comportement inique.

L'exclusion, à l'origine fabriquée par les nantis, est sociale, comme on vient de le voir. Au XX^e siècle, elle est souvent géographique ; sans qu'on puisse parler de véritables ghettos, les pauvres sont souvent installés dans les rues mal famées, les voies insalubres, les banlieues ou des lieux excentrés. Au village, le pauvre réside souvent dans une maison délabrée, à la périphérie. À propos des riches, Robert Castel parle d'ethnocentrisme de classe. Une autre sociologue, Micheline Salmona, parle, elle, traitant du milieu rural, d'ethnocentrisme des experts.

Les romanciers ont voulu dresser le tableau de pauvres emblématiques, par exemple Jules Renard pour le début du XX^e siècle : il décrit la misère du vieillissement. Ainsi, cette Honorine, d'abord femme à charge (elle fait des gros travaux), est devenue servante puis à nouveau femme à charge parce qu'elle vieillit et ne voit plus bien. Elle sombre finalement à la fin de sa vie dans la plus grande pauvreté⁹⁶³.

Les pauvres donnent volontiers une vision rêvée, décalée parfois inversée de leur pauvreté. Martine Perrot et Martin de La Soudière, traitant de la Margeride dans le dernier tiers du XX^e siècle, commentent le discours des pauvres : « Préférant arguer d'handicaps régionaux que de problèmes individuels, accusant la nature plutôt que faire leur autocritique, exaltant leur fierté de mener cette vie plutôt que leur honte sous-jacente⁹⁶⁴. »

L'histoire nous révèle bien que ces représentations sont produites par les « entrepreneurs de

morale » puis largement par les citoyens ordinaires. Héritières du passé, elles déterminent l'action sociale. Pourtant, certaines traces se sont estompées au XX^e siècle : le *pauvre du Christ* a complètement disparu, et la compassion semble moins fréquente. Un sondage CSA de 1994 indiquait comment les plus pauvres se représentaient les nantis : à 54 %, ils imputaient de la méfiance dans les comportements ; à 53 %, ils y voyaient de l'indifférence⁹⁶⁵. L'hostilité ouverte se rencontre assez peu.

On se rappelle cependant la célèbre sentence de Jean Gabin, « salauds de pauvres », dans le film de Claude Autant-Lara, inspiré de Marcel Aymé, *La Traversée de Paris* (1956). La violence du propos explique sans doute l'écho qu'il a rencontré. En fait, évoquant la période noire de l'Occupation, le héros, artiste peintre arrivé (on l'apprendra plus tard), s'insurge contre la lâcheté « des gens de peu » présentés dans le film. Il leur reproche indirectement de posséder peu et de craindre de le perdre (« ils se déculottent, on se demande pourquoi », ajoute le héros). Que cette phrase ait eu tant de retentissement en 1956 s'explique sans doute par le vieux fond de compassion qu'avaient les Français à l'égard de la misère. Inversement, que Claude Autant-Lara ait eu l'audace de mettre une telle sentence dans la bouche de Jean Gabin montre sans doute le recul de la pauvreté que l'on s'empressait d'exorciser dans une France en voie d'enrichissement. Néanmoins, il s'amende en quelque sorte en faisant déclarer par Bourvil, le partenaire de Gabin : « C'est y la faute des gens s'ils sont pauvres ? »

L'indifférence a gagné du terrain. Elle procède sans doute d'une montée de l'individualisme et de la conviction que la misère du pauvre relève de sa responsabilité propre. Néanmoins, certaines vieilles images perdurent : celle du fainéant, imprévoyant, dépravé voire voleur... Comme hier, le pauvre est celui qui fait peur. Pour les élites, il est souvent un fraudeur potentiel. Dans l'entre-deux-guerres, la hantise des nantis restait le mendiant professionnel qui émargeait indûment auprès des œuvres. Le vieux fantasme du pauvre anéanti sur un grabat plein de billets de banque reste rémanent dans la société française...

CONCLUSION

Penser la grande pauvreté dans la France du XX^e siècle relève d'un véritable défi. Cela renvoie d'abord à la question de la « fabrication » du présent essai. Si le troisième moment de son élaboration – « la phase scripturaire », au sens de Michel de Certeau – n'a pas posé de problème majeur du point de vue épistémologique, il n'en a été pas de même pour les deux premiers. En ce qui concerne le deuxième moment, la phase documentaire, il a été très difficile de s'immerger dans une société « sans écriture », celle des pauvres. Évoquant la démarche de Foucault, s'efforçant d'inventer un discours pour traiter de pratiques non discursives, Michel de Certeau le présente comme un homme « au bord de la falaise⁹⁶⁶ ». Sans comparer ma démarche à celle de Foucault, je me dois de noter que souvent je me suis senti au bord de la falaise. L'historien, même celui du XX^e siècle, ne perçoit que des traces de la pauvreté, et la perception de celles-ci reste très indirecte. C'est l'événement qui dit la pauvreté en l'absence d'autres discours. Les témoignages, relativement nombreux dans le dernier quart du XX^e siècle, sont sujets à caution dans la mesure où ils sont susceptibles de transcription par l'intervieweur en l'absence d'écritures propres. François Dosse, commentant l'œuvre de Certeau, note que « toute traduction écrite [de la culture populaire] la transforme en autre chose ». Il conclut en considérant que du côté des élites l'oralité est un « parler étranger »⁹⁶⁷.

Il existe encore un problème de signification des mots. Certains ont pu évoluer dans le temps et ne renvoient plus au même contenant. Prenant l'exemple du « fou », Certeau remarque que cette figure renvoie à des maladies différentes au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles⁹⁶⁸. Il en est de même pour la figure du chômeur au XX^e siècle. Entre le chômeur de l'entre-deux-guerres, sans droit réel, et celui de la fin du XX^e siècle, d'après l'UNEDIC, il y a un large écart. La terminologie *SDF*, usitée dès la fin du XIX^e siècle, prend une connotation chargée de peurs diffuses à la fin du XX^e siècle...

Enfin, l'analyse n'est pas sans poser de problèmes. Certeau encore soutient que « l'exception rare [...] implique[nt] une cohérence non pas située au niveau des idées et des mots mais “ au-dessous ”⁹⁶⁹ ». Le premier moment de l'élaboration, correspondant à l'« atelier de l'historien », n'est pas, lui non plus, exempt de difficultés. La pauvreté est un sujet qui interpelle. Par conséquent, l'historien doit se garder à tout moment de prises de position trop passionnées.

Sur le temps long, interséculaire de l'histoire, l'évolution est difficile à comprendre. Rien n'est comparable malgré les apparences. Des approches semblent rémanentes, mais le même signifiant désigne souvent des réalités différentes. L'historien est amené à calculer des indices à des fins de comparaisons dans le temps. Mais il arrive à se demander si l'éternelle pesée n'est pas un faux problème, car il est frappé par la constance des chiffres : 10 à 15 % au début du XIX^e siècle, 10 à 15 % à la fin du XX^e siècle... Ce ne sont évidemment pas les mêmes pauvres. Si la pauvreté, relative en termes de contrastes sociaux, est peut-être plus ressentie dans une société dite riche que dans une société pauvre, la pauvreté absolue régresse à l'évidence au fur et à mesure du progrès économique et social. C'est peut-être pour cette raison que les gens des années 1950 croyaient tellement que la pauvreté disparaîtrait avec le progrès, et d'une certaine façon c'est le paradoxe de la fin du siècle qui a vu le volant de pauvreté résister.

Dans le temps court des politiques sociales, le diagnostic est également complexe. L'hypothèse

sous-jacente de départ, selon laquelle il faut attendre les trois derniers tiers du XX^e siècle pour que la dimension politique de la pauvreté soit prise en compte, est évidemment fautive. Au XX^e siècle, comme durant le précédent, les pauvres restent perçus comme une catégorie sociale dangereuse. En conséquence, les phénomènes de peurs sont fréquents. La révolte agraire est un spectre non négligeable au XIX^e siècle. Le pauvre y est stigmatisé comme incendiaire ou voleur... Tout au long du XX^e siècle, il reste perçu comme dangereux.

Si l'on ne peut parler exactement de politique globale en matière de pauvreté au XIX^e siècle, les premières mesures répressives s'y développent et inversement des thérapeutiques sont mises en place. La famille, première instance de solidarité dans la vieille France, ne peut évidemment remédier au problème de la pauvreté. Le XX^e siècle va s'employer à poursuivre cette politique faite à la fois de répression (voir la condamnation pénale du vagabondage jusqu'à la fin du XX^e siècle) et de thérapeutique (bureaux de bienfaisance devenus bureaux d'aide sociale...). La pauvreté reste l'instance de tous les dangers.

En fait, ce qui change surtout au XX^e siècle, en tout cas dans son dernier tiers, c'est que la pauvreté devient un enjeu des luttes politiques. On peut s'interroger sur les raisons qui expliquent cette entrée en politique. Deux explications semblent plausibles. D'une part, même si les plus pauvres restent généralement passifs et empreints de spontanéité à la manière de la « populace » du XIX^e siècle, ils commencent à s'organiser. Voilà qu'apparaissent, à partir de la grande crise des années 1930, les premières organisations de chômeurs. Et l'on retrouve des organisations encore plus efficaces à la fin du XX^e siècle. D'autre part, la thématique de la grande pauvreté est prise en compte par de grandes organisations caritatives, rompues à la pression politique, à la contre-pression et aux grandes interventions médiatiques. La plus grande réussite politique a sans doute pour auteurs Joseph Wresinski et l'association ATD Quart Monde qui parviennent à convaincre les leaders d'opinion que le combat en faveur des pauvres n'est rien d'autre qu'un combat en faveur des Droits de l'homme. Depuis la Constitution de 1946, la thématique de l'aide minimum à attribuer à tous les citoyens au nom des droits de l'homme était présente dans la société française. Mais il faut bien reconnaître que dans l'atmosphère et le contexte idéologique de l'époque, on pensait surtout aux droits des travailleurs. Depuis, l'opinion a évolué et a permis de rendre crédible le programme d'ATD Quart Monde. Cette thématique nouvelle pénètre dans l'arène politique, convainc des hommes politiques des deux bords et se répercute même dans la sphère des grandes organisations internationales, comme l'exprimait en 2002 un article de Pierre Sané, alors sous-directeur de l'UNESCO⁹⁷⁰. Un point d'orgue est atteint en 2002-2003 quand un projet gouvernemental de répression contre certaines formes de pauvreté provoque des débats politiques autour du thème de « la guerre à la guerre contre les pauvres ».

Dans l'histoire du XX^e siècle cependant, les associations caritatives n'ont pas toujours pris l'initiative en politique, même si elles pouvaient servir comme tremplin de carrières politiques individuelles. Il faut à ce propos citer le régime de Vichy qui instrumentalisa de grandes organisations caritatives nouvellement créées comme le Secours national ou l'Union générale des israélites de France (UGIF).

De la coupe aux lèvres la distance reste grande. La condition du plus pauvre continue à être faite de souffrances. Nous avons constaté les pathologies et donc les souffrances de la pauvreté. Et nous pouvons conclure, comme Patrick Declerck, que la conservation de l'ordre social implique la souffrance des pauvres : « Ces souffrances visibles infligées aux transgressifs ont pour fonction de

les stigmatiser et, par là, de décourager les vocations que les fantasmes qu'ils font naître en nous pourraient susciter⁹⁷¹. »

La souffrance ne suffit pourtant pas à fonder la différence du plus pauvre. S'il n'est pas possible de soutenir qu'il existe une culture universelle de la pauvreté, on constate l'existence d'attitudes propres. Les adaptations aux contraintes de cette vie contribuent à l'émergence de cultures qui peuvent varier dans l'espace et dans le temps ; c'est cette différence de comportements qui provoque l'exclusion. Comme au XIX^e siècle, les plus pauvres restent à part, même si un programme ambitieux de lutte contre la pauvreté a été esquissé en France à la fin du XX^e siècle.

Cette exploration de la grande pauvreté du XX^e siècle a permis de rendre compte de constantes et d'évolutions. Le progrès économique et social comme les thérapeutiques de lutte ont fait régresser certaines pathologies. La vieillesse comme l'infirmité ne sont plus synonymes de chute automatique dans la trappe de la grande pauvreté. Le chômage est désormais mieux indemnisé et la perte de l'emploi n'est plus synonyme de pauvreté quasi automatique. Il faut cependant apporter quelques nuances. Dans tous les pays où le chômage progresse, la France en premier lieu, mais aussi les États-Unis, on constate que les secours – outre-Atlantique, l'aide alimentaire – augmentent corrélativement. Ainsi, le chômage fabrique bien de la misère et on n'est pas surpris que l'irruption de ce fléau ait provoqué l'apparition de la thématique de l'exclusion dans le monde intellectuel et dans l'opinion publique en général. Si les pauvres ne meurent plus de faim, ils continuent à mourir de froid dans les rues ou même, comme au cours de l'été 2003, de chaleur excessive.

Le paysage de la pauvreté se renouvelle. Le cas des *working poors* attire l'attention à la fin du XX^e siècle. On constate d'ailleurs que l'augmentation de ce phénomène est corrélative à la poussée du chômage. Le travail précaire sous-payé serait lié à l'encombrement du marché du travail. D'une façon générale, on notera que ce phénomène du travail mal payé générant la pauvreté est un caractère constant de l'histoire. Ce phénomène était largement visible au XIX^e siècle et a alimenté les réflexions des penseurs sociaux à commencer par le docteur Villermé et naturellement Marx en Angleterre. Ce phénomène s'est poursuivi au moins jusqu'en 1950 en France quand le SMIG a été inventé. Il a continué à toucher les salariés agricoles jusqu'à l'invention du SMAG (salaire minimum agricole garanti). On peut dire que c'est seulement au tournant des années 1960 que ce caractère s'atténue. Il va reprendre avec les *working poors* de la fin de la décennie 1970. On peut en conclure donc que ce phénomène du travail insuffisamment payé est propre à la France industrielle et post-industrielle.

La disparition des vieillards des routes du vagabondage a fait place à l'irruption de jeunes qui ne réussissent pas à s'intégrer. Le drame des familles monoparentales reste présent. L'immigration, notamment dans ses formes extrêmes avec la montée des sans-papiers, déclenche toujours la pauvreté. On le voit, ce monde comporte une multitude de catégories qu'il est bien difficile d'agréger sur le plan social et le plan culturel.

Dans une société où le travail reste une valeur centrale et le fondement d'un revenu, on est amené à en déduire qu'il y aura toujours des pauvres, dans la mesure où il existera toujours des personnes inaptes au travail du point de vue psychologique. À cet égard, les mentalités ne sont pas prêtes à tolérer cette masse de « gens de rien » perçus comme « inutiles au monde ».

Les représentations de la pauvreté montrent en définitive une grande constance, même si les réalités ont en fait évolué. La référence à la charité salvatrice a disparu. Mais on remarque une sorte de rémanence. Ainsi, au cinéma, Claude Chabrol, dans *Les Fantômes du chapelier* (1982), peut mettre en scène un assassin en série (Michel Serrault) qui compte parmi ses victimes une certaine sœur

Marie-Ursule, qui fait la visite des pauvres. Cette circonstance, dans le projet du réalisateur, ajoute à l'abjection du personnage. La perception du pauvre reste empreinte de mépris et de peur. Inversement pour les pauvres, le monde des nantis reste inaccessible et fait sourdre la honte de soi. On se demande finalement si la société n'a pas besoin de ses pauvres pour exister.

NOTES

AVANT-PROPOS

[1](#) A. GUESLIN, *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, 1998, Aubier, 316 p.

[2](#) I. GAZELEY, *Poverty in Britain 1900-1965*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2003, 239 p.

INTRODUCTION

[3](#) J. ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, cité par S. MILANO, *La Pauvreté dans les pays riches du constant à l'analyse*, Paris, Nathan, 1992, p. 19.

[4](#) S. PAUGAM, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, p. 15.

[5](#) J. LABBENS, *Sociologie de la pauvreté. Le tiers-monde et le quart monde*, Paris, Gallimard, 1991, pp. 90-104.

[6](#) A. GUESLIN, *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, p. 49.

[7](#) Définition citée par H. THOMAS, *La Production des exclus. Politiques sociales et processus de désocialisation sociopolitique*, Paris, PUF, 1997, p. 26.

[8](#) Le concept apparaît dans le numéro 44 de la revue du mouvement Igloo, cf. *Le Croisement des savoirs. Quand le quart monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde, 1999, p. 122.

[9](#) Cité par F. DE LA GORCE, *Un peuple se lève*, Paris, Éditions Quart Monde, 1995, p. 316.

[10](#) M. PATURLE-GRENOT, *Dufourny de Villiers et les plus pauvres (1738-1796). Vaincre l'exclusion au nom des droits de l'Homme*, thèse d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2001, 537 p. dactyl. + annexes.

[11](#) H. THOMAS, *La Production des exclus, op. cit.*, p. 32.

[12](#) G. SIMMEL, *Les Pauvres*, réédit. 1998, PUF, 1^{re} éd. 1908, p. 102.

[13](#) J. ILIFFE, *The African Poor. A history*, Cambridge University Press, 1987, chapitre I, « The comparative history of the poor ».

[14](#) On a pu considérer aussi que la pauvreté était une résultante de la croissance économique en se fondant notamment sur l'idée de Schumpeter selon laquelle « la croissance est un processus de destruction créatrice ». Voir la présentation de cette thèse dans S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, Paris, Hachette, 1988, pp. 160 sq.

[15](#) Voir les réflexions de François Perroux.

[16](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles ». Survivre au quotidien en banlieue et dans la rue*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 11.

[17](#) D. VIDAL (dir.), « Quelle place pour le pauvre ? », *Cultures et conflits. Sociologie politique de l'internationale*, n^o 35, automne 1999, L'Harmattan, p. 12.

[18](#) G. SIMMEL, *Les Pauvres, op. cit.*, p. 47.

[19](#) Ce constat est propre à l'ensemble des spécialistes de la pauvreté, voir S. MILANO, *La Pauvreté, op. cit.*, p. 31.

[20](#) H. THOMAS, *La Production des exclus, op. cit.*, p. 37.

[21](#) P. SANSOT, *Les Gens de peu*, Paris, 1^{re} éd. 1991, Paris, 5^e éd. 1996, PUF, 223 p.

[22](#) O. GALLAND, M. V. LOUIS, *Les Jeunes Chômeurs*, CORDES 20/76, Paris, 1978.

[23](#) J. ILIFFE, *The African Poor, op. cit.*, p. 51. Toutes choses égales par ailleurs, remarque le rituel de l'aumône dans les royautés africaines du XVII^e siècle. Nous avons remarqué le même phénomène en Occident lors des grands rites de passage comme les funérailles.

[24](#) A. DAUMARD, *Les Bourgeois et la Bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, pp. 227-229.

[25](#) Voir l'analyse de D. VIDAL, « Quelle place pour le pauvre ? », *op. cit.*, p. 7.

[26](#) A. FAURE et G. NOIRIEL in *Démocratie et Pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, pp. 263-

[27](#) R. OGIEN, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983, pp. 53 et 63-64.

[28](#) O. LEWIS, *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, 1^{re} édition 1961, Paris, 1978, Gallimard, 638 p.

[29](#) O. LEWIS, *La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, éd. américaine, 1965, Paris, Gallimard, 1969, 813 p.

[30](#) J. LABBENS, *Le Quart Monde. La condition sous-prolétarienne*, Pierrelaye, Science et service, 1969, p. 000.

[31](#) Préface au livre de J. LABBENS, *Le Quart Monde*, *op. cit.*, pp. 12-13.

[32](#) M. PERROT, in *Démocratie et pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 642.

[33](#) CÉLINE, *Romans*, Paris, réédit. 1981, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 652.

[34](#) Ainsi le journal *La Croix*, « Exclusion : les clés pour comprendre », 25-26 septembre 1994.

[35](#) S. PAUGAM, *La Disqualification...*, *op. cit.*, p. 21.

[36](#) « The american lower class ; a typological approach », *Social Research*, vol. 31, n^o 1, 1964.

PREMIÈRE PARTIE

Chronique 1

(1914-1945)

CHAPITRE PREMIER

Les mutations du premier tiers du XX^e siècle

[37](#) Y. MAREC, *Bienfaisance communale et protection sociale sous la Troisième République : le « Système Rouennais » d'assistance publique des années 1870 aux années 1920*, thèse ès lettres, volume 3 dactyl., chapitre 11, 1999, p. 1032.

[38](#) R. CASTEL, *Les Métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, *passim*.

[39](#) G. DE TÉRAMOND, *Les Bas Fonds : bouges et clochards. Romans des derniers bas-fonds*, Ferenczi, 1929, p. 128.

[40](#) Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, p. 1233.

[41](#) J. BARZMAN, *Dockers, métallos, ménagères. Mouvements sociaux et cultures militantes au Havre. 1912-1913*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1997, p. 157.

[42](#) Soit environ 3,8 euros par jour de 2001.

[43](#) *La Vague*, 22 mai 1919, cité par J. BARZMAN, *Dockers, métallos, ménagères*, *op. cit.*

[44](#) J.-M. ZAN, *Le Bureau de bienfaisance du IX^e arrondissement de Paris dans l'entre-deux-guerres*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1995, p. 85.

[45](#) M. AGULHON (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 4, « La ville de l'âge industriel », par Y. LEQUIN, Paris, Seuil, 1983, 665 p.

[46](#) M. ALLNER, *L'Armée du Salut : Église, armée, œuvre sociale. L'adaptation d'une institution victorienne aux cultures nord-américaine et française au XX^e siècle*, t. 3, M. Perrot (dir.), université Paris-VII, 1994, p. 501.

[47](#) C. OLIVIER, *Lyon, plaque tournante des réfugiés de la Première Guerre mondiale*, maîtrise d'histoire, O. Faron (dir.), université Lyon-II, 2002, p. 34.

[48](#) M. AGULHON (dir.) et Y. LEQUIN, *Histoire de la France urbaine*, t. 4, *op. cit.*

[49](#) M. AGULHON (dir.) et Y. LEQUIN, *ibid.*

[50](#) R. H. GUERRAND, « Les taudis », in PAUGAM (Serge) (dir.), *L'Exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996.

[51](#) G. DE TÉRAMOND, *Les Bas Fonds : Les Parias. Roman de l'enfance malheureuse*, Paris, Ferenczi, 1929, 240 p ; *Les Bas Fonds : Bouges et clochards. Roman des derniers bas fonds*, Paris, Ferenczi, 1929, 239 p.

[52](#) G. DE TÉRAMOND, *Roman de l'enfance malheureuse*, *op. cit.*, p. 4.

[53](#) Le père Lhande, cité par C. CANTEUX, *Le Père Lhande et la banlieue parisienne*, maîtrise d'histoire, A. Prost et A. Fourcaut (dir.), université Paris-I, 1996.

- [54](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, p. 13.
- [55](#) M. AGULHON (dir.) et Y. LEQUIN, *Histoire de la France urbaine*, t. 4, *op. cit.*
- [56](#) A. TIANO, *Les Pratiques publiques d'exclusion depuis la Révolution française. La fin des exclusions est proche*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 173.
- [57](#) A. TIANO, *Les Pratiques publiques d'exclusion...*, *op. cit.*, p. 207.
- [58](#) P. GUILLAUME, *Un siècle d'histoire de l'enfance inadaptée. L'OREAG, 1889-1989*, Paris, Expansion scientifique française, 1989, p. 25.
- [59](#) Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, volume 3, chapitre 11.
- [60](#) Mise au point synthétique dans A. GUESLIN, *L'État, l'économie et la société française XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992, pp. 5 et suiv.
- [61](#) A. DAUMARD, *Les Bourgeois et la bourgeoisie en France*, Paris, Aubier, 1987, p. 272.
- [62](#) A. DAUMARD, *Les Bourgeois...*, *op. cit.*, pp. 282-283.
- [63](#) P. GUILLAUME, *Un siècle d'histoire de l'enfance inadaptée*, *op. cit.*, pp. 56-61.
- [64](#) P. GUILLAUME, *La Fondation Marie de Luze. Un siècle au service des déshéritées 1890-1990*, Bordeaux, 1990, s.éd., p. 14.
- [65](#) F. TÉTARD, « Fin d'un modèle philanthropique ? Crise des patronages consacrés au sauvetage de l'enfance dans l'entre-deux-guerres », in AREPPOS, *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos, 1994, p. 203.
- [66](#) Pierre SEMENT, cité par Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, volume 3, chapitre 11, p. 1218.
- [67](#) J.-M. ZAN, *Le Bureau de bienfaisance...*, *op. cit.*
- [68](#) A. DAUMARD in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France*, 4, volume 2, *1914-années 1950*, Paris, PUF, 1980, p. 871.
- [69](#) Cités par F. TÉTARD, « Fin d'un modèle philanthropique ? », *op. cit.*, p. 202.
- [70](#) Office central des œuvres de bienfaisance.
- [71](#) Cf. *infra*.
- [72](#) Archives municipales de Montluçon, Pièces comptables.
- [73](#) C. OLIVIER, *Lyon, plaque tournante des réfugiés...*, *op. cit.*, p. 40.
- [74](#) F. TÉTARD, « Fin d'un modèle philanthropique ? », *op. cit.*, p. 3.
- [75](#) Cité par J. RUHLMANN, *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2001, p. 160.
- [76](#) P. GUILLAUME, *Médecins, Église et foi XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Aubier, 1990, p. 146.
- [77](#) B. DUMONS, C. PELLISSIER, « Être congréganiste et confrère à Lyon sous la Troisième République », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n^o 1, 1990, pp. 16-22.
- [78](#) *Ibid.*, p. 19.
- [79](#) *Ibid.*, p. 21.
- [80](#) A. FLOQUET, *Le Patronage Saint-Joseph de la Maison Blanche et les œuvres de la Mie de pain de 1887 à 1931*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, pp. 56 sq.
- [81](#) *Ibid.*, p. 72.
- [82](#) *Ibid.*, p. 87.
- [83](#) Cité par M. GARDET, A. VILBROD, *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Belin, 2000, p. 16.
- [84](#) Le baron de Montyon (1733-1820) s'illustra sa vie durant pour sa sollicitude à l'égard des plus pauvres. À la fin de sa vie, il confia à l'Académie française l'attribution d'un prix en faveur d'« un Français pauvre, qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse ».
- [85](#) M. GARDET, A. VILBROD, *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil*, *op. cit.*, p. 59.
- [86](#) M. ALLNER, *L'Armée du Salut*, *op. cit.*
- [87](#) *Ibid.*
- [88](#) L'origine de la référence à Lazare est directement biblique. La pensée religieuse médiévale distingue bien le pauvre volontaire, le « pauvre avec Pierre », du « pauvre avec Lazare », figure emblématique de la grande pauvreté. Dans le Nouveau Testament, Lazare est évoqué par Luc : « Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un

pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères... » (Lc 16, 22).

[89](#) M. ALLNER, *L'Armée du Salut*, *op. cit.*, p. 495.

[90](#) Soit 83 à 124 euros de 2001 par mois.

[91](#) Pierre HAMP, dans *L'Illustration*, cité par M. ALLNER, *L'Armée du Salut*, *op. cit.*, p. 501.

[92](#) M. ALLNER, *L'Armée du Salut*, *op. cit.*, p. 514.

[93](#) C. CANTEUX, *Le Père Lhande et la banlieue parisienne*, *op. cit.*

[94](#) G. SADOUL cité par C. CANTEUX, *Le Père Lhande et la banlieue parisienne*, *op. cit.*

[95](#) R. BAUDOUI, « Le social en action : Robert Garric, Lyautey, Georges Lamirand et Raoul Dautry », *Vie sociale*, n^o spécial 6, 1997, p. 15.

[96](#) R. GARRIC, *Belleville*, Paris, Grasset, 1928, 250 p.

[97](#) R. BAUDOUI, « Le social en action », *op. cit.*, p. 16.

[98](#) P. BOUSSEYROUX, « Les archives Garric : aux sources d'un réseau intellectuel », *Vie sociale*, n^o spécial 6, 1997, p. 10.

[99](#) CÉLINE, *Romans*, Paris, Gallimard, rééd. 1981, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 561.

[100](#) *Ibid.*, p. 577.

[101](#) Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, p. 1032.

[102](#) Soit environ 2,10 euros de 2001.

[103](#) Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, p. 1275.

[104](#) C. VIELA, *Le Bureau de bienfaisance de Bordeaux (1806-1940)*, thèse doctorat de droit, M. G. Aubin (dir.), 2 tomes, université Bordeaux-IV, 1995, 513 p. dactyl.

[105](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, *op. cit.*, p. 177.

[106](#) H. GRUNEBAUM, *Projet de réorganisation pratique des bureaux de bienfaisance parisiens*, Paris, s.d., 74 p.

[107](#) Soit environ 700 euros de 2001.

[108](#) C. VIELA, *Le Bureau de bienfaisance de Bordeaux*, *op. cit.*

[109](#) J.-M. ZAN, *Le Bureau de bienfaisance...*, *op. cit.*

[110](#) Soit environ 5 000 euros de 2001.

[111](#) C. VIELA, *Le Bureau de bienfaisance de Bordeaux*, *op. cit.*

[112](#) F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy entre les deux guerres mondiales*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Nancy-II, 1987, p. 166.

[113](#) Le cas de Bordeaux a été bien décrit par Cécile VIELA, *Le Bureau de bienfaisance de Bordeaux*, *op. cit.*

[114](#) *Ibid.*

[115](#) *Ibid.*

[116](#) Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, p. 1219.

[117](#) C. LALLEMAND cité par Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, p. 1252.

[118](#) E. THÉVENIN, *Le Doyen Jacques Parisot (1882-1967), un créateur de l'action sanitaire et sociale*, 2000, manuscrit dactyl.

[119](#) L'expression est de Françoise Tétard, « Fin d'un modèle philanthropique ? », *op. cit.*

[120](#) C. LALLEMAND cité par Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, p. 1253.

[121](#) E. THÉVENIN, *Le Doyen Jacques Parisot*, *op. cit.*

[122](#) M. GAUGUERY, « L'Assistance en France. Ses origines et son évolution. Ses formes et son organisation actuelle. Son action sociale dans les temps modernes », *Revue des établissements et des œuvres de bienfaisance*, mars-avril 1938, p. 172.

[123](#) Jacques Parisot a publié en 1925, en collaboration avec Louis SPILLMANN, l'ouvrage *Guérir est bien, prévenir est mieux*, Nancy, Berger-Levrault, 293 p.

[124](#) On pourra se reporter à la communication d'André GUESLIN, « L'invention du modèle français de Sécurité sociale », au colloque « Le libéralisme à la française (XVIII^e-XX^e siècles). Le libéralisme économique et politique en questions », tenu à l'université Paris-VIII-Saint Denis, 3-4-5 octobre 1996, publié dans le *Bulletin d'histoire de la Sécurité sociale*, n^o 36, juillet 1997, pp. 10-17.

[125](#) W. ABELSHAUSER, « Erhard ou Bismarck ? L'orientation de la politique sociale allemande à la lumière de la réforme de

l'assurance sociale des années 1950 », *Revue française de science politique*, volume 45, n° 4, août 1995, pp. 610-631.

[126](#) P. GUILLAUME, *Médecins...*, *op. cit.*, p. 145.

[127](#) *Ibid.*, pp. 139-140.

[128](#) Voir le commentaire d'Henri HATZFELD, *Du paupérisme à la Sécurité sociale (1850-1940)*, 1^{re} édition 1971, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1989, 344 p.

[129](#) C. OLIVIER, *Lyon, plaque tournante des réfugiés...*, *op. cit.*, *passim*.

[130](#) P. GUILLAUME, *La Fondation Marie de Luze...*, *op. cit.*, pp. 3 et 14.

[131](#) « Aux origines du service social professionnel. Quelques figures féminines (notices biographiques) », *Vie sociale*, n° spécial 3-4/93, p. 7.

[132](#) L. BOUTROS, communication à l'Assemblée plénière du 4 février 1994 du réseau histoire du travail social, *Contact*, s.d, s.p.

[133](#) Notice biographique de B. BOUQUET in *Vie sociale*, n° spécial 3-4/93, pp. 25-29.

[134](#) *Vie sociale*, n° spécial 3-4/93, pp. 7-8.

[135](#) Y. MAREC, *Bienfaisance communale...*, *op. cit.*, p. 1094.

[136](#) L. BOUTROS, communication à l'Assemblée plénière, *op. cit.*

[137](#) P. GUILLAUME, *Médecins...*, *op. cit.*, p. 86.

[138](#) L. BOUTROS, communication, *op. cit.*

[139](#) M. AGULHON (dir.) et Y. LEQUIN, *Histoire de la France urbaine*, t. 4, *op. cit.*

[140](#) P. GUILLAUME, *Médecins...*, *op. cit.*, p. 110 et pp. 139-140.

[141](#) Y. KNIBIEHLER, « Caractères spécifiques de la pauvreté féminine aux XIX^e et XX^e siècles », *Démocratie et Pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 237.

[142](#) D. MURAT, « La réponse des institutions charitables de Nîmes face à l'enfance abandonnée et marginale, du début du XIX^e siècle à nos jours. Vers un partenariat ou un enfermement », in *Démocratie et Pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 302.

CHAPITRE II

La grande crise et ses pauvres

[143](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930 : l'exemple parisien*, thèse troisième cycle histoire, université Paris-I, 1986, dactyl, p. 166.

[144](#) Y. ROUXEL, *Le Travail, le chômage et la population. Creil face à la crise des années trente*, maîtrise d'histoire, J. Marseille (dir.), université Paris-I, 1999, *passim*.

[145](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*, p. 166.

[146](#) Rapport Pouillot cité par N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*, p. 196.

[147](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*, p. 201.

[148](#) T. LAPREVOTE, *La Crise en Meurthe-et-Moselle et la politique économique du Front populaire*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Nancy-II, 1981, p. 37.

[149](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*, p. 72.

[150](#) Dictionnaire universel de La Châtre, 1854-1894. On complétera avec l'étude pénétrante de C. TOPALOV, *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994, pp. 116-136.

[151](#) C. TOPALOV, *Naissance du chômeur*, *op. cit.*, p. 190.

[152](#) Voir l'étude d'E. THÉVENIN, *Le Doyen Jacques Parisot (1882-1967). Un créateur de l'action sanitaire et sociale*, août 2000, 284 p. manuscrit dactyl.

[153](#) Y. ROUXEL, *Le Travail, le chômage et la population*, *op. cit.*, *passim*. On consultera aussi pour le cas parisien la thèse de N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*

[154](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*, p. 111.

[155](#) *Ibid.*, p. 79.

[156](#) A. TIANO, *Les Pratiques publiques d'exclusion depuis la Révolution française*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 362.

[157](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*, p. 83.

[158](#) Cité par A. SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, 1965-1967, tome **, Annexes, p. 406.

[159](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômages des années 1930*, *op. cit.*, p. 216.

[160](#) *Ibid.*, p. 229.

[161](#) G. NOIRIEL, *Les Ouvriers dans la société française, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, 1986, p. 178.

[162](#) D'après C. WILLARD in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, 4, volume 2, 1914-années 1950, Paris, 1980, p. 913.

[163](#) 1 franc de 1931 équivaut à 3,19 francs de 2001 soit 0,486 euro de 2001.

[164](#) 1 franc de 1936 équivaut à 3,83 francs de 2001 soit 0,584 euro de 2001.

[165](#) G. GAVIGNAUD, *Propriétaires-Viticulteurs en Roussillon. Structures, conjonctures, sociétés (XVIII^e-XX^e)*, thèse d'État d'histoire, Paris, 1983, p. 579.

[166](#) A. MINOT et C. THOUVENOT, « Incidence de la crise de 1929 sur les consommations en Meurthe-et-Moselle », 93^e Congrès des Sociétés savantes, 1968, p. 239.

[167](#) A. SAUVY, *Histoire économique de la France...*, *op. cit.*, tome **, Annexes, p. 417.

[168](#) Soit environ 13 euros de 2001.

[169](#) F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy entre les deux guerres mondiales*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Nancy-II, 1987, p. 202.

[170](#) A. MINOT et C. THOUVENOT, « Incidence de la crise de 1929 », *op. cit.*, pp. 240-241.

[171](#) J. PARISOT, G. RICHARD, « La lutte contre le chômage », *Revue d'hygiène et de médecine sociales*, 1933, pp. 33-39.

[172](#) Les chiffres concernant Nancy sont issus du mémoire de F. VALETTE, *op. cit.*

[173](#) T. LAPREVOTE, *La Crise en Meurthe-et-Moselle*, *op. cit.*, p. 30.

[174](#) *L'Est républicain*, 11 décembre 1931, cité par F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy...*, *op. cit.*, p. 71.

[175](#) Cité dans A. GUESLIN (dir.), *Michelin, les hommes du pneu*, coll. « Le Mouvement social », Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, pp. 135-136.

[176](#) *L'Est républicain*, 12 décembre 1931.

[177](#) A. GUESLIN, D. KALIFA (dir.), *Les Exclus en Europe (1830-1930)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1999, p. 35.

[178](#) E. GOFFMAN, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, 1^{re} éd. 1963, Paris, Éditions de Minuit, 1993, p. 29.

[179](#) C. TOPALOV, *Naissance du chômeur*, *op. cit.*, p. 172.

[180](#) F. BORY, *La Figure du chômeur en France à travers l'« Humanité » et le « Temps » (1930-1935)*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1996, 109 p.

[181](#) *Ibid.*

[182](#) *Ibid.*

[183](#) F. BONNAUD, *Le Secours aux chômeurs en Seine-et-Oise dans les années 1930*, maîtrise d'histoire, C. Omnes (dir.), université de Versailles-Saint-Quentin, 1997, 160-XV p.

[184](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, p. 156.

[185](#) *Ibid.*, p. 156.

[186](#) Y. ROUXEL, *Le Travail, le chômage et la population*, *op. cit.*

[187](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, *op. cit.*, p. 137.

[188](#) *Ibid.*, p. 154.

[189](#) M. ESMAEILI, *La Crise économique des années 1930 dans le département du Puy-de-Dôme*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Clermont-II, p. 102.

[190](#) P. BARRAL in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, 4, volume 2, 1914-années 1950, Paris, 1980, p. 913.

[191](#) Cité par F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy...*, *op. cit.*, p. 201.

[192](#) M. GARDET, A. VILBROD, *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Belin, 2000, p. 59.

[193](#) D'après les travaux de Clémence BOUTEFEU sur l'activité de la Mie de pain au cours des années 1930.

[194](#) D'après les travaux de Clémence Boutefeu sur la Mie de pain durant les années 1930.

[195](#) M. ALLNER, *L'Armée du Salut : Église, armée, œuvre sociale. L'adaptation d'une institution victorienne aux cultures nord-américaine et française au XX^e siècle*, t. 3, M. Perrot (dir.), université Paris-VII, 1994, dactyl., p. 510.

[196](#) M. ALLNER, *L'Armée du Salut*, *op. cit.*, p. 511.

[197](#) *Ibid.*, p. 511.

[198](#) Soit environ 110 francs de 2001 ou 16,6 euros de 2001.

[199](#) Cité dans A. GUESLIN, « Le système social Michelin (1889-1940) », in A. Gueslin (dir.), *Michelin, les hommes du pneu*, Paris, 1993, Éditions de l'Atelier, coll. « Le Mouvement social », p. 136.

[200](#) F. BONNAUD, *Le Secours aux chômeurs...*, *op. cit.*

[201](#) Y. ROUXEL, *Le Travail, le chômage et la population*, *op. cit.*

[202](#) Soit 10500 euros de 2001.

[203](#) Soit environ 2000 euros de 2001.

[204](#) B. VOLLE, *La Crise des années 1930 en Haute-Loire*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Clermont-II, 1991, p. 175.

[205](#) Y. ROUXEL, *Le Travail, le chômage et la population*, *op. cit.*

[206](#) F. BONNAUD, *Le Secours aux chômeurs*, *op. cit.*

[207](#) Soit environ 6500 euros de 2001.

[208](#) *L'Est républicain*, 17 mars 1933.

[209](#) Délibérations du Conseil municipal citées par B. VOLLE, *La Crise des années 1930 en Haute-Loire*, *op. cit.*, p. 169.

[210](#) Cité par F. BONNAUD, *Le Secours aux chômeurs*, *op. cit.*

[211](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômage des années 1930*, *op. cit.*, p. 88.

[212](#) Présentation des structures dans M. MULLER, *Le Pointage ou le placement. Histoire de l'ANPE*, Paris, 1991, *passim*.

[213](#) Ainsi à Montluçon, comme l'a montré P. DELODDE, *La Crise économique des années trente dans le département de l'Allier*, maîtrise d'histoire, université Clermont-II, 1991, p. 102.

[214](#) N. BAVEREZ, *Chômeurs et chômage des années 1930*, *op. cit.*

[215](#) *Ibid.*, p. 81.

[216](#) Délibérations du Conseil municipal citées par B. VOLLE, *op. cit.*, p. 169.

[217](#) Y. ROUXEL, *Le Travail, le chômage et la population*, *op. cit.*

[218](#) C. TOPALOV a montré les inerties et les lenteurs qui président à la naissance du concept de « chômeur » dans les sociétés occidentales, *op. cit.*

[219](#) Cité par F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy...*, *op. cit.*, p. 220.

[220](#) C. VIELA, *Le Bureau de bienfaisance de Bordeaux (1806-1940)*, thèse de doctorat de droit, M.-G. Aubin (dir.), université de Bordeaux IV, 1995, 2 tomes, 513 p. dactyl.

[221](#) Chiffres cités par F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy...*, *op. cit.*, p. 56.

[222](#) *Ibid.*, p. 169.

[223](#) Le « droit des pauvres » avait été créé au moment de la fondation des bureaux de bienfaisance, au XVIII^e siècle, pour les financer. Il était assis sur les recettes des spectacles.

[224](#) F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy...*, *op. cit.*, p. 172.

[225](#) *Ibid.*, pp. 224-225.

[226](#) B. VOLLE, *La Crise des années 1930 en Haute-Loire*, *op. cit.*, p. 171.

[227](#) Voir *La Revue philanthropique*, t. 52, 1932.

[228](#) A. TIANO, *Les Pratiques publiques d'exclusion depuis la Révolution française*, *op. cit.*, p. 173.

[229](#) *L'Est républicain*, 27 janvier 1934.

[230](#) F. VALETTE, *La Pauvreté à Nancy...*, *op. cit.*, p. 234.

CHAPITRE III

La pauvreté à l'époque de Vichy

[232](#) A. SAUVY, *La Vie économique des Français de 1939 à 1945*, Paris, Flammarion, 1978, p. 174.

[233](#) *Ibid.*, p. 134.

[234](#) *Ibid.*, p. 175.

[235](#) *Ibid.*, p. 193.

[236](#) H. AMOUROUX, *La Vie des Français sous l'Occupation. 1. Les Années grises*, Paris, Fayard, 1961, p. 255.

[237](#) A. SAUVY, *La Vie économique des Français de 1939 à 1945*, *op. cit.*, p. 200.

[238](#) O. BONNET, « De l'assistance aux malades mentaux pendant la Seconde Guerre mondiale : “ une extermination douce ? ” L'exemple de l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie à Clermont-Ferrand », in A. Gueslin, P. Guillaume (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, pp. 185-193.

[239](#) R. GUYOTAT, « Le drame des asiles de Vichy », *Le Monde*, 17 octobre 2003, p. 14.

[240](#) A.-M. MARCHETTI, *Pauvretés en prison*, Paris, Érès, 1997, *passim*.

[241](#) J.-C. DEVINCK, *La Création de la Médecine du Travail en France, 1914-1946*, mémoire EHESS, J.-L. Rosenthal (dir.), 2001, 250 p. dactyl.

[242](#) A. DROUARD, « Une création extra-universitaire : la fondation française pour l'étude des problèmes humains », in A. Gueslin (dir.), *Les Facs sous Vichy*, Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut d'études du Massif central, 1994, pp. 217-236.

[243](#) A. DROUARD, « De la fondation Carrel à l'INED », in J. DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française. 4. De 1914 à nos jours*, Paris, 1^{re} éd. 1988, 1995, PUF, « Quadrige », p. 23.

[244](#) On consultera la thèse sur la question de la bienfaisance lycéenne de Cécile HOCHARD, *Les Lycées de la région parisienne de 1938 à 1948*, thèse d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, mars 2002, dactyl.

[245](#) R. BAUDOUI, « Le social en action : Robert Garric, Lyautey, Georges Lamirand et Raoul Dautry », *Vie sociale*, n^o spécial 6, 1997, p. 15, *op. cit.*, p. 20.

[246](#) 1941. *Bilan d'une année d'activité parisienne du Secours national. Entraide d'hiver du Maréchal*, 1942, 78 p.

[247](#) C. HOCHARD, *Les Lycées de la région parisienne de 1938 à 1948*, *op. cit.*

[248](#) Soit environ 276 euros de 2001.

[249](#) Soit environ 14 millions d'euros de 2001.

[250](#) P. BOUSSEYROUX, *Robert Garric 1896-1967. Des équipes sociales à la cité universitaire*, mémoire de DEA, A. Gueslin (dir.), université Clermont-II, 1994, dactyl., pp. 12-14.

[251](#) On a consulté principalement J. ADLER, *Face à la persécution. Les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, Paris, Calmann-Lévy, 1985, 328 p. et A. KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Seuil, 1991, 421 p.

[252](#) A. KASPI, *Les Juifs pendant l'Occupation*, *op. cit.*, p. 336.

[253](#) J. ADLER, *Face à la persécution*, *op. cit.*, p. 215.

[254](#) D. SAMBRAS, « Monseigneur Pigué, un évêque d'Auvergne dans la guerre », in A. Gueslin (dir.), *De Vichy au Mont-Mouchet*, Institut d'études du Massif central, Clermont-II, 1991, pp. 75-87.

[255](#) J. ADLER, *Face à la persécution*, *op. cit.*, p. 116, et H. AMOUROUX, *La Vie des Français sous l'Occupation*, *op. cit.*, t. 2, pp. 189-190.

[256](#) Y. SIMONIAN, *Les Origines du Secours catholique 1946-1954 : la phase « épicière » de l'association*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2001, p. 34.

[257](#) Cité dans la préface d'André Aumônier in J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, t. 2, *Le Temps des grandes réalisations et du rayonnement mondial, 1946-1977*, Paris, Éditions SOS, 1984, p. 5.

[258](#) Sur l'abbé Jean Rodhain, on a pu consulter le livre, publié par le Secours catholique, de J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, *op. cit.*, t. 1, 1981, 302 p.

[259](#) *Ibid.*, t. 1, pp. 25-26.

[260](#) *Ibid.*, t. 2, pp. 39-40.

[261](#) *Ibid.*, *op. cit.*, p. 43.

[262](#) F. NOURISSIER cité par C. KLEIN, in J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, *op. cit.*, t. 2, p. 13.

[263](#) *Ibid.*, t. 1, p. 79.

[264](#) *Ibid.*, t. 1, p. 112.

[265](#) *Ibid.*, t. 1, p. 122.

[266](#) *Ibid.*, t. 1, p. 180.

[267](#) *Ibid.*, t. 1, p. 152.

[268](#) *Ibid.*, t. 1, p. 201.

[269](#) *Ibid.*, t. 1, p. 211.

[270](#) Cité par J. SANITAS, *Pour que demain soit plus humain. Le Secours populaire a 50 ans*, Paris, 1995, L'Harmattan, p. 24.

[271](#) Publiée dans J. LAUPRÊTRE, *Nos vies s'appellent... solidarités* (à propos du Secours populaire), s.l., Geai Bleu éditions, 2000, p. 15.

[272](#) C. ROBIN, *Associations et partis de gauche en Gironde 1901-1936*, maîtrise d'histoire, B. Lachaise (dir.), Bordeaux, université M. de Montaigne, 2000, p. 76.

[273](#) *Ibid.*, p. 82.

[274](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, p. 155.

[275](#) J. LAUPRÊTRE, *Nos vies s'appellent... solidarités*, *op. cit.*, p. 17.

[276](#) Témoignage cité dans J. LAUPRÊTRE, *Nos vies s'appellent... solidarités*, *op. cit.*, p. 8.

[277](#) J. LAUPRÊTRE, *Nos vies s'appellent... solidarités*, *op. cit.*, p. 21.

DEUXIÈME PARTIE

Chronique 2

[278](#) R. BERTAUX, *Pauvres et marginaux dans la société française*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 281.

CHAPITRE IV

Les questions majeures concernant le monde de la grande pauvreté après 1945

[279](#) Préface au livre de J. LABBENS, *La Condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*, Paris, Science et service, 1965, p. 9.

[280](#) H. PÉQUIGNOT, « La lutte contre la pauvreté », rapport du 20 septembre 1978, Conseil économique et social, *Journal officiel*, 5 mars 1979, n° 9, p. 374.

[281](#) CÉLINE, *Romans*, Paris, réédit. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1981, p. 596.

[282](#) Enquête citée par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[283](#) Enquête Revenus fiscaux citée par B. BISSUEL, « Les étrangers particulièrement touchés par la misère », *Le Monde*, 8 février 2002, p. 10.

[284](#) B. BISSUEL, « Selon l'INSEE, 86 personnes sont sans domicile fixe en France », *Le Monde*, 31 janvier 2002, p. 10.

[285](#) V. BARDOL, *Étude historique d'un quartier de l'Est parisien au XX^e siècle. Belleville de 1914 à nos jours*, mémoire de DEA d'histoire, A. Gueslin et E. Cohen (dir.), université Paris-VII, 1999, p. 115.

[286](#) B. BISSUEL, « L'objectif de mixité urbaine accentue les difficultés d'accès au logement social pour les immigrés », *Le Monde*, 16 mai 2001, p. 10.

[287](#) M.-C. VITOUX, *Paupérisme et assistance à Mulhouse au XIX^e siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1988, p. 65.

[288](#) B. BISSUEL, « Mobilisation commune des associations de soutien aux immigrés et aux exclus », *Le Monde*, 3 novembre 2001, p.

8.

[289](#) On se reportera à l'ouvrage de D. VOLDMAN, *La Reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

[290](#) J.-F. LAE, L. MURARD, *L'Argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985, p. 153.

[291](#) « Conçues pour faire face à une situation d'urgence, comme leur nom l'indique, ces cités répondent en fait aux besoins durables de ceux qui ne peuvent accéder à la plus modeste des HLM », J. LABBENS, *Sociologie de la pauvreté. Le tiers-monde et le quart monde*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 120-121.

[292](#) H. PÉQUIGNOT, « La lutte contre la pauvreté », *op. cit.*, p. 382.

[293](#) V. HUBE, « L'adieu aux Marguerites, dernière cité de transit de Nanterre », *Le Monde*, 16 juillet 1997, p. 7.

[294](#) M.-P. SUBTIL, « Saint-Dizier (Haute-Marne), coupée en deux par la “ frontière ” de la nationale 4, *Le Monde*, 30 juin 1999, p. 8.

[295](#) G. OHEIX, « Contre la précarité et la pauvreté. 60 propositions », rapport au Premier ministre, février 1981, p. 75.

[296](#) Soit environ de 75 à 105 euros de 2001.

[297](#) L. LEROUX, « À Marseille, les anciens de l'immigration, oubliés de la rénovation urbaine », *Le Monde*, 22 juin 2001, p. 11.

[298](#) L. DECOTTE, « Jean-Louis Borloo estime que 200 000 logements sont indignes de notre République », *Le Monde*, 13 août 2002, p. 7.

[299](#) Publication du BIPE, 1992, cité par J.-M. SALMON, *Le Désir de société. Des Restaurants du cœur au mouvement des chômeurs*, Paris, La Découverte, 1998, p. 167.

[300](#) Rapport 1999 sur le mal-logement de la fondation Abbé-Pierre cité par F. CHAMBON, « La fondation Abbé-Pierre dénonce le manque de logements sociaux », *Le Monde*, 14 mars 2000, p. 9.

[301](#) D. ARBONVILLE, « Normalisation de l'habitat et accès au logement entre 1984 et 1992. Une étude du “ parc social de fait ” », in M. MARPSAT, J.-M. FIRDION *et alii*, « La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990 », cahier n^o 144, Travaux et documents, INED-PUF, Paris, 2000, 413 p.

[302](#) B. BISSUEL, « Des taudis de banlieue qu'on croyait éradiqués depuis les années 1970 », *Le Monde*, 28 novembre 2002, p. 10.

[303](#) S. LANDRIN, in *Le Monde*, 28 novembre 2002, p. 10.

[304](#) M. CHAMPENOIS, « Le siècle de Jean Prouvé, des chaises aux gratte-ciel », *Le Monde*, 19 juin 2001, p. 32.

CHAPITRE V

Les réponses de l'État

[305](#) K. POLANYI, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1^{re} éd., 1944, 2^e éd., 1983, *passim*.

[306](#) Affiche illustrant le livre de B. VALAT, *Histoire de la Sécurité sociale (1945-1967). L'État, l'institution et la santé*, Paris, Economica, 2001, 544 p.

[307](#) M. MESSU, « Pauvreté et exclusion en France », in *Face à la pauvreté*, Paris, 1994, p. 141.

[308](#) A. DURAND, *Les Pauvres à la lumière de la Bible ; 10 fiches bibliques pour des groupes de travail*, Paris, 1995, fiche 8.

[309](#) Article 24 de la Charte de l'ONU cité par A. DURAND, *Les Pauvres à la lumière de la Bible, op. cit.*, fiche 8.

[310](#) M. MESSU, « Pauvreté et exclusion en France », *op. cit.*, p. 148.

[311](#) M. GARDEN, *Histoire économique d'une grande entreprise de santé. Le budget des Hospices civils de Lyon, (1800-1976)*, Lyon, PUL, 1980.

[312](#) B. VALAT, *Histoire de la sécurité sociale, op. cit.*, p. 18.

[313](#) *Ibid.*, p. 20.

[314](#) Soit environ 1 euro de 2001.

[315](#) J. RUHLMANN, *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2001, p. 159.

[316](#) Cité par B. VALAT, *Histoire de la sécurité sociale, op. cit.*, p. 30.

[317](#) Cité par B. VALAT, *ibid.*, p. 31.

[318](#) *Ibid.*, p. 4.

[319](#) *Ibid.*, p. 85.

[320](#) *Ibid.*

[321](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, Paris, 1988, p. 166.

[322](#) Médecins du monde, *Le Journal destiné aux donateurs*, décembre 2000, n^o 61, p. 3.

[323](#) Cité par I. MANDRAUD, « La couverture maladie universelle profitera à 6 millions de personnes », *Le Monde*, 4 mars 1999, p. 8.

[324](#) Cf. *supra*, chapitre IV.

[325](#) Cf. *supra*, chapitre IV.

[326](#) Cf. *infra*, chapitre VI.

[327](#) M. MARPSAT, J.-M. FIRDION *et alii*, « La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990 », Paris, INED-PUF, Paris, 2000, p. 5.

[328](#) F. BONNET, « La cité, lieu emblématique des nouvelles crises sociales », *Le Monde*, 18 janvier 1996, p. III.

[329](#) L. LEROUX, « À Marseille, les anciens de l'immigration, oubliés de la rénovation urbaine », *Le Monde*, 22 juin 2001, p. 11.

[330](#) Article 4 de la loi n^o 90-449 du 31 mai 1990.

[331](#) J. RUEFF, in *Revue d'économie politique*, n^o 45, mars-avril 1931, cité par A. GUESLIN, *L'Économie et la société française, XIX^e siècle-XX^e siècle*, Paris, 1992, p. 53.

[332](#) On consultera les livres de R. CASTEL, J.-F. LAE (dir.), *Le Revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992, 232 p. ; et A. THÉVENET, *RMI. Théories et pratiques*, Paris, Centurion, 1^{re} éd. 1989, 256 p.

[333](#) R. BERTAUX, *Pauvres et Marginaux dans la société française, op. cit.*, p. 293.

[334](#) *Ibid.*, p. 324.

[335](#) S. PAUGAM, *La Société française et ses pauvres*, Paris, 1993, p. 17.

[336](#) Loi relative au revenu minimum d'insertion le 1^{er} décembre 1988, *Journal officiel, Lois et décrets* du 3 décembre 1988, pp. 15119-15124.

[337](#) S. PAUGAM, *La Société française et ses pauvres, op. cit.*, pp. 167-168.

[338](#) *Ibid.*, p. 190.

[339](#) L. STOLÉRU, « Exclus, inclus, reclus », *Le Monde*, 18 novembre 2000, p. 17.

[340](#) J.-M. BEZAT, « Les limites de l'État-providence », *Le Monde*, 3 juin 2002, p. 17.

[341](#) B. BISSUEL, « Le principe du RMA adopté en première lecture par le Sénat », *Le Monde*, 29 mai 2003, p. 11.

[342](#) Cités par P. ROGER, « À l'Assemblée François Fillon refuse de faire du RMA un salaire », *Le Monde*, 23-24 novembre 2003.

[343](#) Selon M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élu. Vie partagée avec les sans-abri*, Paris, Fayard, 1998, p. 63.

[344](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001, p. 170.

[345](#) P. LOUAPRE, « Nanterre Terminus », in P. BOURDIEU, *La Misère du monde*, Paris, 1993, pp. 515-517.

[346](#) *Ibid.*, pp. 515-517.

[347](#) M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élu, op. cit.*, p. 64.

[348](#) « Magazine les Bleus », radio Notre-Dame, 28 juin 2001.

[349](#) Rapport IGAS cité par C. SOULIE, « Le dualisme du réseau d'hébergement pour personnes sans-abri à Paris », M. MARPSAT, J.-M. FIRDION *et alii*, « La rue et le foyer », *op. cit.*, p. 222.

[350](#) C. SOULIE, « Le dualisme du réseau d'hébergement... », *op. cit.*, p. 221.

[351](#) *Au cœur de l'action. Le bureau d'aide sociale de la ville de Paris fête ses 25 ans*, Paris, Bureau d'aide sociale de la ville de Paris, 1994, p. 24.

[352](#) *Les Constitutions de la France depuis 1789*, Paris, Garnier-Flammarion, 1970, p. 390.

[353](#) *Ibid.*, p. 424.

[354](#) J. KLANFER, *L'Exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales*, Paris, Science et Service (ATD), 1965, 263 p.

[355](#) S. MONDET, *L'Adoption de la loi de lutte contre les exclusions (1974-1998)*, maîtrise d'histoire, André Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, p. 7.

[356](#) G. OHEIX, « Contre la précarité et la pauvreté. 60 propositions », rapport au Premier ministre, février 1981, 140 p.

[357](#) Sur Joseph Wresinski et Geneviève Anthonioz, cf. chapitre VI *infra*.

[358](#) Sur les modalités d'élaboration de cette loi, nous disposons de l'excellent mémoire de S. MONDET, *L'Adoption de la loi de lutte contre les exclusions (1974-1998)*, maîtrise d'histoire, André Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, 259 p.

[359](#) M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élu*, *op. cit.*, p. 15.

[360](#) S. MONDET, *L'Adoption de la loi de lutte contre les exclusions*, *op. cit.*, pp. 80-85.

[361](#) G. DE GAULLE-ANTHONIOZ, *Le Secret de l'espérance*, Paris, Fayard, Éditions Quart monde, 2001, p. 158.

[362](#) S. MONDET, *L'Adoption de la loi de lutte contre les exclusions*, *op. cit.*, p. 92.

[363](#) Cf. chapitre VI, *infra*.

[364](#) S. MONDET, *L'Adoption de la loi de lutte contre les exclusions*, *op. cit.*, p. 109.

[365](#) *Ibid.*, p. 136.

[366](#) G. SIMMEL, *Les Pauvres*, réédit. Paris, PUF, 1^{re} éd. 1908, 1998, p. 49.

[367](#) Rapport Wresinski au Conseil économique et social, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil économique et social*, 28 février 1987, p. 61.

[368](#) J.-P. FITOUSSI, P. ROSANVALLON, *Le Nouvel Âge des inégalités*, Paris, Seuil, 1996, *passim*.

[369](#) François Mitterrand cité par J. WRESINSKI, Rapport, *op. cit.*, p. 59.

[370](#) P. DECLERCK, « Et si le printemps des SDF commençait dès aujourd'hui », *Le Monde*, 26 mars 2002, p. 18.

[371](#) P. LE CŒUR, « Sécurité : les nouveaux interdits de la loi Sarkozy », *Le Monde*, 14 février 2003, p. 8.

[372](#) C. LÉVY, W. PELLETIER, « Restez pauvres, on vous observe », *Le Monde*, 13 juillet 2001, p. 11.

CHAPITRE VI

Le renouvellement des œuvres caritatives

[373](#) J. ILIFFE, *The African Poor. A history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, chap. I, « The comparative history of the poors ».

[374](#) *Ibid.*, p. 7.

[375](#) A. DURAND, *Les Pauvretés à la lumière de la Bible. 10 fiches bibliques pour des groupes de travail*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1995, fiche n^o 2.

[376](#) M. GARDET, A. VILBROD, *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Belin, 2000, p. 8.

[377](#) *Médecins du monde* n^o 57, décembre 1999, p. 7.

[378](#) A. TIANO, *Les Pratiques publiques d'exclusion depuis la Révolution française. La fin des exclusions est proche*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 197.

[379](#) Q. WODON, *Marketing contre pauvreté*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, p. 104.

[380](#) P. GUILLAUME, *Médecins, Église et foi, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Aubier, 1990, p. 140.

[381](#) Cf. *supra*, chapitre II.

[382](#) M. ALLNER, *L'Armée du salut : Église, armée, œuvre sociale. L'adaptation d'une institution victorienne aux cultures nord-américaine et française au XX^e siècle*, t. 3, M. Perrot (dir.), 1994, université Paris-VII, dactyl., p. 561.

[383](#) X. TERNISIEN, « L'Armée du salut cherche sa voix entre action sociale et spiritualité », *Le Monde*, 13 août 2002, p. 7.

[384](#) André Aumônier dans sa préface in J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, t. 2, *Le Temps des grandes réalisations et du rayonnement mondial, 1946-1977*, Paris, Éditions SOS, 1984, p. 6.

[385](#) Cité par C. KLEIN, in J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, *op. cit.*, t. 1, p. 275.

[386](#) Article premier de l'annexe 7 du compte rendu de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France, réunie les 12-14 mars

1946, cité par Y. SIMONIAN, *Les Origines du Secours catholique 1946-1954 : la phase « épicière » de l'association*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2001, p. 37.

[387](#) Lettre citée par C. KLEIN, in J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, op. cit., t. 2, p. 12.

[388](#) Cité par Y. SIMONIAN, *Les Origines du Secours catholique*, op. cit., p. 43.

[389](#) Cité par J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, op. cit., t. 2, p. 260.

[390](#) Article I^{er} des statuts.

[391](#) Lettre du 13 mars 1946, cité par Y. SIMONIAN, *Les Origines du Secours catholique*, op. cit., pp. 93-94.

[392](#) Lettre citée par Y. SIMONIAN, *ibid.*, annexe 2.

[393](#) J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, op. cit., t. 2, p. 24.

[394](#) J. TRANCHAND, *Un chemin qui va plus loin...*, Brive, Écritures, 1999, p. 71.

[395](#) *Ibid.*, p. 76.

[396](#) *Ibid.*, p. 76.

[397](#) *Ibid.*, p. 88.

[398](#) Soit environ 900 000 euros de 2001.

[399](#) Cf. *infra*.

[400](#) J. COLSON, C. KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, op. cit., t. 2, p. 71.

[401](#) *Ibid.*, t. 2, p. 267.

[402](#) *Ibid.*, t. 2, p. 121.

[403](#) *Ibid.*, t. 2, p. 70.

[404](#) *Ibid.*, t. 2, p. 205.

[405](#) *Ibid.*, t. 2, p. 149.

[406](#) *Ibid.*, t. 2, p. 261.

[407](#) Cité par J. FENOGLIO, in *Le Monde*, 9 septembre 1997, p. 9.

[408](#) Sur le Secours populaire, nous ne disposerons pas encore de grande étude de référence.

[409](#) J. LAUPRÊTRE, *Nos vies s'appellent... solidarités* (à propos du Secours populaire), s.l., Geai Bleu éditions, 2000, p. 114.

[410](#) J. SANITAS, *Pour que demain soit plus humain. Le Secours populaire a 50 ans*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 25-26.

[411](#) J. LAUPRÊTRE, *Nos vies s'appellent... solidarités*, op. cit., p. 47.

[412](#) *Ibid.*, p. 88.

[413](#) Cité par J. SANITAS, *Pour que demain soit plus humain*, op. cit., p. 196.

[414](#) Cité par *ibid.*, p. 194.

[415](#) S. PALLASSE, *Les Premiers Engagements de l'abbé Pierre*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1995, 149 p.

[416](#) Voir notamment P. LUNEL, *Abbé Pierre. Mes images de bonheur, de misère et d'amour*, Paris, Fixot, 1994, *passim*.

[417](#) *Ibid.*, p. 12.

[418](#) *La Voix des hommes sans voix. Paroles de l'abbé Pierre*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1990, p. 11.

[419](#) Lc, 24.

[420](#) P. LUNEL, *Abbé Pierre*, op. cit., p. 52.

[421](#) Soit environ 17,6 millions d'euros de 2001.

[422](#) Soit environ 1,6 milliards d'euros de 2001.

[423](#) Soit environ 1,7 euros de 2001.

[424](#) S. PALLASSE, *L'Abbé Pierre*, DEA d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1996, 130 p. dactyl.

[425](#) R. BARTHES, *Mythologies*, Paris, 1^{re} édition 1957, p. 51.

[426](#) *Ibid.*

[427](#) H. LE RU, *De l'amour au management. Emmaüs en héritage*, Paris, Les Éditions ouvrières 1986, p. 13.

[428](#) Soit environ 88 millions d'euros de 2001.

[429](#) G. LEGOULLON, *La Politique des cités d'urgence, 1954-1958*, maîtrise d'histoire, A. Fourcaut, J.-L. Robert (dir.), université Paris-I, 2000, p. 53.

[430](#) *Ibid.*, pp. 41-45.

[431](#) P. LUNEL, *Abbé Pierre*, *op. cit.*, p. 108.

[432](#) *Ibid.*, p. 110.

[433](#) H. LE RU, *De l'amour au management*, *op. cit.* p. 12.

[434](#) Citation de l'époque de l'abbé Pierre, reprise dans P. LUNEL, *Abbé Pierre*, *op. cit.*, p. 118.

[435](#) *Ibid.*, p. 296.

[436](#) H. LE RU, *De l'amour au management*, *op. cit.*, p. 98.

[437](#) *Ibid.*, p. 45.

[438](#) *Ibid.*, p. 51.

[439](#) *Ibid.*, p. 54.

[440](#) Cf. *infra*.

[441](#) Abbé PIERRE, *Mémoires d'un croyant*, Paris, Fayard, 1997, chapitre 2.

[442](#) Article 4 du Manifeste.

[443](#) Extrait de l'article 7 du Manifeste.

[444](#) B. BERGIER, *Compagnons d'Emmaüs. Sociologie du quotidien communautaire*, Paris, 1988, p. 63.

[445](#) *Ibid.*, *passim*.

[446](#) *Ibid.*, p. 25.

[447](#) *La Voix des hommes sans voix*, *op. cit.*, p. 101.

[448](#) H. LE RU, *De l'amour au management*, *op. cit.*, p. 108.

[449](#) P. LUNEL, *Abbé Pierre*, *op. cit.*, p. 106.

[450](#) J. WRESINSKI, *Une lumière contre l'intolérance. Paroles du père Joseph Wresinski*, Paris, Éditions de l'Atelier-Les Éditions ouvrières, 1994, pp. 17-18.

[451](#) *Les pauvres sont l'Église*, entretiens du père Joseph Wresinski avec Gilles Anouil, Paris, 1983, p. 46.

[452](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Père Joseph*, Paris, 1989, p. 28.

[453](#) *Les pauvres sont l'Église*, *op. cit.*, p. 60.

[454](#) *Ibid.*, p. 69.

[455](#) *Ibid.*, pp. 145-146.

[456](#) J. LABBENS, *La Condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*, Paris, 1965, p. 159 sq.

[457](#) *Ibid.*, p. 43.

[458](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Père Joseph*, *op. cit.*, p. 82.

[459](#) *Les pauvres sont l'Église*, *op. cit.*, p. 146.

[460](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Père Joseph*, *op. cit.*, p. 82.

[461](#) J.-C. CAILLAUX, *Joseph Wresinski. Un défi pour la dignité de tous*, Paris, 1999, p. 63.

[462](#) J. WRESINSKI, *Une lumière contre l'intolérance*, *op. cit.*, p. 87.

[463](#) *Ibid.*, p. 31.

[464](#) Cf. *supra*, chap. I^{er}.

[465](#) D'après J.-C. CAILLAUX, *Joseph Wresinski*, *op. cit.*, p. 57.

[466](#) Voir notre analyse du marxisme dans *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, pp. 154-156.

[467](#) *Les pauvres sont l'Église*, *op. cit.*, p. 74.

[468](#) R. OGIEN, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983, p. 41.

[469](#) *Journal officiel. Avis et rapports du Conseil économique et social*, 28 février 1987, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale ». Rapport présenté par Joseph Wresinski et adopté le 11 février 1987.

[470](#) Selon la propre expression du père Joseph in *Les pauvres sont l'Église*, *op. cit.*, p. 167.

- [471](#) J. Wresinski cité par G. DE GAULLE-ANTHONIOZ, *Le Secret de l'espérance*, Paris, Fayard-Éditions Quart-Monde, 2001, pp. 25-26.
- [472](#) *Ibid.*, p. 26.
- [473](#) J.-C. CAILLAUX, *Joseph Wresinski, op. cit.*, p. 76.
- [474](#) *Les pauvres sont l'Église, op. cit.*, p. 162.
- [475](#) Sur Geneviève de Gaulle, on consultera le livre de C. GLORION, Paris, 1997 ; on pourra visionner également le film de M. ANTHONIOZ, A. LASFARGUES, *Genièvre de Gaulle-Anthonioz ou l'engagement*, 2000, Arte, 16 février 2002.
- [476](#) G. DE GAULLE-ANTHONIOZ, *Le Secret de l'espérance, op. cit.*, p. 19.
- [477](#) Voir particulièrement la conversation relatée par G. DE GAULLE-ANTHONIOZ, *Le Secret de l'espérance, op. cit.*, pp. 64-65.
- [478](#) Voir l'évocation du premier colloque du mouvement, en 1961, *Les pauvres sont l'Église, op. cit.*, p. 185.
- [479](#) *Les pauvres sont l'Église, op. cit.*, p. 181.
- [480](#) J. Wresinski cité dans *Le Croisement des savoirs. Quand le quart monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart-Monde, 1999, p. 12.
- [481](#) Rapport Wresinski au Conseil économique et social, *op. cit.*
- [482](#) *Ibid.*, pp. 59 et 62 sq.
- [483](#) Q. WODON, *Marketing contre pauvreté, op. cit.*, p. 165.
- [484](#) G. DE GAULLE-ANTHONIOZ, *op. cit.*, p. 94.
- [485](#) COLUCHE cité par S. PAUGAM, *La Société française et ses pauvres*, Paris, PUF, 1993, p. 67.
- [486](#) J.-M. SALMON, *Le Désir de société, des Restaurants du cœur au mouvement des chômeurs*, Paris, La Découverte, 1998, p. 7.
- [487](#) Q. WODON, *Marketing contre pauvreté, op. cit.*, p. 104.
- [488](#) Voir dans A. GUESLIN, P. GUILLAUME, *De la charité médiévale à la Sécurité sociale*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, 340 p. Voir aussi A. CLÉMENT, « De l'évergétisme antique aux Restos du cœur. État et associations dans l'histoire du secours alimentaire », in *Revue des études coopératives et mutualistes*, n^o 79, janvier 2001, pp. 26-41.
- [489](#) J.-M. SALMON, *Le Désir de société, op. cit.*
- [490](#) Cité par *ibid.*, p. 27.
- [491](#) *Le Croisement des savoirs, op. cit.*, p. 58.
- [492](#) Cité par Vincent Vivien dans son diplôme de qualité, *Crise et pauvreté à travers cinq grands quotidiens (Le Monde, Le Figaro, L'Humanité, La Croix, Le Parisien) dans les années 1980*, DEA d'Histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1999.
- [493](#) *Les Restaurants du cœur, 15^e campagne 1999-2000*, p. 4.
- [494](#) M. CASTAING, « Les banques alimentaires assurent une aide grandissante aux démunis », *Le Monde*, 26 septembre 1995.
- [495](#) J. GALLE, « La malnutrition, une réalité française », *Métro*, 22 janvier 2003, pp. 10-11.
- [496](#) J.-M. SALMON, *Le Désir de société, op. cit., passim.*
- [497](#) A. GUESLIN, *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998.
- [498](#) Soit environ 1,5 euro de 2001.
- [499](#) Soit environ 1 euro de 2001.
- [500](#) C. IKONOMOU, *Les Représentations de la pauvreté dans la presse du XX^e siècle*, DEA d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, p. 51.
- [501](#) G. MATHIS cité par C. IKONOMOU, *Les Représentations de la pauvreté...*, *op. cit.*, p. 52.
- [502](#) *Ibid.*, p. 54.
- [503](#) *Ibid.*, p. 49.
- [504](#) O. BRENIFIER, « Philosophie, pourquoi faire ? », *Le Lampadaire*, n^o 2, oct. 1994, p. 4.
- [505](#) Cité par C. IKONOMOU, *Les Représentations de la pauvreté...*, *op. cit.*, p. 71.
- [506](#) *Ibid.*, p. 72.
- [507](#) *Ibid.*, p. 75.
- [508](#) *Au cœur de l'action. Le Bureau d'aide sociale de la ville de Paris fête ses 25 ans*, Paris, Bureau d'aide sociale de la ville de Paris, 1994, 102 p.

[509](#) H. PROLONGEAU, *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette Littératures, 1997, p. 51.

[510](#) M. MESSU, « Pauvreté et exclusion en France », in *Face à la pauvreté*, Paris, 1994, p. 141.

[511](#) J.-M. SALMON, *Le Désir de société*, *op. cit.*, pp. 59 sq.

[512](#) *Ibid.*, p. 65.

[513](#) ABBÉ PIERRE, B. KOUCHNER, *Dieu et les hommes*, propos recueillis par M.-A. Burnier, Paris, 1993.

[514](#) D. MURAT, « La réponse des institutions charitables de Nîmes face à l'enfance abandonnée et marginale, du début du XIX^e siècle à nos jours. Vers un partenariat ou un enfermement », in *Démocratie et pauvreté : du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 303.

[515](#) P. GUILLAUME, « Les enfants en difficulté. De la discipline à la compréhension (1889-1989) », in *Démocratie et pauvreté : Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 347.

[516](#) I. REY-LEFEBVRE, « Prêtre et promoteur », *Le Monde*, 4 juin 2001, p. 8.

TROISIÈME PARTIE

Les plus pauvres au XX^e siècle : être et paraître

CHAPITRE VII

Être pauvre au XX^e siècle en France

[517](#) R. CASTEL, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 399.

[518](#) M. CASTAING, « Le Conseil économique et social presse le gouvernement d'agir contre la pauvreté », *Le Monde*, 12 mai 1995.

[519](#) *Ibid.*

[520](#) *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, rapport 2000*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 21.

[521](#) M.-C. VITOUX, *Paupérisme et assistance à Mulhouse au XIX^e siècle*, thèse, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1988, p. 37.

[522](#) A. GUESLIN, *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, pp. 82-88.

[523](#) Voir numéro spécial 308-309-310 d'*Économie et Statistique*, 1997, dont le thème était « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », 272 p.

[524](#) J.-M. HOURRIEZ, B. LEGRIS, « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », *Économie et Statistique*, *op. cit.*, pp. 37-38.

[525](#) M. FLEURBAEY, N. HERPIN, M. MARTINEZ et D. VERGER, « Mesurer la pauvreté », *op. cit.*, pp. 23 sq.

[526](#) J. LABBENS, *Sociologie de la pauvreté. Le tiers-monde et le quart monde*, Paris, Gallimard, 1978, p. 85.

[527](#) *Observatoire national...*, *op. cit.*, p. 33.

[528](#) L. STOLÉRU, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Paris, 1^{re} édition, 1974, Flammarion, *passim*.

[529](#) Rapport Wresinski au Conseil économique et social « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil économique et social*, 28 février 1987, p. 59.

[530](#) Estimations de 1996, citées par N. HERPIN, D. VERGER, présentation générale, « Mesurer la pauvreté », *op. cit.*, p. 3.

[531](#) *Observatoire national de la pauvreté...*, *op. cit.*, p. 22.

[532](#) Enquête de l'INSEE fondée sur les revenus fiscaux, citée par V. MALINGRE, « L'INSEE estime que le taux de pauvreté a baissé en 2001, mais relativise ses conclusions », *Le Monde*, 8 mars 2002, p. 9.

[533](#) J.-M. HOURRIEZ, B. LEGRIS, « L'approche monétaire de la pauvreté », *op. cit.*, p. 35.

[534](#) S. LOLLIVIER, D. VERGER, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, *op. cit.*, p. 117.

[535](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, Paris, Hachette, 1988, p. 25.

[536](#) *Observatoire national de la pauvreté...*, *op. cit.*, p. 23.

[537](#) A.-M. RABIER, *Colporteur et taupier*, Pierrelaye, Éditions Science et service, 1983, 90 p.

- [538](#) Estimations de 1996, citées par N. HERPIN, D. VERGER, présentation générale, « Mesurer la pauvreté », *op. cit.*, p. 3.
- [539](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001, p. 22.
- [540](#) B. BISSUEL, « Selon l'INSEE, 86 000 personnes sont sans domicile fixe en France », *Le Monde*, 30 janvier 2002, p. 10.
- [541](#) R. SOLÉ, « Les SDF entre charité et répression. Mendians et vagabonds sont de nouveau parmi nous », *Dossier et documents du Monde*, « L'exclusion en France », octobre 2000, p. 4.
- [542](#) Plus de la moitié des hommes et un tiers des femmes n'ont pas eu d'enfants, M. MARPSAT, J.-M. FIRDION *et alii*, *La Rue et le Foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, cahier n° 144, Travaux et documents, Paris, INED-PUF, 2000, p. 263.
- [543](#) P. GABORIAU, *Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 1993, *passim*.
- [544](#) Enquête citée par M. MARPSAT, J.-M. FIRDION *et alii*, *La Rue et le Foyer*, *op. cit.*, p. 280.
- [545](#) R. CASTEL, *Les Métamorphoses...*, *La Rue et le Foyer*, *op. cit.*, pp. 465 sq.
- [546](#) « Une enquête par sondage sur la situation matérielle et les ressources des personnes âgées », *Bulletin mensuel de statistique*, supplément trimestriel, juillet-septembre 1950, Paris, INSEE-PUF, 1950, pp. 257-288.
- [547](#) *Ibid.*, p. 277.
- [548](#) Ce chiffre de 30 % s'explique sans doute, toutes choses égales par ailleurs, par l'importance du nombre des ruraux enquêtés.
- [549](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, *op. cit.*, p. 36.
- [550](#) J.-M. HOURRIEZ, B. LEGRIS, « L'approche monétaire de la pauvreté », *op. cit.*, p. 59.
- [551](#) *Ibid.*, p. 59.
- [552](#) P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, Paris, 1986.
- [553](#) « Organiser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes », *Médecins du monde*, n° 53, décembre 1998, p. 5.
- [554](#) B. BISSUEL, A.-F. HIVERT, « Les enfants des rues plus nombreux dans les villes françaises », *Le Monde*, 6 septembre 2002, p. 8.
- [555](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, *op. cit.*, p. 37.
- [556](#) F. DE VAUX DE FOLETIER, *Les Bohémiens en France au XIX^e siècle*, Paris, Lattès, 1981, p. 31.
- [557](#) Texte de la loi cité par F. DE VAUX DE FOLETIER, *Les Bohémiens en France au XIX^e siècle*, *op. cit.*, pp. 185-187.
- [558](#) F. DE VAUX DE FOLETIER, *Les Bohémiens en France au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 188.
- [559](#) A.-M. MARCHETTI, *Pauvretés en prison*, Paris, Érès, 1997, p. 25.
- [560](#) *Ibid.*, p. 109.
- [561](#) *Ibid.*, p. 111.
- [562](#) Cité par A.-M. MARCHETTI, *Pauvreté en prison*, *op. cit.*, p. 19.
- [563](#) *Ibid.*, p. 26.
- [564](#) *Ibid.*, p. 154.
- [565](#) F. BOURQUELOT, J. PASQUIER, « Chez les salariés agricoles : une singulière flexibilité », in P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, *op. cit.*, p. 235.
- [566](#) M.-D. SALBACAGARAY, « Le monde rural lotois », in P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, *op. cit.*, p. 89.
- [567](#) M. DUPUY, A. RIEU, « La montagne pyrénéenne », in P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, *op. cit.*, p. 81.
- [568](#) M.-D. SALBACAGARAY, « Le monde rural lotois », *op. cit.*, p. 88.
- [569](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Comme l'oiseau sur la branche. Histoire des familles dans la grande pauvreté en Normandie*, Paris, éditions Science et Service, 1986, p. 85.
- [570](#) G. MACÉ « Dans l'Ouest rural », in P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, *op. cit.*, p. 56.
- [571](#) C. GRINET, C. PICART, J.P. PRODHOMME, « Les deux âges de la pauvreté. La plateau de Neubourg (Eure) », in P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, *op. cit.*, p. 71.
- [572](#) *Ibid.*, p. 66.
- [573](#) G. MACÉ, « Dans l'Ouest rural », *op. cit.*, p. 54.
- [574](#) P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, *op. cit.*, *passim*.
- [575](#) J. LABBENS, *Sociologie...*, *op. cit.*, pp. 107-108.

[576](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, op. cit., p. 55. Voir aussi, *supra*, le cas des roms.

[577](#) M.-L. BONVICINI, *Immigré au féminin*. « *Les femmes du Lundi* », Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, p. 113.

[578](#) *Ibid.*, p. 49.

[579](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, op. cit., p. 56.

[580](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles ». Survivre au quotidien en banlieue et dans la rue*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 23.

[581](#) A. TIANO, *Les Pratiques publiques d'exclusion depuis la Révolution française. La fin des exclusions est proche*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 275.

[582](#) R. LENOIR, *Les Exclus, un Français sur dix*, Paris, 1^{re} éd. 1974, Seuil, 1999, 146 p.

[583](#) G. OHEIX, « Contre la précarité et la pauvreté. 60 propositions », rapport au Premier ministre, février 1981, p. 68.

[584](#) Rapport par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[585](#) J.-C. CAILLAUX, *Joseph Wresinski. Un défi pour la dignité de tous*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, p. 10.

[586](#) S. SCHEHR, *La Vie quotidienne des chômeurs*, Paris, PUF, 1999, p. 184.

[587](#) B. BISSUEL, « L'émergence des travailleurs pauvres », *Le Monde*, 10 mars 2001.

CHAPITRE VIII

Anthropologie des pauvres au XX^e siècle

[588](#) A.-M. MARCHETTI, *Pauvretés en prison*, Paris, Éditions Érès, 1997, pp. 21-22.

[589](#) M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élu. Vie partagée avec les sans-abri*, Paris, Fayard, 1998, pp. 17-18.

[590](#) Rapport Wresinski au Conseil économique et social, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil économique et social*, 28 février 1987, p. 59.

[591](#) *Ibid.*, p. 61.

[592](#) M. PERROT, « Synthèse des orientations historiques à prendre », *Le Quart Monde*, ATD, Paris, 1988, p. 62.

[593](#) X. EMMANUELLI, *Prélude à la symphonie du nouveau monde*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 90.

[594](#) *Ibid.*, p. 90.

[595](#) Y. LEROUX, D. LEDERMAN, *Le Cachalot. Mémoires d'un SDF*, Paris, 1998, 1^{re} édition, Ramsay, 1998, « J'ai lu », pp. 38 et 40.

[596](#) Y. LEROUX, D. LEDERMAN, *Le Cachalot*, op. cit., p. 189.

[597](#) *Ibid.*, p. 37.

[598](#) C. THOUZELLIER, « Exploration de la Haute-Garonne pauvre », in P. MACLOUF, *La Pauvreté dans le monde rural*, Paris, 1986, p. 101.

[599](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, Paris, Hachette, 1988, pp. 58, 61.

[600](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles ». Survivre au quotidien en banlieue et dans la rue*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 72.

[601](#) « L'Aubrac, ethnologie contemporaine », 1972, cité par R. HUBSCHER, « Pauvreté ou pauvretés ? Le milieu rural français au XIX^e siècle », in P. MACLOUF, *La Pauvreté dans le monde rural*, op. cit., p. 162.

[602](#) A. GUILLOU, « Riches et pauvres dévoilés : les obsèques », in P. MACLOUF, *La Pauvreté dans le monde rural*, op. cit., pp. 187-188.

[603](#) *Et les pauvres, monsieur le président ?*, Secours catholique, Grande cause nationale, 1988, p. 47.

[604](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, op. cit., p. 31.

[605](#) *Ibid.*, p. 60.

[606](#) Calculs effectués d'après le tableau de B. BERGIER, *Compagnons d'Emmaüs. Sociologie du quotidien communautaire*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1988, p. 29.

[607](#) P. DECLERCK, « La vie pour rien. Ethnographie des clochards de Paris », *Les Temps modernes*, mai 1986, n^o 478, p. 29.

[608](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001, p. 286.

[609](#) H. PROLONGEAU, *Sans domicile fixe*, *op. cit.*, p. 14.

[610](#) De 1841 à 1845, Thiers fait cerner Paris par une enceinte qui intègre des quartiers périphériques. Doublé par seize bastions, l'ensemble constitue les « fortifications ». Ce sont les fameuses « fortifs », limites officielles de Paris à partir de 1859. Après 1871, elles deviennent le lieu de rencontre de « mauvais garçons ». La III^e République les fait raser en 1919. Sur leur emplacement sont créés les boulevards extérieurs. Reste une zone de *no man's land* qui fait l'objet d'une occupation désordonnée par une population marginale.

[611](#) P. PICHON, « Premiers travaux sociologiques et ethnographiques français à propos des sans-domicile-fixe », in M. MARPSAT, J.-M. FIRDION *et alii*, *La Rue et le Foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, cahier n^o 144 travaux et documents, INED, Paris, PUF 2000, p. 115.

[612](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 105.

[613](#) *Ibid.*, p. 107.

[614](#) H. PROLONGEAU, *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette Littératures, 1993, p. 131.

[615](#) P. PICHON, « La manche, une activité routinière. Manières de faire », *Annales de la recherche urbaine*, n^o 57-58, 1993, p. 152.

[616](#) CÉLINE, *Romans*, Paris, rééd. 1981, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 547.

[617](#) A. VILLECHAISE-DUPONT, *Amère Banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset-Le Monde, 2000, p. 67.

[618](#) P. SANSOT, *Les Gens de peu*, 1^{re} éd., 1985 ; Paris, 5^e éd. 1996, PUF, pp. 69-sq.

[619](#) *Ibid.*, p. 77.

[620](#) M. CRUBELLIER, *L'Enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, A. Colin, 1979, 379 p.

[621](#) S. PAUGAM, *La Société française et ses pauvres*, Paris, PUF, 1993, p. 44.

[622](#) X. EMMANUELLI, *Prélude...*, *op. cit.*, p. 88.

[623](#) P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 161.

[624](#) VII^e rapport de la fondation Abbé-Pierre cité par B. BISSUEL, « Hôtels et campings sont devenus une solution de repli pour les mal-logés », *Le Monde*, 6 mars 2002, p. 12.

[625](#) Le père Joseph, *Les pauvres sont l'Église*, entretiens entre le père Joseph Wresinski et Gilles Anouil, Paris, 1983, p. 139.

[626](#) S. PAUGAM, *La Société française et ses pauvres*, *op. cit.*, p. 42.

[627](#) Abbé PIERRE, *Mémoires d'un croyant*, Paris, 1997, chapitre II, « Frères humains », p. 174.

[628](#) P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, *op. cit.*, p. 233.

[629](#) A. VILLECHAISE-DUPONT, *Amère Banlieue*, *op. cit.*, p. 105.

[630](#) L. MUCCHIELLI, propos recueillis par Cécile Prieur, *Le Monde*, 13 novembre 2001, p. 17.

[631](#) P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, *op. cit.*, p. 165.

[632](#) *Ibid.*, p. 167.

[633](#) M. MOLLAT, « L'empreinte de la pauvreté médiévale dans les représentations collectives actuelles », *Le quart monde*, ATD, 1988, pp. 11-28.

[634](#) B. BERGIER, *Campagnons d'Emmaüs*, *op. cit.*, p. 48.

[635](#) Voir préface au livre de J. LABBENS, *La Condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*, Paris, Science et Service, 1965, p. 14.

[636](#) S. DELATTRE, *Les Douze Heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2000, 688 p.

[637](#) A.-M. WASER, *Sans feu ni lieu*, in P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, *op. cit.*, pp. 501.

[638](#) J.-F. LAE et N. MURARD, *L'Argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985, p. 47.

[639](#) J. LABBENS, *op. cit.*, p. 186. Voir aussi R. CASTEL, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

[640](#) S. SCHEHR, *La Vie quotidienne des chômeurs*, Paris, PUF, 1999, p. 42, à partir d'O. Galland et M.-V. LOUIS.

[641](#) *Ibid.*, pp. 55, 57, 166.

[642](#) P. GRELL cité par S. SCHEHR, *La Vie quotidienne des chômeurs*, *op. cit.*, p. 64.

[643](#) Voir *supra*, chapitre VII.

[644](#) Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. *Rapport 2000*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 25.

[645](#) J.-F. LAE et N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*, p. 49.

[646](#) *Ibid.*, p. 47.

[647](#) Cette situation va durer jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cité par A. VOS VAN STEENWIJK, *Comme l'oiseau sur la branche. Histoire des familles dans la grande pauvreté en Normandie*, Paris, Éditions Science et service, 1986, p. 83.

[648](#) M. PERROT, « Synthèse des orientations historiques à prendre », *op. cit.*, p. 69.

[649](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, p. 147.

[650](#) G. DE TÉRAMOND, *Les Bas Fonds : bouges et clochards. Roman des derniers bas-fonds*, Paris, Ferenczi, 1929, p. 73.

[651](#) CÉLINE, *Romans*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 545.

[652](#) C. PÉTONNET, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Éditions Galilée, 1979.

[653](#) S. LOLLIVIER, D. VERGER, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, 1997, p. 117.

[654](#) C. PÉTONNET, *On est tous dans le brouillard*, pp. 72 sq.

[655](#) J.-F. LAE et N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*, p. 56.

[656](#) S. MILANO, *La Pauvreté absolue*, *op. cit.*, p. 41.

[657](#) C. MARENCO, *Manières de table, modèles de mœurs, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions de l'ENS-Cachan, 1992, p. 216.

[658](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Comme l'oiseau...*, *op. cit.*, pp. 189-190.

[659](#) C. PÉTONNET, *On est tous dans le brouillard*, *op. cit.*

[660](#) M.-L. BONVICINI, *Immigrer au féminin. « Les femmes du lundi »*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, p. 55.

[661](#) C. MARENCO, *Manières de table*, *op. cit.*, p. 210.

[662](#) M. HARRINGTON, *The Other America*, 1962, MacMillan, cité par N. HERPIN, D. VERGER, « La pauvreté une et multiple », *Économie et statistique*, « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », n° 308-309-310, 1997, p. 7.

[663](#) S. LOLLIVIER, D. VERGER, « *Pauvreté d'existence...* », *op. cit.*, p. 117.

[664](#) M. CASTAING, « Les banques alimentaires assurent une aide grandissante aux démunis », *Le Monde*, 26 septembre 1995, p. 20.

[665](#) *Ibid.*

[666](#) Chiffres cités par J. GALLE, « La malnutrition, une réalité française », *Métro*, 22 janvier 2003, pp. 10-11.

[667](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, p. 27.

[668](#) M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élu*, *op. cit.*, *passim*.

[669](#) Enquête citée par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[670](#) A. MALOUK, D. LEDERMAN, *Un, deux, trois... cités*, Paris, Ramsay, 1999, *passim*.

[671](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Comme l'oiseau...*, *op. cit.*, p. 187.

[672](#) Y. LEROUX, D. LEDERMAN, *Le Cachalot*, *op. cit.*, p. 25.

[673](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, p. 27.

[674](#) *Le Croisement des savoirs. Quand le quart monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde, 1999, p. 60.

[675](#) *Au cœur de l'action. Le Bureau d'aide sociale de la ville de Paris fête ses 25 ans*, Paris, Bureau d'aide sociale de la Ville de Paris, 1994, p. 72.

[676](#) Voir par exemple « entretien d'A.-M. WASER avec deux clochards », in P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, *op. cit.*

[677](#) Voir les réflexions de S. PAUGAM, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, pp. 128-129.

[678](#) P. PICHON, « La manche... », *op. cit.*, p. 147.

[679](#) *Ibid.*, p. 149.

[680](#) *Ibid.*, p. 151.

[681](#) X. EMMANUELLI cité par H. PROLONGEAU, *Sans domicile fixe*, *op. cit.*, p. 182.

[682](#) E. CHEVALLEREAU, « À Saint-Louis, une consultation au service des plus démunis », *Le Monde*, 20 mars 2000, p. 24.

[683](#) M.-J. THULLIER, « Le risque infectieux », *Trait d'union MGEN-Paris*, n° 67, novembre 2001, p. 3.

[684](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.* p. 84.

[685](#) P. HENRY et M.-P. BORDE, *La Vie pour rien*, 1997, cité par M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'écu*, *op. cit.*, 1998, p. 168.

[686](#) *Ibid.*, p. 90.

[687](#) P. BENKIMOUN, « Les départements tardent à s'engager dans la lutte contre le saturnisme », *Le Monde*, 19 mai 2001, p. 11.

[688](#) B. BISSUEL, J.-Y. NAU, « Trente-cinq cas de tuberculose découverts dans un foyer pour travailleurs migrants à Paris », *Le Monde*, 2 juillet 2002, p. 11.

[689](#) F. CHAMBON, « La fondation Abbé-Pierre dénonce le manque de logements sociaux », *Le Monde*, 14 mars 2000, p. 9.

[690](#) P. DECLERCK, in *Les Temps modernes*, *op. cit.*

[691](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.* p. 289.

[692](#) *Et les pauvres, monsieur le président ?*, *op. cit.*, p. 32.

[693](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, p. 175.

[694](#) A. GUESLIN, *Gens pauvres...*, *op. cit.*, pp. 29-30.

[695](#) L. CHAUVEL, cité par P. KREMER, « Les sociologues redécouvrent les liens entre suicide et crise économique », *Le Monde*, 4 février 1998, p. 8.

[696](#) L. CHAUVEL, J. ANDRIAN, cités par P. KREMER, « Les sociologues... », *op. cit.*

[697](#) Enquête citée par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[698](#) M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'écu*, *op. cit.*, p. 192.

[699](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 127.

[700](#) P. DECLERCK, in *Temps modernes*, *op. cit.*, p. 15.

[701](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 203.

[702](#) P. DECLERCK, in *Les Temps modernes*, *op. cit.*, p. 28.

[703](#) Y. KNIBIEHLER, « Caractères spécifiques de la pauvreté féminine aux XIX^e et XX^e siècles », in *Démocratie et pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, 1991, Albin Michel, p. 238.

[704](#) *Ibid.*, p. 237.

[705](#) P. NAVES et B. CATHALA, cités par P. KREMER, « Ségolène Royal souhaite réduire de moitié le nombre des placements », *Le Monde*, 17 mai 2001, p. 10.

[706](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, *passim*.

[707](#) J. LABBENS, *La Condition...*, *op. cit.*, p. 109.

[708](#) C'est le cas du père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, voir sa préface au livre de J. LABBENS, *La Condition...*, *op. cit.*, p. 11.

[709](#) Voir le commentaire de H. PÉQUIGNOT, « La lutte contre la pauvreté », rapport du 20 septembre 1978, Conseil économique et social, *Journal officiel*, 5 mars 1979, n^o 9, p. 384.

[710](#) J. LABBENS, *La Condition...*, *op. cit.*, p. 137.

[711](#) *Et les pauvres, monsieur le président ?*, *op. cit.*, p. 18.

[712](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 199.

[713](#) J. LABBENS, *La Condition...*, *op. cit.*, p. 109.

[714](#) S. PAUGAM, J.-P. Zoyem, « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité », *Économie et Statistique*, 1997, n^o 308-309-310, *passim*.

[715](#) J. LABBENS, *La Condition...*, *op. cit.*, p. 92.

[716](#) Enquête citée par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[717](#) *Ibid.*

[718](#) *Le Croisement des savoirs...*, *op. cit.*, p. 66.

[719](#) *Ibid.*, p. 63.

[720](#) J.-P. FITOUSSI, P. ROSANVALLON, *Le Nouvel Âge des inégalités*, Paris, Seuil, 1996, p. 47.

[721](#) *Ibid.*, p. 42.

[722](#) R. CATY (dir.), *Enfants au travail. Attitudes des élites en Europe occidentale et méditerranéenne aux XIX^e et au XX^e siècle*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2002, *passim*.

[723](#) H. PÉQUIGNOT, « La lutte contre la pauvreté », *op. cit.*, p. 374.

[724](#) *Ibid.*, p. 386.

[725](#) Voir le mémoire de maîtrise de K. BELLIL, *La Loi du 22 juillet 1912 sur la création des tribunaux pour enfants et adolescents et la liberté surveillée (1889-1924)*, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, 141 p. dactyl.

[726](#) J.-M. GUILLON, « Enfance assistée, enfance exploitée ? La colonie agricole de Porquerolles », in R. CATHY (dir.), *Enfants au travail*, *op. cit.*, pp. 137-152.

[727](#) J.-P. BESSET, « Un an après la mort de “ Pipeau ”, Le Mirail continue à désespérer », *Le Monde*, 11 décembre 1999, p. 12.

[728](#) Cf. *supra* « Histoires de vie » et, *infra*, chapitre IX.

[729](#) Expression rapportée par le Secours catholique, citée par M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élus*, *op. cit.*, p. 49.

[730](#) S. PAUGAM, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, 1991, PUF, p. 63.

[731](#) *Ibid.*, pp. 69 sq.

[732](#) *Ibid.*, p. 90.

[733](#) R. OGIEN, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983, p. 48.

[734](#) Voir les chapitres V et VI.

[735](#) Voir le livre de R. OGIEN, *Théories ordinaires de la pauvreté*, *op. cit.*, *passim*, qui approfondit la sociologie de G. Simmel.

[736](#) S. PAUGAM, *La Disqualification...*, *op. cit.*, p. 98.

[737](#) R. OGIEN, *Théories ordinaires de la pauvreté*, *op. cit.*, p. 48.

[738](#) *Ibid.*, p. 48.

[739](#) *Ibid.*

[740](#) V. de GAULEJAC, *Les Sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, pp. 112-113.

[741](#) Enquête citée par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[742](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 76.

[743](#) *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, *op. cit.*, p. 94.

[744](#) C. PÉTONNET, *On est tous dans le brouillard*, *op. cit.*, pp. 141 sq.

[745](#) S. PAUGAM, *La Disqualification...*, *op. cit.*, pp. 92.

[746](#) *Ibid.*, p. 101.

[747](#) *Ibid.*, p. 107.

[748](#) *Le Croisement des savoirs...*, *op. cit.*, p. 62.

[749](#) *Et les pauvres, monsieur le président ?* Secours catholique, *op. cit.*, p. 18.

[750](#) A. DEGAUDENZI, cité par P. PICHON, « La manche... », *op. cit.*

[751](#) A.-M. MARCHETTI, *Pauvretés en prison*, *op. cit.*, p. 13.

[752](#) P. FITOUSSI, P. ROSANVALLON, *Le Nouvel Âge des inégalités*, *op. cit.*, p. 48.

[753](#) A.-M. MARCHETTI, *Pauvretés en prison*, *op. cit.*, p. 28.

[754](#) *Ibid.*, p. 31.

[755](#) Cf. *supra*, chapitre V.

[756](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, p. 12.

[757](#) Enquête citée par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[758](#) Phrase citée par M. BOUCHER, *Peine de mort, peine perdue*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2001.

[759](#) P. PICHON, « Premiers travaux... », *op. cit.*

[760](#) A. FAURE, « L'intelligence des pauvres », in *Démocratie et pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 230.

[761](#) Y. LEROUX, D. LEDERMAN, *Le Cachalot*, *op. cit.*, p. 74.

[762](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, Plon, p. 240.

[763](#) Enquête citée par B. BISSUEL, « Enquête sur ces ruptures qui conduisent à l'exclusion », *Le Monde*, 12 mars 2002, p. 10.

[764](#) H. PROLONGEAU, *Sans domicile fixe*, *op. cit.*, p. 11.

[765](#) R. HOGGART, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, édition anglaise 1957, Paris, Éditions de Minuit, 1970, p. 120.

[766](#) P. GABORIAU, *Le Clochard, l'univers d'un groupe parisien*, Paris, Julliard, 1993, *passim*.

[767](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 30.

[768](#) P. DECLERCK, in *Les Temps modernes*, *op. cit.*, p. 13.

[769](#) M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élu*, *op. cit.*, pp. 85-86.

[770](#) P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, *op. cit.*, p. 37.

[771](#) *Ibid.*, pp. 37-48.

[772](#) O. SCHWARTZ cité par S. PAUGAM, *La Société...*, *op. cit.*, p. 62.

[773](#) S. SCHEHR, *La Vie quotidienne des chômeurs*, *op. cit.*, p. 179.

[774](#) J.-F. LAE et N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*, p. 17.

[775](#) *Ibid.*, p. 30.

[776](#) S. PAUGAM, *La Disqualification...*, *op. cit.*, p. 198 sq.

[777](#) G. OHEIX, « Contre la précarité et la pauvreté. 60 propositions », rapport au Premier ministre, février 1981, p. 31.

[778](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 105.

[779](#) *Ibid.*, p. 184.

[780](#) M. DE CERTAU utilise cette métaphore pour rendre compte du métier de l'historien : M. DE CERTEAU, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, 1987, rééd. 2002, Gallimard, « Folio », p. 189.

[781](#) V. DE GAULEJAC, *Les Sources de la honte*, *op. cit.*, p. 63.

[782](#) *Ibid.*, p. 88.

[783](#) M. MARPSAT, J.-M. FIRDION, et alii, *La Rue et le Foyer*, *op. cit.*, p. 296.

[784](#) *Au cœur de l'action. Le bureau d'Aide sociale de la ville de Paris...*, *op. cit.*, p. 65.

[785](#) G. SIMMEL, *Les Pauvres*, rééd. 1998, PUF, 1^{re} éd. 1908, pp. 42-43.

[786](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, *op. cit.*, p. 196.

[787](#) *Ibid.*, p. 33.

[788](#) J.-F. LAE, N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*

[789](#) M.-D. SABALCAGARAY, « Le monde rural lotois », in P. Maclouf (dir.), *op. cit.*, p. 88.

[790](#) S. SCHEHR, *La Vie quotidienne des chômeurs*, *op. cit.*, p. 175.

[791](#) J.-F. LAE, N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*, p. 57.

[792](#) A. GUESLIN, *Gens pauvres. Pauvres gens...*, *op. cit.*, p. 000.

[793](#) H. PROLONGEAU, *Sans domicile fixe*, *op. cit.*, p. 88.

[794](#) J.-F. LAE, N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*, p. 71.

[795](#) Père JOSEPH, *Les pauvres sont l'Église*, entretiens entre le père Joseph Wresinski et Gilles Anouil, Paris, 1983, p. 109.

[796](#) Témoignage cité dans *Le Croisement des savoirs...*, *op. cit.*, p. 124.

[797](#) J.-F. LAE, N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*, p. 60.

[798](#) *Ibid.*, p. 79.

[799](#) *Ibid.*, p. 83.

[800](#) *Ibid.*, p. 21.

[801](#) *Le Croisement des savoirs...*, *op. cit.*, p. 80.

[802](#) Père JOSEPH, *Les pauvres sont l'Église*, *op. cit.*, p. 78.

[803](#) P. SANSOT, *Les Gens de peu*, 1^{re} éd. 1991, Paris, 5^e éd. 1996, PUF.

[804](#) Voir introduction générale *supra*.

[805](#) Y. LEROUX, D. LEDERMAN, *Le Cachalot*, *op. cit.*, p. 41.

[806](#) Voir par exemple la contribution de S. LOLLIVIER, D. VERGER, « Pauvreté d'existence... », *op. cit.*, pp. 113-143.

[807](#) J. LABBENS, *Sociologie...*, *op. cit.*, p. 164.

[808](#) J.-F. LAE et N. MURARD, *L'Argent des pauvres*, *op. cit.*, p. 172.

[809](#) *Ibid.*, p. 173.

CHAPITRE IX

Images et représentations des plus pauvres

[810](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001, p. 21.

[811](#) Michel MOLLAT cité par J. WRESINSKI, Rapport Wresinski au Conseil économique et social, « Grande Pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil économique et social*, 28 février 1987, p. 61.

[812](#) Voir la réflexion de S. PAUGAM, *La Disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, p. 16.

[813](#) Soit environ 48 euros de 2001.

[814](#) CÉLINE, *Romans*, Paris, rééd. 1981, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 513.

[815](#) *Ibid.*, p. 509.

[816](#) H. GODARD, préface au volume des œuvres de Céline publiées par la Pléiade, *op. cit.*, pp. XI et XIII.

[817](#) V. RAVALEC, *Le Cantique de la racaille*, Paris, Flammarion, 1994, 378 p. ; B. THOMAS, *Le Champ de la butte noire*, Paris, Grasset, 1994, 222 p.

[818](#) M. et C. COLLARD-GAMBIEZ, *Quand l'exclu devient l'élu. Vie partagée avec les sans-abri*, Paris, Fayard, 1998, p. 17.

[819](#) Préface de F. DARD à *Portrait des Restos du cœur*, Paris, Éditions Olivieri, 1992, cité dans *Le Croisement des savoirs. Quand le quart monde et l'Université pensent ensemble*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde, 1999, p. 59.

[820](#) S. MILANO, *La Pauvreté dans les pays riches du constat à l'analyse*, Paris, Nathan, 1992, p. 29.

[821](#) *Et les pauvres, monsieur le président ?*, Secours catholique, Grande cause nationale, 1988, p. 3.

[822](#) Sondages commentés par S. MONDET, *L'Adoption de la loi de lutte contre les exclusions (1974-1998)*, maîtrise d'histoire, André Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, pp. 33-34.

[823](#) Article de G. COURTOIS, « Les “ ados ” sont indifférents à la politique, pas à la misère », *Le Monde*, 4-5 mars 2001, p. 7.

[824](#) Sondage cité par V. MALINGRE, « L'INSEE estime que le taux de pauvreté a baissé en 2001, mais relativise ses conclusions », *Le Monde*, 8 mars 2002, p. 9.

[825](#) Cité par P. SANSOT, *Les Gens de peu*, Paris, 1^{re} édit. 1991, 5^e éd. 1996, p. 8.

[826](#) Yadan DOV, secrétaire général de Restaurants du cœur à Paris, cité par B. BISSUEL, « Sans fleurs ni couronnes, la mort des sans-abri victimes de la rue », *Le Monde*, 11 avril 2001, p. 11.

[827](#) V. CUISINIER, « Sans dernière demeure fixe », *20''*, 11 juin 2002, p. 11.

[828](#) « La grasse matinée » citée par J. LAUPRÊTRE, *Nos vies s'appellent... solidarités*, (à propos du Secours populaire), s.l., Geai Bleu Éditions, 2000, p. 11.

[829](#) Cité par M.-P. SUBTIL, « Des chercheurs confrontés à un processus naissant de sécession », *Le Monde*, 30 juin 1999, p. 8.

[830](#) Jean MAISONDIEU cité par B. BISSUEL, « Sans fleurs ni couronnes », *op. cit.*, p. 11.

[831](#) R. OGIEN, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983, pp. 17 et 41.

[832](#) M.-P. SUBTIL, « Enquête sur deux France qui s'ignorent », *Le Monde*, 30 juin 1999, p. 8.

[833](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières-Presses de la FNSP, 1986, p. 11.

[834](#) H. PROLONGEAU, *Sans-domicile fixe*, Paris, Hachette Littératures, 1997, p. 9.

[835](#) *Ibid.*, p. 11.

[836](#) Cité par P. SANSOT, *Les Gens de peu*, *op. cit.*, p. 213.

[837](#) M. MOLLAT, « L'empreinte de la pauvreté médiévale sur les représentations collectives actuelles », *Le Quart Monde*, ATD, 1988, p. 15.

[838](#) B. BISSUEL, *Le Monde*, 10 janvier 2001.

- [839](#) Cité par B. BISSUEL, « L'OPHLM de Vitry-sur-Seine accusé de “ discrimination raciale ” par SOS-Racisme », *Le Monde*, 6 septembre 2003, p. 11.
- [840](#) CÉLINE, *Romans*, *op. cit.*, p. 509.
- [841](#) *Ibid.*, p. 641.
- [842](#) P. DECLERCK, « La vie pour rien. Ethnographie des clochards de Paris », *Les Temps modernes*, mai 1986, n^o 478, p. 13.
- [843](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés...*, *op. cit.*, p. 12.
- [844](#) CÉLINE, *Romans*, *op. cit.*, p. 548.
- [845](#) L. SALVAYRE, *Les Belles Âmes*, Paris, Seuil, 2000, p. 15.
- [846](#) *Ibid.*, p. 33.
- [847](#) *Ibid.*, p. 35.
- [848](#) M.-P. SUBTIL, « Saint-Dizier (Haute-Marne), coupée en deux par la “ frontière ” de la nationale 4 », *Le Monde*, 30 juin 1999, p. 9.
- [849](#) L. SALVAYRE, *Les Belles Âmes*, *op. cit.*, p. 126.
- [850](#) *Ibid.*, p. 54.
- [851](#) *Ibid.*, p. 93.
- [852](#) Rapport Wresinski au Conseil économique et social « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil économique et social*, 28 février 1987, p. 59.
- [853](#) A. GUESLIN, *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, *passim*.
- [854](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, *op. cit.*, p. 12.
- [855](#) *Ibid.*, p. 13.
- [856](#) B. BISSUEL, « Ces pauvres que les Français ne veulent pas voir près de chez eux », *Le Monde*, 29-30 décembre 2002, p. 8.
- [857](#) B. BISSUEL, *Le Monde*, 27 septembre 2000, p. 13.
- [858](#) Cité par A. GUESLIN, *Gens pauvres*, *op. cit.*, p. 17.
- [859](#) Rapport Wresinski, *op. cit.*, p. 59.
- [860](#) S. WEIL, *La Condition ouvrière*, Paris, 1951, éditions 1976, Gallimard, 375 p.
- [861](#) S. WEIL, *La Condition ouvrière*, *op. cit.*, *Trois Lettres à Mme Albertine Thévenon (1934-1935)*, p. 20.
- [862](#) E. WIESEL, *Le Temps des déracinés*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 34.
- [863](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles ». Survivre au quotidien en banlieue et dans la rue*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 109.
- [864](#) P. DECLERCK, *Les Temps modernes*, *op. cit.*, p. 35.
- [865](#) G. NOIRIEL, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003, p. 253.
- [866](#) *Le Croisement des savoirs*, *op. cit.*, p. 58.
- [867](#) R. HOGGART, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, éd. anglaise 1957, Paris, Éditions de Minuit, 1970, p. 18.
- [868](#) V. de GAULEJAC, *Les Sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, p. 51.
- [869](#) M. FOUCAULT, *Dits et Écrits, 1954-1988*, tome III, Paris, Gallimard, 1994, p. 482.
- [870](#) *Le Croisement des savoirs*, *op. cit.*, p. 63.
- [871](#) A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, *op. cit.*, p. 49.
- [872](#) *Ibid.*, p. 24.
- [873](#) S. PAUGAM, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, p. 41.
- [874](#) G. DE GAULLE-ANTHONIOZ, *Le Secret de l'espérance*, Paris, Fayard-Éditions Quart Monde, 2001, p. 114.
- [875](#) René Dumont cité par J.-P. BESSET, « Les excessives vérités de René Dumont », *Le Monde*, 20 juin 2001, p. 15.
- [876](#) B. BISSUEL, E. BANZET, « Le maire de Rouen prend un arrêté anti-mendicité jugé légal par la préfecture », *Le Monde*, 21 juillet 2001, p. 8.
- [877](#) CÉLINE, *Romans*, *op. cit.*, p. 546.
- [878](#) *Ibid.*, p. 548.

[879](#) *Ibid.*, p. 610.

[880](#) Texte déposé devant le Conseil d'État en novembre 2002 puis voté par le Parlement les 12 et 13 février 2003.

[881](#) A. VILLECHAISE-DUPONT, *Amère Banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset, Le Monde, 2000, p. 85.

[882](#) *Ibid.*, p. 167.

[883](#) P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, Paris, 1993, p. 921.

[884](#) P. CHAMPAGNE, « La vision médiatique », in P. Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, *op. cit.*, pp. 61-80.

[885](#) Cf. *supra*.

[886](#) L. SALVAYRE, *Les Belles Âmes*, *op. cit.*, p. 34.

[887](#) M. BLANCHOT, *L'Entretien infini*, Paris, Gallimard, 1969, cité par V. DE GAULEJAC, *Les Sources de la honte*, *op. cit.*, p. 138.

[888](#) S. PAUGAM, *La Disqualification...*, *op. cit.*, p. 63.

[889](#) P. DECLERCK, in *Les Temps modernes*, *op. cit.*, p. 17.

[890](#) S. PAUGAM, *La Disqualification sociale*, *op. cit.*, p. 107.

[891](#) P. PICHON, « Premiers travaux sociologiques et ethnographiques français à propos des sans-domicile fixe », in M. MARPSAT, J.-M. FIRDION *et alii*, *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, cahier n^o 144, Travaux et documents, INED, Paris, PUF, 2000, p. 115.

[892](#) P. PICHON, « La manche, une activité routinière. Manières de faire », *Annales de la recherche urbaine*, n^o 57-58, 1993, pp. 151-152.

[893](#) R. LENOIR, *Repères pour les hommes d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1998.

[894](#) A. VILLECHAISE-DUPONT, *Amère Banlieue*, *op. cit.*, p. 81.

[895](#) Madeleine Lamouille, cité par V. DE GAULEJAC, *Les Sources de la honte*, *op. cit.*, p. 89.

[896](#) Joseph Wresinski cité par V. DE GAULEJAC, « Argent, estime de soi et dignité », in J.-P. BOUILLOUD, V. GUIENNE, *Questions d'argent*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, p. 92.

[897](#) V. DE GAULEJAC, in J.-P. BOUILLOUD, V. GUIENNE, *Questions d'argent*, *op. cit.*, p. 92.

[898](#) V. DE GAULEJAC, *Les Sources...*, *op. cit.*, *passim*.

[899](#) *Ibid.*, p. 55.

[900](#) *Ibid.*, p. 64.

[901](#) S. PAUGAM, *La Société française et ses pauvres*, Paris, PUF, 1993, p. 187.

[902](#) *Médecins du monde*, n^o 57, décembre 1999, p. 7.

[903](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Comme l'oiseau sur la branche. Histoire des familles dans la grande pauvreté en Normandie*, Paris, Éditions Science et service, 1986, p. 163.

[904](#) *Ibid.*, p. 163.

[905](#) *Le Croisement des savoirs...*, *op. cit.*, p. 260.

[906](#) *Ibid.*, p. 269.

[907](#) *Ibid.*, p. 85.

[908](#) *Ibid.*, p. 71.

[909](#) G. NOIRIEL, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003, pp. 254.

[910](#) *Ibid.*, p. 254.

[911](#) *Ibid.*, pp. 163-164.

[912](#) V. de GAULEJAC, *Les Sources...*, *op. cit.*, p. 52.

[913](#) *Ibid.*, p. 52.

[914](#) A.-M. RABIER, *Colporteur et Taupier*, *op. cit.*, p. 7.

[915](#) *Ibid.*, p. 17.

[916](#) *Ibid.*, p. 24.

[917](#) H. PROLONGEAU, *Sans-domicile-fixe*, *op. cit.*, p. 45.

[918](#) D. VIDAL (dir.), « Quelle place pour le pauvre », *Cultures et conflits. Sociologie politique de l'internationale*, n^o 35, automne 1999, L'Harmattan, p. 8.

[919](#) Au cœur de l'action. Le Bureau d'aide sociale de la ville de Paris fête ses 25 ans, Paris, Bureau d'aide sociale de la ville de Paris, 1994, p. 74.

[920](#) S. PAUGAM, *La Disqualification...*, op. cit., pp. 98 sq.

[921](#) *Le Croisement des savoirs.*, op. cit., pp. 67-68.

[922](#) L. SALVAYRE, *Les Belles Âmes*, op. cit., p. 57.

[923](#) A.-M. Rabier, *Soleil interdit ou deux siècles d'exclusion d'un peuple*, Pierrelaye, Éditions Science et service, 1977.

[924](#) *Ibid.*, p. 54.

[925](#) B. BERGIER, *Compagnons d'Emmaüs. Sociologie du quotidien communautaire*, Paris, 1988, p. 42.

[926](#) A. VILLECHAISE-DUPONT, *Amère Banlieue*, op. cit., p. 57.

[927](#) A.-M. RABIER, *Le Soleil interdit...*, op. cit., passim.

[928](#) A. DE VOS VAN STEENWIJK, *Comme l'oiseau sur sa branche*, op. cit., p. 159.

[929](#) *Ibid.*, p. 194.

[930](#) Cité par R. LENOIR, *Repères pour les hommes d'aujourd'hui*, p. 149.

[931](#) C. PÉTONNET, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Éditions Galilée, 1979, p. 68 sq.

[932](#) M. PERROT, « Synthèse des orientations historiques à prendre », *Le Quart Monde*, 1988, p. 69.

[933](#) D. S. LANDES, *Richesse et pauvreté des nations*, 1998, trad. fr., Paris, Albin Michel, 2000, p. 758.

[934](#) V. GUERRY, « La vie quotidienne dans un village Baoulé », cité par M.-L. BONVICINI, *Immigré au féminin. « Les femmes du Lundi »*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, p. 53.

[935](#) P. SANSOT, *Les Gens de peu*, op. cit., p. 209.

[936](#) R. BERTAUX, *Pauvres et Marginaux dans la société française*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 35.

[937](#) A.-M. WASER, « Sans feu ni lieu », in P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, op. cit., pp. 499-516.

[938](#) A.-M. RABIER, *Colporteur...*, op. cit., p. 88.

[939](#) *Ibid.*, p. 513.

[940](#) *Ibid.*, p. 87.

[941](#) *Ibid.*, p. 507.

[942](#) A. GARNIER-MULLER, *Les « Inutiles »*, op. cit., p. 172.

[943](#) *Ibid.*, p. 173.

[944](#) *Le Croisement des savoirs...*, op. cit., p. 83.

[945](#) H. PROLONGEAU, *Sans-domicile-fixe*, op. cit., p. 141.

[946](#) M. MOLLAT, « L'empreinte de la pauvreté médiévale... », op. cit., p. 21.

[947](#) S. PAUGAM, *La Disqualification...*, op. cit., passim.

[948](#) Rapport Wresinski, op. cit., p. 59.

[949](#) M. FOUCAULT, op. cit.

[950](#) G. SIMMEL, *Les Pauvres*, Paris, réédit. 1998, PUF, 1^{re} éd. 1908, p. 55.

[951](#) H. MAYER, *Les Marginaux. Femmes, juifs, homosexuels*, Paris, 1975, passim.

[952](#) V. de GAULEJAC, *Les Sources...*, op. cit., p. 107 et passim.

[953](#) M. PERROT, « Synthèse des orientations historiques à prendre », op. cit., pp. 62-79.

[954](#) A.-M. RABIER, *Colporteur...*, op. cit., p. 5.

[955](#) *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Rapport 2000*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 62.

[956](#) A.-M. RABIER, *Soleil...*, op. cit., p. 42.

[957](#) *Ibid.*, p. 118.

[958](#) *Ibid.*, p. 55.

[959](#) *Ibid.*, p. 56.

[960](#) N. ELIAS, *Logiques d'exclusion*, 1^{re} éd. 1965, Paris, trad. fr. 1997, Fayard.

[961](#) A.-M. RABIER, *Soleil...*, op. cit., pp. 56-57.

[962](#) *Ibid.*, p. 56.

[963](#) J. RENARD, « Honorine », *Le Vigneron dans sa vigne* citée par R. HUBSCHER, « Pauvreté ou pauvretés ? Le milieu rural français au XIX^e siècle », in P. MACLOUF (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, Paris, 1986, p. 161.

[964](#) M. PERROT, M. DE LA SOUDIERE, « Âge d'or, légende noire. La pauvreté en Margeride du stigmat à l'emblème », in P. MACLOUF (dir.), *op. cit.*, *passim*.

[965](#) « L'univers des sans-domicile-fixe », sondage exclusif CSA/La Croix/La Rue/LA FNARS, réalisé du 12 au 22 novembre 1994, CSA, cité par J.-M. SALMON, *op. cit.*, p. 184.

CONCLUSION

[966](#) M. DE CERTAU, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, 1987, réédi. 2002, Gallimard, Folio p. 182.

[967](#) F. DOSSE, *Michel de Certeau. Le marcheur blessé*, Paris, La Découverte, 2002, p. 584.

[968](#) M. DE CERTAU, *Histoire et psychanalyse*, *op. cit.*, p. 166.

[969](#) *Ibid.*, p. 162.

[970](#) P. SANÉ, « Pauvreté : pour un changement d'approche radical », *Le Monde*, 19 octobre 2002, p. 16.

[971](#) P. DECLERCK, *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001, p. 348.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

I. Ouvrages généraux d'histoire

A. Ouvrages de synthèse

GUESLIN (André), KALIFA (Dominique) (dir.), *Les Exclus en Europe (1830-1930)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1999, 480 p.

GUILLAUME (Pierre), *Médecins, Église et foi, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Aubier, 1990, 270 p.

HOGGART (Richard), *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, éd. anglaise 1957, Paris, Éditions de Minuit, 1970, 420 p.

ILIFFE (John), *The African Poor. A history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, 387 p.

LANDES (David S.), *Richesse et pauvreté des nations*, 1998, éd. fr., Paris, Albin Michel, 2000, 758 p.

NOIRIEL (Gérard), *Les Ouvriers dans la société française, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, 1986, 317 p.

POLANYI (Karl), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1^{re} éd. 1944, éd. fr., Paris, Gallimard, 1983, 419 p.

B. Monographies

ADLER (J.), *Face à la persécution. Les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, Paris, 1985, Calmann-Lévy, 328 p.

BOUSSEYROUX, (Pascal), « Les archives Garric : aux sources d'un réseau intellectuel », *Vie sociale*, n^o spécial 6, 1997.

DELODDE (Pierric), *La Crise économique des années 30 dans le département de l'Allier*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Clermont-II, 1991, 130 p.

ESMAEILI (Minno), *La Crise économique des années 1930 dans le département du Puy-de-Dôme*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Clermont-II, 162 p.

FOURCAUT (Annie), *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 214 p.

KASPI (A.), *Les Juifs pendant l'Occupation*, Paris, Seuil, 1991, 421 p.

LAPREVOTE (Thierry), *La Crise en Meurthe-et-Moselle et la politique économique du Front populaire*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Nancy-II, 1981, dactyl., 137 p.

MINOT (A.) et THOUVENOT (Claude), « Incidence de la crise de 1929 sur les consommations en Meurthe-et-Moselle », *93^e Congrès des sociétés savantes*, 1968.

SAMBRAS (Didier), « Monseigneur Piguet, un évêque d'Auvergne dans la guerre », in A. Gueslin (dir.), *De Vichy au Mont-Mouchet*, Institut d'études du Massif central, université Clermont-II, 1991, pp. 75-87.

SAUVY (Alfred), *La Vie économique des Français de 1939 à 1945*, Paris, Flammarion, 1978, 255 p.

VOLLE (Béatrice), *La Crise des années 1930 en Haute-Loire*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Clermont-II, 1991, 200 p.

II. Ouvrages théoriques de sociologie, de philosophie, de psychologie et d'économie

BARTHES (Roland), *Mythologies*, 1^{re} éd. 1957, Paris, Seuil, 223 p.

BOURDIEU (Pierre) (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, 947 p.

BECKER (Howard S.), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, éd. américaine 1963, éd. fr., Paris, Métailié, 1985, 247 p.

CASTEL (Robert), *Les Métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, 490 p.

CERTEAU (Michel de), *Histoire et psychanalyse, entre science et fiction*, Paris, 1987, rééd. 2002, Gallimard, « Folio », 310 p.

CERTEAU (Michel de), *L'Invention du quotidien* tome I, *Arts de faire*, Paris, 1980, rééd. 2002, Gallimard, « Folio », 350 p. ; tome II, en collaboration avec GIARD (Luce), MAYOL (Pierre), *Habiter, cuisiner*, Paris, 1994, rééd. 1999, Gallimard, « Folio », 416 p.

ELIAS (Norbert), *Logiques d'exclusion*, 1^{re} éd. 1965, éd. fr., Paris, Fayard, 1997, 341 p.

FITOUSSI (Jean-Paul), ROSANVALLON (Pierre), *Le Nouvel Âge des inégalités*, Paris, Seuil, 1996, 232 p.

GAULEJAC (Vincent de), *Les Sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, 316 p.

GOFFMAN (Erwing), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, éd. américaine 1963, éd. fr., Paris, Éditions de Minuit, 1975, 175 p.

HANNOUN (Michel), *Solitude et société*, Paris, PUF, 1993, 125 p.

HATZFELD (Henri), *Du paupérisme à la Sécurité sociale (1850-1940)*, 1^{re} éd. 1971, Nancy, 2^e éd., Presses universitaires de Nancy, 344 p.

LABBENS (Jean), *La Condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*, Paris, Science et service, 1965, 199 p.

LABBENS (Jean), *Sociologie de la pauvreté. Le tiers-monde et le quart monde*, Paris, Gallimard, 1978, 312 p.

LENOIR (René), *Les Exclus, un Français sur dix*, 1^{re} éd. 1974, Paris, Seuil, 1999, 146 p.

LEWIS (Oscar), *La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, Éditions Oscar Lewis, 1965, éd. fr., Paris, Gallimard, 1983, 813 p.

MILANO (Serge), *La Pauvreté absolue*, Paris, Hachette, 1988, 264 p.

MILANO (Serge), *La Pauvreté dans les pays riches, du constat à l'analyse*, Paris, Nathan, 1992, 191 p.

OGIEN (Ruwen), *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983, 176 p.

PAUGAM (Serge), *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, 256 p.

PÉTONNET (Colette), *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Éditions Galilée, 1979, 260 p.

SIMMEL (Georg), *Les Pauvres*, 1^{re} éd. 1908, rééd. 1998, PUF, 102 p.

THOMAS (Hélène), *La Production des exclus. Politiques sociales et processus de désocialisation sociopolitique*, Paris, PUF, 1997, 215 p.

III. Ouvrages spécialisés sur les pauvres

A. Approche générale

BERTAUX (Roger), *Pauvres et marginaux dans la société française*, Paris, L'Harmattan, 1996, 379 p.

BERTAUX (Roger), *Démocratie et Pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde*, Paris, Albin Michel, 1991, 689 p.

DOGARET (Isabelle), LABORDE (Jean-Pierre), textes réunis par *Insertions et solitude*, Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1993.

DURAND (Alain), *Les Pauvretés à la lumière de la Bible. Les fiches bibliques pour des groupes de travail*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1995.

GARNIER-MULLER (Annie), *Les « Inutiles ». Survivre au quotidien en banlieue et dans la rue*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, 234 p.

GARRIC (Robert), *Belleville*, Paris, 1928, 250 p.

GUESLIN (André), GUILLAUME (Pierre) (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, 340 p.

GUESLIN (André), *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, 300 p.

IKONOMOU (Chariklia), *Les Représentations de la pauvreté dans la presse du XX^e siècle*, DEA d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, 85 p.

Le Quart Monde partenaire de l'histoire, Paris, Institut de recherche et de formation aux relations humaines, 1988, 167 p.

MERRIEN (François-Xavier) (dir.), *Face à la pauvreté. L'Occident et les pauvres hier et aujourd'hui*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994, 269 p.

SANSOT (Pierre), *Les Gens de peu*, 1^{re} éd. 1991, Paris, 5^e éd. 1996, PUF, 223 p.

STOLÉRU (Lionel), *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, 1^{re} éd., Paris, Flammarion, 1974, 312 p.

VALETTE (Françoise), *La Pauvreté à Nancy entre les deux guerres mondiales*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Nancy-II, 1987, 268 p.

VIDAL (Dominique) (dir.), « Quelle place pour le pauvre ? », *Cultures et Conflits. Sociologie politique de l'internationale*, n° 35, automne 1999, L'Harmattan, 186 p.

VIVIEN (Vincent), *Crise et Pauvreté à travers cinq grands quotidiens (Le Monde, Le Figaro, L'Humanité, La Croix, Le Parisien) dans les années 1980*, DEA d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 93 p. dactyl.

B. Vagabonds, clochards, SDF

DECLERCK (Patrick), « La vie pour rien. Ethnographie des clochards de Paris », *Les Temps modernes*, mai 1986, n° 478, pp. 11-36.

DECLERCK (Patrick), *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001, 455 p.

GABORIAU (Patrick), *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 1993, 235 p.

PICHON (Pascale), « La manche, une activité routinière. Manières de faire », *Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, 1993, pp. 146-157.

PROLONGEAU (Hubert), *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette Littératures, 1993, 226 p.

C. Pauvreté rurale

MACLOUF (Pierre) (dir.), *La Pauvreté dans le monde rural*, Paris, L'Harmattan, 1996, 329 p.

D. Chômeurs

BAVEREZ (Nicolas), *Chômeurs et chômages des années 1930 : l'exemple parisien*, thèse de troisième cycle en histoire, M. Lévy-Leboyer (dir.), université Paris-I, 1986 dactyl, 517 p.

BONNAUD (Françoise), *Le Secours aux chômeurs en Seine-et-Oise dans les années 1930*, maîtrise d'histoire, C. Omnes (dir.), université de Versailles-Saint-Quentin, 1997, 160 p.

BORY (Franck), *La Figure du chômeur en France à travers « L'Humanité » et « Le Temps » (1930-1935)*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1996, 109 p.

PARISOT (J.), RICHARD (G.), « La lutte contre le chômage », in *Revue d'hygiène et de médecine sociales*, 1933, pp. 33-39.

ROUXEL (Yannick), *Le Travail, le chômage et la population. Creil face à la crise des années trente*, maîtrise d'histoire, J. Marseille (dir.), université Paris-I, 1999, 238 p.

SCHEHR (Sébastien), *La Vie quotidienne des chômeurs*, Paris, PUF, 1999, 281 p.

TOPALOV (Christian), *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994, 626 p.

E. Infirmes et handicapés

BONNET (Olivier), « De l'assistance aux malades mentaux pendant la Seconde Guerre mondiale : “ une extermination douce ? ” L'exemple de l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie à Clermont-Ferrand », in A. Gueslin, P. Guillaume (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale*, 1992, Les Éditions ouvrières, Paris, pp. 185-193.

THÉVENIN (Étienne), *Être aveugle en Lorraine aux XIX^e et XX^e siècles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2002, 113 p.

F. Étrangers, immigrés et réfugiés

BAROU (Jacques), Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI), *L'Habitat des immigrés et de leurs familles*, Paris, La Documentation française, 2002, 96 p.

BONVICINI (Marie-Louise), *Immigrer au féminin. « Les femmes du Lundi »*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, 167 p.

OLIVIER (Céline), *Lyon, plaque tournante des réfugiés de la Première Guerre mondiale*, maîtrise d'histoire, O. Faron (dir.), université Lyon-II, 2002, 287 p. dactyl.

G. Délinquants, prisonniers

BELLIL (Karima), *La Loi du 22 juillet 1912 sur la création des Tribunaux pour enfants et adolescents et la liberté surveillée (1889-1924)*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, 141 p. dactyl.

MARCHETTI (Anne-Marie), *Pauvretés en prison*, Paris, Éditions Érès, 1997, 222 p.

IV. Logement des pauvres

FIJALKOW (Yankel), *La Construction des îlots insalubres, Paris, 1850-1945*, Paris, L'Harmattan, 1998, 273 p.

GUERRAND (Roger-Henri), « Histoire des taudis », in PAUGAM (Serge) (dir.), *L'Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996.

LAE (Jean-François), MURARD (Numa), *L'Argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985, 209 p.

LEGOULLON (Gwenaëlle), *La Politique des cités d'urgence, 1954-1958*, maîtrise d'histoire, A. Fourcaut et J.-L. Robert (dir.), université Paris-I, 2000, 250 p.

MALOUK (Akim), LEDERMAN (Danie), *Un, deux, trois... cités*, Paris, Ramsay, 1999, 235 p.

MARPSAT (Maryse), FIRDION (Jean-Marie) et alii, « La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990, » INED, Cahier n° 144, Travaux et documents, Paris, PUF, 2000, 413 p.

VILLECHAISE-DUPONT (Agnès), *Amère Banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset-Le Monde, 2000, 329 p.

V. Ouvrages spécialisés sur l'assistance, les œuvres et institutions caritatives

ALLNER (Michel), *L'Armée du Salut : Église, armée, œuvre sociale. L'adaptation d'une institution victorienne aux cultures nord-américaine et française au XX^e siècle*, thèse d'histoire, t. 3, M. Perrot (dir.), université Paris-VII, 1994, dactyl.

Au cœur de l'action. Le Bureau d'aide sociale de la ville de Paris fête ses 25 ans, Paris, Bureau d'aide sociale de la ville de Paris, 1994, 143 p.

BAYON (Noël), *Le Grand QG de la charité : le Secours catholique*, Paris, Fayard, 1955, 256 p.

BERGIER (Bertrand), *Compagnons d'Emmaüs. Sociologie du quotidien communautaire*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992, 171 p.

BOUTEFEU (Clémence), *Le Patronage Saint-Joseph de la Maison-Blanche et les œuvres de la Mie de pain de 1931 à 1961*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2003, 120 p.

CAILLAUX (Jean-Claude), *Joseph Wresinski. Un défi pour la dignité de tous*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, 153 p.

CANTEUX (Camille), *Le Père Lhande et la banlieue parisienne*, maîtrise d'histoire, A. Prost et A. Fourcaut (dir.), université Paris-I, 1996.

COLSON (Jean), KLEIN (Charles), *Jean Rodhain prêtre*, t. 1, *D'une enfance timide aux audaces de la Charité, 1900-1946*, Paris, Éditions SOS, 302 p. ; t. 2, *Le Temps des grandes réalisations et du rayonnement mondial, 1946-1977*, Paris, Éditions SOS, 1984, 430 p.

FARON (Olivier), *Les Enfants du deuil*, Paris, La Découverte, 2001, 352 p.

FLOQUET (Amélie), *Le Patronage Saint-Joseph de la Maison Blanche et les œuvres de la Mie de Pain de 1887 à 1931*, maîtrise d'histoire, André Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, 117 p.

GARDET (Mathias), VILBROD (Alain), *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Belin, 2000, 304 p.

GAUGUERY (Marcel), « L'Assistance en France. Ses origines et son évolution. Ses formes et son organisation actuelle. Son action sociale dans les Temps modernes », *Revue des établissements et des œuvres de bienfaisance*, mars-avril 1938.

GRUNEBaum (H.), *Projet de réorganisation pratique des bureaux de bienfaisance parisiens*, Paris, s.d., 74 p.

GUILLAUME (Pierre), *La Fondation Marie de Luze. Un siècle au service des déshérités, 1890-1990*, Bordeaux, 1990, s. éd., 38 p.

GUILLAUME (Pierre), *Un siècle d'histoire de l'enfance inadaptée. L'OREAG, 1889-1989*, Paris, Expansion scientifique française, 1989, 120 p.

LE RU (Hervé), *De l'amour au management. Emmaüs en héritage*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1986, 150 p.

MAREC (Yannick), *Bienfaisance communale et protection sociale sous la Troisième République : le « Système Rouennais » d'assistance publique des années 1870 aux années 1920*, 3 vol., thèse de doctorat ès lettres, M. Pigenet (dir.), université Paris-I, 1999, 1 485 p. dactyl., publiée sous le titre *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927). Expériences locales et liaisons nationales*, Paris, La Documentation française, tome I, 662 p. ; tome II, pp. 669-1362, pour le compte de l'Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale.

MAURER (Catherine), *Caritas. Un siècle de charité organisée en Alsace, 1903-2003*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2003, 157 p.

PALASSE (Sébastien), *Les Premiers Engagements de l'abbé Pierre*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1995, 149 p. dactyl.

PALASSE (Sébastien), *L'Abbé Pierre*, DEA d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1996, 130 p. dactyl.

SALMON (Jean-Marc), *Le Désir de société. Des Restaurants du cœur au mouvement des chômeurs*, Paris, La Découverte, 1998, 330 p.

SANITAS (Jean), *Pour que demain soit plus humain. Le Secours populaire a 50 ans*, Paris, L'Harmattan, 1995, 202 p.

SIMONIAN (Yoan), *Les Origines du Secours catholique 1946-1954 : la phase « épicière » de l'association*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2001, 119 p. + annexes dactyl.

TÉTARD (Françoise), « Fin d'un modèle philanthropique ? Crise des patronages consacrés au sauvetage de l'enfance dans l'entre-deux-guerres », in AREPPOS, *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos, 1994, p. 203.

THÉVENIN (Étienne), *Le Doyen Jacques Parisot (1882-1967). Un créateur de l'action sanitaire et*

sociale, août 2000, 284 p. dactyl., publié sous le titre *Jacques Parisot (1882-1967). Un créateur de l'Action sanitaire et sociale*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2002, 268 p.

TRANCHAND (Jean), *Un chemin qui va plus loin...* (L'expérience de l'auteur sur le secours catholique en Haute-Loire), Brives, Écritures, 1999, 248 p.

VIELA (Cécile), *Le Bureau de bienfaisance de Bordeaux (1806-1940)*, thèse de doctorat de droit, 1995, M.-G. Aubin (dir.), université Bordeaux-IV, 2 tomes, 513 p. dactyl.

VOS VAN STEENWIJK (Alwine de), *Père Joseph*, Paris, Éditions Science et Service-Éditions Quart Monde, 1989, 230 p.

WODON (Quentin), *Marketing contre pauvreté*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, 287 p.

ZAN (Jean-Marc), *Le Bureau de bienfaisance du IX^e arrondissement de Paris dans l'entre-deux-guerres*, maîtrise d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 1995, 149 p.

VI. Ouvrage sur les politiques de lutte contre la pauvreté

CASTEL (Robert), LAE (Jean-François) (dir.), *Le Revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992, 232 p.

« Et les pauvres, monsieur le Président ? », Secours catholique, grande cause nationale, 1988, 70 p.

Le Croisement des savoirs. Quand le quart monde et l'Université pensent ensemble, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Quart Monde, 1999, 525 p.

MONDET (Sonia), *L'Adoption de la loi de lutte contre les exclusions (1974-1998)*, maîtrise d'histoire, André Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2002, 259 p.

MONDET (Sonia), *La Question de la pauvreté dans la vie politique française (1945-2002)*, DEA d'histoire, A. Gueslin (dir.), université Paris-VII, 2003, 151 p.

MULLER (Martine), *Le Pointage ou le placement. Histoire de l'ANPE*, Paris, 1991, 186 p.

PAUGAM (Serge), *La Société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion*, Paris, PUF, 1993, 317 p.

THÉVENET (Amédée), *RMI. Théorie et pratique*, Paris, Centurion, 1^{re} édition 1989, 256 p.

TIANO (André), *Les Pratiques publiques d'exclusion depuis la Révolution française. La fin des exclusions est proche*, Paris, L'Harmattan, 1999, 361 p.

VALAT (Bruno), *Histoire de la Sécurité sociale (1945-1967). L'État, l'institution et la santé*, Paris, Economica, 2001, 544 p.

VII. Mémoires, autobiographies, souvenirs et témoignages

COLLARD-GAMBIEZ (Michel et Colette), *Quand l'exclu devient l'élus. Vie partagée avec les sans-abri*, Paris, Fayard, 1998, 434 p.

DUPONT-VALIN (Serge), *Itinéraire d'un SDF*, Paris, Les Éditions La Bruyère, 1997, 127 p.

EMMANUELLI (Xavier), *Prélude à la symphonie du nouveau monde*, Paris, Odile Jacob, 1998, 173 p.

GAULLE-ANTHONIOZ (Geneviève de), *Le Secret de l'espérance*, Paris, Fayard-Éditions Quart-Monde, 2001, 193 p.

- LAUPRÊTRE (Julien), *Nos vies s'appellent... solidarités* (à propos du Secours populaire), s.l., Geai Bleu Éditions, 2000, 191 p.
- La Voix des hommes sans voix. Paroles de l'abbé Pierre*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1990, 111 p.
- LENOIR (René), *Repères pour les hommes d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1998, 402 p.
- LEROUX (Yves), LEDERMAN (Danie), *Le Cachalot. Mémoires d'un SDF*, Paris, 1^{re} édition Ramsay, 1998 ; « J'ai lu », 189 p.
- LEWIS (Oscar), *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, 1^{re} édition 1961, Paris, Gallimard, 1978, 638 p.
- LEWIS (Oscar), *La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, 1965, Paris, Gallimard, 1969, 813 p.
- LUNEL (Pierre), Pierre (abbé). *Mes images de bonheur, de misère et d'amour*, Paris, Fixot, 1994, 309 p.
- PIERRE (abbé), Kouchner (Bernard), *Dieu et les Hommes*, Dialogues et propos recueillis par Michel-Antoine Burnier, Paris, Robert Laffont, 1993, 231 p.
- PIERRE (Abbé), *Mémoires d'un croyant*, Paris, Fayard, 1997, 256 p.
- RABIER (Anne-Marie), *Colporteur et Taupier*, Pierrelaye, Éditions Science et Service, 1983, 90 p.
- RABIER (Anne-Marie), PIQUET (Guy), *Soleil interdit ou deux siècles d'exclusion d'un peuple*, Pierrelaye, Éditions Science et Service, 1997, 133 p.
- VOS VAN STEENWIJK (Alwine de), *Comme l'oiseau sur la branche. Histoire des familles dans la grande pauvreté en Normandie*, Éditions Science et Service-Éditions Quart Monde, 1986, 252 p.
- WRESINSKI (Joseph), *Les Pauvres sont l'Église*, entretiens entre le père Joseph Wresinski et Gilles Anouil, Paris, Éditions du Centurion, 1983, 248 p.
- WRESINSKI (Joseph), *Une lumière contre l'intolérance. Paroles du père Joseph Wresinski*, Paris, Éditions de l'Atelier-Les Éditions ouvrières, 1994, 111 p.

VIII. Rapports, statistiques

- « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », *Économie et Statistique* (INSEE), n^{os}308-309-310, 1997, 272 p.
- Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Rapport 2000*, Paris, La Documentation française, 2000, 125 p.
- OHEIX (Gabriel), « Contre la précarité et la pauvreté. 60 propositions », rapport au Premier ministre, février 1981, 140 p.
- PÉQUIGNOT (Henri), « La lutte contre la pauvreté », rapport du 20 septembre 1978, Conseil économique et social, *Journal officiel*, 5 mars 1979, n^o 9, pp. 366-444.
- WRESINSKI (Joseph), « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », dans Conseil économique et social, séance des 10 et 11 février 1987, *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil économique et social*, 27 février 1987, 104 p.

IX. Littérature et romans

- CÉLINE, *Mort à crédit*, 1932, in *Romans*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1981,

pp. 507-1104.

ROMAINS (Jules), *Mort de quelqu'un*, Paris, 1911, réédit. Gallimard, 1987, 150 p.

SALVAYRE (Lydie), *Les Belles Âmes*, Paris, Seuil, 2000, 156 p.

TÉRAMOND (Guy de), *Les Bas Fonds : bouges et clochards. Roman des derniers bas fonds*, Paris, Ferenczi, 1929, 239 p.

X. Filmographie

AUTANT-LARA (Claude), *La Traversée de Paris*, 1956.

PAGNOL (Marcel), *Angèle*, 1934.

RENOIR (Jean), *Boudu sauvé des eaux*, 1932.

VARDA (Agnès), *Sans toit ni loi*, 1985.